

Université de Montréal

**Profils individuels et dynamiques interactionnelles des parents et des enfants à risque
d'aliénation parentale dans un contexte d'une rupture conjugale litigieuse**

par
Brigitte Alary

Département de psychologie
Faculté des études supérieures

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph. D)
en psychologie recherche intervention
option clinique

Août 2015

© Brigitte Alary, 2015

Résumé

L'aliénation parentale (AP) est un phénomène connu des intervenants sociolégaux œuvrant auprès des familles éclatées chez lesquelles on retrouve un haut niveau de conflits parentaux. Ce phénomène est peu étudié empiriquement et sa définition et les balises l'entourant demeurent à ce jour non circonscrites et suscitent confusion et controverse. Cette recherche n'a pas comme objectif de trancher sur ce qui est ou n'est pas de l'aliénation parentale, mais porte plutôt sur l'étude du phénomène de Détérioration du lien parent-enfant (DLPE), qui inclut une rupture complète du lien comme dans les cas d'AP, lors de séparations conjugales litigieuses. Cette thèse doctorale a pour objectif principal d'élargir notre compréhension sur les différents facteurs qui interagissent et qui mettent en place une situation familiale de DLPE. Le présent ouvrage est composé de quatre articles, dont trois sont empiriques.

Le premier article est une synthèse critique des écrits théoriques et empiriques permettant de dégager les différents facteurs, conduites ou contextes individuels et relationnels associés à une DLPE. Il ressort que la plupart des écrits proviennent de comptes rendus cliniques. De plus, peu d'auteurs abordent ce phénomène dans une perspective systémique incluant une vision multifactorielle de cette situation. Plusieurs aspects demandent à être étudiés davantage : les caractéristiques individuelles, les comportements inappropriés des acteurs et les dynamiques familiales. En définitive, il importe d'établir les facteurs de résilience.

Les articles 2, 3 et 4 ont été réalisés suite à une analyse qualitative de 17 dossiers d'expertise psychosociale de familles séparées en litige autour des accès des enfants. Le second article a pour objectif d'apporter un éclairage fouillé sur les structures de personnalité des parents impliqués dans de tels litiges. Il se dégage de cette analyse que les parents contribuent différemment à la dynamique familiale en fonction de leur profil de personnalité. Quatre profils parentaux ont émergé et permettent de discerner en quoi les parents aux conduites aliénantes se distinguent des parents dénigrés au niveau des profils de personnalité et en quoi la personnalité de ces parents est respectivement différente selon qu'ils maintiennent ou pas la relation avec leur enfant. L'analyse approfondie des profils parentaux a

permis de formuler certains facteurs de risque et de protection relatifs à la structure de la personnalité des parents à risque d'une DLPE.

Le troisième article a pour objectif d'évaluer par une lecture psychodynamique les différentes caractéristiques individuelles des enfants dans l'optique d'établir des pistes pouvant élucider pourquoi un enfant est résistant à une DLPE ou, au contraire, ne l'est pas. L'analyse qualitative fouillée des dossiers d'expertise a permis d'extraire différents facteurs de risque et de protection d'une DLPE chez ces enfants.

Le quatrième article cherche à modéliser les différents facteurs de risque ou, au contraire, qui atténuent le risque de DLPE. Trois trajectoires dénotant une dynamique de DLPE ont émergé. Une modélisation systémique reprend l'ensemble des facteurs (dynamiques personnelles et relationnelles, contexte familial, système sociojuridique, personnes tierces et temps) émergeant de l'analyse et leur déploiement spécifique à chaque trajectoire.

Mots-clés : Séparation conflictuelle, détérioration du lien parent-enfant, aliénation parentale, dynamiques personnelles et relationnelles, modélisation systémique, facteurs de risque et de protection.

Abstract

Parental Alienation (PA) is a widespread phenomenon among socio-legal professionals working with conflictual separated families. This phenomenon is rarely studied empirically and its definition and markers remain poorly circumscribed and arouse confusion and controversy. We will attempt to stay away from this controversy by focusing on the phenomenon of Deterioration of the Parent-Child Relationship (DPCR), including PA. This thesis main objective is to expand our understanding of the various factors that interact and set in place a family situation of a DPCR. This work consists of four articles, three of which are empirical.

The first article is a critical review of the literature that identifies various factors, conduct or individual and relational context associated with DPCR. It appears that very few papers have address this phenomenon in a systemic perspective who could bring an in-depth and comprehensive understanding of this multifactorial phenomenon. Several aspects need to be further investigated: individual characteristics, inappropriate behaviors and family dynamics. Finally, resilience factors need to be addressed.

Articles 2, 3 and 4 present the results of a qualitative analysis of 17 psychosocial expertise performed on separated families in litigation around the custody and access to children. The second article intends to provide a refined psychoanalytic insight on the personality profiles of the parents and how it contributes distinctively to the family dynamics. Four parental profiles emerged and helped differentiate parents with alienating behaviors from denigrated ones and, those who maintained a relationship with their child or those who did not. Risk and protective factors associated with the personality profile are formulated.

The third paper intends to analyse through a psychodynamic lens, the individual characteristics of children with the aim to understand why a child is resistant to a DPCR or is not. Various risk and protective factors of a DPCR associated with the characteristics of the children are provided.

The fourth article seeks to model the different contributing or mitigating variables to a DPCR. Three trajectories denoting a DPCR emerged. A systemic model is proposed and incorporates different factors (personal and relational dynamics, family background, socio-legal system, third parties and time) and their specific deployment to each trajectory.

Keywords : Conflict separation, deterioration of parent-child relationship, parental alienation, personal and relational dynamics, systemic model, predisposing factors, protective factors

Table des matières

RÉSUMÉ	III
ABSTRACT	V
TABLE DES MATIÈRES	VII
LISTE DES FIGURES	IX
LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS	X
REMERCIEMENTS	XII
AVANT-PROPOS	XIV
INTRODUCTION	1
PROBLÉMATIQUE	3
CONTEXTE THÉORIQUE	3
SÉPARATION CONJUGALE	3
HAUTS CONFLITS POST-SÉPARATION	6
MODÈLE SYSTÉMIQUE DE L'AP	7
FACTEURS MOTIVANT LE REJET D'UN PARENT PAR L'ENFANT	8
DÉTÉRIORATION DU LIEN PARENT ENFANT	10
CONSTATS ET OBJECTIFS DE LA THÈSE	10
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	12
DEVIS MÉTHODOLOGIQUE	12
ANALYSE PAR LA THÉORIE ANCRÉE	12
FAMILLES À L'ÉTUDE	13
RECRUTEMENT ET CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES	14
CONTENU DES RAPPORTS D'EXPERTISE PSYCHOSOCIALE	15

PRÉSENTATION DE L'ARTICLE 1	17
PRÉSENTATION DE L'ARTICLE 2	18
PRÉSENTATION DE L'ARTICLE 3	18
PRÉSENTATION DE L'ARTICLE 4	19
PREMIER ARTICLE	21
<hr/>	
DEUXIÈME ARTICLE	55
<hr/>	
TROISIÈME ARTICLE	91
<hr/>	
QUATRIÈME ARTICLE	125
<hr/>	
CONCLUSION	167
<hr/>	
APPORTS DES ÉTUDES EFFECTUÉES	171
LIMITES DES RECHERCHES EFFECTUÉES	174
MÉTHODE D'ANALYSE	174
MÉTHODE DE RECRUTEMENT	175
ÉCHANTILLONNAGE	176
PISTES DE RECHERCHES FUTURES	177
IMPLICATIONS CLINIQUES	179
MOT DE LA FIN	183
<hr/>	
RÉFÉRENCES CITÉES DANS L'INTRODUCTION ET LA CONCLUSION	187
<hr/>	
APPENDICES	XV
<hr/>	
APPENDICE 1	XIX
APPENDICE 2	XXIII
APPENDICE 3	XXVII

Liste des figures

ARTICLE 4 (retrouvées également en appendice du document de thèse)

Figure 1

Trois trajectoires possibles chez les familles à haut niveau de conflit de l'échantillon

161 (xix)

Figure 2

Modélisation systémique de différents facteurs associés à une dynamique familiale en situation de DLPE

162 (xxiii)

Liste des sigles et des abréviations

AP	Aliénation parentale
DLPE	Détérioration du lien parent-enfant
DPCR	Deterioration of the Parent-Child Relationship
P.	Page
P. ex.	Par exemple
PA	Parental alienation
PCA	Parents aux conduites aliénantes
PCAM	Parents aux conduites aliénantes et qui maintiennent la relation avec leur(s) enfant(s)
PCAR	Parents aux conduites aliénantes et repoussés par leur(s) enfant(s)
PD	Parents dénigrés
PDM	Parents dénigrés et qui maintiennent la relation avec leur(s) enfant(s)
PDR	parents dénigrés et repoussés par leur(s) enfant(s)
T1	Trajectoire 1
T2	Trajectoire 2
T3	Trajectoire 3

À mon amour, ma famille, mes amis

Remerciements

Les remerciements sont pour moi une étape particulièrement émouvante, si ce n'est pas la plus émouvante, de l'accomplissement de ma thèse. Il m'est particulièrement difficile de rendre justice à la gratitude que j'éprouve envers toutes ces merveilleuses personnes qui m'ont supportée et encouragée durant ces cinq années doctorales et plus encore.

J'aimerais tout d'abord remercier ma très chère directrice de thèse, Madame Francine Cyr, sans qui ce projet n'aurait jamais vu le jour. Francine, tu es une femme inspirante à tant d'égards. Ce fut un plaisir de te côtoyer durant ces cinq années. Merci pour ta confiance et l'autonomie vers laquelle tu m'as amenée. Merci de m'avoir appuyée, stimulée, écoutée et parfois défendue. Je considère que nous avons une relation beaucoup plus qu'académique et j'espère sincèrement qu'elle se poursuivra. Merci.

Je souhaite en second lieu remercier les personnes qui ont contribué de près ou de loin à ma thèse. Merci, Marie-Josée Mercier, d'avoir contribué à l'accomplissement de ma thèse par ta collaboration à trois de mes articles. Merci à Mélanie Vachon et à François Guillemette de m'avoir aidée à débroussailler et apprivoiser l'univers de la méthodologie qualitative. Merci aux organismes qui m'ont appuyée financièrement, soit les Fonds de recherche sur la société et la culture (FQRSC), la Faculté des études supérieures et postdoctorales, l'ARUC-Séparation parentale, recomposition familiale et le Groupe de recherche sur l'adaptation des parents et des enfants à la rupture d'union du couple (GRAPERUC). Merci aux correcteurs et membres de mon jury, vous qui me permettez de concrétiser la finalité de mon doctorat.

Je remercie mes superviseurs de stages et les enseignants qui ont marqué mon parcours universitaire. Vous m'avez donné une soif d'apprendre, de questionner et de me surpasser. Vous m'avez aidée à construire mon identité professionnelle de psychologue thérapeute, mais également, vous avez influencé la chercheuse en moi. Je suis privilégiée de vous avoir eu sur ma route.

Merci à mes chères amies qui m'ont pour certaines suivie depuis le tout début de ma scolarisation et qui ont vu grandir en moi ma passion pour la psychologie et mon désir d'aider.

Chacune, à votre manière, par vos forces et votre personnalité unique, avez contribué à ma détermination. Vous savez m'écouter et me faire rire. Vous me procurez tant de joie. Bianca, Chloé, Félicia, Justine, Marianne, Marie-Christine L. et Marie-Christine V.-N., Marie-Pier, Maryse, Maude, Stephanie, les pêcheuses, c'est bien de vous que je parle. Je parle également de vous, Katrine, Marie-Ève et Sophie, qui êtes devenues beaucoup plus que mes consœurs. Vous êtes des amies remarquables et, parfois, mes thérapeutes. Marie, qu'aurait été mon doc sans toi! Tziona, je ne t'oublie pas. Non seulement tu as été une enseignante inspirante, mais tu m'as aussi guidée dans plusieurs étapes de mon doctorat.

Mes parents d'amour, vous êtes un modèle de persévérance, d'ardeur et de passion. Vous m'avez enseigné à travailler au meilleur de mes capacités. Merci de croire en moi. Merci pour tout l'amour que vous me portez. Vous êtes des parents aimants, présents et attentionnés. Votre écoute et vos prodigieux conseils sont un cadeau inestimable. Vous avez su tempérer mon stress et endurer mes dures fins de session avant de passer le flambeau à Patrick et je vous en suis profondément reconnaissante. Merci mes sœurs que j'aime tant. Vous êtes également des modèles inspirants. Vous êtes chères à mes yeux. Un dicton mentionne qu'on choisit ses amis, mais pas sa famille. Moi, j'ai choisi que vous soyez mes amies en plus d'être ma famille. Merci Antoine, toi qui s'es souvent intéressé à l'évolution de mon parcours. Merci à mes deux petits cobayes, Loïc et Zoélie, que j'aime tant. Merci à mes tendres grands-parents, vous qui me supportez, notamment d'en haut. Merci à ma belle famille, je vous aime!

Mon amour, mon mari, toi qui sais plus que qui compte à travers moi comment peut être difficile une année de rédaction ... et d'internat. Tu as été patient, aimant et compréhensible. Merci de m'appuyer dans tous mes projets. Merci de croire en moi et de me soutenir dans mes moments de stress et d'insécurité professionnels. Je suis si heureuse de t'avoir rencontré durant cette étape importante de ma vie, de notre vie. Je t'aime.

À toutes ces merveilleuses personnes qui m'entourent et que j'ai le privilège de côtoyer, à celles que je n'ai pu nommer, je vous remercie d'être là pour moi et de m'avoir encouragée à réaliser ce grand défi maintenant accompli! Merci!

Brigitte

Avant-propos

L'avant-propos sert à rappeler les raisons qui ont motivé l'auteur dans son choix de sujet de recherche et de l'approche utilisée pour l'aborder. Il permet de situer l'ouvrage dans le contexte de la discipline ou du champ d'études.

Mon parcours doctoral s'est amorcé en 2010 sous la supervision de Francine Cyr, Ph. D., avec mon intérêt particulier pour la parentification, soit un phénomène qui me paraissait et qui m'apparaît encore fort intéressant à étudier dans les relations familiales. Alors que nous réfléchissions à des questions de recherche potentielles et à la manière de l'étudier, Madame Cyr m'a offert de collaborer à titre d'auxiliaire de recherche dans l'un de ses projets en cours. Ce projet¹ avait pour objectif la validation de la traduction francophone de la grille *Child's Attitude and Behavior Towards Parents and Parenting Behaviors* conçue par Johnston, Walters & Olesen (2005). Cette grille permet d'évaluer les comportements et les attitudes des parents et des enfants dans une perspective conceptuelle systémique du phénomène de l'aliénation parentale (AP), lequel est conceptualisé comme un désordre relationnel retrouvé particulièrement dans les familles éclatées litigieuses. Mes connaissances étaient alors réduites quant à ce phénomène, mais rapidement mon implication à ce projet de recherche a suscité un fort désir de mieux le cerner et en saisir les mécanismes sous-jacents d'autant plus que nous y retrouvons dans une forte proportion des dynamiques de parentification. Mon intérêt pour la parentification était alors comblé par l'étude de l'AP, un sujet qui me captivait de plus en plus.

À la suite de mes nombreuses lectures sur l'AP, plusieurs évidences ont émergé. Tout d'abord, ce phénomène suscite plusieurs controverses notamment sur la définition, le diagnostic et les interventions à recommander dans ces situations. Rapidement, il m'est apparu d'une évidence que l'AP doit être évaluée dans une perspective systémique si l'on veut comprendre la nature complexe des interactions entre les différents membres de la famille et autres figures impliquées. Peu de modèles permettant une compréhension des différents

¹ Travaux de recherche effectués au CJM-IU entre 2009-2013 dans le cadre d'une étude intitulée : *Exploration de deux laboratoires naturels pour étudier l'aliénation parentale* (Gagné, Cyr, Drapeau, Lessard, & Saint-Jacques, 2012) et financée par le CRSJ.

facteurs pouvant mener à une détérioration du lien parent-enfant, voire à un processus d'AP, ont été proposés et validés empiriquement.

Qui plus est, peu d'auteurs se sont intéressés aux profils individuels des différents acteurs (parents et enfant) impliqués dans une telle dynamique relationnelle malsaine, notamment à celui du parent dénigré dont le rôle a parfois été esquivé. Mes lectures m'ont permis de relever quelques caractéristiques des parents et des enfants pris dans une telle dynamique relationnelle, mais peu de ces écrits s'appuient sur une étude empirique. Or, une lecture analytique du phénomène permet une compréhension plus approfondie de l'univers psychique des individus et dépasse la compréhension de surface axée sur l'étude des symptômes et des manifestations apparents. Ce regard analytique permet ensuite une meilleure compréhension systémique intersubjective. Mon désir d'apprécier les divers profils de personnalité afin de mieux comprendre les comportements et les attitudes relationnelles des différents acteurs a ainsi émergé.

Il m'est ensuite apparu important de s'intéresser aux facteurs de protection qui atténuent le risque de DLPE chez ces familles à haut niveau de conflits suite à la rupture, et ce, dans un effort d'obtenir une modélisation complète du processus de détérioration du lien parent-enfant et de l'AP. C'est alors que mes réflexions et mes lectures sur les séparations conflictuelles m'ont permis de réaliser qu'il peut y avoir diverses trajectoires impliquant une détérioration du lien parent-enfant sans qu'elles aboutissent nécessairement à une situation d'AP bien qu'un tel risque subsiste. C'est dans ce contexte que le terme « Détérioration du lien parent-enfant » (DLPE), qui reprend plusieurs caractéristiques du phénomène de l'AP tout en étant moins sujet à controverse et en dépeignant des situations à risque qui ne conduisent pas nécessairement à l'AP dans sa finalité, a été privilégié.

Afin de répondre à mes intérêts de recherche (modélisation systémique de la DLPE et profils psychiques des parents et des enfants) qui ont été peu documentés et étudiés de façon empirique, un devis qualitatif exploratoire nous a semblé le plus approprié. Une inspiration de la Théorie ancrée (*Grounded Theory*) a ainsi été utilisée permettant une théorisation de la DLPE par un processus inductif.

Cette étude doctorale se situant dans un devis exploratoire, inductif et qualitatif, l'approche méthodologique du sujet d'étude choisie est novatrice et la réflexion effectuée devrait contribuer d'une façon unique à l'avancement des connaissances dans le domaine de la DLPE. Nous espérons que ces résultats empiriques susciteront la réalisation d'autres études validant la présente démarche et apportant d'autres pistes de réflexion.

Introduction

Problématique

L'aliénation parentale (AP) est un phénomène fortement reconnu, bien que controversé, et couramment identifié par des professionnels sociojuridiques. Ce phénomène est décrit dans des ouvrages scientifiques, mais surtout à travers des textes cliniques, depuis plus de 60 ans (Bernet, Von Boch-Galhau, Baker, & Morrison, 2010). Nous le retrouvons principalement lors de ruptures conjugales² conflictuelles impliquant un litige autour de la garde des enfants (Kelly & Johnston, 2001). Cette forme de triangulation, qui se développe lorsqu'un ou les deux parents tente d'obtenir le support de l'enfant contre l'autre parent en se confiant à l'enfant, en traitant l'enfant comme un adulte ou en l'incluant dans les disputes parentales, avait été détecté par d'autres professionnels de la santé (Bowen, 1966; Kerr & Bowen, 1988; Minuchin, 1974; Reich, 1949) avant que le syndrome de l'aliénation parentale n'ait été initié par Richard Gardner (1987) qui se décrit par l'alliance qu'un enfant développe avec un de ses parents afin de rejeter l'autre sans raison valable (Gardner, 2002). Plusieurs auteurs ont repris ce phénomène et le conceptualisent selon différents angles. L'une des approches de plus en plus reconnues est celle de la systémique multifactorielle où l'AP constitue un désordre relationnel au sein d'une famille (Kelly & Johnston, 2001). Bien que les théories systémiques permettent une compréhension plus complète de ce phénomène, ce dernier demeure néanmoins peu étudié empiriquement d'autant plus que l'on ignore encore les facteurs qui prédisposent ou qui protègent les familles à une telle situation. De plus, une confusion persiste à savoir ce qui consiste réellement en une situation d'AP et ce qui constitue davantage un risque et ce qui n'en représente pas. Il devient alors plus prudent de parler d'une détérioration du lien parent-enfant (DLPE) qui peut aboutir à de L'AP.

Contexte théorique

Séparation conjugale

La séparation conjugale est une réalité qui touche plusieurs familles tant au Québec, au Canada ou internationalement. Au Québec en 2008, on a estimé l'indice synthétique de

² Dans le cadre de la présente thèse, les termes « divorce », « rupture conjugale » et « séparation » sont utilisés indistinctement.

divortialité à environ 50 divorces pour 100 mariages (Institut de la statistique du Québec, 2011), soit un mariage sur deux qui se brise et cette statistique ne prend pas en compte les unions libres qui se dissolvent. L'ampleur de cette réalité soulève l'importance de s'intéresser aux impacts que ces restructurations familiales amènent. Les études démontrent que le divorce a des effets négatifs, mais également positifs sur la santé mentale des hommes et des femmes qui se séparent (Cyr-Villeneuve & Cyr, 2009). Des effets négatifs sont recensés sur la santé physique, sur la situation financière, sur les rôles parentaux et sur la relation entre les ex-conjoints suite à la séparation maritale (Cyr-Villeneuve & Cyr, 2009). Toutefois, bon nombre d'ex-conjoints réussissent à s'adapter à leur divorce de façon relativement satisfaisante (Roseby & Johnston, 1997). L'adaptation des enfants à la séparation des parents dépend quant à elle d'une multitude de facteurs (caractéristiques personnelles des parents et des enfants, variables relationnelles, variables environnementales) qui interagissent de façon complexe les uns avec les autres (Cyr & Carobene, 2004). Plusieurs études démontrent les effets négatifs du divorce et le développement de troubles spécifiques chez les enfants. Néanmoins, 75 à 80 % des enfants provenant de familles éclatées n'afficheraient pas de problème de comportements, d'échec scolaire, de dépression ou de difficultés dans les relations sociales et intimes et auraient un fonctionnement dans la norme une fois la crise initiale de séparation passée (Greene, Anderson, Hetherington, Forgatch, & DeGarmo, 2003). Des études longitudinales montrent à cet effet que les symptômes aigus relatifs à l'adaptation à la séparation se dissipent autour de deux ans après la transition familiale (Hetherington, 1987; Hetherington, Cox, & Cox, 1979). Ainsi, les enfants démontrent leur souffrance liée aux exigences que cette transition familiale représente pour eux, mais à long terme, la majorité d'entre eux retrouvent un fonctionnement adapté. Ces études ne concernent néanmoins pas spécifiquement les situations post-séparation où l'on observe la persistance de conflits aigus entre les ex-conjoints. Ces séparations difficiles et interminables peuvent avoir des impacts beaucoup plus délétères sur l'ensemble des membres de la famille, notamment engendrer des problèmes d'agressivité, d'*acting-out*, des problèmes avec l'autorité et un plus haut niveau d'anxiété et de dépression chez les enfants (Emery & Forehand, 1996; Hetherington & Kelly, 2002; Sandler, Miles, Cookston, & Braver, 2008). Selon certains auteurs, il serait préférable pour un enfant de demeurer dans une famille intacte et conflictuelle que dans une famille désunie où le conflit perdure (Fauteux, 2013). En effet, chez les familles désunies conflictuelles, l'impact de la

rupture de l'union s'additionnerait aux effets des conflits avant la séparation en contribuant tous deux de manière indépendante aux difficultés d'adaptation des enfants (Drapeau, Gagné, & Cloutier, 2004; Lansford, 2009).

Selon Drapeau et ses collègues (2009), les familles séparées chez lesquelles on retrouve des conflits se diviseraient en quatre trajectoires. La première trajectoire (25 % des familles) concerne les familles qui montrent un niveau proportionnellement élevé de conflits durant la rupture, mais dont les conflits cessent graduellement au fil des premières années. La seconde (25 %) se rapporte aux familles où l'on observe peu de conflits durant la séparation et ensuite. La troisième trajectoire (10 %) concerne les couples qui ne démontreraient pas de conflits au moment de la séparation, mais qui développent une relation conflictuelle par la suite. Enfin, 33 % des parents maintiennent un niveau élevé de conflits durant plusieurs années en exposant chroniquement leurs enfants à ceux-ci. Ces dernières familles sont particulièrement à risque de développer des dynamiques familiales inadaptées et pernicieuses.

La séparation conjugale et sa judiciarisation. Selon une enquête sociale réalisée auprès de Canadiens qui se sont séparés ou divorcés entre 2001 et 2006, il a été estimé que six personnes sur 10 utilisent des services (juridique, de soutien social ou autres) pour traverser une rupture. Plus spécifiquement, près de 50 % des personnes séparées ou divorcées utilisent au moins un service juridique ou apparenté et ce pourcentage s'accroît lorsque les ex-conjoints ont des enfants à charge (66 %). La mise en place d'actions judiciaires dans le but d'obtenir une entente entre les ex-conjoints concernant le temps passé avec les enfants a pareillement été estimée. Il en ressort que 46 % des parents établissent une entente verbale ou écrite non judiciarisée, 21 % ont recours à un avocat pour établir une entente, 19 % ont recours à un service judiciaire tel que la médiation ou la conciliation et 22 % obtiennent une entente établie par un ordre du juge, à la suite d'une audience ou d'un procès (Statistique Canada, 2006). La judiciarisation des accès aux enfants lors de ruptures d'unions est ainsi significative au Canada (plus de 50 % des familles). Comment ces familles éclatées se distinguent-elles qu'elles aient recours à un avocat, à la médiation ou à la conciliation ou à jugement de la cour? Il est possible que les ex-conjoints qui entament un procès relatif à la garde et aux accès des enfants présentent un niveau de conflit plus élevé que ceux qui ont recours à un processus de

règlement alternatif au litige telles la médiation familiale, la conférence par règlement à l'amiable ou la coordination parentale ou même qui établissent une entente informelle et consensuelle, et seraient d'autant plus à risque d'une DLPE.

Hauts conflits post-séparation

Des études nord-américaines et internationales évaluent la présence élevée de conflits chez 20 à 35 % des couples séparés, et ce, durant les 2 à 3 premières années suivant la rupture conjugale (Drapeau et al., 2009). D'autres estiment que 8 à 15 % des parents entretiennent une relation hautement conflictuelle après le divorce sans spécifier le temps depuis la rupture (Friedman, 2004; Johnston, Roseby, & Kuehnle, 2009; Kelly, 2003). Or, il est amplement démontré que l'exposition à des niveaux élevés de conflits et d'agression entre les parents avant, pendant et après le divorce a un impact significatif sur le fonctionnement et le développement psychologique des enfants (Davies & Cummings, 1994; Hetherington & Kelly, 2002; Stover, 2013). Les enfants souffrent des conflits perpétuels entre leurs parents et dans certains cas, les dommages peuvent être à long terme et très graves (Trinder, Kellet, & Swift, 2008). Les divorces à haut niveau de conflits constituent l'un des plus grands défis pour les professionnels du domaine juridique et psychologique (Sparta, 2008). Les contacts et les droits de garde ne sont pas la seule question sur laquelle les parents peuvent se quereller, ils constituent néanmoins une source majeure de conflits et sont particulièrement susceptibles de conduire à une judiciarisation de ceux-ci (Cashmore & Parkinson, 2011). Bien qu'il y ait un intérêt croissant pour ces situations difficiles, Birnbaum et Bala (2010) déplorent l'absence de définition claire et opérationnelle des termes « à haut niveau de conflits » dans les écrits en sciences sociales et le manque de recherches empiriques sur le sujet. Ces auteurs notent également que ces termes sont utilisés pour décrire une variété de cas qui doivent être différenciés, notamment les cas où il y a un taux élevé de litige persistant, de la colère, de la méfiance, des difficultés de communication concernant les enfants, des questions de violence conjugale graves et d'aliénation de l'enfant (cité dans Cashmore & Parkinson, 2011). Johnston et Roseby (1997) caractérisent les relations à haut niveau de conflits chez les couples séparés par le niveau élevé de colère, d'hostilité et de méfiance, les litiges intenses concernant la garde des enfants et les difficultés constantes de communication relative à l'éducation et au

soin des enfants. Selon Anderson, Anderson, Palmer, Mutchler et Baker (2010), les conflits doivent être enracinés, chroniques et omniprésents pour qu'on puisse les qualifier de conflits élevés (cité dans Godbout, Parent & Saint-Jacques, 2014).

Or, comment ces relations post-conjugales à haut niveau de conflits se déploient-elles et interagissent-elles dans les relations intrafamiliales?

Dans certains cas de haut niveau de conflit post-séparation, l'enfant est exposé aux conflits et au dénigrement de l'un de ses parents ou au dénigrement mutuel de ses deux parents. L'un des parents peut tenter d'aligner son enfant avec lui contre l'autre parent. Ce parent accentue et aggrave les défauts et lacunes de l'autre parent. Des légendes se développent et l'enfant commence à croire que le parent dénigré n'a pas de valeur et que, dans certains cas, il est abusif. La résistance ou le refus de l'enfant à voir ce parent est renforcé par l'approbation du parent aliénant qui offre une attention accrue à l'enfant. De plus, un cycle mutuel d'escalade de peur et d'anxiété se développe entre l'enfant et le parent aliénant: plus l'enfant est perturbé, plus le parent devient protecteur et inquiet. En réponse, il inquiète l'enfant, ce qui a pour effet d'accroître les réactions de peur, d'évitement et le rejet que l'enfant a envers son autre parent (Fidler & Bala, 2010). Ces situations d'éloignement d'un parent par l'enfant constituent des cas à risque d'aliénation parentale (AP) et surgissent principalement dans les contextes de litiges en matière de garde des enfants (Kelly & Johnston, 2001). À long terme, l'AP aurait des effets néfastes sur les enfants jusqu'à l'âge adulte, dont le développement de problèmes externalisés, de problèmes de santé mentale grave et des difficultés relationnelles importantes (Lowenstein, 2013; Raso, 2004; Reay, 2007; Waldron & Joanis, 1996).

Modèle systémique de l'AP

Un modèle systémique de ce phénomène de distanciation, voire du rejet d'un parent par l'enfant, a été proposé par Kelly & Johnston (2001). Ces auteures le voient comme un désordre relationnel au sein de la famille (Kelly & Johnston, 2001) qui comprend au minimum trois acteurs, soit les deux parents et l'enfant. Le parent aliéné subit le rejet de l'enfant et du parent aliénant, ce dernier s'allie à l'enfant contre l'autre parent et l'enfant en vient à rejeter le

parent qui est disqualifié par le parent aliénant. Le parent rejeté peut alors contribuer à la distanciation de l'enfant envers lui par ses réactions vives et négatives de contre-rejet, alimentant ainsi les raisons du refus de l'enfant de le voir (Johnston, 2003). Ce phénomène se déploie dans le temps et il prend source bien avant la séparation conjugale. Il est proposé que l'AP résulte de conflits graves avant, pendant et après la séparation des parents où l'enfant ne veut plus de contacts avec un parent maintenant rejeté malgré le fait que l'enfant ait eu une bonne relation avec ce parent auparavant (Lowenstein, 2013). Johnston, Olesen & Walters (2005) proposent une perspective multifactorielle pour comprendre le refus d'un enfant de voir l'un de ses parents qui prend en compte les facteurs liés au mariage et à la séparation parentale, la vulnérabilité psychologique des parents et de l'enfant ainsi que le contexte de litige pour expliquer les raisons sous-jacentes au rejet d'un parent par l'enfant. Il se peut donc, qu'en raison de ces divers facteurs, l'enfant en vienne à se distancer significativement d'un de ses parents, voire à le rejeter, sans pour autant qu'il s'agisse d'une situation d'aliénation parentale comme telle (Johnston & Kelly, 2004). À cet effet, Kelly & Johnston (2001) ont proposé un continuum de relations parent-enfant pour différencier différents problèmes relationnels entre les parents et l'enfant dans un contexte de séparation conjugale. Ce continuum met en lumière les subtilités des détachements possibles entre un parent et son enfant allant d'un détachement réaliste à un détachement sans raison valable, soit un détachement pathologique lié à l'aliénation parentale (Gagne, Drapeau, & Henault, 2005).

Facteurs motivant le rejet d'un parent par l'enfant

Plusieurs facteurs peuvent motiver un enfant à rejeter l'un de ses parents. D'abord, il peut être normal, selon le développement de l'enfant, de partager une affinité particulière avec l'un des parents qui peut être reliée au genre, au tempérament, aux intérêts communs, à l'identification aux attributs psychologiques et physiques du parent, au style parental et au style d'attachement sécuritaire avec ce parent. L'enfant peut ainsi résister à voir l'autre parent afin d'être avec le parent avec lequel il partage une forte complicité sans qu'il y ait d'animosité envers le premier (Friedlander & Walters, 2010; Kelly & Johnston, 2001). Par ailleurs, dans un contexte de séparation, l'alliance avec un parent serait une stratégie normale d'adaptation chez l'enfant et elle est habituellement réversible et transitoire (Bruch, 2001).

En ce qui concerne le rejet d'un parent pour des raisons valables, on pense ici aux situations où l'enfant a été victime d'abus sexuel ou physique, mais, à un degré plus ou moins grave, elles peuvent être liées aux déficits et aux lacunes inévitables chez la plupart des parents tels les déficits dans ses capacités parentales, la rigidité, voire la délinquance et la toxicomanie. Ces déficits peuvent être l'expression d'une maladresse tout comme de l'abus psychologique (Friedlander & Walters, 2010). À cet effet, pour certains auteurs, l'AP est une forme de maltraitance et d'abus psychologique (Gagne et al., 2005; Garbarino & Stott, 1989; Gardner, 1998; Kelly & Johnston, 2001; O'Leary & Moerk, 1999; Rand, 1997a, 1997 b). Baker (2010) souligne plusieurs formes de maltraitance liées à des comportements aliénants, tels le rejet, terrifier son enfant, l'isolation, l'exploitation ou la corruption.

Selon (Warshak, 2002), un enfant peut également refuser les contacts avec un parent pour plusieurs raisons. Il peut s'agir d'anxiété de séparation chez le jeune enfant, d'une manifestation d'opposition chez l'adolescent ou être lié à une difficulté à s'adapter au stress, aux situations nouvelles ou aux transitions. Le rejet ou la distanciation d'avec un parent peut également être une réponse à la séparation parentale ou aux conflits interparentaux, à la présence d'abus chez ce parent, à l'arrivée d'un nouveau conjoint ainsi qu'à la fragilité émotionnelle du parent qui détient la garde (Baker, 2010; Gardner, 2002; Johnston, 1993; Johnston & Roseby, 1997; Wallerstein & Kelly, 1980; Warshak, 2000, 2001).

Les raisons énumérées plus haut peuvent expliquer la mise à distance d'un parent par l'enfant, mais ne correspondent pas nécessairement en soi à de l'AP. La distanciation de l'enfant s'étaye sur des motifs réels et l'éloignement est considéré légitime. Or, certains utilisent l'AP pour décrire toute forme de rejet d'un parent par l'enfant dans des situations où le rejet est justifié (Bernet et al., 2010). On observe toutefois que des « cas purs » d'aliénation parentale sont plutôt rares et que l'AP est souvent confondue avec différentes situations de rejet résultant de motifs ou raisons valables dans la réalité de l'enfant et de sa famille (Friedlander & Walters, 2010). Or, il semble qu'il puisse être ardu de différencier les cas où il y a clairement de l'AP et les cas où il y a une distanciation ou rejet justifié de l'un des parents d'autant plus que l'un n'exclut pas nécessairement l'autre et que l'on retrouve fréquemment des cas mixtes (un rejet associé à des raisons valables, les conduites du parent rejeté par

exemple, auquel s'ajoute une contribution active de l'autre parent pour disqualifier ou critiquer ce parent) (Johnston, Lee, Olesen, & Walters, 2005). Des auteurs suggèrent ainsi de ne plus utiliser le terme « d'enfant aliéné » et de parler plutôt de résistance d'un enfant à passer du temps avec un parent ou de distanciation ou d'un rejet d'un parent par cet enfant. Ils soulignent de plus l'importance de comprendre les causes en examinant la dynamique relationnelle et le contexte spécifique d'apparition de ces conduites de distanciation chez l'enfant.

Détérioration du lien parent enfant

Afin d'éviter la polémique autour de la définition et de l'inclusion ou non des cas à risque d'aliénation parentale, les termes « détérioration du lien parent-enfant » (DLPE) en contexte de séparation conflictuelle seront employés tels qu'utilisés par Cyr-Villeneuve (2010) dans sa thèse doctorale où le terme de DLPE renvoie notamment à la caractéristique centrale de l'AP et permet ainsi de témoigner du phénomène tout en mettant de l'avant une caractéristique spécifique de ces phénomènes, soit le fait qu'il y ait déjà eu auparavant une relation positive entre l'enfant et le parent et qu'en raison d'une dynamique familiale particulière, ce parent sera confronté à la détérioration de sa relation avec son enfant. Les termes « parent aliénant » et « parent aliéné » seront de même substitués par « parent aux conduites aliénantes » et « parent dénigré » où la présence de conduites aliénantes et de dénigrement ne résultent pas nécessairement en une situation d'AP. Les termes « à risque d'une perte de lien parent-enfant » seront également utilisés pouvant faire état d'un risque d'AP ou non (dans les cas où le rejet serait justifié par exemple). Il pourrait ainsi y avoir une perte du lien parent-enfant sans que l'on soit dans une situation d'AP. Néanmoins, afin d'être fidèle à la nomenclature et aux appellations utilisées par les auteurs dans les ouvrages sources relatifs à l'AP, certains termes controversés pourront être repris lorsque cités à titre de référence dans les écrits sur le phénomène.

Constats et objectifs de la thèse

L'un des premiers constats qui se dégagent de l'état des connaissances sur le phénomène d'une DLPE, notamment en situation d'AP, est le peu d'études empiriques et le

manque de consensus sur la définition, la prévalence, les critères d'inclusion et l'intervention auprès de ses familles. Ce sujet d'étude est particulièrement pertinent vu le taux élevé de séparation et les impacts négatifs des conflits post-rupture sur les enfants, mais également sur les relations parent-enfant. La DLPE n'est pas sans conséquence sur la relation entre le parent dénigré et son enfant qui peut occasionner une grande souffrance tant chez le parent repoussé que chez l'enfant. De plus, ce phénomène ne peut être étudié de façon linéaire. Les conduites et les caractéristiques de l'ensemble des membres de la famille, les relations entre eux, les personnes directement impliquées (avocats, juge, intervenants psychosociaux, famille immédiate, etc.) ainsi que l'histoire conjugale et le déploiement de son déclin dans le temps doivent être considérés dans une perspective systémique afin de bien saisir la spécificité et le caractère unique de chaque situation familiale. Enfin, l'évolution d'une DLPE doit être conceptualisée sur un continuum temporel où un risque d'une perte du lien peut se solder en une situation d'AP, mais peut également en être épargné selon les facteurs prédisposant ou les facteurs de protection que présentent les différents acteurs. Nous aborderons ainsi la DLPE sous une approche systémique qui permet de mieux saisir la complexité multifactorielle de cette réalité.

Cette recherche doctorale a pour objectif principal d'élargir notre compréhension sur la détérioration du lien parent-enfant dans un contexte de rupture conjugale litigieuse. L'étude vise à dépeindre un portrait systémique des différentes variables impliquées dans une DLPE à risque d'AP chez les familles éclatées conflictuelles pour lesquelles un litige est en cour concernant les droits et accès des enfants. Pour ce faire, 17 dossiers d'expertises psychosociales ont été dépouillés afin de relever les données susceptibles de nous aider à comprendre la dynamique familiale en situation de DLPE. Plus spécifiquement, nous tenterons de décrire 1) les profils individuels des parents associés à une DLPE qu'ils aient des conduites aliénantes ou qu'ils en soient la cible et que leur relation avec leur enfant soit maintenue ou qu'ils soient repoussés par celui-ci; 2) les facteurs prédisposant ou de protection associés aux caractéristiques individuelles des enfants en situation d'une DLPE; 3) un modèle systémique reprenant un ensemble de facteurs associés à une DLPE selon trois trajectoires possibles de la DLPE. Quatre articles constituent le cœur du présent ouvrage. Le premier article est une recension des écrits des comportements et attitudes, des caractéristiques individuelles et des

dynamiques relationnelles observées chez les différents membres de familles à risque d'une DLPE et d'AP. Les trois autres articles répondent respectivement aux objectifs spécifiques de l'étude soit d'analyser les caractéristiques individuelles et les dynamiques interactionnelles des parents et des enfants à risque de DLPE ou d'AP. Le choix de la démarche méthodologique ainsi que les spécificités méthodologiques relatives à cette recherche doctorale seront présentés à la section suivante.

Démarche méthodologique

Au regard des objectifs de la présente recherche et de l'état d'avancement des connaissances actuelles dans le domaine, un devis de recherche qualitatif a été privilégié pour les articles 2, 3 et 4.

Devis méthodologique

Le devis utilisé dans la présente recherche doctorale est un devis d'analyse qualitative, inductive et exploratoire. Bien que les sciences humaines et sociales tentent généralement d'arriver à des mesures et à des quantifications de manière à bien cerner les phénomènes ainsi que les lois les régissant, il devient très pertinent de faire appel aux matériaux discursifs et aux approches qualitatives pour tenter de mieux comprendre les processus à l'œuvre dans la dynamique psychique, interactionnelle ou sociale (Paillé & Mucchielli, 2008). La recherche qualitative permet également d'explorer et de mieux comprendre des phénomènes peu connus et peu documentés dans les écrits scientifiques (Mucchielli, 1996) en plus de favoriser la production de nouvelles perspectives et de fournir des détails complexes non accessibles par les méthodes quantitatives (Paillé, 1994). Or, la DLPE, notamment dans les situations familiales d'AP, est un phénomène complexe encore peu étudié empiriquement à ce jour. Afin d'explorer la complexité de ce phénomène, une méthodologie qualitative exploratoire semble ainsi plus adéquate.

Analyse par la Théorie ancrée

L'analyse qualitative des données a été réalisée selon une inspiration de la méthode de la Théorie ancrée (*Grounded Theory*) élaborée par Glaser et Strauss (1967). Le vécu

expérientiel est généralement extrait d'entrevues réalisées avec les participants (Glaser, 1998), ce qui n'est toutefois pas le cas dans la présente étude où les données proviennent de rapports d'expertise psychosociale visant à éclairer la cour à l'égard de la garde des enfants et non spécifiquement à relever l'expérience du vécu de ces familles à haut niveau de conflit. Il semble ainsi plus adéquat de parler d'une méthode inspirée de la Théorie ancrée puisque le but recherché n'est pas de théoriser le vécu expérientiel complexe (Glaser, 1998) des différents membres de la famille à l'égard de la dynamique familiale. Le corpus de données est constitué d'une analyse du construit d'un psychologue expert entre autres quant au contexte familial, aux profils de personnalité des divers acteurs et des relations entre ceux-ci. La mise en œuvre de la catégorisation des données a été réalisée à l'aide du logiciel QSR *NVivo*.

Familles à l'étude

L'échantillon de l'étude doctorale est constitué de 19 familles qui ont fait appel à un service d'expertise psychosociale dans un contexte de litige autour de la garde et des droits d'accès aux enfants suite à la séparation des parents. Au moins un des enfants de la famille devait être âgé de quatre à 18 ans. Bien qu'il soit rare qu'un enfant âgé de moins de sept ou huit ans soit sévèrement aliéné en raison de la précarité de son développement moral (Kelly & Johnston, 2001), des comportements d'allégeances chez l'enfant peuvent tout de même être observés dès l'âge de quatre ans (Gagne et al., 2005). Deux familles ainsi que l'un des enfants d'une famille ont été retranchés de l'échantillon puisque les enfants étaient âgés de moins de quatre ans. L'échantillon final est ainsi constitué de 17 familles. Plus précisément, le dossier de neuf filles et de 15 garçons âgés de quatre à 13 ans ainsi que de 34 parents a été analysé. Il est à noter que, selon les écrits scientifiques, les garçons et les filles sont à risque d'AP dans une proportion égale (Johnston & Campbell, 1988; Lampel, 1996; Wallerstein & Kelly, 1980). Les pères sont âgés de 35 à 56 ans alors que les mères sont âgées de 31 à 52 ans. Dix familles comportent plus d'un enfant issu de l'union; l'ensemble de la fratrie est alors inclus dans l'échantillon. Les parents sont majoritairement caucasiens, bien que l'origine ethnique ne soit pas homogène au sein de l'échantillon. Les familles correspondent aux critères de pertinence théorique à l'égard de l'objet d'étude et non de la population en général (Laperrière, 1997a). L'échantillon correspond au principe de diversification qui permet un portrait global et

exhaustif de l'objet de recherche incluant différents individus n'appartenant pas à un groupe totalement homogène (Pires, 1997). En effet, les membres des familles n'ont pas tous le même âge, statut social, histoire de séparation et de conflits conjugaux, etc. Aucun cas d'abus sexuel ou physique avéré n'est inclus dans cette étude.

Recrutement et considérations éthiques

Le recrutement a été effectué auprès d'un psychologue d'approche psychodynamique et systémique dans le cadre de ses fonctions d'expert psycholégal. Les dossiers proviennent du Directeur de la protection de la jeunesse (six dossiers), soit de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, et de la Cour supérieure du Québec (11 dossiers). Le mandat des dossiers provenant de la Cour supérieure du Québec consiste en : « une demande d'expertise en vue d'apporter un éclairage à la Cour quant aux capacités parentales des parents dans le but d'émettre des recommandations en regard de la garde et des droits d'accès qui seraient dans le meilleur intérêt de l'enfant ». La demande d'expertise peut avoir été demandée par le procureur d'un seul parent, ou conjointement par les procureurs des deux parents. Dans certains cas, le mandat constitue une contre-expertise ou un complément d'expertise. En ce qui concerne les mandats provenant de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, ceux-ci sont davantage spécifiques bien qu'ils demandent tous d'évaluer les capacités parentales. Plus spécifiquement, nous retrouvons des demandes d'évaluation : « de la dynamique des enfants et les séquelles liées à leur vécu passé »; « des répercussions du conflit de garde »; « du lien d'attachement parent-enfant »; « de la dynamique affective des parents »; et, enfin, « de la présence ou non d'aliénation parentale ». Ces dossiers révèlent une DLPE plus ou moins importante et, dans certains cas, il y a divers indices de manœuvres aliénantes suggérant la présence d'AP ou d'un risque élevé. Les rapports utilisés constituent toutes les expertises complétées par le psychologue expert au cours des dix dernières années dont le dossier est fermé. Aucun autre critère de sélection n'a été considéré.

Les dossiers étudiés ont d'abord été dépourvus de toutes données nominatives qui auraient pu permettre d'identifier une personne ou les familles, y compris par recoupement d'information ou couplage des données. Ce projet de recherche est indépendant de l'expertise psychosociale. Les dossiers devaient d'ailleurs être fermés afin que le rapport soit transmis

suite à son anonymisation. L'étude n'a pu dans aucun cas avoir des répercussions sur l'expertise et les services qui y sont rattachés. Aucun autres test ou questionnaire n'a été administré et aucune entrevue n'a été effectuée dans le cadre de ce projet de recherche avec les familles. Un certificat d'éthique a été obtenu par le Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences (CERFAS) en date du 15 mai 2012.

Contenu des rapports d'expertise psychosociale

Le matériel analysé dans les trois articles consiste en des rapports d'expertise psychosociale. Ils comprennent les résumés des observations et des entrevues cliniques réalisées avec les différents membres de la famille ainsi que les évaluations psychoaffectives (épreuves projectives, graphiques et thématiques et questionnaires, principalement de la personnalité) et de la relation parent-enfant effectuées dans le cadre de l'expertise. Ces rapports ont permis d'extraire les informations cliniques potentiellement liées à un risque d'AP. Aucune donnée brute n'a été transmise aux chercheuses. Seule la synthèse clinique de tout le matériel recueilli au cours de l'évaluation effectuée par l'expert et présentée dans le rapport final a été transmise à la chercheuse principale. C'est à partir de ces rapports d'analyse clinique que les divers facteurs à l'étude ont été recensés.

Dans le cadre de la présente étude, les principales rubriques des rapports d'expertise qui ont été dépouillées en profondeur sont : Observations et entrevues cliniques des deux parents, Évaluation de la personnalité des différents membres de la famille, Entrevues et observations cliniques avec l'enfant, Analyse et opinion professionnelle.

La démarche d'évaluation de l'expert est habituellement systématisée. En effet, l'usage de tests psychométriques est systématique. Pour les parents, les inventaires de personnalité utilisés systématiquement sont : le *Minnesota Multiphasic Personality Inventory* (MMPI-2) et le *Millon Clinical Multiaxial Inventory* (MCMI-III). Le MMPI-2 est un instrument de personnalité de 567 questions qui permet d'établir des hypothèses quant au profil de personnalité. Les protocoles sont corrigés par *Caldwell Report*, en Californie. Le MCMI-III est un instrument de personnalité de 175 questions qui permet d'identifier les symptômes cliniques (anxiété, dépression, etc.) et les composantes de la personnalité (style de

fonctionnement, traits prédominants, indices d'un désordre plus important au sein de la personnalité selon le DSM-IV (Axe I et II)). En situation de contre-expertise, les tests préalablement administrés sont aussi inclus dans la procédure et intégrés aux autres données cliniques. Si le MMPI-2 a déjà été administré, il sera soumis à l'analyse de *Caldwell Report* en sus, puisqu'habituellement les experts ont recours à *Pearson Psycho-Corp*.

Le Rorschach et le *Thematic Apperception Test* (TAT) sont aussi utilisés de façon systématique avec les parents. Ils servent à évaluer, par l'analyse du discours, la qualité des investissements d'objet, les limites, le développement identitaire, les mécanismes d'autorégulation et le contrôle des émotions, les types d'angoisses, et le processus de pensée, le tout donnant un aperçu du niveau de maturité de l'organisation intrapsychique du sujet.

Avec les enfants, la procédure d'évaluation standardisée varie selon l'âge. Chez les moins de 5 ans, l'expert réalise des observations par le jeu libre. Des épreuves graphiques sont également demandées dès que l'enfant peut gribouiller. Le Patte-Noire et le Rorschach peuvent être utilisés si l'enfant a un bon niveau de vocabulaire. Chez les cinq ans et plus, l'expert utilise le Rorschach, le *Children Apperception Test* (CAT) pour les moins de dix ans, le TAT pour les plus vieux et des épreuves graphiques (Dessin du bonhomme, Mac (Maison-arbre-chemin), Dessin de la famille et dessin libre). Au besoin, le questionnaire Conners-3 a pu être utilisé. Enfin, pour un enfant de l'étude, l'Échelle d'intelligence de Wechsler pour enfant (WISC-IV) a été administrée, répondant à une demande spécifique.

Rappelons que la démarche d'évaluation de l'expert généralement standardisée repose sur son jugement clinique et ne visait pas à répondre à un devis de recherche. Ainsi, des raisons précises ont pu justifier un écart dans la démarche du psychologue. Nommons à cet effet le refus d'un parent de se soumettre à un ou plusieurs tests ou refus que son enfant soit évalué; tests préalablement administrés par un autre expert, dont les données brutes ont été demandées; tests administrés récemment. Dans le dernier cas de figure, l'expert peut avoir choisi de ne pas refaire passer le test dans un bref intervalle de temps. Un autre test a pu être proposé pour le remplacer.

Des observations de la relation parent-enfant sont également réalisées avec les deux

parents respectivement. Des épreuves graphiques réalisées conjointement par le parent et l'enfant sont parfois réalisées dans le cadre de l'observation.

Outre les membres directs de la famille (parent et enfants), les conjoints des parents sont habituellement rencontrés systématiquement en couple et aussi en interaction avec les enfants qui font l'objet de l'expertise. De même, si les parents ont eu des enfants d'une autre union, et ce, même s'ils sont adultes, l'expert demande à les rencontrer ou du moins à leur parler au téléphone. Si les enfants sont plus jeunes et vivent encore avec le parent, l'expert demande à ce qu'ils participent à une observation familiale.

Des données collatérales sont également recueillies par le biais des intervenants impliqués auprès des enfants (garderie ou école). Les grands-parents ou toutes autres personnes significatives dans le quotidien des enfants sont également interpellés (rencontrés ou par entrevue téléphonique), s'ils sont disponibles. S'il y a lieu, l'expert peut enfin demander le dossier médical ou tout autre rapport pertinent (p.ex., rapport de psychothérapie ou autre évaluation).

L'ensemble des informations recueillies sont intégrées afin d'expliquer la dynamique familiale en fonction d'une perspective évolutive (modèles des théories évolutives et de l'attachement). Les composantes principales de la personnalité sont également intégrées. Le tout est articulé avec la personnalité de chaque enfant, leurs besoins et la qualité des liens d'attachements avec chaque parent.

Les quatre articles constituant le cœur de la présente thèse suivront maintenant avant d'être brièvement présentés.

Présentation de l'article 1

Le premier article est une synthèse critique des écrits théoriques, cliniques et empiriques (rares) disponibles sur la DLPE incluant les situations avérées d'AP. Plus spécifiquement, nous nous sommes intéressées aux écrits sur les caractéristiques et les comportements des parents aliénés, ceux aliénants et de leurs enfants. Nous nous sommes également penchées sur les dynamiques interactionnelles entre les différents membres de la

famille. Nous sommes arrivées à la conclusion que peu d'études empiriques ont été réalisées et que les parents sévèrement dénigrés sont souvent omis dans les écrits sur le phénomène. Cet article intitulé *Variables individuelles chez les adultes et les enfants et dynamiques relationnelles susceptibles d'engendrer un phénomène d'aliénation parentale* a été publié dans la Revue scientifique de l'AIFI au printemps 2013 (Alary & Cyr, 2013). Il a fait l'objet de communications orales au *6e colloque international bisannuel de l'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI)* (Alary & Cyr, 2013) ainsi qu'à la *Onzième et Treizième journée professionnelle annuelle du conseil multidisciplinaire des Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw* (Alary & Mercier, 2011, 2013). La recension, l'analyse des écrits et la rédaction ont été effectuées par la première auteure, sous la supervision de Francine Cyr. L'éditrice de la revue a autorisé la publication du manuscrit dans cette thèse.

Présentation de l'article 2

Dans le second article, nous avons tenté de cerner les caractéristiques personnelles spécifiques des parents aux conduites aliénantes et ceux dénigrés dans un contexte de DLPE, dont potentiellement d'AP. L'analyse s'appuie sur une approche psychodynamique permettant de prendre en compte le contexte dans lequel l'individu évolue, mais également d'avoir accès à son monde interne et à ses représentations du monde extérieur, lesquels influencent ses comportements et ses attitudes. Il en ressort que ces parents se distinguent, bien qu'il puisse y avoir des caractéristiques communes, selon qu'ils aient des conduites aliénantes ou qu'ils soient sévèrement dénigrés et selon que la relation avec leur(s) enfant(s) soit maintenue ou distanciée. Cet article intitulé *Détérioration ou perte du lien parent-enfant : Contribution des profils individuels des parents* a été soumis à la revue *Pratiques psychologiques*.

Présentation de l'article 3

Dans le troisième article, nous nous sommes interrogées sur les facteurs de risque et de protection d'une DLPE, notamment en situation d'AP, en examinant ce qui caractérise les enfants qui résistent aux conduites aliénantes et ceux qui s'y laissent prendre. Il importe d'évaluer les enfants en relation avec leurs deux parents indépendamment puisque leurs

attitudes, leurs comportements et leur mode relationnel semblent différer selon le parent avec lequel ils interagissent. De plus, les enfants qui apparaissent « bien se tirer » de ces situations familiales complexes semblent être ceux avec qui il importe d'intervenir rapidement et intensément. Cet article intitulé *Risque d'une détérioration ou d'une perte du lien parent-enfant : Facteurs de risque et de protection chez les enfants* a été soumis à la revue *Psychologie française*.

Présentation de l'article 4

Le quatrième article a pour objectif de modéliser, dans un effort d'intégration systémique, différentes variables associées ou, à l'inverse, qui semblent atténuer une DLPE, notamment en situation d'AP. Pour ce faire, nous avons analysé les dynamiques interactionnelles des familles et les avons regroupées en trois trajectoires familiales. Ainsi, les situations où l'on observe une DLPE ne semblent pas exclusives aux parents dénigrés, mais pourraient également se retrouver chez le parent aux conduites aliénantes. Les parents dénigrés auraient un rôle clé quant aux processus de DLPE, ceux-ci pouvant agir notamment à titre de facteur de protection s'ils constituent de « bons parents ». Cet article intitulé *Modèle systémique de trajectoires à risque d'une perte du lien parent-enfant, dont l'aliénation parentale* est présentement en processus de traduction en vue d'être soumis à la revue *Family Court Review*.

Une communication orale des principaux résultats des articles empiriques (articles 2, 3 et 4) a été présentée au *Colloque annuel de la Société québécoise des méthodes projectives (SQMP)* (Alary, 2015). Ces articles ont également fait l'objet de communications par affiche à l'automne 2015 au *14th Congress of the International Society for the Study of Personality Disorders (ISSPD)* (Alary, Mercier, & Cyr, 2015) et au *Colloque bilan de l'ARUC-Séparation parentale recomposition familiale* (Alary, Cyr, & Mercier, 2015).

L'élaboration et la coordination du projet de recherche à l'origine des articles empiriques (revue de la documentation, méthodologie, recrutement) ont été effectuées par l'auteure principale, sous la supervision de Francine Cyr. L'analyse qualitative du corpus de données a été effectuée par l'auteure principale. Les trois articles empiriques ont été rédigés

par l'auteure principale et corrigés par Francine Cyr. Marie-Josée Mercier, une psychologue clinicienne expérimentée sur le sujet de recherche, a contribué aux discussions cliniques et à la relecture des trois articles.

Premier article

Variables individuelles chez les adultes et les enfants et dynamiques relationnelles susceptibles d'engendrer un phénomène d'aliénation parentale

(Article publié en 2013 dans la Revue scientifique de l'AIFI)

**Variables individuelles chez les adultes et les enfants et dynamiques
relationnelles susceptibles d'engendrer un phénomène
d'aliénation parentale**

Brigitte ALARY³

&

Francine CYR, Ph.D.⁴

Département de psychologie, Université de Montréal, Québec, Canada

³ **Madame Brigitte ALARY**, Candidate au Ph. D. R/I en psychologie clinique à l'Université de Montréal (Québec, Canada). Dans sa formation clinique, elle se spécialise auprès des enfants et des familles. Sa recherche doctorale s'intéresse aux profils individuels et dynamiques interactionnelles des parents et des enfants à risque d'aliénation parentale dans un contexte d'une rupture conjugale litigieuse. Elle a obtenu une bourse de doctorat du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (2012-2015).

Adresse de correspondance: Département de psychologie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal (Qc), Canada, H3C 3J7

⁴ **Madame Francine CYR**, Professeure titulaire au département de psychologie de l'Université de Montréal (Québec, Canada). Ses intérêts de recherche et ses interventions en tant que psychologue clinicienne portent sur les familles à haut niveau de conflit et l'aliénation parentale.

Résumé

Une importante controverse conceptuelle entoure le phénomène d'aliénation parentale et le diagnostic différentiel demeure difficile à établir. Le présent article ne portera pas sur ces questions, mais examinera plutôt, dans une perspective systémique, la contribution des divers membres du système familial ainsi que de leurs interactions à la détérioration du lien parent-enfant, dont l'aliénation parentale. Sous ce regard multifactoriel, diverses caractéristiques personnelles, conduites ou attitudes de l'enfant et des parents (qu'il soit l'aliénant ou celui qui est rejeté) pouvant donner lieu à des comportements inadaptés et à des problèmes de frontières, à un renversement de rôles et à des dynamiques relationnelles parent-enfant malsaines, notamment : la parentification, l'adultification et l'infantilisation, seront mises en lien avec l'aliénation parentale.

Mots clés : Séparation litigieuse, détérioration du lien parent-enfant, aliénation parentale, dynamiques personnelles et relationnelles, parentification, adultification, infantilisation

Abstract

An important conceptual controversy surrounds the phenomenon of parental alienation and it remains difficult to make differential diagnosis. This article will not focus on these issues, but rather consider, from a systemic perspective, the contribution of the different members of the family system and their interactions within a deterioration of the parent-child relationship, including parental alienation. From a multifactorial perspective, various personal characteristics, behaviors and attitudes of children and parents (either alienating or rejected) that may result in maladaptive behaviors and boundary issues, role reversals and unhealthy parent-child dynamics, including: parentification, adultification and infantilization, will be discussed in regard of parental alienation.

Keywords: Conflict separation, deterioration of parent-child relationship, parental alienation, personal and relational dynamics, parentification, adultification, infantilization

Variables individuelles chez les adultes et les enfants et dynamiques relationnelles susceptibles d'engendrer un phénomène d'aliénation parentale

Introduction

Bien que la question de l'aliénation parentale fasse l'objet de nombreuses publications depuis la dernière décennie, très peu s'appuient sur des études empiriques et tentent d'expliquer ce phénomène dans sa complexité contextuelle et multifactorielle. En outre, une importante controverse conceptuelle entoure ce phénomène où les auteurs et cliniciens ne s'entendant pas sur la définition, le diagnostic et les interventions à recommander dans ces situations.

Le but du présent article n'est pas de prendre position, de définir et identifier des indicateurs d'aliénation parentale, ce qui est au cœur des travaux de laboratoires de recherche au Centre jeunesse de Québec et de Montréal (Gagné, Cyr, Drapeau, Lessard, & Saint-Jacques, 2012). Le présent article s'éloignera de la position d'un syndrome chez l'enfant engendré par la programmation d'un parent aliénant pour examiner plutôt la situation dans une perspective systémique interactionnelle où la contribution (caractéristiques, conduites et attitudes) des divers membres de la famille ainsi que les interactions des uns avec les autres seront examinées et mises en relation avec le développement et l'aggravation de la détérioration du lien parent-enfant menant pour certains à une situation d'aliénation parentale. Ainsi, nous tenterons de retracer dans les divers écrits disponibles dans la documentation scientifique les éléments qui tant chez les individus (le père, la mère et les enfants) que dans leurs dynamiques interactionnelles concourent à créer des conditions propices à l'apparition et à l'aggravation d'un phénomène de répudiation d'un parent par l'enfant. Il est reconnu que le phénomène de détérioration du lien parental n'est pas une question de tout ou rien dans les familles qui vivent une rupture des parents. L'on sait qu'au moment de la séparation et du départ d'un des parents une multitude de réactions de colère, tristesse, blâme, distanciation, dénigrement de l'autre parent sont susceptibles d'apparaître et se manifestent chez la plupart des adultes et des enfants qui sont blessés et qui souffrent de cette perte de la famille intacte.

C'est la persistance et l'aggravation voire la démesure de ces sentiments et conduites ainsi que l'absence d'interventions efficaces pour renverser ces patterns de dénigrement et de rage destructrice qui amènent à l'instauration du sentier qui écarte l'enfant de l'un de ses parents et débouche pour certains éventuellement sur l'aliénation parentale. Il est connu également que le phénomène d'aliénation parentale ne peut être compris comme étant présent et absent, mais plutôt envisagé sur un continuum dont les variations en intensité et en gravité vont de léger à sévère. À l'extrême de cette détérioration du lien parent-enfant et parent-parent se retrouveraient possiblement les cas d'aliénation dits « purs ». Il ressort également dans les écrits récents (Saini, Johnston, Fidler, & Bala, 2012) qu'il faut distinguer les cas « purs » d'aliénation parentale, des cas hybrides de situations d'éloignement réaliste entre un enfant et l'un de ses parents. Il existe ainsi sur le continuum des cas appelés hybrides dans lesquels la distanciation de l'enfant avec l'un de ses parents est en partie fondée sur des conduites inadéquates de ce dernier (Saini, et al., 2012).

Cet article se veut une synthèse critique des écrits théoriques et empiriques disponibles sur le sujet afin d'en dégager les différents facteurs, conduites ou contextes individuels et relationnels associés à une détérioration du lien parent-enfant incluant ces situations avérées d'aliénation parentale, avec comme toile de fond une perspective systémique pour en faire l'analyse.

Pour ce faire, les caractéristiques personnelles de chacun des parents, celui qui est rejeté et celui qui crée un alignement avec l'enfant seront examinées. Les traits de personnalité, style parental, la psychopathologie qui ont été identifiés, observés ou postulés selon les auteurs seront répertoriés. Il en sera de même pour les enfants qui repoussent, qui rejettent un parent ou qui sont dits aliénés. Nous procéderons à la recension systématique des traits de personnalité, caractéristiques personnelles, psychopathologie, etc., décrits dans la documentation scientifique et traceront ainsi le tableau des profils individuels des parents et des enfants dans le but de cerner quels pourraient être les facteurs les plus étroitement liés à la détérioration du lien parent-enfant incluant les cas d'aliénation parentale. Dans un second temps, nous relèverons les diverses conduites et attitudes typiquement observées dans les situations d'éloignement entre un enfant et un parent dont celles d'aliénation parentale chez

chacun des membres du système familial. Ainsi, les comportements parentaux inappropriés envers l'enfant seront d'abord explorés autant du point de vue du parent ayant des conduites aliénantes que celui du parent rejeté. Ensuite, les comportements et attitudes inappropriées ou réactions démesurées de l'enfant seront abordés. Enfin, les dynamiques interactionnelles entre les parents et les enfants où il y a dysfonction des rôles en raison de comportements parentaux inadéquats seront examinées. Parmi les rôles dysfonctionnels possibles, la parentification, l'adultification et l'infantilisation seront discutées en lien avec l'aliénation parentale. La dynamique relationnelle entre les deux parents sera aussi examinée afin de cerner, si possible, des éléments clés de cette dérive relationnelle suite à une séparation difficile et douloureuse.

Définitions et controverse entourant l'aliénation parentale

L'aliénation parentale se décrit par l'alliance qu'un enfant développe avec un de ses parents afin de rejeter l'autre sans raison valable (Gardner, 2002b). Certains auteurs voient ce phénomène comme étant un syndrome relié à l'enfant (Baker & Darnall, 2007; Farkas, 2011; Gardner, 1998, 2002a; Deirdre C. Rand, 2011). Gardner (2002a) a conceptualisé le syndrome de l'aliénation parentale (SAP) qui réfère à un enfant qui manifeste certains ou l'ensemble de huit comportements caractéristiques. Pour Gardner, les comportements aliénants du parent doivent amener l'enfant à rejeter l'autre parent pour que l'on puisse conclure à un syndrome d'aliénation parentale (Gardner, 2002a). Or, ce syndrome est contesté pour diverses raisons par les chercheurs et cliniciens (Cyr & Sarrazin, 2008; Cyr-Villeneuve & Cyr, 2009; Kelly & Johnston, 2001; Schepard, Johnston, & Kelly, 2001).

Kelly et Johnston (2001) conceptualisent plutôt l'aliénation parentale comme un désordre relationnel au sein de la famille, et ce, dans une perspective systémique. Selon elles, l'influence du parent aliénant ne peut pas être le seul facteur déterminant dans le rejet qu'un enfant fait de l'autre parent, alors que Gardner en fait le principal élément étiologique. Le phénomène semble beaucoup plus complexe que cette logique simpliste de causalité linéaire, comme le suggèrent Cyr & Sarrazin (2008). Ainsi, selon l'approche systémique, l'enfant aliéné, ses comportements, sa relation avec ses parents ainsi que ses réactions sont des éléments fondamentaux et centraux à considérer dans le phénomène d'aliénation parentale et les comportements du parent aliénant ne suffisent pas à eux seuls à aliéner l'enfant de son

autre parent (Kelly & Johnston, 2001). Johnston, Olesen & Walters (2005) proposent une perspective multifactorielle pour comprendre le refus d'un enfant de voir l'un de ses parents qui prend en compte les facteurs liés au mariage et à la séparation parentale, la vulnérabilité psychologique des parents et de l'enfant ainsi que le contexte de litige pour expliquer les raisons sous-jacentes au rejet d'un parent par l'enfant. Ainsi, on parle davantage d'une alliance pathologique entre un parent coléreux (plus souvent la mère) et son enfant tirant sa source tant dans la dynamique de la séparation des deux parents que dans la réaction de l'enfant face au divorce. Le présent article s'inscrit dans la seconde conceptualisation de l'aliénation parentale, soit la perspective systémique.

Contexte de rupture conjugale

Le divorce et la séparation parentale sont une réalité qui touche plusieurs familles. Au Canada, on estimait en 2008 la proportion de couples mariés qui divorceront avant leur 30^e anniversaire de mariage à 41 % (Statistique Canada, 2011)⁵. Au Québec, on comptait, en 2010, presque une rupture conjugale pour deux couples mariés (ISQ, 2011)⁶. De plus, des études démontrent que 8 à 15 % des parents entretiennent une relation hautement conflictuelle après le divorce (Friedman, 2004; E. M. Hetherington & Kelly, 2002; J. Johnston, Roseby, & Kuehnle, 2009; Kelly, 2003; Maccoby, Mnookin, Depner, & Peters, 1992). Or, l'aliénation parentale est une situation néfaste qui est observée particulièrement lors de ruptures conjugales conflictuelles impliquant un litige autour de la garde de l'enfant (Kelly & Johnston, 2001). Johnston, Walters & Olesen (2005a) évaluent que 20 à 27 % des familles où il y a un haut conflit autour de la garde des enfants ont des manifestations d'aliénation, mais seulement 6 % présentent un rejet sévère ou extrême de l'un des parents. D'autres estiment que seulement 11 à 15 % des enfants dont les parents sont divorcés rejettent ou résistent aux contacts avec l'un des parents en étant alliés à l'autre (J. R. Johnston, 1993; J. R. Johnston, 2003; J. R. Johnston, Lee, Olesen, & Walters, 2005; Racusin, Copans, & Mills, 1994; Wallerstein & Kelly, 1980).

⁵ L'indice synthétique de divortialité de 30 ans (ISD-30) correspond à la proportion de couples mariés qui, en principe, divorceront avant leur 30^e anniversaire de mariage. Par exemple, un ISD-30 de 40,7 pour 100 mariages au Canada en 2008 indique que 40,7 % des mariages se solderont par un divorce avant le 30^e anniversaire (si les taux de divortialité par durée de mariage calculés pour 2008 continuent de prévaloir).

⁶ Les ex-conjoints d'union civile sont inclus dans les divorcés. Les états matrimoniaux non déclarés en 2010 sont répartis au prorata des états déclarés.

Selon un article ayant considéré plusieurs taux de prévalences de différentes études, l'aliénation parentale serait estimée à 1 % chez les enfants et adolescents aux États-Unis (Bernet, von Boch-Galhau, Baker, & Morrison, 2010).

Au Canada, entre 1989 et 1998 on dénotait 24 cas d'aliénation parentale confirmée alors que la décennie suivante (1999-2008) comptait 82 cas, ce qui constitue une forte augmentation de cas d'aliénation parentale d'une décennie à l'autre (Bala, Hunt, & McCarney, 2010). Tel que le suggèrent les auteurs, il est possible que cette augmentation soit due à une médiatisation de ce phénomène auprès des parents, des avocats ainsi que des professionnels de la santé; on observe d'ailleurs dans le système juridique une surutilisation du terme où les avocats invoquent parfois à outrance ce diagnostic dans l'optique d'obtenir un changement de garde en faveur de leur client (Martinson, 2010). Il est également possible qu'il y ait une augmentation véritable de l'occurrence de l'aliénation parentale en lien avec l'accroissement de l'implication paternelle post-divorce (Bala, et al., 2010).

Quoi qu'il en soit, aucune statistique fiable n'est disponible dans les écrits quant à la prévalence de l'aliénation parentale (Fidler & Bala, 2010), ce qui peut être expliqué en partie par le manque de consensus autour de sa définition et de ce qu'il recouvre ou pas. Il n'en demeure pas moins qu'il y a davantage d'enfants résilients aux comportements parentaux liés à de l'aliénation parentale que d'enfants aliénés. C'est d'ailleurs l'une des observations qui ressort de l'étude de Gagné, Cyr, Drapeau, Lessard & Saint-Jacques (2012). Selon une étude, 80 % des familles divorcées dénotent la présence d'éléments de programmation parentale relevant d'idées fausses ou négatives à l'égard de l'autre parent (Clawar & Rivlin, 1991). Or, la plupart des enfants qui sont assujettis à l'expression d'une vision négative de l'un des parents envers l'autre désirent et continuent à voir leurs deux parents (E. Hetherington, Cox, & Cox, 1985; J. R. Johnston, Walters, & Olesen, 2005 b; Wallerstein & Kelly, 1980; Warshak & Santrock, 1983), bien qu'ils demeurent à risque de devenir aliénés dans le futur. Ainsi, il importe d'identifier quelles sont les caractéristiques individuelles chez les enfants qui sont associées à un risque d'aliénation parentale et de voir s'il est possible d'identifier ceux qui sont susceptibles de devenir aliénés et ceux qui résisteront aux comportements aliénants de leurs parents.

Profils individuels des différents membres de familles aux prises avec une dynamique d'aliénation parentale

Parent aliénant

Les études montrent que les parents qui sont engagés dans un haut conflit autour de la garde de l'enfant présentent, dans une forte proportion, des troubles psychologiques et des troubles de personnalité (Feinberg & Greene, 1997; Friedman, 2004; J. R. Johnston, 1993; Siegel & Langford, 1998). Les parents aliénants sont vulnérables, vivent un stress émotionnel important et sont humiliés par le divorce. Ces parents sont incapables d'accepter la rupture de leur couple et attribuent leur souffrance à leur ex-conjoint (Darnall, 1998; J. R. Johnston, 2003). Les parents aliénants sont incapables de s'individualiser et tentent de former une coalition pathologique avec leur enfant afin de satisfaire leurs besoins émotionnels et de se venger de l'autre parent (Lowenstein, 2010). Certains parents aliénants ont des problèmes d'attachement et de différenciations avec l'enfant, présentent de l'anxiété de séparation sévère, ont une altération de la réalité et ont recours au clivage et à l'identification projective envers l'enfant (Dunne & Hedrick, 1994; J. R. Johnston, 1993; J. R. Johnston & Roseby, 1997; Lampel, 1996; Lund, 1995; Wallerstein & Kelly, 1980). Ces parents sont également décrits comme pouvant être rigides. Ils se perçoivent comme étant vertueux et irréprochables, ils mettent la responsabilité sur autrui et ils manquent d'introspection quant à leurs comportements et leurs impacts (Bagby, Nicholson, Buis, Radovanovic, & Fidler, 1999; Bathurst, Gottfried, & Gottfried, 1997; Siegel, 1996). Certains parents aliénants auraient des traits de personnalité histrioniques, narcissiques et paranoïdes en plus de présenter des comportements suicidaires, psychotiques et liés à de l'abus de substance (Baker & Darnall, 2006; Clawar & Rivlin, 1991; Gardner, 1992; Hoppe & Kenney, 1994; J. R. Johnston & Campbell, 1988; J. R. Johnston, Walters, & Olesen, 2005a; Kopetski, 1998 a, 1998 b; Lampel, 1996; Racusin, et al., 1994; Deirdre Conway Rand, 1997b; Siegel & Langford, 1998; Turkat, 1994, 1999; Warshak, 2010). Il est à noter que le tiers des études dans ce domaine sont empiriques alors que le deux tiers des articles disponibles s'appuient sur des observations cliniques. Selon Siegel & Langford (1998), les parents aliénants sont plus conformistes et socialement adaptés, sont davantage rigides et moralistes et présentent moins d'aptitude à

évaluer les conséquences de leurs actes que les parents non aliénants. Or, les parents aliénants qui sont conscients de leurs actes sans toutefois réaliser leurs impacts peuvent par ailleurs présenter de la psychopathologie et/ou de la sociopathie (Friedlander & Walters, 2010). De plus, les parents aliénants auraient, dans une proportion plus élevée que la population normale, des besoins profonds de dépendance et une relation d'objet non appropriée. Ainsi, ils ne possèdent pas un sens du soi clair et précis dans leurs relations avec les autres (Farkas, 2011). Ces parents sont plus susceptibles que les autres parents d'utiliser le déni, la projection et le clivage (Gordon, Stoffey, & Bottinelli, 2008; Siegel & Langford, 1998; Warshak, 2001). D'autres mécanismes de défense sont également employés tels que la rationalisation (Clawar & Rivlin, 1991) et l'externalisation (Deirdre Conway Rand, 1997a). Enfin, les parents aliénants ont un profond désir de contrôle, de domination, de puissance et d'avoir de l'influence (Deirdre Conway Rand, 1997a).

Il est évident que les parents présentant des comportements aliénants ne possèdent pas l'ensemble de ces caractéristiques individuelles et que des parents peuvent en présenter certaines sans nécessairement être aliénants. Quoi qu'il en soit, une évaluation cognitive et de la personnalité s'avère fort pertinente pour comprendre les caractéristiques personnelles des parents dans un contexte à risque d'aliénation.

Parent aliéné

Peu d'informations relatives aux caractéristiques individuelles des parents rejetés sont disponibles dans la documentation scientifique. Il semble néanmoins que ces parents sont rigides et ont de la difficulté à exprimer leurs affects, spécialement la sympathie (Gagne, Drapeau, & Henault, 2005). Également, les parents aliénés ont peu ou pas d'insights quant à l'influence que peuvent avoir leurs propres comportements sur la dynamique familiale teintée d'aliénation. Par ailleurs, il peut être difficile pour eux de différencier les sentiments de leur enfant de ceux des comportements du parent aliénant (Fidler & Bala, 2010). Ces parents sont également perçus comme étant immatures, égocentriques, narcissiques, contrôlants et passifs à l'égard des conflits. Ils ont un style parental rigide, des exigences démesurées et un manque d'empathie envers l'enfant (Baker & Darnall, 2006; Fidler & Bala, 2010; Friedlander & Walters, 2010; Kelly & Johnston, 2001; Kopetski, 1998b; Warshak, 2010). Les parents rejetés

auraient de faibles capacités de *coping* et présenteraient une difficulté à moduler leurs émotions (J. R. Johnston, Walters, et al., 2005 b).

Une hypothèse d'une transmission intergénérationnelle de l'aliénation parentale a également été proposée : le parent rejeté, ayant eu lui-même un parent aliénant narcissique, s'est uni à un partenaire narcissique, lequel a perpétué le pattern d'aliénation lorsque l'union s'est terminée (Baker, 2007).

Notons que certains auteurs ont trouvé des différences entre les caractéristiques psychologiques du parent aliénant et ceux du parent aliéné (Gordon, et al., 2008), alors que d'autres n'en ont pas trouvé (Lampel, 1996). D'autres encore n'ont pas trouvé de différence entre les parents aliénés et les parents non aliénés (Gordon, et al., 2008). Une mise en garde quant à la valeur définitive des caractéristiques individuelles des parents aliénants et ceux aliénés présentées ci-dessus est ainsi à considérer. Rappelons toutefois que les conduites de dénigrement, d'alliance avec l'enfant et les comportements aliénants ne sont pas le propre d'un seul parent. On retrouve à des degrés divers ces conduites et attitudes chez chacun des parents dans les situations de divorces conflictuels. Dans certains cas, les deux parents présentent de telles conduites à un degré élevé de dénigrement mutuel et présentent tous les deux des dysfonctions personnelles et relationnelles importantes.

Enfant

Les caractéristiques des enfants pouvant être liées à l'aliénation parentale sont encore mal connues aujourd'hui. D'une part, plusieurs études se sont concentrées sur les comportements du parent aliénant et ceux des enfants aliénés sans explorer les facteurs individuels pouvant différencier un enfant résilient, qui résiste aux conduites et attitudes aliénantes de ses parents, d'un enfant aliéné. Par ailleurs, peu d'études utilisent une évaluation psychologique approfondie de l'enfant et une analyse de son contexte familial. Tout comme dans l'évaluation des adultes, Lee & Oleson (2001) suggèrent l'utilisation d'outils psychométriques afin de mieux comprendre les habiletés cognitives de l'enfant, le niveau développemental et ses vulnérabilités psychologiques. Par ailleurs, ces cliniciens insistent sur l'importance d'observer l'enfant en relation avec les deux parents et de questionner

l'entourage (p. ex., l'enseignant, le thérapeute, l'éducateur, les parents) de cet enfant pour connaître et comprendre ses comportements et attitudes, leurs motifs et leurs buts.

Il est observé que les enfants à risque d'aliénation ont souvent un affect incohérent, une suggestibilité élevée, un niveau d'individuation diffus et ils sont souvent très responsables (pseudo maturité) ou, à l'inverse, vulnérables et dépendants (Fidler & Bala, 2010; J. R. Johnston, 2003). Ces enfants vulnérables sont anxieux, émotionnellement troublés, ont de faibles capacités de *coping*, ont une faible estime d'eux-mêmes, ou ont une représentation de la réalité inadaptée (J. R. Johnston, Walters, & Olesen, 2005c; Kelly & Johnston, 2001). Par ailleurs, les enfants qui sont limités cognitivement (confusion cognitive, opérations cognitives illogiques, pensée clivée, pensée concrète, traitement de l'information simpliste et rigide, pauvres compétences analytiques et faibles capacités de résolution de problèmes) seraient particulièrement vulnérables à devenir aliénés. Les enfants à risque d'aliénation parentale ont également des troubles de comportement et d'agressivité, peu de considération pour les normes sociales et l'autorité, peu de contrôle sur leur impulsivité et leur émotion et/ou présentent une absence de remords et de culpabilité (Fidler & Bala, 2010). Ils peuvent aussi avoir une perception interpersonnelle inadéquate et inappropriée, un fonctionnement interpersonnel perturbé, une haine envers eux-mêmes et des problèmes d'identité de genre (Fidler & Bala, 2010). L'anxiété de séparation (J. R. Johnston, Walters, et al., 2005 b) appropriée ou non à l'âge et une réponse excessive ou très forte de l'enfant aux conflits parentaux et à la séparation (Kelly & Johnston, 2001) semblent aussi liées à une résistance de contact avec un parent, dont dans les situations d'aliénation parentale. En outre, un enfant qui a toujours eu peu de contact avec le parent rejeté ne peut invalider ses impressions et les propos du parent aliénant envers celui-ci, ce qui renforce l'aliénation (Kelly & Johnston, 2001). Enfin, selon une étude réalisée auprès d'une population italienne, les enfants qui présentent un risque d'aliénation ont davantage de comportements manipulateurs, ils ont tendance à déformer la réalité familiale et présentent moins de respect envers l'autorité que les enfants considérés non à risque. Ces mêmes enfants à risque d'aliénation parentale rencontrent également plus de difficultés relationnelles, ils sont plus fréquemment triangulés et présentent plus souvent de l'ambivalence que les enfants du groupe contrôle. Ces enfants ont plus de problèmes identitaires et ont développé un *faux self* qui peut être en réponse à la situation. Or,

il se peut que ce *faux self* les fasse paraître mieux adaptés qu'ils le sont en réalité (Lavadera, Ferracuti, & Togliatti, 2012).

Risque d'aliénation parentale selon l'âge. Pour ce qui est de l'âge, les préadolescents et adolescents (9-15 ans) sont davantage enclins à devenir aliénés que les enfants en bas âge. Une explication est à l'effet que les enfants aliénés doivent avoir atteint le stade où les jugements et l'évaluation morale sont opérants d'autant plus que les préadolescents et adolescents sont davantage prédisposés à exprimer de la colère liée au stade développemental dans lequel ils se situent (Kelly & Johnston, 2001). Entre 4 à 8 ans, l'enfant apprend à se décentrer de lui-même pour se mettre à la place de l'un ou l'autre parent. Comme il ne peut se mettre à la place des deux parents à la fois, il crée des allégeances qui sont néanmoins temporaires et qui peuvent changer rapidement (Gagne, et al., 2005). De plus, les enfants fortement aliénés seraient plus âgés (11 à 15 ans) que ceux modérément aliénés (6 à 10 ans) (Baker & Darnall, 2006). Toutefois, les enfants âgés de moins de 7-8 ans qui ont des difficultés d'attachement et de l'anxiété de séparation sont davantage à risque de développer de l'aliénation parentale à un niveau plus élevé à l'adolescence (Kelly & Johnston, 2001). En outre, les répercussions à long terme de l'aliénation seraient moins dommageables lorsque les comportements aliénants se manifestent à l'adolescence que lorsqu'ils se manifestent dans l'enfance (J. R. Johnston & Goldman, 2010). Il importe ainsi de détecter les comportements précurseurs de l'aliénation parentale pour intervenir et les contrer tôt, tel que souligné par certains auteurs (Fidler & Bala, 2010). Enfin, l'aîné de la famille serait davantage aliéné, bien que la fratrie peut également l'être, et ce, par l'un des parents ou même par l'aîné (Bernet, et al., 2010; Dunne & Hedrick, 1994; Lee & Olesen, 2001).

Risque d'aliénation parentale selon le sexe de l'enfant. Quant au ratio lié au genre, il semble que les garçons et les filles soient à risque d'aliénation parentale dans une proportion égale (J. R. Johnston & Campbell, 1988; Lampel, 1996; Wallerstein & Kelly, 1980).

Somme toute, un parent dépendant, anxieux et surprotecteur qui crée un alignement avec son enfant, lequel présente un affect incohérent, une suggestibilité élevée et un niveau d'individuation diffus, alors que le parent mis de côté est un individu immature, rigide et qui a des exigences démesurées, constituent tous des éléments qui créent un terrain fertile à la

distanciation voire au rejet total d'un parent par l'enfant. Ce portrait familial met en lumière diverses caractéristiques individuelles chez les parents et l'enfant qui mettent cette famille à risque d'aliénation parentale. Toutefois, les facteurs de résilience sont néanmoins encore peu décrits dans les écrits scientifiques. Ainsi, on ne sait pas pourquoi certains enfants exposés à des caractéristiques semblables chez leurs parents ne s'aligneraient pas avec l'un de leurs parents contre l'autre. Un parent anxieux, dépendant et surprotecteur ne créera pas nécessairement et intentionnellement une alliance avec son enfant en vue d'éloigner l'autre parent et de susciter son rejet. Les conditions nécessaires et suffisantes pour que l'enfant en vienne à se distancer de l'un de ses parents voire à le rejeter sont multiples et complexes à saisir et restent à élucider. C'est l'un des objectifs poursuivis dans notre étude qui est en cours.

Conduites et attitudes inappropriées susceptibles d'engendrer de l'aliénation parentale

Outre les caractéristiques individuelles des parents susceptibles de conduire à une détérioration du lien parent-enfant, certains de leurs comportements et attitudes y contribuent également et risquent d'engendrer dans certains cas une situation d'aliénation parentale.

Comportements bien recensés dans la documentation scientifique

Les comportements adoptés par le parent aliénant pour créer une alliance avec l'enfant contre l'autre parent (p. ex., parler en mal de l'autre parent, limiter les contacts de l'enfant avec l'autre parent, se fâcher ou donner moins d'amour à l'enfant s'il se comporte positivement avec l'autre parent, se confier à l'enfant, contraindre l'enfant à rejeter l'autre parent) sont bien recensés dans les écrits scientifiques (Baker, 2005; Cyr, 2010; Drapeau, Tremblay, Cyr, Godbout, & Gagné, 2008; Fidler & Bala, 2010; E. M. Hetherington & Kelly, 2002; J. R. Johnston, 2003; Sandler, Miles, Cookston, & Braver, 2008). Outre ces comportements, il semble que d'autres conduites parentales inappropriées soient liées au contexte de la séparation conjugale conflictuelle et, entre autres, à une détérioration du lien parental pouvant mener à un risque d'aliénation parentale.

Capacités parentales

La séparation peut affecter négativement les parents dans leurs fonctions parentales, ce qui peut avoir des conséquences néfastes pour les enfants (E. M. Hetherington & Kelly, 2002). À l'opposé, des compétences parentales positives constitueraient un facteur de protection contre l'impact négatif d'une séparation conflictuelle (Amato, 2000; E. M. Hetherington & Kelly, 2002; Kelly, 2007; Sandler, et al., 2008). Or, les conflits élevés et une coparentalité faible sont liés à un lien parental moins chaleureux avec l'enfant (Whiteside, 1998). D'autres études ont également établi que la persistance de conflits élevés entre les ex-conjoints affecte leurs capacités parentales. Les parents sont plus colériques et distants et ont recours à des formes de discipline plus rudes et moins cohérentes avec leur enfant. Il est toutefois reconnu que l'existence d'une bonne relation avec au moins l'un des parents et la chaleur parentale sont des facteurs qui protègent les enfants de l'impact négatif des conflits entre leurs parents (Emery & Forehand, 1994; E. M. Hetherington & Kelly, 2002; Sandler, et al., 2008).

Parent aliénant

Or, les comportements chaleureux du parent qui aligne son enfant semblent associés à un risque d'aliénation parentale (J. R. Johnston, Walters, et al., 2005 b). Johnston et ses collaborateurs (2005 b) observent effectivement que les enfants sont plus susceptibles de rejeter leur père quand leur mère est un parent chaleureux. Les parents aliénants peuvent également être surprotecteurs et bienveillants envers leur enfant en réponse à leur impression que leur ex-conjoint ne l'est pas assez (Kelly & Johnston, 2001). Les parents aliénants sont aussi souvent très dépendants psychologiquement, ce qui peut créer un terrain fertile à l'alignement d'un enfant avec ce parent et contribuer au rejet de l'autre (Lund, 1995; Warshak, 2002). Le parent aliénant connaît un contexte de rupture conjugale où il se sent humilié, enragé et où il vit une profonde blessure narcissique et agirait ainsi par vengeance envers l'autre parent (Kelly & Johnston, 2001). Le parent aliénant justifie alors ses comportements en alléguant qu'il agit par protection contre son ex-conjoint qui est perçu comme dangereux pour l'enfant (Lee & Olesen, 2001). Il est à noter que les comportements aliénants peuvent être subtils, indirects et parfois difficiles à reconnaître (Lee & Olesen, 2001). Certains parents

utilisent des conduites aliénantes dans une proportion minimale et avec naïveté alors que d'autres le font de façon active et obsessive (Darnall, 1998) avec force et rage évidente.

Il n'est pas rare que les comportements du parent aliénant aient été présents avant le divorce ou pendant le déclin de la relation parentale, néanmoins, ces comportements n'étaient pas présents dans une proportion suffisante pour avoir un impact sur la relation parent-enfant ou ils n'étaient pas alors exploités ou exagérés par le parent aliénant (Friedlander & Walters, 2010). Ce parent a pu par ailleurs être peu habile en tant que parent ou a pu être peu intéressé à l'enfant dans le passé (Waldron & Joanis, 1996).

Parent aliéné

Le parent rejeté adopte également des comportements inappropriés qui peuvent alimenter le risque de détérioration du lien avec l'enfant et d'aliénation parentale. En effet, comme il a été mentionné précédemment, la passivité à l'égard des conflits, un style parental rigide, l'immaturité et l'égoïsme, les exigences démesurées et le manque d'empathie envers l'enfant sont des comportements ou attitudes du parent aliéné qui augmentent le risque d'aliénation parentale (Baker & Darnall, 2006; Fidler & Bala, 2010; Friedlander & Walters, 2010; Kelly & Johnston, 2001; Kopetski, 1998b; Warshak, 2010). Par ailleurs, le parent aliéné, qui oscille entre des comportements hostiles et des comportements chaleureux, renforce la perception négative qu'a son enfant de lui, même si ses comportements peuvent résulter d'une peur de prendre les mesures appropriées dans une situation familiale où il y a aliénation (J. R. Johnston, 2003; Lowenstein, 2010). Ce parent rejeté peut aussi avoir des difficultés à gérer sa colère et ses émotions négatives. Il peut avoir des comportements peu chaleureux et rejetants (Drapeau, et al., 2008). En outre, il se retrouve parfois dans un conflit ou une ambivalence entre le désir de promouvoir sa relation avec son enfant et celui de s'investir dans une relation avec un nouveau partenaire (Friedlander & Walters, 2010). Ce parent peut également rejeter lui-même son enfant en réaction au rejet que ce dernier lui fait vivre ou peut vouloir laisser de l'espace à son enfant, qui interprète à son tour ce comportement comme un abandon, du désintérêt ou une faible capacité parentale (Baker & Darnall, 2006; Drapeau, et al., 2008; Gardner, 2002b; Kelly & Johnston, 2001; Kopetski, 1998 a, 1998 b; Vassiliou & Cartwright, 2001).

Il importe de mentionner qu'il n'est pas exclu que les deux parents aient des comportements aliénants (Bala, et al., 2010; Hands & Warshak, 2011). Toutefois, le parent qui détient la garde de l'enfant, le plus souvent la mère, est reconnu comme étant le parent qui est plus susceptible d'aliénation puisqu'il est plus difficile pour le parent qui ne détient pas la garde et qui passe, par conséquent, moins de temps avec son enfant d'avoir des comportements aliénants efficaces et significatifs sur son enfant (Bala, et al., 2010; Dunne & Hedrick, 1994; Fidler & Bala, 2010).

Par ailleurs, chacun a une perspective opposée pour justifier leurs conduites. Le parent préféré dit agir à titre de protection pour son enfant contre l'autre parent victime de fausses allégations, notamment d'abus, de négligence parentale et accusé de violence conjugale ou de pauvres capacités parentales. Le parent rejeté se dit, quant à lui, victime et aliéné par l'autre parent (Fidler & Bala, 2010; Kelly & Johnston, 2001; Sullivan, Ward, & Deutsch, 2010).

Enfant

L'enfant agit également à titre d'acteur dans le phénomène de l'aliénation parentale. En effet, il peut rejeter, dévaloriser, dénier tout plaisir, être irrespectueux, être violent et peut manquer d'ambivalence envers le parent aliéné, surtout dans les cas sévères de rejet du parent. Par ailleurs, l'enfant peut décrire le parent aliéné de façon superficielle, artificielle et sans détail pouvant justifier les motifs pour lesquels il le met à distance, et ce, en utilisant un vocabulaire adulte, souvent semblable, voire identique à celui du parent aligné (Fidler & Bala, 2010; Kelly & Johnston, 2001). L'intensité et la sévérité avec lesquelles l'enfant rejette l'un de ses parents sont exagérées et hors de proportion par rapport aux allégations d'inconduites du parent rejeté. Autrement dit, il y aurait exagération et réaction démesurée aux moindres manquements de ce parent non justifiés par les lacunes ou inconduites du parent rejeté (Sullivan, et al., 2010). Les comportements aliénants de l'enfant peuvent également s'étendre à la famille élargie du parent rejeté et à son environnement. Aussi, bien que l'enfant puisse paraître fonctionnel ayant développé un *faux self* en réponse à la situation (Lavadera, et al., 2012), ses relations interpersonnelles sont atteintes et empreintes de clivage. L'enfant peut défier l'autorité et adopter des comportements destructeurs, bizarres et dérangeants (Kelly & Johnston, 2001). Quant aux comportements dirigés vers le parent aliénant, l'enfant peut avoir

un lien fusionnel avec celui-ci, vivre de l'anxiété de séparation à son égard et imiter ce parent (Fidler & Bala, 2010; J. R. Johnston, Walters, et al., 2005 b).

En ce qui a trait aux motifs pouvant expliquer, du moins en partie, la présence ou un risque d'aliénation chez l'enfant, Friedlander & Walters (2010) observent que l'enfant, par peur d'être abandonné par le parent favori ou par souci de protéger ce dernier, peut rejeter l'autre parent. Ainsi, voulant être loyal envers son parent préféré l'enfant a des comportements rejetants envers l'autre parent, craignant d'être puni et abandonné par le parent aliénant s'il ne manifeste pas clairement son alignement au parent préféré (Fidler & Bala, 2010). Il est toutefois rare que l'enfant soit conscient de l'influence du parent ayant des comportements aliénants et il peut ainsi être offusqué si on lui suggère que ses sentiments négatifs envers le parent rejeté lui ont été inculqués par l'autre parent (Friedlander & Walters, 2010).

Un autre motif entourant le rejet d'un parent par l'enfant concerne le sentiment de libération qui y est associé. En effet, l'enfant, qui est imbriqué dans un conflit de loyauté dont il souffre, peut rejeter totalement l'un de ses parents, choisir son clan, ce qui le libère de ses tiraillements émotionnels et sentiments mixtes envers ce parent. En s'alliant complètement au parent préféré, il n'a plus à craindre de perdre ce parent qui est le plus significatif pour lui ou qui a le plus besoin de lui (Friedlander & Walters, 2010). C'est ainsi que l'enfant peut aussi s'aligner à l'un de ses parents, qui est alors perçu comme fragile émotionnellement, pour le protéger (Lund, 1995; Warshak, 2002).

Tiers

Bien que nous nous y attarderons peu, il importe de mentionner qu'il peut y avoir l'ajout d'un tiers dans la compréhension de la dynamique entourant une situation d'aliénation parentale. En effet, il peut y avoir la présence d'une personne très significative qui influence les attitudes et comportements de l'enfant tout comme ceux des parents (Garber, 2004). Cette personne tierce peut être un grand parent, un beau-parent, une tante, un oncle ou même un membre de la fratrie. L'arrivée d'un nouveau conjoint peut également exacerber une situation familiale propice à de l'aliénation parentale (Fidler & Bala, 2010) où l'enfant peut être en réaction et où le parent concerné peut se sentir partagé entre l'investissement dans sa nouvelle

relation et celle avec son enfant. Il est également reconnu que divers intervenants du milieu psychosocial et juridique peuvent contribuer à l'aggravation de ces dynamiques d'aliénation par le clivage et l'alignement qu'ils entretiennent eux-mêmes dans ces situations conflictuelles. Le système judiciaire, par l'intermédiaire des avocats, alimente trop souvent le litige où le représentant d'une partie affronte avec zèle et véhémence l'autre en vue de gagner la cause de son client (Firestone & Weinstein, 2004). Cette attitude entraîne malheureusement trop souvent la disqualification d'un parent et, dans certains cas, les enfants se voient impliqués dans cette lutte en vue de trancher en faveur de l'un pour éloigner l'autre ou réduire ses accès à l'enfant (Firestone & Weinstein, 2004; Walters & Friedlander, 2010).

Dynamiques interactionnelles associées avec l'aliénation parentale

Au-delà des caractéristiques individuelles et des comportements inappropriés observés chez chacun des parents et chez l'enfant qui semblent associés à un risque d'aliénation parentale, des dynamiques interactionnelles parents-enfants susceptibles d'entraîner une détérioration du lien parent-enfant voire de l'aliénation parentale sont également observées. La parentification, l'adultification et l'infantilisation en font partie. Au même titre, il semble y avoir des dynamiques interactionnelles particulières entre les ex-conjoints.

Dynamiques interactionnelles parent-enfant

Parentification. La parentification est un phénomène qui est particulièrement présent dans un contexte de divorce (Byng-Hall, 2002). Elle est décrite comme un processus par lequel un enfant adopte des comportements parentaux envers son propre parent créant ainsi un renversement des rôles qui est négatif s'il entrave le développement de l'enfant, c'est-à-dire qu'il dépasse ses capacités développementales (Jurkovic, 1998). Dans un contexte de rupture conjugale, les sentiments du parent sont souvent peu différenciés de ceux de leur enfant et il n'est pas rare que ce dernier adopte des comportements de confident, de personne assurant le réconfort et la protection de la famille, y compris de ce parent (Byng-Hall, 2002). Or, un enfant qui se retrouve dans une situation familiale où il y a conflit conjugal, séparation ou divorce et qui est soumis à un renversement de rôles est doublement affecté, se trouvant alors

dans une situation où il est impliqué dans la discorde maritale en plus d'apporter du réconfort à son parent au détriment du sien propre (Peris, Goeke-Morey, Cummings, & Emery, 2008).

En outre, les parents aliénants ont souvent des frontières diffuses avec leurs enfants. Ils ont du mal à différencier leurs sentiments de ceux de leurs enfants et ont souvent une relation fusionnelle/indifférenciée avec leur enfant. Ainsi, il n'est pas rare que ces enfants soient placés dans un renversement de rôles, et qu'ils soient parentifiés (J. R. Johnston, Walters, et al., 2005 b). Un parent qui implique l'enfant dans les conflits conjugaux avant la séparation, et ce, en se confiant à lui (souvent la mère) expose l'enfant à un risque d'aliénation. L'enfant peut alors prendre position dans les conflits conjugaux, agir à titre de messenger, consoler l'un des parents en réprimandant l'autre. L'enfant peut même aller jusqu'à prendre la place du conjoint (voir ci-dessous la définition de l'adultification) (Kelly & Johnston, 2001). Par ailleurs, les enfants sont plus susceptibles de rejeter l'un des parents lorsque l'autre est chaleureux, qu'il parentifie son enfant, qu'il a des comportements aliénants envers l'autre parent et que l'enfant vit de l'anxiété de séparation à son égard (J. R. Johnston, Walters, et al., 2005 b).

Les mères, qui ont majoritairement la garde des enfants lors d'une séparation parentale (Wang & Amato, 2000), doivent s'adapter à un nouveau style de vie auquel s'ajoutent des difficultés financières, l'isolement social ainsi que l'augmentation des responsabilités professionnelles (Garvin, Kalter, & Hansell, 1993). Elles seraient ainsi plus enclines à parentifier leur enfant que les pères (Peris & Emery, 2005; Peris, et al., 2008). On retrouve pareillement cette tendance avec l'aliénation parentale. Aussi, les enfants qui sont parentifiés par leur mère sont significativement plus impliqués dans les conflits parentaux que ne le sont les enfants parentifiés par leur père (Peris, et al., 2008). Enfin, la parentification maternelle est associée chez l'enfant à une perception parentale moins chaleureuse de son père et de sa mère. Il semblerait ainsi qu'un enfant qui s'allie à sa mère serait plus naturellement enclin à percevoir son père comme étant moins supportant et chaleureux (Peris, et al., 2008).

Adultification. Un autre type de relation parent-enfant observable entre autres dans un contexte de divorce est l'adultification. Il s'agit d'une situation où le parent entretient un rôle de partenaire avec son enfant. Ce dernier devient ainsi un ami, un allié et un confident du parent. Toutefois, ce renversement de rôles est réciproque à l'opposé de la parentification où il

n'y a pas ou peu de mutualité (Garber, 2011). Le parent tente ainsi de se valider et d'obtenir un support qu'il a perdu, et ce, fréquemment dans un contexte d'aliénation parentale (Garber, 2011). L'enfant, qui valide, comprend et s'affirme en regard de l'un des parents dans le conflit parental, se retrouve alors fortement à risque d'aliénation parentale (Garber, 2011).

Infantilisation. Une dynamique également observée chez les familles aliénées est l'infantilisation. Elle renvoie à une dynamique parent-enfant où le parent ne tolère pas l'indépendance croissante de son enfant qui est appropriée à son âge (Garber, 2011). Ce parent paraît aimant, attentionné, compétent et sain lorsque l'enfant est en bas âge. Toutefois, il devient surprotecteur, surimpliqué et envahissant lorsque l'enfant vieillit (Duryea, 2008). Dans un contexte de séparation parentale conflictuelle où il y a aliénation parentale, l'enfant se sent responsable du bien-être de son parent tout comme l'enfant parentifié, mais il ne peut prendre en charge le parent. À l'inverse, l'enfant continue à être dépendant, comprenant indirectement qu'il répond ainsi au besoin du parent d'infantiliser son enfant, de le garder petit et dépendant (Garber, 2011). Cette situation n'est peut-être pas étrangère à l'attitude de dépendance qui est observée chez plusieurs parents aliénants. Ceux-ci entretiendraient un lien de dépendance chez leur enfant. Toutefois, la perception que le parent rejeté a de cet enfant est néanmoins différente. Il le perçoit comme plus mature et plus développé que la description qu'en fait le parent aliénant (Garber, 2011). À l'extrême, le parent qui infantilise son enfant peut simuler, maintenir ou délibérément produire une condition médicale chez son enfant, appelée syndrome de Münchhausen par procuration (MSBP) (Kinscherff & Ayoub, 2000), ce qui valide ses comportements surprotecteurs et envahissants envers celui-ci (Garber, 2011). Le MSBP est une maladie mentale caractérisée par un soignant qui produit délibérément ou feint des signes ou des symptômes physiques ou psychologiques d'une autre personne qui est sous ses soins. Le parent trouve ainsi dans les soins élevés qu'il prodigue à son enfant une validation personnelle et de bonnes raisons de refuser les contacts de l'enfant avec l'autre parent qui est alors perçu comme négligent et méprisant envers la maladie simulée (Garber, 2011).

Dynamique interactionnelle entre les deux parents

Peu d'études nous permettent de comprendre la dynamique entre les deux parents dans un contexte d'aliénation parentale. Nous savons néanmoins que ces parents entretiennent une

relation hautement conflictuelle suite à leur séparation conjugale. Ils sont ainsi imbriqués dans un processus judiciaire accusatoire, et, par conséquent, organisés pour dénoncer les dysfonctions de leur système familial avec des stratégies qui peuvent être fonctionnelles dans un litige, mais qui vont à l'encontre de la mise en œuvre d'un plan parental adéquat pour leur enfant (Sullivan, 2008). Tel que discuté dans les caractéristiques individuelles du parent aliénant, on observe que ce dernier est incapable d'accepter la rupture de son couple et attribue sa souffrance et ses conditions de vie parfois diminuées à son ex-conjoint (Darnall, 1998; J. R. Johnston, 2003). Les parents aliénants sont inaptes à s'individualiser et tentent de former une coalition pathologique avec leur enfant afin de satisfaire leurs besoins émotionnels et de se venger contre l'autre parent (Lowenstein, 2010). Par ailleurs, les parents inscrits dans une dynamique d'aliénation ont des sentiments ambivalents et certes paradoxaux où l'amour est éclipsé par la haine et la colère (Mone, MacPhee, Anderson, & Banning, 2011). Il y aurait ainsi, chez certains couples, un maintien de la relation des ex-conjoints qui passerait par des comportements hostiles. Une séparation qui n'en finit plus pourrait-on dire.

En outre, les conduites parentales aliénantes, qui peuvent être observées chez les deux parents d'ailleurs, constitueraient une forme de violence psychologique envers l'ex-conjoint, notamment lorsque ces conduites visent délibérément à l'atteindre à travers sa relation avec ses enfants. De ce fait, l'intention de blesser l'autre est souvent retenue comme un élément de définition de la violence conjugale (Chamberland, 2003). Ces éléments semblent supporter chez certains, l'hypothèse d'une prolongation de la violence conjugale qui était présente avant le déclin du couple (Godbout & Parent, 2012).

Conclusion

Cet article avait pour but de synthétiser les écrits théoriques et empiriques disponibles sur l'aliénation parentale en dégageant les différents facteurs, conduites ou contextes individuels et relationnels associés à ces situations complexes qui conduisent à une détérioration plus ou moins sévère du lien parent-enfant et à l'aliénation parentale. Suite à cette analyse qui avait comme toile de fond une perspective systémique, plusieurs constats se dégagent. D'abord et avant tout, peu d'études empiriques sont disponibles afin de systématiser et d'objectiver nos connaissances dans ce domaine. La plupart des écrits proviennent

d'observations et de comptes rendus de cliniciens. Très peu d'écrits abordent ce phénomène selon une approche systémique, laquelle est nécessaire à la compréhension globale de ce phénomène marqué d'une complexité contextuelle et multifactorielle. Par ailleurs, plusieurs aspects demandent à être étudiés davantage, notamment les caractéristiques individuelles et les comportements inappropriés des différents acteurs ainsi que les dynamiques familiales susceptibles d'engendrer une situation de détérioration du lien parent-enfant et d'aliénation parentale.

Notons à cet effet que ces différents facteurs (contexte familial, caractéristiques individuelles, comportements inappropriés et dynamiques familiales), lorsque considérés de façon isolée, ne sont pas déterminants de l'issue qu'une famille connaîtra quant au risque d'aliénation parentale même s'ils peuvent contribuer à miner la relation de l'enfant avec l'un de ses parents. Il faut plutôt évaluer ces divers facteurs dans une perspective interactionnelle et bien les situer dans le contexte du système familial concerné. Également, bien que certaines caractéristiques individuelles chez les parents et chez les enfants sont reconnues comme étant susceptibles de les rendre à risque d'aliénation parentale, il ne semble pas y avoir un seul profil d'enfant, de parent aliénant et de parent rejeté pouvant expliquer toutes les situations où l'on trouve de l'aliénation parentale. La complexité du phénomène et les contextes multiples suggèrent certainement l'existence de plusieurs profils. Or, quels sont-ils alors? À ce jour, seules des études de cas nous permettent d'établir des profils qui sont néanmoins peu généralisables. Des études empiriques utilisant des méthodologies mixtes (quantitatives et qualitative) sur de grands échantillons sont nécessaires.

Puis, au-delà des conditions (individuelles et systémiques) associées à la détérioration du lien parent-enfant et au phénomène d'aliénation parentale, il importe également d'établir quels sont les facteurs de résilience. En effet, il importe de savoir qu'est-ce qui fait qu'un enfant assujéti à des comportements aliénants de l'un de ses parents envers l'autre désire maintenir le lien avec ses deux parents et continue à aimer ses deux parents. L'étude empirique qualitative que nous effectuons présentement analysera ces différentes lacunes ainsi que des pistes pouvant élucider pourquoi un enfant est résistant à la détérioration du lien parental ou, au contraire, ne l'est pas.

Références

- Amato, P. R. (2000). The consequences of divorce for adults and children. *Journal of Marriage & the Family*, 62(4), 1269-1287. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1741-3737.2000.01269.x>
- Bagby, R., Nicholson, R. A., Buis, T., Radovanovic, H., & Fidler, B. J. (1999). Defensive responding on the MMPI-2 in family custody and access evaluations. *Psychological Assessment*, 11(1), 24-28. doi : <http://dx.doi.org/10.1037/1040-3590.11.1.24>
- Baker, A. J. (2005). The Cult of Parenthood: A qualitative study of parental alienation. *Cultic Studies Review*, 4(1), No Pagination Specified.
- Baker, A. J. (2007). *Adult children of parental alienation syndrome: Breaking the ties that bind*. New York : W. W. Norton.
- Baker, A. J., & Darnall, D. (2006). Behaviors and strategies employed in parental alienation: A survey of parental experiences. *Journal of Divorce & Remarriage*, 45(1-2), 97-124. doi : http://dx.doi.org/10.1300/J087v45n01_06
- Baker, A. J., & Darnall, D. C. (2007). A construct study of the eight symptoms of severe parental alienation syndrome: A survey of parental experiences. *Journal of Divorce & Remarriage*, 47(1-2), 55-75. doi : http://dx.doi.org/10.1300/J087v47n01_04
- Bala, N., Hunt, S., & McCarney, C. (2010). Parental alienation: Canadian court cases 1989-2008. *Family Court Review*, 48(1), 164-179. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01296.x>
- Bathurst, K., Gottfried, A. W., & Gottfried, A. E. (1997). Normative data for the MMPI-2 in child custody litigation. *Psychological Assessment*, 9(3), 205-211. doi : <http://dx.doi.org/10.1037/1040-3590.9.3.205>
- Bernet, W., von Boch-Galhau, W., Baker, A. J., & Morrison, S. L. (2010). Parental alienation, DMS-V, and ICD-11. *American Journal of Family Therapy*, 38(2), 76-187. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/01926180903586583>
- Byng-Hall, J. (2002). Relieving parentified children's burdens in families with insecure attachment patterns. *Family Process*, 41(3), 375-388. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1545-5300.2002.41307.x>

- Chamberland, C. (2003). *Violence parentale et violence conjugale. Des réalités partielles, multidimensionnelles et interreliées*. Sainte-Foy, Qc : Presses de l'Université du Québec.
- Clawar, S. S., & Rivlin, B. V. (1991). *Children held hostage: Dealing with programmed and brainwashed children*. Chicago, IL : American Bar Association Press; US.
- Cyr, F. (2010). L'aliénation parentale : comment la définir, la détecter et intervenir? In Y. Blais (Ed.), *Développements récents en droit familiale* (Vol. 326, pp. 15-55). Cowansville.
- Cyr, F., & Sarrazin, J. (2008). Vers le développement d'un outil de dépistage de l'aliénation parentale chez les enfants de parents séparés. *Revue scientifique de l'AIFI*, 2(1), 25-59.
- Cyr-Villeneuve, C., & Cyr, F. (2009). In what and why the men and the women are differently affected by marital separation? *Psychologie Française*, 54(3), 241-258. doi : <http://dx.doi.org/10.1016/j.psfr.2009.05.001>
- Darnall, D. (1998). *Divorce casualties: Protecting your children from parental alienation*. Lanham, MD: Taylor Publishing Co.
- Drapeau, S., Tremblay, J., Cyr, F., Godbout, É., & Gagné, M.-H. (2008). La coparentalité chez les parents séparés : Un idéal à soutenir pour l'enfant. In S. D. C. Parent, M. Brousseau & E. Pouliot (Ed.), *Visages multiples de la parentalité* (pp. 255-282). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dunne, J., & Hedrick, M. (1994). The parental alienation syndrome: An analysis of sixteen selected cases. *Journal of Divorce & Remarriage*, 21(3-4), 21-38. doi : http://dx.doi.org/10.1300/J087v21n03_02
- Duryea, M. M. (2008). *Mothers with chronic physical illness and the parentification of their children*. Duryea, Marie Malnati: U New Mexico, US.
- Emery, R. E., & Forehand, R. (1994). Parental divorce and children's well-being: A focus on resilience. In R. J. H. L. R. Sherrod (Ed.), *Stress, risk, and resilience in children and adolescent: Processes, mechanisms, and interventions*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Farkas, M. M. (2011). An introduction to parental alienation syndrome. *Journal of Psychosocial Nursing and Mental Health Services*, 49(4), 20-26.

- Feinberg, R., & Greene, J. T. (1997). The intractable client: Guidelines for working with personality disorders in family law. *Family & Conciliation Courts Review*, 35(3), 351-365.
- Fidler, B. J., & Bala, N. (2010). Children resisting postseparation contact with a parent: Concepts, controversies, and conundrums. *Family Court Review*, 48(1), 10-47. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01287.x>
- Firestone, G., & Weinstein, J. (2004). In the best interests of children: A proposal to transform the adversarial system. *Family Court Review*, 42(2), 203-215.
- Friedlander, S., & Walters, M. G. (2010). When a child rejects a parent: Tailoring the intervention to fit the problem. *Family Court Review*, 48(1), 98-111. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01291.x>
- Friedman, M. (2004). The so-called high-conflict couple: A closer look. *American Journal of Family Therapy*, 32(2), 107-117. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/01926180490424217>
- Gagné, M.-H., Cyr, F., Drapeau, S., Lessard, G., & Saint-Jacques, M.-C. (2012). Exploration de deux laboratoires naturels pour étudier l'aliénation parentale : Rapport de recherche remis au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.
- Gagné, M.-H., Cyr, F., Drapeau, S., Lessard, G., & Saint-Jacques, M.-C. (2012). Exploration de deux laboratoires naturels pour étudier l'aliénation parentale, CRSH.
- Gagne, M.-H., Drapeau, S., & Henault, R. (2005). Parental alienation: An overview of research and controversy. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 46(2), 73-87. doi : <http://dx.doi.org/10.1037/h0087007>
- Garber, B. D. (2004). Parental alienation in light of attachment theory: Consideration of the broader implications for child development, clinical practice, and forensic process. *Journal of Child Custody: Research, Issues, and Practices*, 1(4), 49-76. doi: http://dx.doi.org/10.1300/J190v01n04_04
- Garber, B. D. (2011). Parental alienation and the dynamics of the enmeshed parent-child dyad: Adultification, parentification, and infantilization. *Family Court Review*, 49(2), 322-335. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2011.01374.x>
- Gardner, R. A. (1992). *True and false accusations of sexe abuse*. Cresskill, NJ: Creative Therapeutics.

- Gardner, R. A. (1998). « The parental alienation syndrome: What is it and what data support it? »: Comment. [Comment/Reply]. *Child Maltreatment*, 3(4), 309-312. doi : <http://dx.doi.org/10.1177/1077559598003004001>
- Gardner, R. A. (2002a). The empowerment of children in the development of parental alienation syndrome. *American Journal of Forensic Psychology*, 20(2), 5-29.
- Gardner, R. A. (2002 b). Parental alienation syndrome vs. parental alienation: Which diagnosis should evaluators use in child-custody disputes? *American Journal of Family Therapy*, 30(2), 93-115. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/019261802753573821>
- Garvin, V., Kalter, N., & Hansell, J. (1993). Divorced women: Individual differences in stressors, mediating factors, and adjustment outcome. *American Journal of Orthopsychiatry*, 63(2), 232-240. doi : <http://dx.doi.org/10.1037/h0079416>
- Godbout, E., & Parent, C. (2012). The life paths and lived experiences of adults who have experienced parental alienation: A retrospective study. *Journal of Divorce & Remarriage*, 53, 34-54. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/10502556.2012.635967>
- Gordon, R. M., Stoffey, R., & Bottinelli, J. (2008). MMPI-2 findings of primitive defenses in alienating parents. *American Journal of Family Therapy*, 36(3), 211-228. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/01926180701643313>
- Hands, A. J., & Warshak, R. A. (2011). Parental alienation among college students. *American Journal of Family Therapy*, 39, 431-443. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/01926187.2011.575336>
- Hetherington, E., Cox, M., & Cox, R. (1985). Long-term effects of divorce and remarriage on the adjustment of children. *Journal of the American Academy of Child Psychiatry*, 24(5), 518-530. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/S0002-7138%2809%2960052-2>
- Hetherington, E. M., & Kelly, J. (2002). *For better or for worse: Divorce reconsidered*. New York, NY : W W Norton & Co; US.
- Hoppe, C., & Kenney, L. (1994). *A Rorschach study of the psychological characteristics of parents engaged in child custody visitation disputes*. Paper presented at the 102nd Annual Convention of the American Psychological Association, Los Angeles, CA.
- ISQ. (2011). Mariages selon l'état matrimonial et le sexe, Québec, 1951-2011 Retrieved 6 mars 2013, from http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/etat_matrm_marg/502.htm

- Johnston, J., Roseby, V., & Kuehnle, K. (2009). *In the name of the child: A developmental approach to understanding and helping children of conflicted and violent divorce (2nd ed.)*. New York, NY : Springer Publishing Co; US.
- Johnston, J. R. (1993). Children of divorce who refuse visitation *Nonresidential parenting: New vistas in family living* (pp. 109-135). Thousand Oaks, CA : Sage Publications, Inc; US.
- Johnston, J. R. (2003). Parental alignments and rejection: An empirical study of alienation in children of divorce. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 31(2), 158-170.
- Johnston, J. R., & Campbell, L. E. G. (1988). *Impasses of divorce: The dynamics and resolution of family conflict*. New York, NY : Free Press; US.
- Johnston, J. R., & Goldman, J. R. (2010). Outcomes of family counseling interventions with children who resist visitation: An addendum to Friedlander and Walters (2010). [Comment/Reply]. *Family Court Review*, 48(1), 112-115. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01292.x>
- Johnston, J. R., Lee, S., Olesen, N. W., & Walters, M. G. (2005). Allegations and Substantiations of Abuse in Custody-disputing Families. *Family Court Review*, 43(2), 283-294. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2005.00029.x>
- Johnston, J. R., & Roseby, V. (1997). *In the name of the child: A developmental approach to understanding and helping children of conflicted and violent divorce*. New York, NY : Free Press; US.
- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Olesen, N. W. (2005a). Clinical ratings of parenting capacity and Rorschach protocols of custody-disputing parents: An exploratory study. *Journal of Child Custody : Research, Issues, and Practices*, 2(1-2), 159-178. doi : http://dx.doi.org/10.1300/J190v02n01_09
- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Olesen, N. W. (2005 b). Is it alienating parenting, role reversal or child abuse? A study of children's rejection of a parent in child custody disputes. *Journal of Emotional Abuse*, 5(4), 191-218. doi : http://dx.doi.org/10.1300/J135v05n04_02

- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Olesen, N. W. (2005c). The psychological functioning of alienated children in custody disputing families: An exploratory study. *American Journal of Forensic Psychology*, 23(3), 39-64.
- Jurkovic, G. J. (1998). Destructive parentification in families: Causes and consequences *Family psychopathology: The relational roots of dysfunctional behavior* (pp. 237-255). New York, NY : Guilford Press; US.
- Kelly, J. B. (2003). Parents with enduring child disputes: Multiple pathways to enduring disputes. *Journal of Family Studies*, 9(1), 37-50. doi : <http://dx.doi.org/10.5172/jfs.9.1.37>
- Kelly, J. B. (2007). Children's living arrangements following separation and divorce: Insights from empirical and clinical research. *Family Process*, 46(1), 35-52. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1545-5300.2006.00190.x>
- Kelly, J. B., & Johnston, J. R. (2001). The alienated child: A reformulation of parental alienation syndrome. *Family Court Review*, 39(3), 249-266. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.174-1617.2001.tb00609.x>
- Kinscherff, R., & Ayoub, C. C. (2000). Legal aspects of Munchausen by proxy *Treatment of child abuse: Common ground for mental health, medical, and legal practitioners* (pp. 242-267). Baltimore, MD : Johns Hopkins University Press; US.
- Kopetski, L. (1998a). Identifying cases of parent alienation syndrome : Part I. *The Colorado Lawyer*, 29(3), 63-66.
- Kopetski, L. (1998 b). Identifying cases of parent alienation syndrome : Part II. *The Colorado Lawyer*, 29(3), 63-66.
- Lampel, A. K. (1996). Children's alignment with parents in highly conflicted custody cases. *Family & Conciliation Courts Review*, 34(2), 229-239. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.174-1617.1996.tb00416.x>
- Lavadera, A. L., Ferracuti, S., & Togliatti, M. M. (2012). Parental alienation syndrome in italian legal judgments: An exploratory study. *International Journal of Law and Psychiatry*, 35(4), 334-342. doi : <http://dx.doi.org/10.1016/j.ijlp.2012.04.005>
- Lee, S., & Olesen, N. W. (2001). Assessing for alienation in child custody and access evaluations. *Family Court Review*, 39(3), 282-298. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.174-1617.2001.tb00611.x>

- Lowenstein, L. F. (2010). Attachment theory and parental alienation. *Journal of Divorce & Remarriage*, 51(3), 157-168. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/10502551003597808>
- Lund, M. (1995). A therapist's view of parental alienation syndrome. *Family & Conciliation Courts Review*, 33(3), 308-316. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.174-1617.1995.tb00373.x>
- Maccoby, E. E., Mnookin, R. H., Depner, C. E., & Peters, H. E. (1992). *Dividing the child: Social and legal dilemmas of custody*. Cambridge, MA : Harvard University Press; US.
- Martinson, D. J. (2010). One case-one specialized judge: Why courts have an obligation to manage alienation and other high-conflict cases. *Family Court Review*, 48(1), 180-189. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01297.x>
- Mone, J. G., MacPhee, D., Anderson, S. K., & Banning, J. H. (2011). Family members' narratives of divorce and interparental conflict: Implications for parental alienation. *Journal of Divorce & Remarriage*, 52, 642-667. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/10502556.2011.619940>
- Peris, T. S., & Emery, R. E. (2005). Redefining the parent-child relationship following divorce: Examining the risk for boundary dissolution. *Journal of Emotional Abuse*, 5(4), 169-189. doi : http://dx.doi.org/10.1300/J135v05n04_01
- Peris, T. S., Goeke-Morey, M. C., Cummings, E., & Emery, R. E. (2008). Marital conflict and support seeking by parents in adolescence: Empirical support for the parentification construct. *Journal of Family Psychology*, 22(4), 633-642. doi : <http://dx.doi.org/10.1037/a0012792>
- Racusin, R. J., Copans, S. A., & Mills, P. (1994). Characteristics of families of children who refuse post-divorce visits. *Journal of Clinical Psychology*, 50(5), 792-801. doi : <http://dx.doi.org/10.1002/1097-4679%28199409%2950:5%3C792::AID-JCLP2270500518%3E3.0.CO;2-K>
- Rand, D. C. (1997a). The spectrum of parental alienation syndrome (Part I). *American Journal of Forensic Psychology*, 15(3), 23-52.
- Rand, D. C. (1997 b). The spectrum of parental alienation syndrome (part II). *American Journal of Forensic Psychology*, 15(4), 39-92.
- Rand, D. C. (2011). Parental alienation critics and the politics of science. *American Journal of Family Therapy*, 39(1), 48-71. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/01926187.2010.533085>

- Saini, M., Johnston, J. R., Fidler, B. J., & Bala, N. (2012). Empirical studies of alienation. In K. Kuehnle & L. Drozd (Eds.), *Parenting plan evaluations: Applied Research for the family court* (pp. 399-441). New York : Oxford.
- Sandler, I., Miles, J., Cookston, J., & Braver, S. (2008). Effects of father and mother parenting on children's mental health in high- and low-conflict divorces. *Family Court Review*, 46(2), 282-296. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2008.00201.x>
- Schepard, A., Johnston, J. R., & Kelly, J. B. (2001). Alienated children in divorce [Special issue]. *Family Court Review*, 39(3), 243-343.
- Siegel, J. C. (1996). Traditional MMPI-2 validity indicators and initial presentation in custody evaluations. *American Journal of Forensic Psychology*, 14(3), 55-63.
- Siegel, J. C., & Langford, J. S. (1998). MMPI-2 validity scales and suspected parental alienation syndrome. *American Journal of Forensic Psychology*, 16(4), 5-14.
- Statistique Canada. (2011). Division de la statistique de la santé, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les divorces. Retrieved 2 avril 2013, from <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2012001/article/11634-fra.htm#r2>
- Sullivan, M. J. (2008). Coparenting and the parenting coordination process. *Journal of Child Custody*, 5(1/2), 4-24. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/15379410802070351>
- Sullivan, M. J., Ward, P. A., & Deutsch, R. M. (2010). Overcoming barriers family camp: A program for high-conflict divorced families where a child is resisting contact with a parent. *Family Court Review*, 48(1), 116-135. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01293.x>
- Turkat, I. D. (1994). Child visitation interference in divorce. *Clinical Psychology Review*, 14(8), 737-742. doi : <http://dx.doi.org/10.1016/0272-7358%2894%2990039-6>
- Turkat, I. D. (1999). Divorce-related malicious parent syndrome. *Journal of Family Violence*, 14(1), 95-97. doi : <http://dx.doi.org/10.1023/A:1022874211739>
- Vassiliou, D., & Cartwright, G. F. (2001). The lost parents' perspective on parental alienation syndrome. *American Journal of Family Therapy*, 29(3), 181-191. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/019261801750424307>
- Waldron, K. H., & Joanis, D. E. (1996). Understanding and collaboratively treating parental alienation syndrome. *American Journal of Family Law*, 10, 121-133.

- Wallerstein, J. S., & Kelly, J. B. (1980). Effects of divorce on the visiting father-child relationship. *The American Journal of Psychiatry*, *137*(12), 1534-1539.
- Walters, M. G., & Friedlander, S. (2010). Finding a tenable middle space: Understanding the role of clinical interventions when a child refuses contact with a parent. *Journal of Child Custody*, *7*, 287-328.
- Wang, H., & Amato, P. R. (2000). Predictors of divorce adjustment: Stressors, resources, and definitions. *Journal of Marriage & the Family*, *62*(3), 655-668. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1741-3737.2000.00655.x>
- Warshak, R. A. (2001). *Divorce poison : Protecting the parent-child bond from a vindictive ex*. New York : HarperCollins.
- Warshak, R. A. (2002). Misdiagnosis of parental alienation syndrome. *American Journal of Forensic Psychology*, *20*(2), 31-52.
- Warshak, R. A. (2010). Alienating audiences from innovation: The perils of polemics, ideology, and innuendo. *Family Court Review*, *48*(1), 153-163. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01295.x>
- Warshak, R. A., & Santrock, J. W. (1983). The impact of divorce in father-custody and mother-custody homes: The child's perspective. *New Directions for Child Development*, *19*, 29-46. doi: <http://dx.doi.org/10.1002/cd.23219831905>
- Whiteside, M. F. (1998). The parental alliance following divorce: An overview. *Journal of Marital and Family Therapy*, *24*(1), 3-24. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1752-0606.1998.tb01060.x>

Deuxième article

Détérioration ou perte du lien parent-enfant : Contribution des profils individuels des parents

(Article soumis à la revue *Pratiques psychologiques*)

Détérioration ou perte du lien parent-enfant : Contribution des profils individuels des parents

Brigitte ALARY⁷,

Francine CYR, Ph.D.⁸

&

Marie-Josée MERCIER, M. Ps.⁹

⁷ **Madame Brigitte ALARY**, Candidate au Ph. D. R/I en psychologie clinique à l'Université de Montréal (Québec, Canada). Dans sa formation clinique, elle se spécialise auprès des enfants et des familles. Sa recherche doctorale s'intéresse aux profils individuels et dynamiques interactionnelles des parents et des enfants à risque d'aliénation parentale dans un contexte d'une rupture conjugale litigieuse. Elle a obtenu une bourse de doctorat du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (2012-2015).

Adresse de correspondance: Département de psychologie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal (Qc), Canada, H3C 3J7

⁸ **Madame Francine CYR**, Professeur titulaire au département de psychologie de l'Université de Montréal (Québec, Canada). Ses intérêts de recherche et ses interventions en tant que psychologue clinicienne portent sur les familles à haut niveau de conflit et l'aliénation parentale.

⁹ **Madame Marie-Josée MERCIER**, Psychologue clinicienne. Elle a une formation universitaire en criminologie et psychologie et exerce comme psychologue en bureau privé depuis plus de 15 ans. Elle occupe depuis 2011 un poste de consultante clinique dans un Centre Jeunesse. Elle a acquis une solide expérience en tant qu'experte psycholégale en protection de la jeunesse et en matière de garde d'enfant. Elle s'intéresse aux dynamiques familiales problématiques, plus particulièrement sur les facteurs individuels et systémiques qui influencent la qualité du lien parent/enfant.

Résumé

Le risque d'une détérioration du lien parent-enfant dans un contexte familial post-séparation litigieux est un sujet d'actualité encore peu soutenu empiriquement. Quelques auteurs se sont intéressés aux caractéristiques des parents impliqués dans de telles dynamiques, mais très peu l'on fait d'une façon fouillée. La présente étude met en lumière par une analyse qualitative des éléments de la structure de personnalité des parents aux conduites aliénantes (PCA) et de ceux qui sont dénigrés (PD). Les résultats démontrent que ces parents PCA ou PD se différencient les uns des autres et se distinguent aussi selon qu'ils maintiennent ou non la relation avec leur enfant. Les éléments des profils de personnalité sont discutés en termes de facteurs de risque ou de protection dans la dynamique familiale.

Mots clés : Séparation litigieuse, détérioration du lien parent-enfant, aliénation parentale, structure de la personnalité, facteurs de risque et de protection

Abstract

The risk of deterioration of the parent-child relationship in a litigious post-separation family context is a topic still poorly supported empirically. Some authors have focused on the parent's individual characteristics involved in such family dynamics, but rarely through an in-depth analysis. Through a qualitative analysis, this study attempted to provide a thorough and comprehensive description of the elements of the personality structure of alienating parents and of those denigrated. The results show how the alienating parent differs from the denigrated parents in their personality structure and, secondly, how these respective parents differ if they maintain or not their relationship with their child. These elements are then listed as risk or protective factors on the family dynamic.

Keywords: Conflictual separation, deterioration of parent-child relationship, parental alienation, personality structure, risk and protective factors

Détérioration ou perte du lien parent-enfant : Contribution des profils individuels des parents

Introduction

Les écrits cliniques et scientifiques abondent sur les conflits post-séparations qui perdurent entre les parents et l'impact que ceux-ci peuvent avoir sur les enfants. Parmi les couples ayant vécu une séparation¹⁰, on observe des dynamiques familiales susceptibles d'entraîner une détérioration du lien parent-enfant (DLPE) ou une perte de ce lien, notamment les situations d'aliénation parentale (AP). Des adultes blessés qui ont une difficulté à accepter la séparation et qui présentent certaines fragilités au niveau de leur personnalité peuvent ainsi vouloir se venger de l'autre parent et adopter des conduites parentales qui sont à haut risque de nuire, voire détruire la relation entre l'enfant et l'autre parent. Les enfants deviennent alors une arme de prédilection pour faire souffrir l'ex-conjoint dans une guerre juridique qui n'en finit plus. Il semble y avoir des facteurs qui différencient les couples impliqués dans un tel combat des couples où l'on peut retrouver des conflits de moindre intensité. Les caractéristiques personnelles du parent ayant des conduites aliénantes ou dénigrantes à l'égard de l'autre parent constituent l'un de ces facteurs. Mais quels sont ces facteurs individuels chez le parent dénigrant ou aliénant et en quoi se comparent-ils ou sont-ils différents de ceux du parent qui caractérisent le parent dénigré ou aliéné. Ce dernier peut alimenter la DLPE par ses conduites réactives et peu chaleureuses envers son enfant venant dès lors justifier le dénigrement dont il fait l'objet. À l'inverse, il peut demeurer présent, chaleureux et rectifier avec gentillesse les faits et les critiques qui lui sont attribués. Quelles sont les caractéristiques personnelles qui distinguent le premier parent du second? En quoi les caractéristiques des parents peuvent-elles influencer la relation avec l'enfant?

Nous avons observé que les écrits empiriques et cliniques traitant des couples à hauts conflits où l'un est aliénant et l'autre disqualifié, voire aliéné, ne s'attardent généralement pas à décrire les divers types de relation qui existent entre chaque parent et leur enfant sauf pour décrire les situations où l'enfant est clairement aliéné. Cette étude vise une contribution à la

¹⁰ Dans le cadre de ce présent article, les termes « divorce » et « séparation » sont utilisés indistinctement, recouvrant tant les ruptures de couples en union de fait que ceux de couples mariés.

compréhension de ces dynamiques familiales litigieuses en portant une attention particulière aux caractéristiques personnelles des parents aux conduites aliénantes et ceux qui sont dénigrés sévèrement et de façon persistante qu'ils maintiennent ou non la relation avec leur enfant.

Cadre conceptuel

Les écrits empiriques et surtout cliniques relèvent quelques caractéristiques chez les parents aliénants¹¹. Les parents engagés dans un haut conflit autour de la garde de l'enfant présentent souvent des troubles psychologiques et de la personnalité (Friedman, 2004). Plus spécifiquement, les parents aliénants présentent des problèmes d'attachement et de différenciation avec l'enfant, une anxiété de séparation sévère, ont une perception altérée de la réalité et utilisent des mécanismes de clivage et d'identification projective envers l'enfant (Johnston & Roseby, 1997; Lampel, 1996). On retrouve divers traits de personnalité chez ces parents (personnalités histrioniques, narcissiques et paranoïdes) et, chez certains, des comportements suicidaires et psychotiques (Johnston, Walters, & Olesen, 2005a; Warshak, 2010). Ces parents sont décrits comme étant conformistes, rigides et moralisateurs. Ils ont de la difficulté à reconnaître l'impact de leurs actes (Siegel & Langford, 1998). La disqualification de l'autre parent peut être consciemment mal intentionnée. Toutefois, elle peut prendre une forme plus insidieuse et inconsciente provenant d'enjeux personnels non résolus dans l'enfance du parent (Garrity & Baris, 1994). Ces deux attitudes renvoient probablement à des personnalités différentes, mais sont susceptibles d'avoir les mêmes conséquences. Les caractéristiques du parent dénigré tenu à distance et éventuellement rejeté ont encore moins fait l'objet d'études tant cliniques qu'empiriques. Ces parents seraient rigides, peu empathiques et auraient peu d'introspection sur leurs attitudes et comportements (Fidler & Bala, 2010; Gagne, Drapeau, & Henault, 2005). Ils seraient de plus égocentriques, narcissiques et contrôlants (Fidler & Bala, 2010; Friedlander & Walters, 2010).

Certaines des caractéristiques recensées réfèrent à des enjeux psychiques et des attributs cognitifs parfois non observables ou évaluables sans l'utilisation d'instruments

¹¹ Pour plus d'informations relatives aux caractéristiques personnelles retrouvées chez les parents imbriqués dans un haut litige conjugal post-séparation, se référer à l'article de Alary & Cyr (2013).

psychométriques spécialisés qui permettent un regard approfondi sur la structure de personnalité. Une évaluation approfondie de la personnalité s'avère ainsi fort pertinente pour comprendre les profils individuels des parents dans un contexte à risque d'AP. Lee et Olesen (2001) suggèrent d'utiliser des échelles cognitives afin de déceler le style de résolution de problèmes et de pensées ainsi que l'impact que peut avoir l'émotivité sur les fonctions intellectuelles. Également, elles proposent d'employer des tests de personnalité ainsi que des épreuves projectives pour évaluer le profil psychologique, les dynamiques internes et les distorsions perceptuelles des parents. L'analyse psychométrique permet en plus d'évaluer le niveau de conscience du parent quant à ses manœuvres aliénantes (Lee & Olesen, 2001).

Notons que les études sur le sujet ne distinguent pas toujours les parents dénigrés dont l'AP est avérée de ceux qui maintiennent une relation avec leur enfant, bien qu'il puisse y avoir un risque de rupture du lien. Ceci expliquerait possiblement le fait que certains auteurs n'ont pas observé de différences entre les caractéristiques psychologiques du parent aliénant et ceux du parent aliéné (Lampel, 1996) et entre les parents aliénés et les parents non aliénés (Gordon, Stoffey, & Bottinelli, 2008). Or, il est fort possible que la typologie des parents dénigrés et ceux qui ont des conduites aliénantes puisse différer qu'ils maintiennent ou non la relation avec leur enfant. Dès lors, on peut se demander quelles peuvent être les caractéristiques personnelles qui alimentent une dynamique familiale à risque d'une DLPE. Et quelles sont celles qui agissent à titre de facteurs de protection?

Objectif de l'étude

L'objectif de l'étude est de dégager une compréhension plus raffinée des profils individuels des parents aux conduites aliénantes et des parents sévèrement dénigrés en tenant compte du maintien ou de la mise à distance de la relation avec leur(s) enfant(s). L'objectif est ainsi d'extraire divers profils parentaux par une analyse systématique et fouillée de dossiers d'expertise psychosociale en matière de garde et d'accès. Cette analyse s'appuie sur un cadre de référence psychodynamique. Une telle approche permet de prendre en compte le contexte dans lequel l'individu évolue, mais également d'avoir accès à son monde interne et à ses représentations du monde extérieur lesquels influencent ses comportements et ses attitudes.

Méthodologie ¹²

Familles à l'étude

L'échantillon initial est constitué de 19 familles dont les parents séparés ont fait appel à un service d'expertise psychosociale dans un contexte de litige autour de la garde et des droits d'accès aux enfants. Au moins un des enfants de la famille devait être âgé de quatre à 18 ans. Deux familles ont été retranchées de l'échantillon dû à ce facteur d'exclusion. L'échantillon final est constitué de 17 familles, soit 34 parents, majoritairement d'origine canadienne dont les pères sont âgés de 35 à 56 ans et les mères de 31 à 52 ans.

Recrutement

Le recrutement a été effectué auprès d'un psychologue d'approche psychodynamique et systémique dans le cadre de ses fonctions d'expert psycholégal. Les rapports utilisés constituent toutes les expertises complétées par le psychologue expert au cours des dix dernières années dont le dossier est fermé. Ils comprennent 1) des observations et une synthèse d'entrevues cliniques, 2) l'évaluation de la personnalité des enfants et des parents (épreuves projectives et inventaires de personnalité) et 3) des observations de la relation parent-enfant. Aucun autre critère de sélection n'a été considéré. Les mandats d'expertises proviennent de la Chambre de la jeunesse (six dossiers) ou de la Chambre de la famille (11 dossiers). Dans les deux cas, les mandats ont trait à des dynamiques conflictuelles laissant sous-tendre un risque possible d'AP. Néanmoins, le mandat de l'expertise diffère puisqu'en Chambre de la jeunesse, l'expertise vise à éclairer l'intervention en protection de la jeunesse, alors qu'en chambre de la famille, l'expertise vise à émettre des suggestions quant aux modalités de garde ou d'accès. Sur ce total, sept familles avaient déjà fait l'objet d'expertises antérieures. Le contexte et le mandat de celles-ci pouvaient varier et ne pas être reliés au présent mandat.

Analyse par la Théorie ancrée

L'analyse qualitative des données a été réalisée selon une inspiration de la méthode de

¹² Pour plus d'informations méthodologiques, se référer à ladite section dans la thèse rédigée par la première auteure.

la Théorie ancrée (*Grounded Theory*) élaborée par Glaser et Strauss (1967). La Théorie ancrée consiste en une méthode systématique, rigoureuse et inductive qui permet de générer une théorie à partir de données provenant de l'expérience individuelle complexe de participants généralement extraite d'entrevues effectuées auprès d'eux (Glaser, 1998). Dans la présente étude, les données sont de seconde source et ceux-ci ne visent pas à décrire le vécu expérientiel des familles à haut niveau de conflit. Il est ainsi plus adéquat de parler d'une inspiration de cette méthode qui sera discutée dans les limites de l'étude. L'analyse de 17 dossiers d'expertise psychosociale de familles à risque d'AP a permis d'atteindre la saturation des données dans la présente étude. La mise en œuvre de la catégorisation des données a été réalisée à l'aide du logiciel *QSR NVivo*.

Résultats

L'analyse des 17 dossiers des familles a fait ressortir quatre profils de parents qui se différencient quant à leurs attitudes, leurs comportements et leurs rôles au sein de la dynamique familiale. Nous retrouvons 1- des parents aux conduites aliénantes et qui maintiennent la relation avec leur(s) enfant(s) (PCAM), 2- des parents aux conduites aliénantes et repoussés par leur(s) enfant(s) (PCAR), 3- des parents sévèrement dénigrés et qui maintiennent la relation avec leur(s) enfant(s) (PDM) ainsi que 4- des parents sévèrement dénigrés et repoussés par leur(s) enfant(s) (PDR). Ces profils de parents se différencient au niveau de la structure de personnalité, de la pathologie et des symptômes.

Profil 1 : Parents aux conduites aliénantes qui maintiennent la relation avec leur(s) enfant(s)

Quatre pères et six mères se retrouvent dans ce sous-échantillon de parents ayant des manœuvres aliénantes et qui maintiennent la relation avec leurs enfants (PCAM). Ces 10 parents ont une relation d'affinité, voire une complicité malsaine, avec leur enfant et présentent diverses caractéristiques qui seront maintenant rapportées.

Histoire personnelle et passé des parents. En ce qui a trait à l'histoire personnelle des PCAM, il n'est pas rare que ces individus aient vécu le divorce conflictuel de leurs propres parents. Au niveau intergénérationnel, nous retrouvons des indices de relations parent-enfant

fusionnelles ou symbiotiques, de conflits conjugaux et de manœuvres aliénantes dans le couple parental, de litiges autour de la garde des enfants, de violences conjugales et de renversements de rôles (7/10)¹³. Nous retrouvons la présence de figures parentales instables, froides, dépressives et absentes. Par ailleurs, ces parents relatent des expériences de trauma en bas âge : abus sexuel, physique et psychologique, mort tragique d'un parent, etc. Enfin, certains parents entretiennent un ressentiment à l'égard d'un ex-conjoint d'une union précédente (3/10).

Moi, identité & angoisses. Au niveau des assises identitaires, les profils révèlent des fragilités. L'identité est peu construite et peu intégrée ce qui se traduit par la persistance d'une immaturité sur le plan affectif et relationnel. La rigidité défensive de certains profils contribue à la sensibilité face à la critique de ces parents. Ce tableau peut coexister avec un surinvestissement de l'apparence se traduisant par une superficialité de l'affect. Les fragilités sur le plan narcissique amènent le déploiement de défenses plus narcissiques, visant à restaurer l'image de soi par une survalorisation de leurs capacités au détriment d'une dépréciation de l'autre. De même, il s'avère difficile d'intégrer les affects positifs et négatifs, d'où l'important recours aux mécanismes de clivage, de projection et d'idéalisation. Le monde interne est peu construit et peuplé d'objets partiels et menaçants. Chez certains parents, la présence d'angoisses de vide, d'effondrement psychique, voire d'éclatement (morçèlement) est relevée. Parmi les parents les plus sévèrement atteints, une fixation paranoïde sous forme d'obsessions ou de convictions délirantes au sujet de l'autre parent, est présente.

L'expert mandaté pour les expertises psychosociales relève chez ces parents une rigidité mentale, ce qui limite grandement leurs capacités d'introspection. Alors que certains reconnaissent une certaine fragilité affective, la plupart (9/10) ont recours au déni et sont enclins à se présenter en embellissant leurs caractéristiques en minimisant ou niant les aspects

¹³ Pour l'ensemble des fractions qui seront présentées dans cet article, nous incitons le lecteur à être grandement prudent quant à l'interprétation qu'il puisse en faire. 1- D'une part, rappelons le devis qualitatif de la présente étude et non quantitatif; 2- Une comparaison entre les proportions pourrait être séduisante. Toutefois, l'échantillon étant réduit, on ne peut pas se prononcer sur les résultats qualitatifs comme étant statistiquement significatifs, et ce, en dépit des différences observées; 3- Nous ignorons si certaines fractions exposées ont pu être minimalisées du fait que certaines données aient pu être absentes des rapports d'expertise, malgré que l'élément quantifié, par exemple un trait de personnalité, puisse être présent chez le parent, mais non recensées dans le rapport. 4- Enfin, il importe de mentionner qu'au point de vue qualitatif, la présence d'un élément dont l'effectif serait évalué à «un» (N=1) pourrait être considéré comme significatif.

moins reluisants au sein de leurs profils. Dans la même lignée, ces parents ont tendance à se positionner en victime, attribuant pour une majorité d'entre eux la responsabilité à l'ex-conjoint. Bien que certains se reconnaissent une certaine responsabilité, leur discours ne se traduit pas par l'adoption de conduites conséquentes. L'admission de leurs torts ou conduites nuisibles envers l'autre parent ou les enfants restent à un niveau intellectuel (défensif) et, conséquemment, n'engendrent pas de changement véritable dans les attitudes et conduites parentales. Ce sont ainsi des parents chez lesquels on retrouve une faible capacité à se responsabiliser et une externalisation de la faute. Il est du fait même difficile pour eux d'estimer l'impact de leurs comportements, de leurs attitudes et de leurs projections sur l'autre. La lecture de la réalité affective de l'autre est ainsi quasi impossible et donne lieu à une faible capacité d'empathie et à une absence de remords. Les difficultés d'empathie réduisent considérablement leur sensibilité face à autrui, ce qui peut donner une apparence de détachement et de froideur quant aux conséquences de leurs actions. Plusieurs traits de personnalités sont retrouvés chez ces parents tels que des traits paranoïdes (7/10), paranoïques (2/10), passifs agressifs (2/10), narcissiques (1/10), histrioniques (4/10), compulsifs (3/10), schizoïdes et évitant (1/10).

Gestion des émotions. En ce qui a trait aux affects, ces parents se caractérisent par des difficultés à gérer l'intensité des émotions ressenties. Nous retrouvons une propension à l'expression démesurée des affects, à une réactivité notable, une faible tolérance à la frustration et une tendance à être rancunier. D'autres peuvent opérer une distance émotionnelle marquée ayant recours à la mise à distance et à l'intellectualisation, ce qui permet d'opérer un contrôle rigide sur les émotions. Le contrôle est néanmoins défaillant (absence de mentalisation et de modulation des affects) et donne lieu à des débordements affectifs et des réactions soudaines, intempestives, démesurées. Pour plusieurs (8/10), le profil fait ressortir la prédominance de mécanismes défensifs paranoïdes. Ces parents démontrent une hypersensibilité qui les amène à être facilement réactifs face à l'hostilité pressentie. L'expression de la colère peut se faire par une attitude vindicative, rigide et détachée à l'égard de l'autre ou par des voies passives agressives.

Processus de pensée. On retrouve chez certains parents une rigidité cognitive où

l'opinion autre n'est pas acceptée. Des difficultés à s'identifier à la réalité objective sont également présentes. On dénote la présence de liens causals incongrus, des corrélations arbitraires et une capacité de jugement altérée qui entrave le discours. Ces parents peuvent avoir une forte tolérance à la contradiction. Lors de situations chargées sur le plan affectif, il peut y avoir une perte de jugement et de distance entre le monde interne et externe où la perception de la réalité objective est altérée par les projections, surtout paranoïdes, du monde interne pouvant mener à un fantasme du piège. Une surinterprétation de la réalité perceptuelle ou une manipulation de la réalité vient alors appuyer le regard subjectif et interprétatif de la réalité. Ces parents ont ainsi une lecture et une interprétation subjective et inadéquate de la réalité, voire une perte de contact à caractère délirant avec la réalité (délire d'interprétation). Notons que ces parents peuvent présenter des difficultés au niveau du processus de la pensée tout en possédant une intelligence vive.

Relation d'objet. Chez plusieurs, les frontières diffuses entre soi et l'autre ne permettent pas une différenciation affective. Les liens sont ainsi fusionnels et peu différenciés, voire symbiotiques. Lorsque l'autre n'adhère pas à la position du parent ou tente de se différencier, un clivage s'impose puisqu'il menace son intégrité psychique précaire. Chez ces parents où un lien affectif sécurisant n'a pas été intégré, l'autre peut rapidement être perçu comme menaçant et tel un objet d'attaque duquel il faut se distancier. Une oscillation relationnelle entre la dépendance et la mise à distance est ainsi perceptible (double mouvement de fusion et de défusion). Pour ces parents, le profil dynamique fait ressortir les enjeux inhérents à la relation à l'autre. On observe chez certains parents une vulnérabilité à la séparation. L'expression des frustrations et de l'agressivité semble évincée de la relation, laquelle semble tantôt idéalisée, tantôt dévalorisée.

Les relations sont sources d'irritation et d'insatisfaction de par les exigences relationnelles de donner, de partager et de se décentrer de soi. Le parent peut placer les autres en situation d'échec visant à confirmer la déception et l'insatisfaction ressenties. Les relations sont pareillement caractérisées d'un rapport de force dominé/dominant, agresseur/victime. Souvent, ces parents se disent victime et sous le contrôle de l'autre, alors que la situation inverse est observée par l'entourage. La relation de couple demeure superficielle,

contradictoire et utilitaire menant à des difficultés conjugales et à des situations conflictuelles de séparation. Il n'est donc pas rare d'observer de l'instabilité sur le plan conjugal.

Les difficultés face à l'altérité amènent ces parents à se positionner dans une relation parent-enfant fusionnelle, voire symbiotique, selon l'expert. La relation est indifférenciée et l'enfant devient l'objet narcissique du parent. Tout tiers venant ébranler la proximité dyadique devient une menace à l'égard du lien affectif. Les difficultés de différenciation avec l'enfant amènent aussi ces parents à surinvestir leur rôle parental donnant lieu à des renversements de rôles et des attitudes de surprotection qui, sous le couvert de la sécurité, génère plutôt l'effet inverse et alimente l'anxiété de l'enfant face à la séparation avec ce parent.

Valeurs et moralité. Ces parents ont tendance à adopter un discours moralisateur, apparaissant rigides et critiques face aux écarts de conduite des autres. Sous cette façade, ces parents opèrent un déni de leurs propres défaillances. Leurs valeurs déviantes et immorales peuvent être projetées sur l'autre qui est alors dénigré. La condamnation et la restitution sont valorisées.

Profil 2 : Parents aux conduites aliénantes repoussés par leur(s) enfant(s)

Un second profil de parents, soit les parents aux conduites aliénantes repoussés par leurs enfants (PCAR), a émergé puisque ces parents ont non seulement des manœuvres aliénantes envers l'autre parent, mais également des comportements inadéquats envers leurs enfants (insensibilité aux besoins de l'enfant, sévérité, incohérence) qui amènent ces derniers à les repousser. Les manœuvres ne favorisent ainsi pas une alliance avec leurs enfants, au contraire. Ce profil se retrouve chez cinq pères et deux mères.

Ces parents ont un profil fort similaire aux PCAM. Par souci de synthèse, seuls les éléments qui distinguent les PCAR des PCAM seront présentés. D'abord, les PCAR semblent présenter des profils plus hétérogènes et, par conséquent, beaucoup moins structurés et organisés que ceux des PCAM. Leur niveau de fonctionnement semble davantage fluctuer. Leur capacité plus limitée à gérer et à solliciter leurs ressources internes au quotidien et leurs fragilités sur le plan de la personnalité interfèrent sérieusement avec leurs habiletés parentales. Notons que deux parents de ce sous-échantillon ont perdu la garde de leurs enfants suite au

placement de ceux-ci. Les PCAR ont une personnalité encore plus imprévisible et changeante. Ils sont particulièrement impatients, rigides et contrôlants. Certains recherchent une gratification immédiate où le plaisir prédomine sur leurs responsabilités. Leurs capacités parentales et leur implication dans les conflits ne sont pas remises en question. Ils sont peu empathiques et ressentent peu de culpabilité. Ils sont davantage centrés sur eux-mêmes dénotant de traits plus narcissiques (4/7) que ceux retrouvés chez les PCAM (1/10). Certains profils laissent entrevoir des éléments de sadismes et des traits antisociaux prégnants.

Les PCAR paraissent plus réactifs et agressifs et donc, moins chaleureux que les PCAM à l'égard de leurs enfants par leurs conduites plus impulsives. À l'inverse, leur contrôle excessif sur leurs affects peut laisser croire qu'ils sont très rigides, voire froids et distants. Par contre, ils sont généralement prompts à perdre le contrôle rapidement et à éprouver des difficultés à gérer l'anxiété dans le quotidien. Les PCAR présentent généralement une intelligence vive et sont très articulés, organisés et habiles à manipuler par une logique et un rationnel qui laisse peu de place à la subjectivité de l'autre. Le processus de pensée semble moins altéré chez les PCAR que celui des PCAM. Seuls deux PCAR (2/7) présentent un discours confus et une interprétation altérée de la réalité comparativement à un profil général chez les PCAM présentant plusieurs difficultés au niveau du processus de pensée. Il reste cependant difficile de tracer une ligne nette entre les deux profils vu certaines caractéristiques communes. Il n'en demeure pas moins que les PCAR se distinguent des PCAM principalement par des traits narcissiques qui semblent plus marqués et par leurs comportements inadéquats envers leurs enfants qui en viennent à les repousser.

Profil 3 : Parents dénigrés qui maintiennent la relation avec leur(s) enfant(s)

Ce profil décrit des parents qui sont sévèrement dénigrés par leur ex-conjoint et qui ne sont pas rejetés par leurs enfants (PDM). Cela n'empêche pas que ces enfants sont souvent pris dans un conflit de loyauté et peuvent afficher des comportements d'allégeances envers l'autre parent. Certains ont pu adopter des comportements de mise à distance à l'égard du parent dénigré. Ces parents partagent certaines caractéristiques, dont celle d'être rigide. Par contre, cette rigidité semble découler d'une difficulté à mettre les éléments en perspective. Dans cette optique, chaque situation qui ravive le conflit amène souvent des réactions très intenses chez

ces parents. Ils font néanmoins preuve de capacité à être chaleureux et sensibles d'autant plus qu'ils cherchent à maintenir les contacts avec leurs enfants. Ceci permet de préserver le lien avec l'enfant, bien que celui-ci puisse être fragilisé. Par ailleurs, il n'est pas exclu que ces parents puissent avoir des comportements aliénants dans une proportion moindre qui peuvent alimenter les conflits familiaux. Quinze parents constituent ce sous-échantillon, soit six pères et neuf mères.

Histoire personnelle et passé des parents. Alors que certains parents rapportent une enfance heureuse (7/15), d'autres ont connu des conditions d'adversité (8/15) (p. ex., parent absent, violent et toxicomane ou décédé, exposition à la violence conjugale, abus sexuel) où ils ont pu se sentir abandonnés, traités injustement et ont pu souffrir d'un manque d'investissement parental. Les PDM qui ont des enfants issus d'une première union entretiennent généralement une bonne relation avec leur ex-conjoint.

Moi, identité & angoisses. Les PDM sont décrits comme étant autonomes, proactifs, organisés et extravertis. Ils sont pareillement posés, responsables, perfectionnistes, consciencieux, disciplinés et loyaux. Ces parents présentent une façade sociale où ils apparaissent équilibrés, confiants, socialement engagés et conformes à la société. Toutefois, derrière cette façade, ils présentent des fragilités narcissiques liées à une dévalorisation de soi. Ils sont hypersensibles à leur environnement et à la critique, pouvant mener à une difficulté à s'affirmer. Leur sentiment d'insécurité s'observe par la recherche d'approbation et de valorisation de la part d'autrui et par la centration sur soi. Notons que ces derniers éléments se retrouvent aussi chez les parents des deux profils précédemment exposés.

Certains PDM ont une identité plus construite (12/15). Ils ont une capacité d'introspection leur permettant d'être critiques face à eux-mêmes, à leurs rôles et à leur passé. Ils ont ainsi une capacité à prendre une distance à l'égard de leur vécu affectif afin de se remettre en question et de reconnaître leur responsabilité et leurs torts, notamment en regard des conflits. Ils considèrent aussi le point de vue de l'autre qui peut diverger du leur. Ils sont aptes à ressentir du regret et un désir de réparation plutôt que de blâmer l'autre. Enfin, ces parents sont empathiques, et ce, selon la description qu'en fait le psychologue expert.

Chez d'autres et dans une moindre proportion (3/15), l'identité demeure fragilisée, peu ancrée et associée à des angoisses primitives. On observe chez ces parents une difficulté au niveau de l'introspection, notamment en regard de leur sentiment d'infériorité et leurs affects agressifs. Ils sont ainsi peu enclins à l'autocritique et, au contraire, davantage prompts à une position défensive. Cette rigidité peut affecter leur empathie. Ces éléments sont apparents à ceux des parents des deux profils précédents.

Nous retrouvons dans une faible proportion des traits histrionique (3/15), narcissique (2/15), obsessionnel (2/15), passif agressif (2/15), de dépendance (3/15) et paranoïde (1/15) qui ne sont pas de l'ordre d'un trouble de la personnalité, mais qui se situent plutôt dans la normalité.

Gestion des émotions. Les affects peuvent être modulés, parfois mentalisés et sont habituellement congruents avec les contenus rapportés. Le contrôle de l'agressivité s'avère plus problématique et constitue souvent le défi principal de ces parents. Le calme et la distance semblent difficiles à acquérir et leur défi consiste à ne pas se laisser envahir. Par ailleurs, ces parents sont capables de reconnaître le caractère démesuré et non approprié de leurs débordements dans l'après-coup. Lors de situations conflictuelles, certains parents sont enclins à se retirer et se replier sur soi (7/15). Ils restent ainsi en retrait, s'isolent et maintiennent un contrôle rigide sur leurs émotions par crainte de perdre le contrôle. Le discours demeure rationnel et l'expression des émotions est limitée. D'autres parents peuvent être prompts à adopter une position défensive, voire provocatrice, et à être plus réactifs (4/15). L'expression de l'agressivité peut alors être détournée ou directe et explosive. En général, les stratégies défensives traduisent une difficulté à assumer pleinement leur agressivité et l'insécurité relationnelle sous-jacente.

Processus de pensée. Les PDM ont généralement un contact préservé avec la réalité. L'interprétation peut aussi être adéquate lorsqu'ils parviennent à maintenir une distance émotionnelle avec la situation. Leur discours est bien articulé, nuancé et organisé. Ils ont une capacité de jugement et de discernement. Ils sont généralement désireux de rapporter les faits avec exactitude et honnêteté.

Relation d'objet. Les PDM présentent une différenciation au niveau des relations interpersonnelles. L'autre est perçu comme étant distinct et ayant ses besoins propres. Ces parents recherchent l'approbation et sont soucieux d'entretenir des relations positives. Ils sont sensibles à l'opinion négative des autres, tout comme à la trahison et aux menaces, mais n'entretiennent généralement pas une position de victime.

Plusieurs patrons relationnels de couple sont présents au sein de ce sous-groupe de parents. Certains présentent un manque de confiance en soi et des traits de dépendance affective où ils recherchent une sécurité dans la relation de couple. Ces parents sont alors assujettis à se soumettre (4/15). Ils ont ainsi pu avoir tendance à adhérer aux demandes de l'autre parent, malgré leur sentiment que celles-ci n'étaient pas appropriées. D'autres sont plus méfiants (6/15) et nécessitent une période d'adaptation dans une nouvelle relation ou ils se victimisent dans leurs relations passées (relation de domination et de contrôle). La relation d'intimité peut paraître plus superficielle et moins authentique. On retrouve pareillement une idéalisation et une stéréotypie des relations homme-femme où les dimensions agressives sont minimalisées. Enfin, d'autres parents aspirent à une relation calme et ont un mode de vie équilibré leur permettant de se détacher de leur relation avec leurs enfants pour s'investir dans une relation de couple (5/15).

Les PDM différencient leurs états affectifs de ceux de leurs enfants. Leurs frontières intergénérationnelles mises en place permettent de maintenir l'enfant dans une position adaptée à son âge. Un seul parent présente un besoin de dépendance affective qui l'amène à adopter un rôle parental peu frustrant où il recherche une valorisation. Ce parent a des frontières plus perméables.

Valeurs et moralité. Plusieurs parents valorisent les valeurs familiales, le respect, l'éducation, l'entraide, les responsabilités, l'honnêteté et l'équité. Ils adhèrent aux valeurs et aux normes de la société, notamment au cadre légal et aux figures d'autorité.

Manifestations et symptômes. Les PDM ont des préoccupations notables envers leurs enfants, la garde de ceux-ci et l'incidence du conflit parental sur leur développement. Ces parents vivent une multitude d'émotions (colère, tristesse, culpabilité, échec) à l'égard du

conflit et sont inquiets concernant le sort de leurs enfants. Ces préoccupations génèrent un sentiment d'épuisement, voire d'impuissance et de désespoir, qui se traduit par des malaises psychosomatiques, de l'anxiété, un affect dépressif, de l'insomnie et des réactions impulsives.

Capacité d'adaptation. Ces parents disposent de ressources internes afin de se mobiliser pour aller chercher de l'aide et de combattre l'adversité. Malgré un passé parfois difficile, certains parents ont intégré ce vécu, ce qui leur permet d'évoluer au niveau personnel, d'être disponibles sur le plan affectif et d'être optimistes envers la vie. Ces parents ont une grande capacité d'adaptation, de souplesse et de flexibilité. Certains disposent d'un réseau social développé (4/15), tel un conjoint, agissant à titre de support. D'autres parents nécessitent plus de support (2/15), mais ils sont ouverts à travailler sur eux et sur leurs capacités parentales.

En général et selon ce qui découle de l'analyse clinique de l'expert, les parents de ce profil présentent un niveau de fonctionnement adéquat au quotidien d'autant plus qu'ils ont des habilités parentales suffisantes pour subvenir au bien-être de leurs enfants et de construire un lien d'attachement sécurisé avec ceux-ci. Les PDM présentent en général des profils de personnalité relativement stables et équilibrés. Les parents qui présentent quelques éléments semblables à ceux des parents des deux profils antérieurs sont considérablement moins fragiles et ont une identité beaucoup moins précaire.

Profil 4 : Parents dénigrés repoussés par leur(s) enfant(s)

Ce profil de parents est constitué des parents qui sont sévèrement dénigrés par leur ex-conjoint et qui ont des comportements peu sensibles à l'égard de leurs enfants ou qui sont interprétés comme tel par ceux-ci. Les enfants s'alignent ainsi avec leur parent aux conduites aliénantes et repoussent le parent dénigré. Tout comme les parents du profil précédent, il n'est pas exclu que ces parents aient des comportements aliénants. Deux parents seront décrits dans cette section, dont l'un où nous observons une dynamique d'AP avérée dans la famille.

Histoire personnelle et passé des parents. Au niveau de l'historique personnel, ces parents relatent une enfance sans particularité. L'un des parents rapporte une séparation conjugale antérieure de laquelle il a perdu contact durant quelques années avec l'enfant issu de

cette union. Cet historique laisse entrevoir une pauvreté sur le plan de l'investissement relationnel. Les liens semblent fragiles et interrompus dans le temps. Ceci laisse soupçonner l'existence de difficultés d'attachement chez ce parent, pouvant influencer sa capacité à s'investir auprès des enfants.

Moi, identité & angoisses. Le premier parent présente un mode de vie en marge de la société. Il est enclin à rechercher une gratification immédiate pour assouvir ses besoins. Sa personnalité est empreinte de fragilités affectives liées à des blessures narcissiques. L'identité est peu intégrée et est reliée à une valeur difforme et impropre, bien que l'image de soi projetée soit valorisée, en contrôle et puissante. Ce parent présente une avidité orale et son monde interne est caractérisé par des éléments phobiques et menaçants auxquels se juxtaposent des éléments plus grandioses. Bien qu'il possède la capacité à jeter un regard sur soi réaliste, l'introspection est douloureuse, ce qui le rend peu conscient de ses blessures et ses fragilités affectives. Ce parent s'engage à court terme et se responsabilise peu. Il présente des traits de personnalité histrionique et narcissique. Le second parent présente également une fragilité sur le plan de la personnalité et affectif. L'image de soi est fragilisée et est marquée d'insécurité. Nous retrouvons des angoisses d'allure persécutrice. Ce parent présente par ailleurs une vulnérabilité à se retrouver dans des situations abusives, pouvant être naïf et pardonner afin de ne pas être confrontées à des pensées et émotions négatives.

Gestion des émotions. Le premier parent présente une immaturité sur le plan affectif où les émotions négatives sont mal identifiées et gérées. Elles s'expriment alors par des agirs impulsifs et explosifs et ce parent est rapidement envahi sur le plan affectif. Il tolère difficilement les critiques. Le second parent a un profil évitant. L'agressivité est déniée et la colère est projetée. Ce parent est également enclin à ruminer, à fuir et à se replier sur soi.

Processus de pensée. La lecture de la réalité est suffisamment claire et objective, bien que le contenu du discours puisse être subjectif, selon l'analyse clinique de l'expert à cet effet.

Relation d'objet. Nous retrouvons chez le premier parent une centration sur soi ainsi qu'une position défensive à l'égard d'autrui. Ces frontières entre lui et l'autre étant peu étanches, il appréhende le rapprochement avec autrui tout comme, à l'inverse, il recherche la

fusion dans une idéalisation d'une relation de complétude narcissique. Il tend par ailleurs à évincer les irritants et les frustrations liées à la relation. Les imagos féminins renvoient à des angoisses orales primitives, venant affecter ses relations de couple. Ce parent surinvestit son enfant afin de répondre à ses propres besoins affectifs oraux. Il lui est soumis et il est difficile de reconnaître les mouvements d'autonomie et de différenciation de celui-ci. Peu d'informations sont disponibles quant aux relations d'objet du second parent, les données étant manquantes à cet effet. Celui-ci peut être superficiel et peu impliqué dans ses échanges affectifs. On retrouve un passé conjugal de contrôle et d'emprise.

Valeurs et moralité. Le premier parent prône des valeurs religieuses qui servent néanmoins à évacuer les éléments non désirables de sa personnalité. Le second parent valorise l'autorité, l'honnêteté, l'entraide et la responsabilité.

Manifestations et symptômes. Le second parent présente un fort sentiment d'impuissance quant à l'incapacité de protéger ses enfants. Il est envahi par la situation présente qui réfère à un sentiment imminent de catastrophe qui le paralyse et l'empêche de se mobiliser. Il adopte une position de repli sur soi et exprime son insécurité par la colère, ce qui peut être perçu comme du rejet par les enfants. Ce parent dépassé et fragile se voit déchiré entre le désir de se soustraire de cette situation par la fuite et son désir de se battre. Plusieurs symptômes sont présents : épuisement, indices d'un stress post-traumatique et symptômes dépressifs et psychosomatiques.

En somme, ces deux parents présentent des failles au niveau de la personnalité dont certaines sont apparentées à celles des parents des trois autres profils, et ce, principalement des deux premiers. Néanmoins, l'impact de ces difficultés sur les comportements parentaux diffère. Le premier parent se montre envahissant et ne promeut pas la différenciation de son enfant qui peut alors se sentir étouffé. Chez le second parent, son caractère passif et le repli sur soi ont pour effet de ne pas le mobiliser à l'égard des conflits avec l'ex-conjoint. Les enfants ne perçoivent ainsi pas l'intérêt du parent à leur égard d'autant plus que ce parent est peu expressif dans ses relations affectives.

Discussion

Rappelons qu'une seule famille semble correspondre à un cas d'AP avéré, ce qui corrobore l'impression clinique du psychologue mandaté pour l'expertise psychosociale. Cette faible proportion d'AP dans l'échantillon cible n'est pas surprenante puisque ce phénomène serait plutôt rare tel qu'en rendent compte quelques études sur sa prévalence (Bernet, Von Boch-Galhau, Baker, & Morrison, 2010; Johnston, Walters, et al., 2005a).

Notre analyse des différents profils de parents nous a permis de conclure que les parents aux conduites aliénantes se différencient par plusieurs caractéristiques des parents dénigrés. En plus de traits de personnalité et un fonctionnement psychique différents chez ces parents des deux sous-groupes, on observe également que leur investissement relationnel face à l'enfant n'est pas le même. Alors que certains parents ne parviendront pas à préserver le lien avec l'enfant, d'autres arriveront à le maintenir et même à le renforcer avec le temps. Pour comprendre ces dénouements différents, nous avons tenté d'identifier les facteurs de risque et de protection du lien parent-enfant présents chez les parents aux conduites aliénantes (PCA) et chez les parents dénigrés (PD)¹⁴ et de les analyser à la lumière des écrits scientifiques et cliniques disponibles. Rappelons que le corpus de données provient de rapports d'expertise psychosociale et que la compréhension des familles à l'étude, soit plus spécifiquement dans le cadre de cet article, les caractéristiques individuelles des parents, découle de l'interprétation et de la synthèse clinique de l'expert mandaté. Nous tenons ainsi à rappeler que les conclusions que nous dégageons de notre analyse sont assujetties à l'interprétation propre de l'expert et incitent ainsi à une certaine prudence quant à l'interprétation que l'on peut en faire.

Facteurs de risque

Parents aux conduites aliénantes

Fragilités identitaires et traits de personnalité narcissique, paranoïde/paranoïaque.

Nous retrouvons dans une forte proportion chez les PCA un moi marqué par des fragilités

¹⁴ Les deux profils de parents aux conduites aliénantes peuvent être regroupés à travers cette section. L'utilisation des termes « parents aux conduites aliénantes (PCA)» exclusivement, sans qu'il y ait de précision quant à la relation maintenue ou non avec l'enfant, sera utilisée dans de tels cas. Il en est de même pour les parents dénigrés (PD).

affectives et identitaires. Bien qu'il existe plusieurs variables dynamiques qui peuvent être associées aux divorces conflictuels, Donner (2006) décrit des situations dans lesquelles le narcissisme, l'envie pathologique, le désaveu et la pensée perverse, tous combinés, créent un mode de pensée et de vie qui alimentent certaines de ces batailles sans fin. Une personnalité vindicative, obsessive, paranoïde, rigide, égocentrique, critique, manipulatrice et contrôlante, un *faux self* et une immaturité émotionnelle et relationnelle sont des traits également retrouvés chez les parents aliénants (Malo & Rivard, 2013), ce qui a aussi été observé chez ces parents de notre étude. Les traits narcissiques semblent d'ailleurs prédominants spécifiquement chez les PCAR. La présence de troubles de la personnalité chez les parents aliénants est supportée par d'autres auteurs (Friedman, 2004; Siegel & Langford, 1998), dont spécifiquement les personnalités narcissique ou limite (Hirigoyen, 1998) et la personnalité paranoïaque (Hayez & Kinoo, 2005; Kelly & Johnston, 2001). Or, dans les cas extrêmes de conflits conjugaux, les sentiments d'échec et d'humiliation liés à la séparation peuvent entraîner des croyances paranoïaques et délirantes envers l'autre parent (Donner, 2006). Les parents aliénants auraient également des troubles causés par des expériences traumatisantes vécues à l'enfance (Hayez & Kinoo, 2005). Nous retrouvons à cet effet plusieurs éléments d'adversité dans le passé des PCA de l'échantillon.

Faible capacité d'introspection et externalisation sur autrui. On dénote chez les PCA de l'étude une faible capacité d'introspection. Ils clivent et projettent le mauvais objet en eux et rejette la faute sur autrui, ce qui les empêche de se responsabiliser notamment à l'égard des conflits conjugaux. Les parents qui sont humiliés et honteux du divorce blâment ainsi l'autre parent des problèmes conjugaux afin de se soustraire de leur propre responsabilité de l'échec du mariage qui est vécue de façon intolérable (Donner, 2006; Johnston, 2003). L'externalisation de la responsabilité sur autrui et le manque d'introspection ont également été retrouvés par d'autres auteurs (Bathurst, Gottfried, & Gottfried, 1997; Siegel, 1996). Le parent aux conduites aliénantes qui entretient une haine profonde envers son ex-conjoint percevrait son enfant comme une innocente victime qui doit être protégé de la persécution de l'autre parent. Le parent projette ainsi sa propre vulnérabilité sur son enfant avec la conviction que celui-ci sera traumatisé par l'autre parent, comme il a le sentiment de l'avoir été lui-même. Le fantasme de l'enfant vulnérable lui permet ainsi de justifier sa haine puisqu'elle vise à protéger

son enfant contre l'autre parent. Ce parent se perçoit ainsi comme un protecteur plutôt qu'un agresseur (Demby, 2009).

Faible capacité empathique et centration sur soi. Ces parents sont également inaptes à identifier l'incidence de certaines de leurs difficultés personnelles ou de leurs comportements et attitudes sur leurs capacités parentales ou leur participation au litige, ce qui a été décrit par Siegel et Langford (1998). Selon Donner (2006), les parents qui sont engagés dans une guerre afin d'obtenir la garde de leur enfant ignorent les effets de leurs comportements sur leurs enfants et sont incapables de penser au-delà de leurs propres besoins. Dans notre étude, les PCA sont eux aussi centrés sur eux-mêmes et leurs besoins et manquent d'empathie. Ils seraient ainsi peu chaleureux ni à l'écoute des besoins de leurs enfants, ce qui limite grandement leur sensibilité parentale. Rappelons que deux des parents des PCAR ont perdu la garde de leurs enfants suite à un placement de ceux-ci. Il est ainsi possible de croire que les capacités parentales de ces parents sont limitées et que l'éloignement de l'enfant puisse être compréhensible.

Immaturité et instabilité affective. Au niveau affectif, les PCA présentent une labilité affective les rendant instables, réactifs et imprévisibles. Cette immaturité et cette impulsivité émotionnelle sont d'ailleurs reconnues par d'autres auteurs (Malo & Rivard, 2013). Certains tentent d'adopter une distance émotionnelle par un contrôle rigide de leurs émotions, mais, sous l'envahissement émotionnel auquel ils sont souvent confrontés, leurs défenses font défaut et ils perdent le contrôle, ce qui mène à de l'impulsivité et des agissements agressifs. De même, la fluctuation au niveau de l'humeur peut interférer avec la capacité du parent à pouvoir mettre en place une routine de vie stable et cohérente. L'impulsivité, la labilité affective et la rigidité émotionnelle chez ces parents peuvent alimenter une distanciation dans la relation avec l'enfant où le parent est alors peu sensible et disponible et il est perçu comme rejetant, et ce, particulièrement chez les PCAR. Les PCA sont pareillement peu tolérants à la frustration, ils sont rancuniers et peuvent entretenir un désir de vengeance, notamment envers le parent dénigré cherchant à lui faire mal par la relation avec les enfants. Plusieurs mécanismes de défense archaïques sont retrouvés chez ces parents dont certains sont plus récurrents et retrouvés également dans d'autres études (Cohen & Levite, 2012; Gordon et al.,

2008) : clivage, projection, déni, identification projective, rationalisation et justification.

Rigidité cognitive et perte de contact avec la réalité. Le processus de pensée des PCA dans notre étude se caractérise par une rigidité cognitive, des contradictions inconscientes, des liens incongrus, arbitraires et subjectifs, voire une perte de contact avec la réalité menant à un délire d'interprétation. Or, les parents aliénants présenteraient un désordre de la pensée et une pensée paranoïde (Johnston, Walters, et al., 2005a) d'autant plus qu'une haine pathologique envers l'ex-conjoint engendrait une distorsion et une lecture égocentrique des événements familiaux et de la relation avec l'autre parent (Demby, 2009). Des éléments de psychose sont identifiés chez certains parents aliénants (Hayez & Kinoo, 2005; Kelly & Johnston, 2001). Rappelons que le processus de pensée semble généralement moins altéré chez les PCAR, bien que l'on retrouve également les éléments ci-haut.

Relations d'objet primitives. Selon notre analyse de l'interprétation clinique du psychologue expert mandaté pour l'expertise des diverses familles, les PCA de l'échantillon ont un mode relationnel dépendant et indifférencié. Or, les couples pris dans un divorce à haut niveau de conflits ont souvent des relations d'objet immatures (Cohen & Levite, 2012; Farkas, 2011) et malsaines où ils ne possèdent pas une identité claire et affirmée dans leurs relations avec l'autre (Farkas, 2011). Les rapports sont clivés et ces parents recherchent le contrôle et la domination dans leurs relations (Rand, 1997). Ils ont également une difficulté à tolérer l'ambivalence et le désaccord (Cohen & Levite, 2012). La recherche de conflits avec l'autre peut avoir une fonction de combler leur angoisse de vide. De plus, ces parents se présentent souvent de façon vertueuse et irréprochable. Ils se voient ainsi comme les victimes de la séparation étant les meilleurs parents (Goudart, 2012).

Relation enchevêtrée et répétition intergénérationnelle. Les PCA de notre étude ont des liens enchevêtrés avec leurs enfants. L'enchevêtrement est un problème chronique entre le parent aligné et l'enfant de telle sorte que la limite psychologique est brouillée entre les intentions du parent et les sentiments de l'enfant (Friedlander & Walters, 2010; Garber, 2011). Selon Lowenstein (2010), les parents aliénants sont incapables de s'individualiser et tentent de former une coalition pathologique avec leur enfant afin de satisfaire leurs besoins émotionnels et de se venger de l'autre parent. Au niveau intergénérationnel, il n'est pas étonnant de

retrouver des relations parent-enfant fusionnelles ou symbiotiques et un renversement de rôles entre les PCA de l'échantillon et leurs propres parents. Au même titre, nous retrouvons des historiques de conflits conjugaux, de litiges autour de la garde des enfants, de manœuvres aliénantes et de violence conjugale. Par ailleurs, un maternage inconsistant à l'enfance peut avoir développé chez certains parents un mode d'attachement insécurisant et des angoisses y étant liées. À cet effet, les peurs d'abandon et d'être dévalorisé chez les parents pris dans une séparation litigieuse augmentent l'ambiguïté des frontières et les réponses émotionnelles inadéquates chez ces parents (Saini, 2012). Les parents projettent leurs angoisses sur l'ex-conjoint, ce qui alimente leur besoin de l'évincer.

Code moral rigide et punitif. Les PCAM ont généralement un code moral rigide et punitif qui valorise l'autorité, ce qui correspond aux parents aliénants conformistes et socialement adaptés, mais rigides et moralisateurs décrits par Siegel et Langford (1998).

Il est à noter que les écrits présentés dans les écrits sur les parents aliénants ne font pas la distinction entre ceux qui se retrouvent dans une dynamique avérée d'AP et ceux qui, bien qu'ils soient à risque d'évoluer vers une telle dynamique, en seraient épargnés en raison de certains facteurs de protection, que nous examinerons plus loin. L'interaction des différents facteurs de risque et de protection au sein du système familial est donc importante à considérer.

Parents dénigrés

Peu d'informations relatives aux caractéristiques individuelles des parents rejetés sont disponibles dans la documentation scientifique. Van Gijsegem (2005) stipule que ce parent n'a pas de caractéristiques particulières. D'autres auteurs (Fidler & Bala, 2010; Gagne et al., 2005) ont recensé quelques caractéristiques. Certains traits ou conduites des parents rejetés sont associés au processus d'éloignement de l'enfant, mais rappelons que leurs comportements ne justifient pas le rejet du parent par l'enfant (Kelly & Johnston, 2001) dont les réactions sont disproportionnées par rapport aux conduites ou attitudes qui sont reprochées à ce parent.

Dans notre étude, on observe que les parents dénigrés qui maintiennent un lien avec l'enfant (PDM) présentent des habiletés parentales suffisantes pour construire un lien sécurisé

avec l'enfant, ce qui semble davantage atténuer l'influence aliénante que l'alimenter. Ces parents présentent néanmoins aussi des failles pouvant être associées à des facteurs de risques qui sont également présents chez les PDR. Ces facteurs seront maintenant décrits.

Fragilités identitaires, faible capacité d'introspection et de responsabilisation. À l'instar des PCA, plusieurs PD, tant ceux qui maintiennent la relation avec leurs enfants que ceux repoussés, présentent des fragilités identitaires et narcissiques et une faible estime de soi. Les PDR ont également une faible capacité d'introspection et de responsabilisation. À cet effet, les parents aliénés ont peu conscience de l'influence qu'ils peuvent avoir sur la dynamique familiale (Fidler & Bala, 2010) et extériorisent le blâme sur l'autre parent (Johnston, Walters, & Friedlander, 2001)

Gestion impulsive ou passive des émotions. Deux patrons émotionnels sont présents chez les PDR, soit l'un plus impulsif et réactif où le parent gère difficilement l'envahissement affectif et l'autre plus passif où le parent évite les motions affectives négatives. Ces parents correspondent à la description de certains auteurs dont les parents aliénés sont rigides et expriment difficilement leurs affects, et ce, particulièrement la sympathie (Gagne et al., 2005). Les parents rejetés ont aussi une difficulté à moduler leurs émotions (Johnston, Walters, & Olesen, 2005 b). Certains deviennent anxieux et paralysent dans un contexte conflictuel (Kelly & Johnston, 2001), ce qui rejoint davantage le parent passif. Quelques PDM présentent également une gestion défensive ou passive de leurs émotions.

Centration sur soi, relations indifférenciées et soumission. On observe une centration sur soi chez certains PD tout comme chez ceux qui sont dénigrants. Or, les parents aliénés sont perçus comme immatures, égocentriques et narcissiques (Friedlander & Walters, 2010; Kelly & Johnston, 2001). Par ailleurs, quelques PD, bien que dans une faible proportion selon ce qui est rapporté dans les dossiers d'expertise, ont un mode relationnel parent-enfant indifférencié où la relation est surinvestie et où le parent se soumet à son enfant. Il est alors possible de croire que le parent se soumet à la toute-puissance de son enfant qui a des attitudes dénigrantes à son égard, plutôt que de rectifier la réalité. L'un des PDR entretient des relations conjugales caractérisées par une relation de contrôle et d'emprise à laquelle il se subordonne. Il est ainsi vulnérable à se retrouver dans des dynamiques de couples abusives associées à de la violence

conjugale et à l'AP (Godbout & Parent, 2012). Au même titre, certains PDM ont une difficulté à s'affirmer et recherchent l'approbation de l'autre, ce qui peut les rendre aussi à risque de s'impliquer dans des relations de pouvoir dans lesquelles ils se soumettent et sont dépendants. Il est intéressant d'observer que la soumission chez les PD oppose et complète le besoin de contrôle et de puissance des PCA.

Impuissance et repli sur soi. Le PDR provenant de la famille où une dynamique d'AP est observée présente plusieurs manifestations d'impuissance et de repli sur soi. Ce parent envahi par la situation familiale arrive difficilement à se mobiliser pour maintenir sa place auprès de ses enfants. Il peut pareillement avoir des excès de colère à risque d'être perçus comme du contre-rejet par les enfants. Le parent aliéné peut démissionner du combat familial trop exigeant par rapport à ses ressources personnelles disponibles. Ce repli sur soi est alors perçu par les enfants comme du désinvestissement, un manque d'intérêt et de l'abandon, ce qui vient confirmer la disqualification de ce parent (Kelly & Johnston, 2001). Ce parent correspond par ailleurs à la description de Malo et Rivard (2013) quant aux parents aliénés : personnalité peu vindicative, ils sont soumis et passifs, ils se retirent, ils ont des antécédents d'un rôle de bouc émissaire et ils ont peur du conflit. Notons que le repli sur soi est également retrouvé chez les PDM caractérisant ainsi les PD en général. Toutefois, les PDM arrivent à se mobiliser à l'égard de leurs enfants.

L'analyse des divers profils identifiés dans notre étude permet aussi de dégager certains facteurs de protection chez les PD qui éviteraient qu'une situation d'AP irrévocable s'installe au sein de la dynamique familiale. Peu d'études se sont intéressées aux caractéristiques du parent délaissé et encore moins aux facteurs de protection retrouvés chez ce parent. Ces divers facteurs seront examinés dans la prochaine section.

Facteurs de protection

Parents dénigrés qui maintiennent la relation avec leur(s) enfant(s)

Caractéristiques positives, confiance en soi, capacité d'introspection et responsabilisation. Plusieurs qualitatifs positifs sont associés aux PDM : autonome, proactif, socialement engagé, responsable, etc. Ils sont également sensibles et empathiques à leurs

enfants. Ces caractéristiques sont d'ailleurs associées à de bonnes capacités parentales (Donald & Jureidini, 2004) qui constituent un facteur de protection contre l'impact néfaste d'une séparation litigieuse sur les enfants (Kelly, 2007; Sandler, Miles, Cookston, & Braver, 2008). On retrouve également chez plusieurs des parents dénigrés qui maintiennent une relation avec leur enfant (PDM) une confiance de base suffisante en soi et les autres. Ils ont la capacité à poser un regard critique sur eux-mêmes et à se responsabiliser de leurs torts plutôt que de mettre la responsabilisation sur autrui telle que retrouvée chez les parents aliénants (Siegel, 1996) et chez les parents rejetés par leurs enfants (Johnston et al., 2001). L'acceptation constructive de la critique et la responsabilisation à l'égard de la dynamique familiale sont d'ailleurs des leviers d'intervention auprès des parents rejetés (Johnston et al., 2001).

Gestion émotionnelle adéquate. Certains de ces PDM présentent un bon équilibre émotionnel et, lorsqu'il y a un débordement affectif, ces parents sont aptes à le reconnaître et peuvent avoir un sentiment de culpabilité et des comportements de réparation associés. Ces parents ne semblent ainsi pas réagir par des comportements agressifs et irrespectueux aux attaques de l'enfant, ce qui est observé chez les parents rejetés (Fidler & Bala, 2010). De plus, l'exposition à des conflits peut porter atteinte aux fonctions des deux parents à promouvoir une régulation émotionnelle efficace chez les enfants (Sandler et al., 2008). Or, les parents de ce profil semblent aptes à réguler les émotions de leur enfant de par leur propre capacité à le faire. Enfin, ces parents ont des mécanismes de défense plus évolués (par opposition à des mécanismes primitifs) et une plus grande maturité psychique.

Contact adéquat avec la réalité. Selon la description qu'en fait le psychologue expert, les PD présentent un bon contact avec la réalité contrairement aux PCA. Les PDM sont soucieux de rapporter les faits avec justesse plutôt que de manipuler la réalité afin d'en être avantagés. Certains auteurs soutiennent que les parents rejetés doivent se défendre et permettre à l'enfant d'entendre une réalité autre de celle véhiculée par le PCA, plutôt que de se soumettre ou de se retirer face aux accusations (Johnston et al., 2001).

Relations différenciées. Les PDM ont généralement des frontières soi-autre et intergénérationnelles bien établies, ce qui leur permettent d'établir des relations différenciées, dont avec leur enfant. Des stratégies d'interventions visent d'ailleurs à enseigner au parent

rejeté comment inciter et inviter son enfant à entretenir une relation différenciée avec lui tout en restant disponible à celui-ci (Johnston et al., 2001). Certains recherchent des relations amoureuses stables et favorisant un équilibre dans leurs rôles parentaux comme on a pu l'observer dans notre étude.

Capacité d'adaptation, empathie et mobilisation. Les PDM sont fortement préoccupés par l'incidence des conflits et de la situation familiale sur leurs enfants. Ils ont néanmoins de bonnes capacités d'adaptation leur permettant d'être résilients et de se mobiliser envers leurs enfants plutôt que de se victimiser, de se laisser envahir et de se retirer. Ils ont ainsi la capacité à se décentrer de leurs problèmes afin de subvenir adéquatement aux besoins de leurs enfants, de se battre contre l'influence négative visant à les séparer et ainsi de maintenir une relation positive avec leur enfant. L'existence d'une bonne relation avec au moins l'un des parents, qu'il soit le parent gardien ou non, et la chaleur parentale sont d'ailleurs des facteurs protecteurs de l'impact négatif des conflits conjugaux sur les enfants (Hetherington & Kelly, 2002; Sandler et al., 2008).

Par leurs facteurs de protection au niveau de leur personnalité, notamment leur responsabilisation et leur mobilisation, ces parents profitent habituellement d'une intervention de soutien à leur parentalité qui peut faire une différence pour renverser un processus d'aliénation en cours et les aider à se distancier du conflit parental et augmenter leur sensibilité.

Malgré la contribution importante de cet article à l'avancement des connaissances en matière de DLPE, la présente étude comporte quelques limites qu'il importe de souligner.

Limites de l'étude

La méthode d'analyse se veut une inspiration de la Théorie ancrée puisque le but recherché n'est pas de théoriser le vécu expérientiel complexe (Glaser, 1998) des parents à l'égard de la dynamique familiale. Le corpus de données n'est pas constitué d'entrevues réalisées avec les parents, mais plutôt de données de seconde source qui ne contiennent pas de données brutes. Les résultats proviennent ainsi d'une analyse du construit du psychologue quant aux différentes caractéristiques des parents. Notons que le corpus de données choisi

permet d'accéder à une analyse plus approfondie de la structure de personnalité des parents parce qu'il s'appuie sur l'évaluation fouillée de la personnalité effectuée par l'expert à l'aide de tests projectifs, entre autres. Des entrevues n'auraient pas permis une telle profondeur. De plus, le recrutement ne se veut pas un processus itératif pur où, à travers la collecte de données, un retour sur le terrain est effectué, comme suggéré par Paillé (1994). Ensuite, la méthode utilisée n'a pas permis un dialogue constructiviste entre le chercheur et les participants. Les résultats sont ainsi plus descriptifs que dynamiques. Enfin, bien que la saturation des données ait été jugée satisfaisante dans l'ensemble, l'étendue des résultats de la présente étude demeure limitée quant au profil des PDR puisque seuls deux parents constituent ce sous-échantillon. Pareillement, la perte totale d'un lien parent-enfant (AP) a été observée seulement dans une famille. Les profils parentaux ne sont ainsi pas spécifiquement transférables aux familles où l'on retrouve de l'AP, mais bien aux familles à haut niveau de conflits pour lesquelles une demande d'expertise psychosociale a été demandée à l'égard des droits d'accès aux enfants.

Conclusion

Le présent article apporte une importante contribution aux connaissances cliniques et théoriques concernant les caractéristiques individuelles des parents aux conduites aliénantes et ceux qui sont significativement dénigrés. Peu d'auteurs se sont intéressés aux PCAR et encore moins aux PDM. Le modèle conceptuel développé ici s'éloigne de celui de Gardner axé sur le parent aliénant (Gardner, 1998) qui prend peu en compte la contribution de l'autre parent. En effet, l'analyse systématique et fouillée des profils parentaux (personnalité, organisation défensive, mode de relation d'objet, etc.) provenant d'expertises réalisées par un psychologue expert d'expérience apporte une contribution unique qui a peu de précédents, particulièrement au niveau des études empiriques sur le sujet. La classification de ces caractéristiques en facteurs de risque et de protection pousse plus loin la réflexion sur les variables clés à considérer du point de vue diagnostic et pronostic et offre des pistes intéressantes pour l'intervention auprès de ces familles.

Ainsi, il nous apparaît primordial qu'un travail auprès du parent sévèrement dénigré soit favorisé afin de soutenir sa parentalité et encourager une distanciation émotionnelle face

aux conflits conjugaux pour ainsi appuyer le maintien du lien avec son enfant. De plus, des interventions sur le plan juridique et psychologique doivent être mises en place, que ce soit par la restriction ou la supervision des contacts de l'enfant avec le parent dénigrant et par une psychothérapie, afin de dégager l'enfant de la relation symbiotique et d'emprise avec le PCA et qui risque fortement d'enliser l'enfant dans une identité plaquée ne lui permettant pas de s'investir auprès d'une seconde figure parentale, soit le parent dénigré.

Enfin, un regard systémique qui va au-delà des caractéristiques individuelles des parents seulement est nécessaire afin de mieux comprendre l'influence de ces traits sur leurs comportements et attitudes et sur les dynamiques entre les ex-conjoints et le parent et l'enfant. Cette perspective intègre plusieurs modèles théoriques et met en lumière l'interaction de facteurs intra-individuels et interindividuels.

Cet article constitue une première étape vers une théorisation systémique de plusieurs facteurs exacerbant ou atténuant un risque d'une DLPE, voire d'une perte du lien notamment d'AP. Dans un autre article (Alary, Cyr & Mercier, en préparation), les profils individuels des parents sont mis en relation avec ceux des enfants (les profils individuels des enfants ont aussi fait l'objet d'un article par les mêmes auteurs (Alary, Cyr & Mercier, soumis)), mais également avec les dynamiques entre les différents acteurs, le contexte familial, les tiers impliqués dans le système familial et la temporalité. Ceci vient compléter la théorisation systémique multifactorielle de ce phénomène de distanciation, voire de perte de lien parent-enfant.

Références

- Alary, B., & Cyr, F. (2013). Variables individuelles chez les adultes et les enfants et dynamiques relationnelles susceptibles d'engendrer un phénomène d'aliénation parentale. *Revue scientifique de l'AIFI*, 7(1), 1-33.
- Alary, B., Cyr, F., & Mercier, M.-J. (en préparation). Modèle systémique de trajectoires à risque d'une perte du lien parent-enfant, dont l'aliénation parentale.
- Alary, B., Cyr, F., & Mercier, M.-J. (soumis). Risque d'une détérioration ou d'une perte du lien parent-enfant : Facteurs de risque et de protection chez les enfants.
- Bathurst, K., Gottfried, A. W., & Gottfried, A. E. (1997). Normative data for the MMPI-2 in child custody litigation. *Psychological Assessment*, 9(3), 205-211. doi : <http://dx.doi.org/10.1037/1040-3590.9.3.205>
- Bernet, W., Von Boch-Galhau, W., Baker, A. J., & Morrison, S. L. (2010). Parental alienation, DMS-V, and ICD-11. *American Journal of Family Therapy*, 38(2), 76-187. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/01926180903586583>
- Cohen, O., & Levite, Z. (2012). High-conflict divorced couples: Combining systemic and psychodynamic perspectives. *Journal of Family Therapy*, 34(4), 387-402. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1467-6427.2011.00539.x>
- Demby, S. (2009). Interparent hatred and its impact on parenting: Assessment in forensic custody evaluations. *Psychoanalytic Inquiry*, 29(6), 477-490. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/07351690903013959>
- Donald, T., & Jureidini, J. (2004). Parenting Capacity. *Child Abuse Review*, 13, 5-17.
- Donner, M. B. (2006). Tearing the child apart: The contribution of narcissism, envy, and perverse modes of thought to child custody wars. *Psychoanalytic Psychology*, 23(3), 542-553. doi : <http://dx.doi.org/10.1037/0736-9735.23.3.542>
- Farkas, M. M. (2011). An introduction to parental alienation syndrome. *Journal of Psychosocial Nursing and Mental Health Services*, 49(4), 20-26.
- Fidler, B. J., & Bala, N. (2010). Children resisting postseparation contact with a parent: Concepts, controversies, and conundrums. *Family Court Review*, 48(1), 10-47. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01287.x>
- Friedlander, S., & Walters, M. G. (2010). When a child rejects a parent: Tailoring the

- intervention to fit the problem. *Family Court Review*, 48(1), 98-111. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01291.x>
- Friedman, M. (2004). The so-called high-conflict couple: A closer look. *American Journal of Family Therapy*, 32(2), 107-117. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/01926180490424217>
- Gagne, M.-H., Drapeau, S., & Henault, R. (2005). Parental alienation: An overview of research and controversy. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 46(2), 73-87. doi : <http://dx.doi.org/10.1037/h0087007>
- Garber, B. D. (2011). Parental alienation and the dynamics of the enmeshed parent-child dyad: Adultification, parentification, and infantilization. *Family Court Review*, 49, 322-335.
- Gardner, R. A. (1998). « The parental alienation syndrome: What is it and what data support it? » : Comment. *Child Maltreatment*, 3(4), 309-312. doi : <http://dx.doi.org/10.1177/1077559598003004001>
- Garrity, C., & Baris, M. (1994). *Caught in the middle: Protecting the children of high-conflict divorce*. Toronto : Maxwell Macmillan Candana, Inc.
- Glaser, B. G. (1998). *Theoretical sensitivity*. Mill Valley: Sociology Press.
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory*. Hawthorne, NY: Aldine de Gruyter.
- Godbout, E., & Parent, C. (2012). The life paths and lived experiences of adults who have experienced parental alienation: A retrospective study. *Journal of Divorce & Remarriage*, 53, 34-54. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/10502556.2012.635967>
- Gordon, R. M., Stoffey, R., & Bottinelli, J. (2008). MMPI-2 findings of primitive defenses in alienating parents. *American Journal of Family Therapy*, 36(3), 211-228. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/01926180701643313>
- Goudart, B. (2012). Le syndrome d'aliénation parentale : Une forme moderne de l'inceste. *Le journal des psychologues* (294), 20-24.
- Hayez, J.-Y., & Kinoo, P. (2005). Aliénation parentale : un concept à haut risque. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 53(4), 157-165.
- Hetherington, E. M., & Kelly, J. (2002). *For better or for worse: Divorce reconsidered*. New York, NY : W W Norton & Co; US.
- Hirigoyen, M.-F. (1998). *Le harcèlement moral : la violence perverse au quotidien : La découverte & Syros*.

- Johnston, J. R. (2003). Parental alignments and rejection: An empirical study of alienation in children of divorce. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 31(2), 158-170.
- Johnston, J. R., & Roseby, V. (1997). *In the name of the child: A developmental approach to understanding and helping children of conflicted and violent divorce*. New York, NY : Free Press; US.
- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Friedlander, S. (2001). Therapeutic work with alienated children and their families. *Family Court Review*, 39(3), 316-333.
- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Olesen, N. W. (2005a). Clinical ratings of parenting capacity and roschach protocols of custody-disputing parents: An exploratory study. *Journal of Child Custody : Research, Issues, and Practices*, 2(1-2), 159-178. doi : http://dx.doi.org/10.1300/J190v02n01_09
- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Olesen, N. W. (2005 b). Is it alienating parenting, role reversal or child abuse? A study of children's rejection of a parent in child custody disputes. *Journal of Emotional Abuse*, 5(4), 191-218. doi : http://dx.doi.org/10.1300/J135v05n04_02
- Kelly, J. B. (2007). Children's living arrangements following separation and divorce: Insights from empirical and clinical research. *Family Process*, 46(1), 35-52. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1545-5300.2006.00190.x>
- Kelly, J. B., & Johnston, J. R. (2001). The alienated child: A reformulation of parental alienation syndrome. *Family Court Review*, 39(3), 249-266. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.174-1617.2001.tb00609.x>
- Lampel, A. K. (1996). Children's alignment with parents in highly conflicted custody cases. *Family & Conciliation Courts Review*, 34(2), 229-239. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.174-1617.1996.tb00416.x>
- Lee, S., & Olesen, N. W. (2001). Assessing for alienation in child custody and access evaluations. *Family Court Review*, 39(3), 282-298. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.174-1617.2001.tb00611.x>
- Lowenstein, L. F. (2010). Attachment theory and parental alienation. *Journal of Divorce & Remarriage*, 51(3), 157-168. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/10502551003597808>
- Malo, C., & Rivard, D. (2013). *Aliénation parentale et exposition aux conflits sévères de*

séparation : Où en sommes-nous? Montréal : Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.

- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Collin/Masson.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181.
- Rand, D. C. (1997). The spectrum of parental alienation syndrome (Part I). *American Journal of Forensic Psychology*, 15(3), 23-52.
- Saini, M. (2012). Reconceptualizing high-conflict divorce as a maladaptive adult attachment response. *Families in Society*, 93(3), 173-180.
- Sandler, I., Miles, J., Cookston, J., & Braver, S. (2008). Effects of father and mother parenting on children's mental health in high- and low-conflict divorces. *Family Court Review*, 46(2), 282-296. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2008.00201.x>
- Siegel, J. C. (1996). Traditional MMPI-2 validity indicators and initial presentation in custody evaluations. *American Journal of Forensic Psychology*, 14(3), 55-63.
- Siegel, J. C., & Langford, J. S. (1998). MMPI-2 validity scales and suspected parental alienation syndrome. *American Journal of Forensic Psychology*, 16(4), 5-14.
- Van Gijsegem, H. (2005). Les controverses entourant la notion d'aliénation parentale. *Revue de psychoéducation*, 34(1), 119-129.
- Warshak, R. A. (2010). Alienating audiences from innovation: The perils of polemics, ideology, and innuendo. *Family Court Review*, 48(1), 153-163. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01295.x>

Troisième article

Risque d'une détérioration ou d'une perte du lien parent-enfant : Facteurs de risque et de protection chez les enfants

(Article soumis à la revue *Psychologie française*)

Risque d'une détérioration ou d'une perte du lien parent-enfant : Facteurs de risque et de protection chez les enfants

Brigitte Alary¹⁵,

Francine Cyr, Ph.D.¹⁶

&

Marie-Josée Mercier, M. Ps.¹⁷

¹⁵ **Madame Brigitte ALARY**, Candidate au Ph. D. R/I en psychologie clinique à l'Université de Montréal (Québec, Canada). Dans sa formation clinique, elle se spécialise auprès des enfants et des familles. Sa recherche doctorale s'intéresse aux profils individuels et dynamiques interactionnelles des parents et des enfants à risque d'aliénation parentale dans un contexte d'une rupture conjugale litigieuse. Elle a obtenu une bourse de doctorat du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (2012-2015).

Adresse de correspondance: Département de psychologie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal (Qc), Canada, H3C 3J7

¹⁶ **Madame Francine CYR**, Professeure titulaire au département de psychologie de l'Université de Montréal (Québec, Canada). Ses intérêts de recherche et ses interventions en tant que psychologue clinicienne portent sur les familles à haut niveau de conflit et l'aliénation parentale.

¹⁷ Madame **Marie-Josée MERCIER**, Psychologue clinicienne. Elle a une formation universitaire en criminologie et psychologie et exerce comme psychologue en bureau privé depuis plus de 15 ans. Elle occupe depuis 2011 un poste de consultante clinique dans un Centre Jeunesse. Elle a acquis une solide expérience en tant qu'experte psycholégale en protection de la jeunesse et en matière de garde d'enfant. Elle s'intéresse aux dynamiques familiales problématiques, plus particulièrement sur les facteurs individuels et systémiques qui influencent la qualité du lien parent/enfant.

Résumé

Dans les séparations hautement conflictuelles, il y a un risque pour l'enfant d'être pris en otage au cœur des conflits parentaux. De telles situations risquent d'entraîner une détérioration du lien parent-enfant (DLPE), voire une situation d'aliénation parentale, soit un phénomène bien connu dans la documentation clinique et théorique, mais rarement documenté empiriquement. Quelques auteurs se sont intéressés aux caractéristiques des enfants impliqués dans de telles dynamiques familiales, mais très peu l'on fait d'une façon fouillée et sous une approche psychanalytique. Aucune étude, à notre connaissance, ne distingue les caractéristiques des enfants associées à une DLPE de celles qui permettraient de les en préserver. Par une analyse qualitative, la présente étude tentera d'apporter un éclairage raffiné sur les éléments de la structure de personnalité des enfants, lesquels seront ensuite regroupés en facteur de risque et de protection dans l'optique d'établir des pistes pouvant élucider pourquoi un enfant est résistant ou non à la DLPE.

Mots clés : Détérioration du lien parent-enfant, aliénation parentale, caractéristiques individuelles des enfants, facteurs de risque et de protection

Abstract

In high conflict separations, there is a risk for the child to be used in hostage in the heart of parental conflict. Such situations may result in a deterioration or loss of the parent-child relationship, a well-known phenomenon in clinical and theoretical literature but rarely documented on the basis of empirical studies. Some authors have focused on the children's individual characteristics involved in such family dynamics, but very few, have done an in-depth analysis in a psychoanalytic framework. Also, to our knowledge, no studies have identified the risk and protective factors in the child who can increase the likelihood of a Deterioration of the Parent-Child Relationship (DPCR) or protect this bond. This study has attempted through a qualitative analysis to describe these factors in the children's personality structure that can alleviate or increase the probability for a DPCR. Those characteristics were then grouped into risk and protective factors to establish pathways that can elucidate why a child is resistant to a deterioration of the parent-child relationship or not.

Keywords: Deterioration and loss of parent-child relationship, parental alienation, children characteristics, risk and protective factors

Risque d'une détérioration ou d'une perte du lien parent-enfant : Facteurs de risque et de protection chez les enfants

Introduction

Au Québec, 38,8 % des signalements retenus pour mauvais traitements psychologiques font référence aux conflits de couple (Malo, Lavergne, Moreau, & Héli, 2011, tiré de Malo and Rivard, 2013). De ces signalements, nous retrouvons des familles à risque élevé d'une détérioration (DLPE) ou d'une perte du lien parent-enfant (notamment d'aliénation parentale - AP) dans un contexte litigieux post-séparation¹⁸ où les parents se disputent la garde et les droits d'accès des enfants. Dans ce contexte de protection de la jeunesse, l'évaluation de la compromission du bien-être de l'enfant repose entre autres sur les manifestations comportementales de celui-ci. Or, le Groupe de réflexion sur l'aliénation parentale du Centre jeunesse de Montréal (Malo & Rivard, 2013) suggère de ne pas évaluer la détresse des enfants par des indicateurs comportementaux puisque la souffrance peut ne pas être manifeste et que les enfants peuvent paraître adaptés. Une évaluation de la personnalité et affective approfondie est ainsi indispensable afin de relever des indices plus subtils de détresse qui peuvent par exemple être estimés par l'état psychique actuel de l'enfant, ses angoisses, son développement identitaire et certains symptômes peu visibles.

De plus, l'évaluation de la dynamique personnelle de l'enfant s'avère fort pertinente à la compréhension des mécanismes sous-jacents à la mise en place d'un terrain fertile à la DLPE. Les caractéristiques individuelles et l'histoire des différents acteurs (enfant, mère et père) ont un impact considérable sur leurs comportements et attitudes, d'une part, mais également sur les dynamiques relationnelles au sein de la famille. En effet, le mode relationnel des individus influencera certainement leur façon d'interagir avec les autres membres de la famille. Pour en saisir toute la complexité, le phénomène de l'AP doit être conceptualisé comme un problème relationnel familial. Ce phénomène doit être compris à l'aide d'un modèle global et écologique des différents facteurs pouvant influencer les problèmes relationnels parent-enfant. Il devient ainsi fort pertinent, dans une première étape, de

¹⁸ Dans le cadre de ce présent article, les termes « divorce » et « séparation » sont utilisés indistinctement.

s'intéresser aux profils individuels des différents acteurs afin de mieux contextualiser les dynamiques pathogènes qui émergent dans ses familles à haut niveau de conflit. La présente étude tentera ainsi d'apporter un éclairage plus raffiné sur les caractéristiques personnelles des enfants.

Cadre conceptuel

Les écrits au sujet des dynamiques personnelles des différents acteurs d'une situation à risque élevé d'une DLPE sont peu nombreux et reposent rarement sur des données empiriques. Les caractéristiques des enfants liées à l'AP sont ainsi encore mal connues aujourd'hui. Plusieurs études se sont concentrées sur les comportements parentaux et ceux des enfants sans explorer les facteurs individuels pouvant différencier un enfant résistant aux conduites et attitudes aliénantes, d'un enfant vulnérable. Les écrits cliniques ou empiriques relèvent tout de même quelques caractéristiques présentes chez les enfants qui connaissent une DLPE ou une perte du lien avec l'un de leurs parents (AP)¹⁹.

L'âge de l'enfant (les préadolescents et les adolescents), leur position dans la fratrie (l'aîné de la famille), leurs capacités cognitives et sociales et les problèmes socioémotionnels des enfants sont plusieurs facteurs associés au phénomène d'une perte du lien parent-enfant (Johnston, 2003; Sarrazin, 2009). Selon une étude (Johnston & Roseby, 1997) dans laquelle le Rorschach a été administré à des enfants âgés de six à 13 ans qui ont été exposés au divorce très conflictuel de leurs parents, un grand nombre de ceux-ci démontrent des signes de rigidité idéationnelle et un concept de soi fragmenté par rapport à un groupe témoin. Ces enfants ont tendance à ignorer les sentiments intenses ou complexes et à simplifier leurs idées et celles des autres donnant lieu à des distorsions. On retrouve également un niveau élevé de colère inexprimée. La colère est d'ailleurs centrale aux sentiments que ces enfants cherchent à éviter. Ces enfants sont hypervigilants et leurs perception et compréhension du monde sont déformées. Ils ont aussi un affect incohérent, une suggestibilité élevée et ils sont peu différenciés (Fidler & Bala, 2010; Johnston, 2003). Les enfants qui présentent un risque d'AP ont davantage de comportements manipulateurs, ils respectent moins l'autorité, ils ont plus de

¹⁹ Pour plus d'informations relatives aux caractéristiques personnelles retrouvées chez les parents et les enfants imbriqués dans un haut litige conjugal post-séparation, se référer à l'article de Alary & Cyr (2013).

problèmes d'identité et ils développent un *faux self* (Lavadera, Ferracuti, & Togliatti, 2012). Notons que plusieurs de ces études ne font pas la distinction entre un risque d'AP et une situation avérée d'aliénation. Il est possible de croire que les caractéristiques associées aux enfants peuvent être nuancées selon le niveau de sévérité de la DLPE.

De plus, peu d'études utilisent un *testing* approfondi pour évaluer les caractéristiques des enfants. Lee et Olesen (2001) suggèrent ainsi l'utilisation d'outils psychométriques. Selon ces auteures, les habiletés cognitives de l'enfant doivent être évaluées afin de relever le mode de pensée de l'enfant, le niveau de résolution de problème et le niveau de rigidité cognitif global. Les tests projectifs permettent d'estimer la maturité affective à travers le degré de différenciation de l'identité en émergence chez l'enfant par rapport à son environnement, la composante relationnelle (sensibilité à l'autre), la différenciation soi-autre, la capacité à intégrer les émotions dans leur valence positive et négative au sein des relations ainsi que la qualité perceptive témoignant du degré d'adaptation et des ressources internes de l'enfant (Lee & Olesen, 2001). Ces cliniciennes insistent également sur l'importance d'observer l'enfant en relation avec les deux parents et de documenter, par des données collatérales, les comportements et attitudes de l'enfant par les différents adultes qui font partie de son quotidien (p. ex., l'enseignant, l'éducateur, etc.).

Objectif de l'étude

La présente étude s'attardera aux dynamiques individuelles retrouvées chez les enfants en situation de haut niveau de conflits familiaux pour lesquels une demande d'expertise psychosociale a été effectuée dans le but d'évaluer les capacités parentales et d'émettre des recommandations quant aux droits d'accès et à la garde des enfants. Afin d'apprécier la complexité et la subtilité des profils individuels des enfants, un devis méthodologique qualitatif sera employé. Des dossiers d'expertise psycholégale en matière de garde et d'accès familial feront l'objet d'une analyse systématique et fouillée. Ces rapports d'expertise ont été rédigés à la suite d'une évaluation complète des différents membres de la famille, dont les enfants, incluant une évaluation affective et de la personnalité. L'analyse s'appuiera sur une approche psychodynamique et systémique, la première s'intéresse au monde interne de l'enfant, tel que documenté par les tests projectifs, la deuxième tenant compte des dynamiques

relationnelles spécifiques à l'environnement familial dans lequel l'enfant évolue. Chaque composante aura une incidence et viendra colorer la personnalité de l'enfant, ses comportements et ses attitudes et le type de relation qu'il entretient avec chacun de ses parents. Les différentes caractéristiques individuelles seront reprises dans la discussion selon qu'elles puissent être associées à des facteurs de risque ou de protection dans la dynamique familiale.

Méthodologie²⁰

Enfants à l'étude

L'échantillon final constitué pour l'étude comporte 16 familles éclatées. Au moins un des enfants de la famille devait être âgé de quatre à 18 ans. Bien qu'il soit rare qu'un enfant âgé de moins de sept ou huit ans soit sévèrement aliéné en raison de son développement moral (Kelly & Johnston, 2001), des signes d'allégeances chez l'enfant peuvent tout de même être observés dès l'âge de quatre ans (Gagne, Drapeau, & Henault, 2005). Deux familles ainsi que l'un des enfants d'une famille ont été retranchés puisque les enfants étaient âgés de moins de quatre ans. Une famille a également été retranchée puisque les informations relatives aux enfants étaient significativement manquantes. L'échantillon final est constitué de neuf filles et 15 garçons âgés de quatre à 13 ans. Huit des familles sont constituées d'une fratrie de deux enfants et huit enfants sont uniques. Concernant la répartition de la garde au moment de l'expertise, sept mères et deux pères détiennent la garde principale de leur(s) enfant(s), cinq familles sont en garde partagée et deux familles ont une garde mixte (modalité de garde différente pour les enfants d'une même fratrie).

Recrutement et considérations éthiques

Le recrutement a été effectué auprès d'un psychologue d'approche psychodynamique et systémique dans le cadre de ses fonctions d'expert psycholégal. Les rapports utilisés constituent toutes les expertises complétées par le psychologue expert au cours des dix dernières années dont le dossier est fermé. Ils comprennent 1) des observations et une synthèse

²⁰ Pour plus d'informations méthodologiques, se référer à ladite section dans la thèse rédigée par la première auteure.

d'entrevues cliniques, 2) l'évaluation de la personnalité des enfants et des parents (épreuves projectives et inventaires de personnalité) et 3) des observations de la relation parent-enfant. Aucun autre critère de sélection n'a été considéré. Les mandats d'expertises proviennent de la Chambre de la jeunesse (cinq dossiers) ou de la Chambre de la famille (11 dossiers). Dans les deux cas, les mandats ont trait à des dynamiques conflictuelles laissant sous-tendre un risque possible d'AP. Le mandat de l'expertise diffère puisqu'en Chambre de la jeunesse, l'expertise vise à éclairer l'intervention en protection de la jeunesse, alors qu'en chambre de la famille, l'expertise vise à émettre des suggestions quant aux modalités de garde ou d'accès. Sur ce total, sept familles avaient déjà fait l'objet d'expertises antérieures. Le contexte et le mandat de celles-ci pouvaient varier et ne pas être reliés au présent mandat. Les dossiers ont été dépourvus, par une assistante de recherche tenue à la confidentialité, de toutes données nominatives permettant d'identifier une personne ou les familles, ou qui pourraient être reconnues par recoupement d'informations.

Analyse par la Théorie Ancrée

L'analyse qualitative des données a été réalisée selon une inspiration de la méthode de la Théorie ancrée (*Grounded Theory*) élaborée par Glaser et Strauss (1967). La Théorie ancrée consiste en une méthode systématique, rigoureuse et inductive qui permet de générer une théorie à partir de données provenant de l'expérience individuelle complexe de participants généralement extraite par des entrevues (Glaser, 1998). Dans la présente étude, les données sont de seconde source et ceux-ci ne visent pas à décrire le vécu expérientiel des familles à haut niveau de conflit. Il est ainsi plus adéquat de parler d'une inspiration de cette méthode qui sera discutée dans les limites de l'étude. L'analyse de 16 dossiers d'expertise psychosociale de familles à risque d'AP a permis d'atteindre la saturation des données dans la présente étude. La mise en œuvre de la catégorisation des données a été réalisée à l'aide du logiciel *QSR NVivo*.

Résultats

Les caractéristiques individuelles retrouvées chez les enfants de l'échantillon font ressortir huit facteurs principaux. Ces différents facteurs et les différences au sein de ceux-ci

seront décrits dans les prochaines sections. L'identité des enfants étant en pleine construction, il est incontournable d'évaluer leur dynamique personnelle en prenant en compte certaines influences parentales sur leur développement. Certains facteurs, tels que la relation d'objet et le respect des règles et de l'autorité, seront différenciés en fonction du parent ciblé.

L'analyse des résultats à partir de celle clinique du psychologue expert (rapports d'expertise) permet de dire que la dynamique des enfants interagit avec celles du couple parental et place ces enfants dans un positionnement à risque de conséquence pour leur développement et épanouissement futur. Le positionnement des enfants sera ici qualifié dans une valence « active » (alimentent les conflits, s'opposent, rejettent l'autre parent) ou « passive » (soumission, repli sur soi, expression inhibée du ressenti). Dans les deux cas, malgré la présence d'indices d'allégeance face à l'un ou l'autre des parents, une majorité d'enfants maintiennent un lien avec les deux parents. Une seule famille de deux enfants fut identifiée dans un positionnement de rejet ouvert envers un parent sans qu'il y ait de raison valable et où les enfants s'allient au second parent. Les autres présentent des indices plus ou moins grands de distanciation ou d'éloignement d'un parent qui semblent liés à diverses attitudes et comportements de chacun des parents et de leur dynamique relationnelle.

Facteurs développementaux

Peu d'informations sont disponibles sur l'histoire du développement des enfants (anamnèse). Il est également difficile d'établir des constats au niveau des comportements d'allégeances ou de rejet selon les tranches d'âges, ces comportements étant retrouvés à tous âges. Les caractéristiques personnelles qui seront reprises dans les prochains paragraphes sont retrouvées généralement tant chez les enfants plus jeunes que chez les plus vieux de l'échantillon.

Au niveau de la fratrie, certains enfants présenteront sensiblement le même profil alors que d'autres se distinguent notamment à l'égard de l'expression des émotions, de l'impuissance vécue et des comportements d'allégeances. L'échantillon étant restreint, il n'est pas possible d'émettre des hypothèses sur les positions dans la fratrie.

Moi, identité & angoisses

Les enfants à l'étude sont généralement décrits par plusieurs qualificatifs tels qu'étant tranquilles, exigeants, curieux, affectueux, sociables, solitaire, introverti ou extraverti, comme ayant un tempérament difficile, etc. Ces qualificatifs variés traduisent la difficulté à établir un lien avec le risque d'une DLPE en fonction des descriptions qui en sont faites par les parents et autres adultes. La description faite peut non seulement être subjective, mais peut ne pas éclairer sur l'état affectif véritable de l'enfant.

Plusieurs enfants ont une faible estime de soi notable entre autres par une dévalorisation de soi, une tendance à démissionner rapidement face à l'effort et des conduites de soumission ou d'opposition. Certains présentent une image de soi meurtrie liée à des blessures narcissiques (8/24)²¹ en lien à une exposition à des épisodes de violence conjugale ou des situations menaçant leur intégrité. Ces enfants ayant subi une exposition à de la violence peuvent avoir un sentiment d'extrême impuissance et de colère à cet égard. On dénote également un manque au plan affectif chez plusieurs enfants (10/24). Ce manque semble associé à un sentiment de vide et de solitude qui peut être lié à l'impression de ne pas être supporté, investi et compris.

L'identité chez plusieurs enfants (17/24) est décrite par le psychologue expert comme étant précaire tout comme les frontières soi-autre. Ces enfants sont peu différenciés, notamment à l'égard du parent aux conduites aliénantes (PCA). L'identification à ce parent peut mener à une perte de distance, une confusion, voire une perte identitaire chez l'enfant où celui-ci ne peut s'investir en dehors de cette figure. Ces enfants sont ainsi influençables et vulnérables aux influences externes. Ils sont à risque de développer une identité plaquée, c'est-à-dire à adopter des attitudes et des comportements traduisant une difficulté de différenciation entre leur identité en devenir et celle du parent aliénant. Ils sont également prompts à peu s'affirmer et lorsqu'ils le font, l'affirmation est davantage passive agressive. Certains oscillent

²¹ Pour l'ensemble des fractions qui seront présentées dans cet article, nous incitons le lecteur à être grandement prudent quant à l'interprétation qu'il puisse en faire. 1- D'une part, rappelons le devis qualitatif de la présente étude et non quantitatif; 2- Une comparaison entre les proportions pourrait être séduisante. Toutefois, l'échantillon étant réduit, on ne peut pas se prononcer sur les résultats qualitatifs comme étant statistiquement significatifs, et ce, en dépit des différences observées; 3- Nous ignorons si certaines fractions exposées ont pu être minimalisées du fait que certaines données ont pu être absentes des rapports d'expertise, malgré que l'élément quantifié puisse être présent chez d'autres enfants, mais non recensées dans le rapport. 4- Enfin, il importe de mentionner qu'au point de vue qualitatif, la présence d'un élément dont l'effectif serait évalué à «un» (N=1) pourrait être considérée comme significative.

entre un positionnement passif de repli sur soi et un positionnement plus tranché où prédomine généralement un pôle actif. Chez ces enfants, ce positionnement se traduit par un rejet ouvert et des attitudes de provocation et de refus de l'autorité du parent dénigré. Une identification à l'agresseur est d'ailleurs observée chez ces derniers enfants. Cette position leur permettrait, selon l'expert, de contrer l'impuissance et l'intrusion vécues à l'égard d'un parent. On observe par le fait même une oscillation entre une représentation de soi positive et l'une plus agressive (éléments clivés) en lien avec les mouvements d'identification. Ces enfants (8/24) entretiennent des fantaisies de toute-puissance (par opposition à l'impuissance et au manque de contrôle sur ce qui leur arrive) qui s'expriment par l'adoption de conduites par lesquelles ils cherchent à reprendre le contrôle sur leur environnement. Certains enfants (3/24) de l'échantillon se différencient néanmoins quelque peu de ceux décrits ci-dessus puisqu'ils présentent une identité et une image de soi suffisamment construite ayant reçu des apports affectifs suffisants pour construire leur narcissisme. Ces enfants s'identifient davantage au parent chaleureux et adéquat.

Le monde interne des enfants est généralement peuplé d'éléments angoissants, de peurs, de colère et de tristesse. Ces enfants sont envahis par le conflit parental, et ce, pour certains, jusqu'à présenter une grande désorganisation psychique (3/24). Certains s'attribuent la responsabilité de l'état actuel de la situation qui n'est pas sans conséquence sur leur perception de soi et sur leur état affectif : culpabilité, sentiment d'être déchiré, souffrance. Les angoisses retrouvées chez ces enfants sont de natures primitives persécutrices, orales et paranoïdes. On retrouve pareillement des angoisses massives d'atteintes à l'intégrité psychique et physique, de destruction, d'intrusion et de vide. Ces angoisses semblent liées à la figure parentale du PCA. L'identification et la perte de distance soi-autre avec ce parent peuvent être vécues de façon envahissante et menaçante, ce qui alimente les angoisses. De plus, il n'est pas rare que ces enfants indifférenciés semblent porteurs des angoisses et des peurs que dépose ce parent chez eux.

Gestion des émotions & mécanismes de défense

Les enfants sont décrits comme étant très sensibles notamment à leur environnement. On observe une forte propension (21/24) à des difficultés sur le plan de la gestion des

émotions négatives, soit une difficulté à contenir l'intensité de l'affect, bien que ces enfants extériorisent peu leurs émotions. Ils déploient beaucoup d'énergie afin d'éviter l'exploration et l'expression de leur vécu interne. Plusieurs (15/24) projettent une fausse image afin de ne pas se dévoiler. Ils camouflent leur vécu émotif en s'isolant et se refermant sur eux-mêmes. Les affects sont ainsi non congruents avec les propos rapportés afin de plaire, de préserver ou d'éviter des émotions négatives chez leur parent. Ces enfants ne se sentent ainsi pas libres ou ne se permettent pas d'exprimer les émotions ressenties, et ce, particulièrement concernant les émotions négatives (colère et agressivité) à l'égard du PCA ou concernant les émotions positives ressenties envers l'autre parent. Un clivage peut être opéré afin de se couper du ressenti. Ces enfants peuvent paraître très détachés et non souffrants. Toutefois, ils bouillonnent de l'intérieur. À d'autres égards, la colère ressentie peut être exprimée par des moyens passifs agressifs ou projetée à l'extérieur et sur autrui, entre autres sur l'autre parent ou sur la fratrie. L'agressivité envers les figures parentales peut aussi être retournée envers soi par culpabilité et par peur de perdre le lien parental si elle est exprimée.

Chez d'autres (8/24), l'accès au ressenti affectif négatif est difficile. Le ressenti lié à la séparation et aux tensions qui persistent peut être nié ou réprimé menant à une accumulation interne des émotions négatives de souffrance, de colère et d'agressivité. Les affects dépressifs peuvent néanmoins s'exprimer par des voies agressives et s'opposer à un désir de puissance et de contrôle. On observe également une difficulté à contrôler l'agressivité qui devient envahissante et à risque de pertes de contrôle. Les débordements peuvent mener à une labilité de l'humeur, une impulsivité émotionnelle et des états affectifs opposés et soudains pouvant ne pas être reliés à la réalité externe. Bref, plusieurs enfants présentent un haut niveau de confusion émotive.

Enfin, alors que certains enfants déploient des mécanismes rigides, dont certains sont adaptatifs, sur leurs émois pulsionnels, d'autres (3/24) ne parviennent pas à contenir leurs angoisses illustrant l'échec des défenses. Plusieurs mécanismes de défense sont ainsi utilisés, allant d'un registre plus archaïque à l'un plus évolué : projection, déni, clivage, régression, formation réactionnelle, mise à distance, répression, retournement dans son contraire, défense hypomane ou contre-phobique, évitement, isolement, agir, déplacement, pensée magique,

défenses obsessionnelles, minimalisation, intellectualisation, rationalisation.

Processus de pensée

Les enfants sont généralement décrits par le psychologue expert comme ayant une intelligence et un esprit vifs. La perception de la réalité est adéquate. Toutefois, chez les enfants moins différenciés, le psychologue expert émet l'hypothèse que le lien avec le PCA semble associé à une difficulté chez l'enfant à se structurer sur la scène interne et à une confusion qui viendrait altérer le contact avec la réalité (8/24). Les frontières entre l'imaginaire et la réalité peuvent être altérées par l'envahissement psychique. À d'autres égards, l'enfant peut modifier et dénier la réalité objective cherchant à l'embellir, à valider les émotions ressenties ou pressenties chez l'autre ou à protéger l'image du PCA. La projection des motions agressives, des angoisses et des peurs peut amener des distorsions cognitives, une confabulation et une désorganisation du discours. Ces problématiques au niveau des limites, la manipulation de la réalité et le surinvestissement de l'imaginaire altèrent ainsi la qualité perceptive de la réalité.

D'autres enfants (10/24) mieux différenciés et adaptés présentent néanmoins des frontières bien établies entre leur monde interne et la réalité externe. On retrouve pareillement un meilleur ancrage à la réalité dans la relation avec le parent dénigré dont la relation est plus différenciée.

Relation d'objet

On retrouve chez certains enfants (9/24) une capacité à se décentrer de son point de vue pour comprendre celui de l'autre. Ces enfants sont ainsi conscients de l'impact de leurs attitudes et de leurs conduites sur autrui. Ils sont réservés, conformistes, voire soumis, et peu spontanés au niveau relationnel. À l'inverse, certains enfants (6/24) sont centrés sur soi, priorisent le plaisir et la gratification de leurs besoins et présentent une capacité réduite à être empathique et à se situer dans une relation réciproque, ce qui nuit à leurs capacités sociales. Ils contrôlent leur environnement par la manipulation, l'intimidation et la provocation.

Plusieurs enfants (10/24) semblent autonomes et matures pour leur âge. Ils ne

recherchent pas de réconfort et d'appui auprès de leur entourage. Ils se responsabilisent pour des choses qui ne leur reviennent pas. Toutefois, cette position d'autosuffisance pseudo-mature cache des besoins réprimés régressifs. À l'opposé, d'autres enfants (6/24) sont plus dépendants et adoptent une position régressive afin de retrouver une sécurité affective ou pour ne pas être confrontés aux réalités liées à leur âge et obtenir des bénéfices secondaires.

Plusieurs enfants présentent des relations fusionnelles et peu différenciées avec le PCA d'autant plus que l'alliance avec ce parent semble accentuer une relation symbiotique avec celui-ci. Ces relations sont dépourvues de frontières et de limites. Ce qui n'est pas sans conséquence sur le tiraillement intérieur découlant du conflit de loyauté entre les parents. Ils peuvent ainsi tenter d'établir une distance envers ce parent par : des comportements opposants, un contrôle dans la relation, la toute-puissance. Les frontières intergénérationnelles sont mieux établies dans la relation avec le parent dénigré. La relation est ainsi plus différenciée. Dans une moindre proportion, on peut néanmoins retrouver des relations fusionnelles avec ce dernier parent où l'enfant recherche une sécurité intérieure.

Par la nature fusionnelle des relations rapportée par l'expert, il n'est pas étonnant de retrouver chez certains enfants de l'échantillon de l'anxiété de séparation à l'égard d'un parent. Toutefois, une distinction semble présente entre deux sous-groupes d'enfants où l'un (2/24) présente une anxiété de séparation envers le PCA dont la relation est maintenue avec l'enfant et le second (2/24) envers le parent dénigré dont la relation est également maintenue avec l'enfant. Chez les enfants du premier groupe, l'anxiété de séparation semble tributaire d'une difficulté de différenciation sur le plan psychique avec ce parent et une insécurité en regard du lien d'attachement.

Par ailleurs, nous retrouvons dans une forte proportion des renversements de rôles chez les enfants (17/24). On retrouve de la parentification où l'enfant cherche à répondre aux besoins et aux attentes d'un parent et se préoccupe de son état psychologique. L'enfant tente ainsi de s'adapter au parent et non l'inverse en plus d'inhiber ses besoins. La parentification peut également être à l'égard de la fratrie. Les enfants adoptent des comportements de réconfort envers leur parent qu'ils jugent le plus vulnérables. Cette préoccupation envers le parent se retrouve ainsi tant envers le PCA que chez le parent dénigré, bien qu'elle soit plus

présente avec le premier. Un second type de renversement de rôles est l'adultification où le rapport parent-enfant est égalitaire. Les enfants peuvent également se situer en rapport de force à l'égard d'un parent où ils tentent de le dominer. Ce statut de pouvoir peut être recherché en réaction à la relation fusionnelle avec le PCA, tel que mentionné précédemment, ou pour alimenter le statut d'alliance avec ce même parent contre l'autre parent.

En ce qui a trait aux figures parentales, celles-ci sont représentées de façon clivée. Selon les résultats provenant des conclusions cliniques du psychologue expert, la figure parentale associée au PCA évoque des angoisses primitives d'intrusion et d'engloutissement. Cette figure est représentée comme étant omniprésente, captive, imprévisible, insensible et renvoie à des qualificatifs ambivalents (p. ex., agresseur-agressé). Notons que cette figure est généralement idéalisée et que l'enfant n'est pas conscient des représentations négatives associées. À l'opposé, les parents dénigrés sont représentés comme chaleureux, stables, prévisibles et réconfortants. Toutefois, comme mentionnées précédemment, divers types d'angoisses présentes chez les enfants ainsi que les représentations de l'autre parent semblent pouvoir être induites par le PCA. L'autre parent est alors perçu comme le méchant qui blesse la famille et qui doit être puni.

Plusieurs enfants présentent des enjeux au niveau de l'attachement, ce qui n'est pas étonnant vu la nature enchevêtrée des relations parent-enfant d'autant plus que la relation avec le PCA est source d'angoisses primitives. Ces enfants développent ainsi une méfiance envers autrui par la perception dangereuse des relations affectives et des rapports relationnels teintés de référents dominants-dominés, agresseurs-agressés et de manipulation. Enfin, les relations avec les pairs sont de même marquées par des attitudes et des comportements conflictuels et une mise à distance. Seuls un ou deux enfants présentent une ouverture et une flexibilité sur le plan relationnel. Chez ces enfants, les frontières soi-autre sont bien en place. Ils s'affirment et dénoncent les situations abusives plutôt que de s'y soumettre. Pareillement, ils recherchent un support affectif plutôt que de taire leurs besoins et d'être à l'écoute de ceux du parent.

Respect des règles et de l'autorité

Les enfants semblent adopter deux voies à l'égard du respect des règles et de l'autorité.

La première (11/24) étant celle de l'obéissance où l'enfant se conforme aux règles établies. Il répond bien aux limites et au cadre et tente de se conformer aux attentes du parent par peur d'être puni, et ce, envers les deux parents ou particulièrement envers le PCA. La seconde voie (12/24) est celle de l'opposition où les enfants ont besoin de limites claires alors qu'ils tentent constamment de les tester et les transgresser. L'opposition peut être présente à l'égard des deux parents. Le manque d'obéissance envers le PCA peut être en lien avec l'absence de frontières et l'inversion des rôles qui caractérisent la relation avec ce parent. Par la transgression des règles, l'enfant cherche à prendre le contrôle et à se différencier de ce parent surinvesti et étouffant. Dans de tels cas, il arrive que l'enfant soit davantage obéissant à l'égard du parent dénigré avec qui les limites sont plus claires. À l'opposé, l'enfant peut être davantage désobéissant envers le parent dénigré puisqu'il adhère à l'autorité du PCA avec lequel il s'allie. La transgression des règles peut pareillement se retrouver dans d'autres sphères de vie de l'enfant, comme à la garderie ou à l'école.

Manifestations et symptômes

Le fonctionnement des enfants peut significativement différer selon le parent avec lequel ils se trouvent ou peut s'altérer lors des changements de garde. Les enfants sont généralement souffrants de la situation à hauts conflits dans laquelle ils se trouvent. La souffrance relative à l'absence d'harmonie entre leurs parents, au conflit d'intérêts dans lequel ils se trouvent ainsi qu'à la position d'alliance qu'ils peuvent adopter s'observe à plusieurs égards : symptômes anxieux et dépressifs; conflits internes; angoisses et peurs; hypersensibilité et hypervigilance; comportements agressifs; dévalorisation; comportements régressifs; manifestations psychosomatiques; difficulté de concentration et d'attention; trouble du sommeil; énurésie; comportements hyper sexualisés ou d'autostimulation; isolement; opposition; désorganisation comportementale; agitation; irritabilité; et labilité de l'humeur. Ces enfants présentent également un tableau clinique de colère, de tristesse, d'épuisement et de confusion. Ces multiples manifestations ne sont pas sans conséquence sur le fonctionnement à la maison, à l'école (p. ex., détérioration académique) et au niveau relationnel, notamment avec les pairs.

Chez certains enfants (6/24) qui expriment peu leurs désirs et leurs besoins, la

souffrance affective est peu manifeste, bien qu'elle soit présente. On observe que ces enfants sont peu centrés sur eux et le sont davantage sur les besoins pressentis chez l'autre. Ces enfants projettent une image d'eux-mêmes en contrôle. Au même titre, les deux enfants qui se situent dans une dynamique d'AP qui semble bien installée sont moins symptomatiques dans la mesure où ils sont moins tiraillés ayant choisi leur camp. Ces enfants semblent, en apparence, bien équilibrés. Les manifestations sont ainsi moins visibles et davantage reliées à des comportements de refus ou de rejet. L'analyse du monde interne de ses enfants effectuée par le psychologue expert permet toutefois de démontrer leur profonde détresse interne liée à des angoisses qui relèvent de la relation avec le PCA. L'envahissement peut être tel que ces enfants présentent une difficulté à départager la réalité affective et la réalité objective. Un état dépressif peut également être sous-jacent à l'agressivité exprimée. En d'autres mots, certains enfants présentent une adaptation de surface qui ne les exempte toutefois pas d'une souffrance accrue. En somme, il n'est pas rare de retrouver une détérioration sur le plan psychologique chez ces enfants que ce soit manifeste ou non.

Capacité d'adaptation

Des capacités d'adaptation sont retrouvées chez certains enfants (5/24). Ces enfants possèdent des ressources et une capacité à surmonter leurs blessures. Ils sont capables de prendre une distance et se réapproprier leurs émotions et leurs pensées tout en jetant un regard critique sur celles-ci. On retrouve aussi une capacité à reconnaître les peurs et les émotions négatives à l'égard du PCA et à les assumer plutôt que de les manifester par des mécanismes détournés telle que l'identification à l'agresseur. Pareillement, certains enfants seraient plus affirmatifs et dénonceraient les situations abusives auxquelles ils sont soumis. D'autres présentent des stratégies d'adaptation qui les amènent à se mouler à l'environnement. Notons que ce type d'adaptation n'est pas nécessairement adéquat et souhaitable s'il entrave au développement identitaire de l'enfant.

Discussion

Une seule famille semble être un cas d'AP avéré tel que mentionné précédemment, ce qui corrobore l'impression clinique du psychologue mandaté pour l'expertise psycholégale.

Cette faible proportion d'une perte totale du lien parent-enfant dans l'échantillon cible n'est pas surprenante puisque le phénomène d'AP serait plutôt rare (Bernet, Von Boch-Galhau, Baker, & Morrison, 2010; Johnston, Lee, Olesen, & Walters, 2005). Il importe de mentionner que l'AP avérée s'avère hautement délétère sur l'équilibre mental de l'enfant et que les situations à risque d'évoluer vers de l'AP doivent être soigneusement documentées et suivies dans une perspective longitudinale et développementale.

L'analyse des différentes caractéristiques individuelles des enfants permet d'établir que ceux-ci sont à la fois homogènes et hétérogènes à plusieurs égards. Ceci n'est pas étonnant puisque l'échantillon à l'étude comprend des enfants qui partagent une réalité commune, celle d'évoluer dans un contexte de conflits interparentaux post-ruptures. Néanmoins, la sévérité des conflits, leur nature et durée et le contexte spécifique de la séparation pour chaque famille ainsi que toutes les variables individuelles relatives aux parents influencent différemment les enfants donnant alors lieu à divers profils comportant certains éléments communs et d'autres différents. Certains traits doivent être contextualisés dans le type de relation entretenue avec chacun des parents afin d'être appréciés avec justesse, ce qui fait l'objet d'un autre article par les mêmes auteurs (Alary, Cyr & Mercier, en préparation). Nous discuterons maintenant des différentes caractéristiques relevées chez les enfants en les regroupant en facteurs de risque ou de protection pouvant être associés à une DLPE, notamment à risque d'AP. Le but n'étant pas d'établir un profil uniforme regroupant tous ces enfants, mais de faire valoir les ressources et les limites propres à chacun qui leur permettent de faire face au contexte relationnel conflictuel propre à chaque dynamique familiale. Les résultats seront également discutés à la lumière des écrits empiriques et cliniques à cet effet. Rappelons que le corpus de données provient de rapports d'expertise psychosociale et que la compréhension des caractéristiques individuelles des enfants découle de l'interprétation et de la synthèse clinique de l'expert mandaté pour évaluer ces familles. Nous tenons ainsi à rappeler que les conclusions que nous dégageons de notre analyse sont assujetties à l'interprétation propre de l'expert et incitent ainsi à une certaine prudence.

Facteurs de risque

Les caractéristiques des enfants pouvant être liées à une DLPE sont encore peu

étudiées à ce jour (Alary & Cyr, 2013; Fidler & Bala, 2010). Nous relevons néanmoins quelques éléments dans les écrits à ce sujet qui rejoignent des caractéristiques individuelles des enfants du présent échantillon. Il importe néanmoins de mentionner qu'il est difficile de départager ce qui appartient au profil personnel de ces enfants, de ce qui est associé à la situation familiale à haut niveau de conflits. En d'autres termes, les caractéristiques personnelles présentées peuvent être des traits de personnalité tout comme elles peuvent être des réactions temporaires tributaires de la dynamique familiale. Il n'est pas exclu de plus que le contexte familial conflictuel qui perdure laisse des traces sur l'organisation psychique de l'enfant qui deviendront ancrées à sa structure de personnalité.

Faible estime de soi et omnipotence. Une faible estime de soi est retrouvée chez plusieurs des enfants de l'échantillon, voire chez la quasi-totalité. Or, une faible estime de soi rend les enfants particulièrement sensibles aux promesses d'amour, surtout lorsque le parent rejette et/ou est ambivalent à l'égard de l'enfant (Kelly & Johnston, 2001). Par ailleurs, plus l'enfant est exposé à des stratégies d'aliénation, plus l'estime de soi est faible (Baker & Ben-Ami, 2011). Une faible estime de soi serait liée chez l'enfant à une internalisation des parties négatives du parent rejeté, un doute quant aux perceptions, un blâme envers soi-même, la méfiance, un sentiment d'abandon et un sentiment de ne pas être aimable (Fidler & Bala, 2010). Dans notre échantillon, les enfants ayant une image de soi très dévalorisée étaient aussi plus enclins à adopter une position de toute-puissance et d'omnipotence qui vise à leur permettre de reprendre le contrôle et qui peut alimenter un faux sentiment de confiance en soi.

Frontières soi-autre fragiles et perméables, individuation diffuse et faux self. Au niveau de l'identité des enfants de l'échantillon, une fragilité des frontières entre soi et l'autre constitue un facteur de risque en rendant ces enfants plus facilement influençables et vulnérables aux manipulations affectives. D'autre part, ils sont encore dans un état de dépendance face aux adultes et donc, d'autant plus à risque d'adopter des attitudes et comportements pour plaire et préserver l'amour de l'être aimé. Ces éléments ont d'ailleurs été recensés dans les écrits sur le sujet où les enfants à risque d'AP présentent une identité diffuse et une suggestibilité élevée (Fidler & Bala, 2010; Johnston, 2003). Ces enfants ont aussi plus de problèmes identitaires et développent un *faux self* qui peut les rendre en apparence plus

adaptés qu'ils le sont en réalité (Lavadera et al., 2012). Pareillement, un enfant qui n'est pas en mesure de dénoncer les comportements inadéquats de son parent est à risque de s'allier à celui-ci et de s'y identifier par le mécanisme d'identification à l'agresseur (Warshak, 2000). L'enfant qui craint de s'opposer à son parent s'y identifie donc en contre-réaction. L'immaturation affective de ces enfants les rend ainsi plus à risque de manifester, en grandissant, certains troubles de personnalité. Malgré que certains paraissent adaptés, leurs fragilités au niveau de l'identité et leurs difficultés à se différencier du conflit parental les rendent particulièrement vulnérables à intérioriser et reproduire ces patterns relationnels dysfonctionnels tant avec leurs pairs, leur amoureux, voire leurs enfants une fois rendus à l'âge adulte.

Gestion et expression inadéquate des émotions et mécanismes de défense archaïques.

Des difficultés sur le plan de la gestion des émotions, particulièrement celles négatives, sont retrouvées chez les enfants de l'étude. Une étude réalisée par Johnston et Roseby (1997) a d'ailleurs démontré que les enfants exposés à des conflits post-divorces élevés présentent un niveau accru de colère pas exprimée et qui est évitée. Les enfants de la présente étude sont également confus émotionnellement, ce qui est supporté par les écrits (Fidler & Bala, 2010; Johnston, 2003), et les affects sont parfois non congruents avec les propos rapportés en lien avec le désir de plaire, de préserver ou d'éviter les émotions négatives du parent aux comportements aliénants. L'agressivité envers les figures parentales peut être retournée envers soi par culpabilité et par peur de perdre le lien parental si elle est exprimée. L'expression modifiée des émotions semble un élément supportant le début d'une alliance avec le PCA. Dans un processus de DLPE plus avancé retrouvé chez certains enfants de l'étude, le clivage des émotions négatives ressenties à l'égard du parent aliénant et celles positives éprouvées envers le parent dénigré semble important puisqu'il permet à l'enfant de se soustraire à la tension psychique liée à l'ambivalence vécue envers les parents. Le manque d'ambivalence vécu à l'égard du parent dénigré constitue d'ailleurs un indice d'AP en cours (Fidler & Bala, 2010; Kelly & Johnston, 2001). Par ailleurs, la projection, le déni et le clivage retrouvés chez certains enfants de l'étude sont également utilisés chez les parents aliénants (Gordon, Stoffey, & Bottinelli, 2008; Warshak, 2001).

Contact altéré avec la réalité et capacités cognitives rigides et amoindries. Nous retrouvons chez certains enfants de l'échantillon un contact altéré avec la réalité. Or, chez des enfants exposés à une séparation à haut niveau conflits, l'épreuve de la réalité évaluée au Rorschach démontre une fréquence accrue et inhabituelle d'une déformation de la perception et de la compréhension du monde interpersonnel (Johnston & Roseby, 1997). Les enfants qui présentent une faible capacité à départager leur monde interne de la réalité objective sont plus vulnérables, d'autant plus lorsqu'il n'y a pas d'adulte dans l'entourage qui puisse recadrer la réalité confuse de l'enfant à l'égard des comportements et des événements relatifs à la séparation (Kelly & Johnston, 2001). De plus, les enfants qui ont une pensée clivée et concrète, un traitement de l'information simpliste et rigide et de pauvres compétences analytiques seraient particulièrement vulnérables à devenir aliénés (Fidler & Bala, 2010). Il aurait été intéressant d'évaluer les capacités intellectuelles des enfants afin de faire des liens avec de possibles limites intellectuelles ou autres déficits cognitifs dont il est possible de croire qu'ils pourraient rendre les enfants plus vulnérables à s'adapter et à évoluer favorablement dans un tel climat hostile. L'appréciation de l'intelligence des enfants décrite dans les résultats demeure l'impression clinique du psychologue expert, généralement non validée par une évaluation spécifique des capacités cognitives, et est donc subjective. Il importe ainsi d'être prudent quant à l'interprétation que l'on puisse en faire.

Pseudo-maturité, dépendance, relations fusionnelles et renversement de rôles. Plusieurs facteurs de risque soutenus par des études semblent associés au mode relationnel des enfants de l'étude. Les figures parentales sont clivées et les enfants adoptent un rapport de force à l'égard d'un parent (Kelly & Johnston, 2001). Ils sont pseudo-matures ou dépendants et régressifs (Fidler & Bala, 2010; Johnston, 2003). Toutefois, le facteur de risque qui semble central dans la compréhension d'une DLPE semble la nature fusionnelle et peu différenciée des relations chez les enfants de l'échantillon. De cette caractéristique, il est possible de mieux comprendre plusieurs autres facteurs de risques précédemment abordés (identité diffuse et plaquée, confusion émotionnelle, envahissement du monde interne, etc.). Les enfants de l'étude sont ainsi peu différenciés sur le plan psychique avec le parent aux conduites aliénantes. De plus, le lien d'attachement qui les unit est souvent fragilisé et empreint d'une forte anxiété de séparation. Une telle anxiété est d'ailleurs fortement associée à une résistance

de contact avec un parent, notamment dans les situations d'AP (Johnston, Walters, & Olesen, 2005). On retrouve également dans une forte proportion des renversements de rôles chez les enfants de l'étude. Or, un renversement de rôles dans un contexte de conflit de garde crée une vulnérabilité à être fortement aligné avec le parent le plus démuné (Kelly & Johnston, 2001). Les enfants à risque d'AP rencontrent aussi plus de difficultés relationnelles et sont plus fréquemment triangulés (Lavadera et al., 2012).

Soumission versus désobéissance. Les enfants de l'échantillon moins résilients à la dynamique familiale malsaine sont conformistes, voire soumis, ou, à l'inverse, contrôlants et désobéissants. Ils peuvent être désobéissants envers le parent dénigré puisqu'ils adhèrent à l'autorité du PCA avec lequel ils sont alliés. Or, les parents aliénants sont plus susceptibles de renforcer l'obéissance et l'adhérence à leur point de vue que de promouvoir une pensée indépendante et une autodétermination chez leur enfant (Siegel, 1988). La transgression des règles peut aussi être présente avec les deux parents et dans d'autres sphères de vie de l'enfant. Selon Fidler et Bala (2010), les enfants à risque d'AP ont des troubles de comportement et peu de considération pour les normes sociales et l'autorité.

Problèmes d'adaptation versus pseudo-adaptation. Les enfants de l'étude qui sont émotionnellement fragilisés présentent divers symptômes qui manifestent leur détresse engendrée par la situation familiale. Toutefois, certains de ceux-ci sont asymptomatiques et semblent, en apparence, bien équilibrés selon ce qui est rapporté dans les rapports d'expertise. Ils adoptent des stratégies d'adaptation où ils se moulent à leur environnement et apparaissent pseudo-adaptés. Tel que mentionné dans l'introduction, il est suggéré de ne pas évaluer la détresse des enfants par des indicateurs comportementaux puisque la souffrance peut être non manifeste et que les enfants peuvent paraître bien en surface (Malo & Rivard, 2013). En effet, les enfants aliénés ne présentent souvent pas de manifestations de détresse émotionnelle. La souffrance ressentie est dissipée du fait qu'ils ne sont plus dans un conflit de loyauté s'étant aligné à l'un de leurs parents. Il n'en demeure pas moins que ces enfants présentent une DLPE qui n'est pas sans conséquence sur leur développement socioaffectif. Les répercussions sont moins visibles à court terme, mais elles peuvent toutefois le devenir à long terme. On observe également chez certains enfants de l'échantillon une responsabilisation face à l'état actuel de

la situation familiale. Or, les enfants avec un problème d'adaptation psychologique sont plus susceptibles de se sentir responsables du divorce, ce qui peut augmenter leur vulnérabilité à devenir aliénés (Kelly & Johnston, 2001).

Facteurs de protection

Peu d'études se sont intéressées aux facteurs de protection retrouvés chez l'enfant. Certains enfants de l'étude présentent des éléments de personnalité qui peuvent être liés à des facteurs de protection quant au risque d'une DLPE. Ces éléments seront maintenant présentés.

Identité et image de soi construites, étanchéité des frontières et affirmation de soi. D'abord, quelques enfants ont une identité et une image de soi suffisamment construites. Ils adoptent une position plus conforme à leur identité profonde plutôt qu'une identité plaquée. L'étanchéité des frontières entre le monde interne et la réalité externe semble également préserver ces enfants d'un envahissement psychique du parent aliénant. La capacité de l'enfant à se séparer d'un parent aligné et narcissiquement blessé constitue d'ailleurs un facteur clé dans le succès du traitement auprès des familles aliénées (Johnston, Walters, & Friedlander, 2001). Ces enfants semblent ainsi plus différenciés et semblent s'identifier au parent dénigré qui leur permet de construire leur propre identité et qu'il leur permet un meilleur ancrage à la réalité puisqu'il ne tend pas à la déformer. Également, les enfants semblent davantage prompts à délimiter clairement leurs limites et à lutter contre l'envahissement du PCA lorsque les frontières sont établies. À cet effet, un enfant qui dénonce et s'affirme à l'égard de situations abusives semble plus adapté qu'un enfant qui s'y soumet. Il est aussi moins à risque de tolérer les comportements aliénants de son parent. L'opposition envers le PCA semble ainsi adaptative puisqu'elle vise une différenciation de soi. Pareillement, les frontières intergénérationnelles semblent mieux en place chez certains, ce qui les rend moins à risque d'adopter un renversement de rôles pouvant menacer leur développement identitaire et entretenir une dynamique parent-enfant malsaine (Peris, Goeke-Morey, Cummings, & Emery, 2008).

Identification et expression adéquate des émotions. On retrouve une capacité à mieux gérer les émotions chez quelques enfants. Ces enfants présentent une capacité d'introspection.

Ils sont plus aptes à reconnaître et à exprimer leurs émotions de façon modulée plutôt que de les dénier ou les projeter. Les mécanismes de défense sont à cet effet plus adaptatifs chez certains. Également, certains parviennent à nommer leurs affects plutôt que de les cacher et éviter de les partager à leurs parents par peur de leur réaction, n'alimentant pas un risque d'alliance parent-enfant malsaine. Certains reconnaissent leur besoin de réconfort et y trouvent réponse auprès d'une figure disponible à leur offrir un support affectif plutôt que de subvenir aux besoins d'un parent ou d'être dépendants d'un parent centré sur lui. L'enfant adopte ainsi une position propre à son âge, soit celle d'un enfant dont les besoins doivent être répondus par un adulte et non l'inverse. De plus, certains enfants de l'échantillon, bien que peu, sont capables de prendre une distance et s'approprier leurs émotions et leurs pensées tout en jetant un regard critique sur celles-ci. Ces enfants semblent ainsi moins à risque d'être influencés et d'adhérer aux projections du PCA. En effet, les enfants qui sont lucides et qui sont moralement développés peuvent mieux analyser les comportements de leurs parents et, malgré leur colère et leur tristesse, maintenir une relation avec ceux-ci (Kelly & Johnston, 2001). On retrouve aussi une capacité à reconnaître les émotions négatives à l'égard du PCA et à les assumer plutôt que de les détourner par des mécanismes telle que l'identification à l'agresseur. Ceci dénote d'autant plus de la capacité de ces enfants à nuancer leurs perceptions plutôt que d'utiliser un mécanisme de défense plus archaïque : le clivage.

Capacité relationnelle. Enfin, selon les données provenant des rapports d'expertise, quelques enfants sont flexibles et ouverts sur le plan relationnel plutôt qu'isolés et clivés par les influences parentales. On retrouve chez certains une capacité à se décentrer de leur point de vue pour comprendre le point de vue de l'autre (capacité empathique). Ils sont ainsi conscients de l'impact de leurs attitudes et de leurs conduites sur autrui, notamment des attitudes de rejet qu'ils peuvent avoir envers le parent dénigré, ce qui peut engendrer un sentiment de culpabilité et des comportements de réparation à son égard.

En somme, l'évaluation des caractéristiques individuelles des enfants en facteurs de risque et de protection permet une meilleure appréciation du risque d'une DLPE et des interventions préventives possibles pour contrer et éviter une évolution irréductible vers l'AP.

Limites de l'étude

La présente étude présente quelques limites qu'il importe de souligner. Tout d'abord, la méthode d'analyse se veut une inspiration de la Théorie ancrée puisque le but recherché n'est pas de théoriser le vécu expérientiel complexe (Glaser, 1998) des enfants à l'égard de la dynamique familiale. Le corpus de données n'est pas constitué d'entrevues réalisées avec les enfants, mais plutôt de données de seconde source. Les résultats proviennent ainsi d'une analyse du construit du psychologue expert quant aux différentes caractéristiques des enfants. Notons que le corpus de données choisi permet d'accéder à une analyse plus approfondie de la structure de personnalité des enfants, et ce, par le *testing* fouillé préalablement réalisé. Des entrevues n'auraient pas permis une telle profondeur. De plus, le recrutement ne se veut pas un processus itératif pur où, à travers la collecte de données, un retour sur le terrain est effectué, comme suggéré par Paillé (1994). Une seule collecte de donnée a été réalisée. Selon Mucchielli (1996), il est possible de conserver l'esprit de comparaison constante avec un corpus collecté en une série bien que cela ne corresponde pas à l'exigence de la simultanéité de la cueillette et de l'analyse. Ensuite, la méthode utilisée n'a pas permis un dialogue constructiviste entre le chercheur et les participants. Les résultats sont ainsi plus descriptifs que dynamiques. Le positionnement du psychologue à l'égard du risque d'une DLPE, lorsque présent dans les rapports, a tout de même permis une validation minimale des estimations du chercheur. Enfin, la transférabilité des résultats de la présente étude demeure limitée au contexte de dossiers en expertise effectués auprès d'enfants âgés de quatre à 13 ans. Pareillement, la perte totale d'un lien parent-enfant constituant de l'AP a été observée seulement dans une famille. Les caractéristiques personnelles relatives aux enfants de l'échantillon décrit dans cette étude ne sont ainsi pas spécifiquement transférables aux familles où l'on retrouve de l'AP, mais bien aux familles à haut niveau de conflits pour lesquelles une demande d'expertise psychosociale a été demandée à l'égard des droits d'accès aux enfants.

Conclusion

La présente étude s'est intéressée aux caractéristiques individuelles retrouvées chez les enfants de familles éclatées litigieuses pour lesquelles une demande d'expertise psychosociale a été effectuée concernant la garde et les droits d'accès aux enfants. L'analyse qualitative fouillée des dossiers d'expertise a permis d'extraire différents facteurs de risque et de

protection en lien avec une possible DLPE ou d'une perte du lien (notamment d'AP) chez ces enfants. Cet article apporte ainsi une nouvelle contribution théorique, clinique et empirique au sein des écrits sur les caractéristiques individuelles des enfants de famille à risque d'AP en procurant un regard psychanalytique fouillé et nuancé qui permet une compréhension plus approfondie de ces situations complexes. Une telle démarche s'avère intéressante dans la mesure où elle permet de cibler les éléments sur lesquels intervenir ou s'appuyer dans l'intervention auprès de familles et plus spécifiquement auprès d'enfants à risque d'une DLPE.

En somme, il se dégage de l'analyse de la présente étude que les enfants qui semblent les plus à risque d'une DLPE semblent ceux dont leur structure de personnalité présente des éléments moins construits et plus archaïques. Ces enfants sont moins équipés en termes de stratégies adaptatives et leurs mécanismes de défense sont plus primitifs et plus couteux en termes d'économie psychique. Ils présentent une faible estime de soi et un moi non différencié ne leur permettant pas de se préserver d'une relation fusionnelle, voire symbiotique. Ces enfants manifestent une tendance à développer des peurs et de l'insécurité et à s'adapter aux différents environnements. Ensemble, ces éléments affectent la capacité de ces enfants à s'opposer et à s'extraire de la réalité psychique et de la réalité conflictuelle du PCA qui le pervertit dans une relation triangulée. Ces enfants s'accrochent ainsi à ce parent toxique. À l'inverse, les enfants qui sont moins à risque de perdre le lien avec l'un des parents, et ce, bien qu'ils évoluent dans une famille à haut niveau de conflits dont les parents se livrent à une guerre sans fin, présentent une personnalité mieux constituée. Ils ont de bonnes forces du moi, une meilleure différenciation soi-autre et intergénérationnelle, des capacités réflexives et une meilleure estime de soi. Ces enfants capables d'avoir des représentations d'objets différenciées, complexes et nuancées sont moins pris dans le conflit d'allégeance et parviennent à maintenir une relation avec leurs deux parents. Bref, ces enfants sont plus résilients parce que leur structure de personnalité présente une meilleure maturité.

Une évaluation approfondie du profil individuel des enfants par une évaluation psychoaffective et de la personnalité est ainsi fondamentale afin d'évaluer les facteurs de risque et de protection dans la structure de personnalité ainsi que les fragilités et les manifestations internes, ce que l'observation exclusive des comportements visibles de l'enfant

ne permet souvent pas de prendre en compte. Rappelons que les enfants à risque d'une perte de lien parent-enfant sont peu, voire pas symptomatiques. Les indicateurs comportementaux ne révèlent pas la souffrance dissimulée par une pseudo-adaptation, ce qui constitue un piège important lors de l'évaluation d'un risque de compromission du développement de l'enfant, notamment en situation d'abus psychologique.

La présente étude ne nous a pas permis d'observer de façon longitudinale le contexte de développement des enfants et ne nous permet pas de nous prononcer sur l'apport du tempérament de l'enfant, sa personnalité, et ce, en lien avec le contexte familial litigieux ou non avant la séparation. On peut toutefois émettre l'hypothèse que les enfants mieux équipés ont bénéficié d'au moins un bon parent adéquat, aimant et mature pour se développer et peut-être d'un climat relationnel conjugal plus sain avant la rupture. Pour de futures recherches, il serait fort intéressant d'évaluer l'histoire de l'enfant dans une visée longitudinale afin d'apprécier la contribution propre à l'enfant, notamment ses prédispositions au niveau du tempérament, et celle des influences parentales et conjugales sur le développement identitaire de l'enfant. Cette évaluation du profil des enfants à travers plusieurs temps de mesures permettrait également d'évaluer l'effet possible de l'âge des enfants dans les dynamiques à risque d'une DLPE.

Enfin et tel que rapporté à maintes reprises, un regard systémique qui va au-delà des caractéristiques individuelles des enfants est nécessaire afin de comprendre les dynamiques familiales à risque d'une DLPE. Les profils individuels des parents, les attitudes et les comportements et les dynamiques entre les différents acteurs doivent ainsi être considérés. Les éléments de vulnérabilité chez les enfants qui les prédisposeraient à être à risque d'une DLPE doivent être combinés à d'autres facteurs systémiques, notamment les facteurs associés aux caractéristiques personnelles des parents et ceux associés au contexte de séparation et à l'environnement familial, afin que lorsqu'ils sont combinés on puisse dès lors parler d'un risque d'une DLPE. Cet article constitue l'une des premières étapes vers une théorisation systémique de plusieurs facteurs exacerbant ou atténuant une DLPE qui fait l'objet d'un autre article (Alary, Cyr & Mercier, en préparation) dans lequel les profils individuels des enfants sont mis en relation avec ceux des parents (les profils individuels des parents ont aussi fait

l'objet d'un article par les mêmes auteurs (Alary, Cyr & Mercier, soumis)), mais également avec les dynamiques entre les différents acteurs, le contexte de séparation et les tiers impliqués dans le système familial.

Références

- Alary, B., & Cyr, F. (2013). Variables individuelles chez les adultes et les enfants et dynamiques relationnelles susceptibles d'engendrer un phénomène d'aliénation parentale. *Revue scientifique de l'AIFI*, 7(1), 1-33.
- Alary, B., Cyr, F., & Mercier, M.-J. (en préparation). Modèle systémique de trajectoires à risque d'une perte du lien parent-enfant, dont l'aliénation parentale.
- Alary, B., Cyr, F., & Mercier, M.-J. (soumis). Détérioration ou perte du lien parent-enfant : Contribution des profils individuels des parents.
- Baker, A. J., & Ben-Ami, N. (2011). To turn a child against a parent is to turn a child against himself: The direct and indirect effects of exposure to parental alienation strategies on self-esteem and well-being. *Journal of Divorce & Remarriage*, 52, 472-489.
- Bernet, W., Von Boch-Galhau, W., Baker, A. J., & Morrison, S. L. (2010). Parental alienation, DMS-V, and ICD-11. *American Journal of Family Therapy*, 38(2), 76-187. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/01926180903586583>
- Fidler, B. J., & Bala, N. (2010). Children resisting postseparation contact with a parent: Concepts, controversies, and conundrums. *Family Court Review*, 48(1), 10-47. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01287.x>
- Gagne, M.-H., Drapeau, S., & Henault, R. (2005). Parental alienation: An overview of research and controversy. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 46(2), 73-87. doi : <http://dx.doi.org/10.1037/h0087007>
- Glaser, B. G. (1998). *Theoretical sensitivity*. Mill Valley: Sociology Press.
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory*. Hawthorne, NY: Aldine de Gruyter.
- Gordon, R. M., Stoffey, R., & Bottinelli, J. (2008). MMPI-2 findings of primitive defenses in alienating parents. *American Journal of Family Therapy*, 36(3), 211-228. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/01926180701643313>
- Johnston, J. R. (2003). Parental alignments and rejection: An empirical study of alienation in children of divorce. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 31(2), 158-170.

- Johnston, J. R., Lee, S., Olesen, N. W., & Walters, M. G. (2005). Allegations and substantiations of abuse in custody-disputing families. *Family Court Review*, 43(2), 283-294. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2005.00029.x>
- Johnston, J. R., & Roseby, V. (1997). *In the name of the child: A developmental approach to understanding and helping children of conflicted and violent divorce*. New York, NY : Free Press; US.
- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Friedlander, S. (2001). Therapeutic work with alienated children and their families. *Family Court Review*, 39(3), 316-333.
- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Olesen, N. W. (2005). Is it alienating parenting, role reversal or child abuse? A study of children's rejection of a parent in child custody disputes. *Journal of Emotional Abuse*, 5(4), 191-218. doi : http://dx.doi.org/10.1300/J135v05n04_02
- Kelly, J. B., & Johnston, J. R. (2001). The alienated child: A reformulation of parental alienation syndrome. *Family Court Review*, 39(3), 249-266. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.174-1617.2001.tb00609.x>
- Lavadera, A. L., Ferracuti, S., & Togliatti, M. M. (2012). Parental alienation syndrome in italian legal judgments: An exploratory study. *International Journal of Law and Psychiatry*, 35(4), 334-342. doi : <http://dx.doi.org/10.1016/j.ijlp.2012.04.005>
- Lee, S., & Olesen, N. W. (2001). Assessing for alienation in child custody and access evaluations. *Family Court Review*, 39(3), 282-298. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.174-1617.2001.tb00611.x>
- Malo, C., Lavergne, C., Moreau, J., & Héli, S. (2011). *Les mauvais traitements psychologiques envers les enfants au Québec. Portrait préliminaire après l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse*. Paper presented at the 10e journée annuelle de la recherche du Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire, Beauport, Qc.
- Malo, C., & Rivard, D. (2013). *Aliénation parentale et exposition aux conflits sévères de séparation : Où en sommes-nous?* Montréal : Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Collin/Masson.

- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181.
- Peris, T. S., Goeke-Morey, M. C., Cummings, E., & Emery, R. E. (2008). Marital conflict and support seeking by parents in adolescence: Empirical support for the parentification construct. *Journal of Family Psychology*, 22(4), 633-642. doi : <http://dx.doi.org/10.1037/a0012792>
- Sarrazin, J. (2009). *Les conflits parentaux et le phénomène de l'alienation parentale : Conditions aggravantes pour l'enfant de parents séparés*. (Ph.D. dissertation), Université de Montréal, Canada. (Publication No. AAT NR52908)
- Siegel, H. (1988). *Educating reason: Rationality, critical thinking, and education*. New York, NY : Routledge, Chapman & Hall.
- Warshak, R. A. (2000). Remarriage as a trigger of parental alienation syndrome. *American Journal of Family Therapy*, 28(3), 229-241. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/01926180050081667>
- Warshak, R. A. (2001). *Divorce poison : Protecting the parent-child bond from a vindictive ex*. New York : HarperCollins.

Quatrième article

Modèle systémique de trajectoires à risque d'une perte du lien parent-enfant, dont l'aliénation parentale

(Article en processus de traduction en vue d'être soumis à la revue Family Court Review)

Modèle systémique de trajectoires à risque d'une perte du lien parent-enfant, dont l'aliénation parentale

Brigitte Alary²²,

Francine Cyr, Ph.D.²³

&

Marie-Josée Mercier, M.Ps.²⁴

²² **Madame Brigitte ALARY**, Candidate au Ph. D. R/I en psychologie clinique à l'Université de Montréal. Dans sa formation clinique, elle se spécialise auprès des enfants et des familles. Sa recherche doctorale s'intéresse aux profils individuels et dynamiques interactionnelles des parents et des enfants à risque d'aliénation parentale dans un contexte d'une rupture conjugale litigieuse. Elle a obtenu une bourse de doctorat du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (2012-2015) subventionnant son projet doctoral dans lequel s'inscrit la présente étude.

Adresse de correspondance: Département de psychologie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal (Qc), Canada, H3C 3J7

²³ **Madame Francine CYR**, Professeure titulaire au département de psychologie de l'Université de Montréal. Ses intérêts de recherche et ses interventions en tant que psychologue clinicienne portent sur les familles à haut niveau de conflit et l'aliénation parentale.

²⁴ **Marie-Josée MERCIER**, Psychologue clinicienne. Elle a une formation universitaire en criminologie et psychologie et exerce comme psychologue en bureau privé depuis plus de 15 ans. Elle occupe depuis 2011 un poste de consultante clinique dans un Centre Jeunesse. Elle a acquis une solide expérience en tant qu'experte psycholégale en protection de la jeunesse et en matière de garde d'enfant. Elle s'intéresse aux dynamiques familiales problématiques, plus particulièrement sur les facteurs individuels et systémiques qui influencent la qualité du lien parent/enfant.

Résumé

L'aliénation parentale (AP) est un phénomène complexe et rare souvent utilisé abusivement lors de situations à risque d'une perte du lien parent-enfant qui ne constituent pas nécessairement ou pas encore un cas d'aliénation. Cette étude porte sur une analyse qualitative de 17 dossiers d'expertise psycholégale en matière familiale pour la garde d'enfants. L'analyse des dossiers fait ressortir trois trajectoires distinctes où une détérioration du lien parent-enfant est observée. Pour chacune des trajectoires, l'analyse permet de dégager les facteurs de risque et de protection associés au lien parent-enfant. Les auteurs présentent un modèle systémique décrivant les interactions complexes entre ces facteurs et dégagent des pistes pouvant élucider pourquoi un enfant semble résistant ou non à une perte de lien.

Mots clés : Séparation litigieuse, détérioration et perte du lien parent-enfant, aliénation parentale, facteurs de risque et de protection, modélisation systémique

Abstract

Parental alienation is a complex and rare phenomenon often misdiagnosed in situations at risk for the loss of parent-child's relationship that are not or not yet a case of alienation. This study consisted in a qualitative analysis of 17 psycholegal files of separated families litigating over custody and access to the child. Three trajectories in which a deterioration of the parent-child relationship has been observed emerged. The analysis identified some risk and protective factors associated with the deterioration or loss of a parent-child relationship in each of the three trajectories observed. These factors are presented in a systemic model where their interactions identify avenues that can elucidate why a child seems resistant or not to a relationship loss.

Keywords: Conflict separation, deterioration and loss of parent-child relationship, parental alienation, protective and risk factors, systemic model

Modèle systémique de trajectoires à risque d'une perte du lien parent-enfant, dont l'aliénation parentale

Introduction

Dans les situations familiales litigieuses post-séparation²⁵ où la garde et les droits d'accès des enfants sont judiciairisés, il n'est pas rare de retrouver des allégations d'aliénation parentale (AP) contre un parent qui dénigre l'autre parent et qui s'allie à son enfant afin que l'enfant rejette le second sans raison valable (Gardner, 2002). Une augmentation du nombre de cas soulevant explicitement la présence d'aliénation dans les tribunaux canadiens de 1989 à 2008 a d'ailleurs été observée (Bala, Hunt, & McCarney, 2010). Or, l'AP serait employé à tort dans plusieurs situations pour décrire toute forme de rejet d'un parent par l'enfant, dont celles où le rejet est justifié (Bernet, Von Boch-Galhau, Baker, & Morrison, 2010). Une autre utilisation abusive de l'« aliénation parentale » est observée dans le système légal lors de conflits de garde où les avocats invoquent parfois à tort ce diagnostic dans l'optique d'obtenir un changement de garde en faveur de leur client (Martinson, 2010). Dans un souci de rigueur, il s'avère crucial de différencier les cas avérés d'aliénation et ceux qui n'en sont pas. Quelles sont les caractéristiques qui permettent de distinguer les situations d'aliénation parentale « pure » de celles dont le rejet peut être en partie (cas mixtes ou hybrides) ou totalement justifié et où certains indices d'AP sont tout de même relevés? Les cas hybrides où la distanciation de l'enfant avec l'un de ses parents est en partie fondée sur des conduites inadéquates de ce dernier, mais où l'on retrouve également des indices d'AP (Saini, Johnston, Fidler, & Bala, 2012) seraient d'ailleurs plus communs que les cas « purs » d'AP et plus difficiles à évaluer (Friedlander & Walters, 2010).

La présente étude identifie différentes trajectoires possibles chez ces familles en litige autour de la garde de l'enfant. Pour chacune d'elles, les facteurs de risque et de protection d'une détérioration du lien parent-enfant (DLPE) sont identifiés et discutés. Plusieurs études cliniques se sont intéressées aux conduites, aux attitudes et aux caractéristiques du parent aliénant ainsi qu'à ceux de l'enfant. Également, les éléments contextuels ayant pu être associés

²⁵ Dans le présent article, les termes « divorce » et « séparation » sont utilisés indistinctement.

spécifiquement à une situation d'AP, tels que ceux liés aux circonstances entourant la séparation, l'influence de l'entourage et du système judiciaire, ont été explorés. Cependant, à notre connaissance, peu d'auteurs se sont attardés à élaborer un modèle de facteurs de risque et de protection permettant d'éclairer la compréhension des mécanismes en jeu dans les situations de DLPE. Le continuum des alliances et coalitions parent-enfant possibles suite à la séparation des parents proposé par Kelly et Johnston (2001) servira d'assise conceptuelle à notre étude. Dans la théorie et dans la pratique, les situations familiales où il y a un risque d'AP, celles qui constituent de l'AP ou celles dont le rejet d'un parent est justifié sont peu différenciées. La tendance est à amalgamer ces situations sans distinctions ni nuances et à surdiagnostiquer les cas « réels » d'AP. Cet article a pour but d'élaborer une modélisation systémique de différents facteurs de risque et de protection liés à une DLPE, dont l'aboutissement s'avère être la perte du lien parent-enfant (notamment en situation d'AP), chez les familles séparées dans lesquelles nous retrouvons des conflits conjugaux élevés.

Cadre conceptuel

Cette étude s'inspire du cadre conceptuel élaboré par Kelly et Johnston (2001). Ces auteures ont proposé un modèle systémique multifactoriel afin d'expliquer pourquoi certains enfants résistent aux contacts ou rejettent un parent et restent alignés avec l'autre parent. Les facteurs identifiés comprennent : (1) le comportement aliénant et la motivation du parent aligné; (2) la parentalité inadéquate et les comportements de contre-rejet du parent rejeté; (3) la violence/abus conjugal et la maltraitance/négligence de l'enfant; (4) la chronicité du litige qui implique généralement des tiers; (5) la pression et les dynamiques liées à la fratrie; (6) la vulnérabilité de l'enfant (dépendant, anxieux, craintif, émotionnellement troublé, faible capacité d'adaptation, etc.); et (7) les facteurs développementaux de l'enfant (anxiété de séparation appropriée à l'âge, la réponse à la séparation ou au conflit selon le développement cognitif de l'enfant, etc.) (Kelly & Johnston, 2001, tiré de Fidler & Bala, 2010). Par ailleurs, certains auteurs se sont aussi intéressés à plusieurs de ces facteurs en plus d'intégrer d'autres comportements de l'enfant et les caractéristiques individuelles de chacun des acteurs pouvant être liées à une distanciation du lien parent-enfant (Alary & Cyr, 2013; Drapeau, Tremblay, Cyr, Godbout, & Gagné, 2008; Fidler & Bala, 2010). Les parents qui sont engagés dans un

litige post-séparation intense et persistant présentent, dans une forte proportion, des troubles psychologiques et de la personnalité (Friedman, 2004; Siegel & Langford, 1998)²⁶.

De plus, les relations entre les différents membres du système familial influencent les dynamiques familiales à risque d'une perte du lien parent-enfant. Par exemple, la relation du couple parental peut avoir une influence dans la mesure où elle est une variable intermédiaire entre la relation de couple et les relations parent-enfant. En effet, les conflits conjugaux affectent négativement la coparentalité qui agit sur la relation entre les parents et l'enfant (Margolin, Gordi, & John, 2001, tiré de Drapeau, Tremblay, Cyr, Godbout, & Gagné, 2008). En outre, la négation de la coparentalité de l'autre parent peut constituer de l'AP (Drapeau et al., 2008), mais pas nécessairement si l'autre parent est inadéquat et dangereux ou négligent. Par conséquent, il s'avère crucial d'évaluer les interactions multiples, les influences de chaque sous-système relationnel ainsi que l'apport individuel sur le développement et l'adaptation des membres de la famille (Drapeau et al., 2008). Considérant l'importance du temps dans le développement de l'enfant, il importe aussi de le considérer. À cet effet, le risque associé à une DLPE variera en fonction de l'âge de l'enfant au moment de la séparation, de l'existence ou non de conflits parentaux précédant la séparation, puis de l'intensité et de la persistance du conflit dans le temps.

L'évaluation des familles par les professionnels qui soupçonnent de l'AP représente un défi considérable. Bien que l'enfant puisse paraître aliéné, d'autres facteurs peuvent expliquer son éloignement d'un parent. Considérant les enjeux importants qui découlent des expertises en garde d'enfant, il est impératif de cerner les facteurs en jeu dans chacune des situations afin de dégager un portrait de la situation familiale qui permet de comprendre la relation corrélationnelle des différents facteurs et de mettre en place des interventions adaptées sur mesure pour ces familles.

Objetif de l'étude

Cette étude a pour objectif de proposer un modèle explicatif des différentes variables

²⁶ Deux articles ont été rédigés par les mêmes auteurs sur les facteurs de risque et de protection inhérents au profil personnel respectif des parents et des enfants imbriqués dans une dynamique familiale à risque d'une perte du lien parent-enfant (Alary, Cyr & Mercier, soumis a-b).

contributives ou protectrices associées à une DLPE, dont les situations d'AP, chez les familles à haut niveau de conflits suite à la dissolution du couple conjugal. Ces variables sont regroupées selon l'histoire conjugale et le contexte de séparation, les dynamiques relationnelles entre les parents et entre chacun des parents et l'enfant, le temps et les tiers significatifs qui peuvent influencer la dynamique familiale. Ces divers facteurs seront mis en lien avec trois trajectoires relationnelles que peuvent emprunter ces familles suite à la séparation conjugale litigieuse où une DLPE est observée.

Méthodologie ²⁷

Familles à l'étude

L'échantillon final est constitué de 17 familles en situation de litige pour la garde des enfants, majoritairement d'origine canadienne dont les pères sont âgés de 35 à 56 ans et les mères de 31 à 52 ans. On dénombre 24 enfants, soit neuf filles et 15 garçons dont l'âge varie entre quatre et 13 ans. Huit des familles sont constituées d'une fratrie de deux enfants et huit ont un seul enfant. Concernant la répartition de la garde au moment de l'expertise, sept mères et deux pères détiennent la garde principale de leur(s) enfant(s), cinq familles sont en garde partagée et trois familles ont une garde mixte (modalité de garde différente pour les enfants d'une même fratrie).

Recrutement

Le recrutement a été effectué auprès d'un psychologue d'approche psychodynamique et systémique dans le cadre de ses fonctions d'expert psycholégal. Les rapports utilisés constituent toutes les expertises complétées par le psychologue expert au cours des dix dernières années dont le dossier est fermé. Ils comprennent 1) des observations et une synthèse d'entrevues cliniques, 2) l'évaluation de la personnalité des enfants et des parents (épreuves projectives et inventaires de personnalité) et 3) des observations de la relation parent-enfant. Les mandats d'expertises proviennent de la Chambre de la jeunesse (six dossiers) ou de la Chambre de la famille (11 dossiers). Ces dossiers, rendus entièrement anonymes, révèlent une

²⁷ Pour plus d'informations méthodologiques, se référer à ladite section dans la thèse rédigée par la première auteure.

DLPE plus ou moins importante et, dans certains cas, divers indices suggèrent possiblement la présence d'AP. Dans certains cas, l'expertise a été ordonnée. Le mandat de l'expertise diffère puisqu'en Chambre de la jeunesse, l'expertise vise à éclairer l'intervention en protection de la jeunesse, alors qu'en Chambre de la famille, l'expertise vise à émettre des recommandations quant aux modalités de garde ou d'accès. Au sein de l'échantillon, sept familles avaient déjà fait l'objet d'expertises antérieures. Le contexte et le mandat de celles-ci pouvaient varier et ne pas être reliés au présent mandat.

Analyse par la Théorie ancrée

L'analyse qualitative des données s'inspire de la méthode de la Théorie ancrée (*Grounded Theory*) élaborée par Glaser et Strauss (1967). La Théorie ancrée est une méthode systématique, rigoureuse et inductive qui permet de générer une théorie à partir de données provenant de l'expérience individuelle et complexe des participants généralement extraite de verbatim d'entrevues (Glaser, 1998). Dans la présente étude, les données utilisées proviennent de sources secondaires et ne visent pas à décrire le vécu expérientiel des familles à haut niveau de conflit. Il est ainsi plus adéquat de parler d'une inspiration de cette méthode qui sera discutée dans les limites de l'étude. La taille de l'échantillon a permis d'atteindre la saturation des données. La mise en œuvre de la catégorisation des données a été réalisée à l'aide du logiciel *QSR NVivo*.

Résultats

Les comportements aliénants, de rejet et l'alliance envers les différents membres ont été analysés de façon itérative, c'est-à-dire en comparaison constante avec l'ensemble du corpus de données. Suite à cette analyse, les parents ainsi que les enfants ont été classés selon leur positionnement dans la dynamique familiale dysfonctionnelle à haut niveau de conflits. Trois trajectoires ont émergé (se référer à la figure 1, p. 161).

Trajectoire 1 (T1)- Ces familles se caractérisent par une dynamique hautement conflictuelle entre les parents, où l'un adopte des conduites aliénantes à l'égard de l'autre parent et où s'observe une alliance entre ce parent aux conduites aliénantes et l'enfant. Le second parent adopte des comportements réactifs à l'égard du premier parent. De plus, certains

des comportements du parent réactif peuvent s'avérer inappropriés et être dirigés vers l'enfant, ce qui, conséquemment, confirme l'enfant dans la légitimité de son rejet de ce parent et est associé à un renforcement de son alliance avec le parent aux conduites aliénantes. Nous retrouvons ainsi un parent aux conduites aliénantes et qui maintient la relation avec son enfant (PCAM) et un parent dénigré et repoussé par son enfant (PDR). Dans cette trajectoire, une situation d'AP a été recensée. Deux familles se trouvent dans cette trajectoire (2 PCAM; 2 PDR; 3 enfants).

Trajectoire 2 (T2)- La dynamique du couple parental se caractérise par la présence d'un parent qui adopte des conduites aliénantes et conserve un lien avec l'enfant (PCAM). Toutefois, malgré les conduites aliénantes de ce parent, le parent dénigré parvient à maintenir une relation avec son enfant (parent dénigré et qui maintient la relation avec son enfant, PDM). À l'opposé du parent dénigré de la trajectoire 1, ce parent parvient à maintenir un lien avec l'enfant. Des facteurs de protection sont identifiés et sont associés à une diminution du risque d'une DLPE, malgré les conduites aliénantes de l'autre parent. Les enfants peuvent se retrouver dans un conflit de loyauté et peuvent exprimer une préférence pour le PCAM, sans pour autant rejeter le parent dénigré. Cette trajectoire comprend huit familles (8 PCAM; 8 PDM; 10 enfants).

Trajectoire 3 (T3)- Ces familles se caractérisent par une dynamique où le parent qui adopte des conduites aliénantes envers l'autre parent est en même un parent qui offre un parentage incohérent, inconsistant et même abusif envers son enfant. Ce parentage inadéquat amène l'enfant à se distancier de ce parent (parent aux conduites aliénantes et repoussé par son enfant - PCAR). Le deuxième parent (PDM) présente certaines caractéristiques qui sont associées à une préservation de la relation avec son enfant. Nous retrouvons sept familles dans cette trajectoire (7 PCAR; 7 PDM; 11 enfants).

Dans les sections suivantes, quatre facteurs (Histoire conjugale et contexte de séparation, Dynamiques relationnelles, Temps et Tiers) identifiés dans chacune des trajectoires seront présentés dans une perspective d'intégration systémique et sont modélisés à la figure 2 (p. 162). Les facteurs « Histoire conjugale et contexte de séparation » et « Dynamiques entre les parents » se distinguent peu selon les trois trajectoires et seront d'abord présentés. Ensuite,

les éléments distinctifs au sein des trajectoires seront exposés à travers chacune de celles-ci.

Histoire conjugale et contexte de séparation

Le contexte familial rapporté par l'expert est tel qu'il a été décrit par les membres de la famille ou des tiers et ne représente pas nécessairement la réalité objective. L'histoire conjugale et le contexte de séparation n'ont pas été classifiés selon les trois trajectoires puisque plusieurs des éléments se retrouvent dans les trois classifications. Ces éléments de l'histoire conjugale et du contexte de séparation ne sont ainsi pas discriminants quant aux différentes trajectoires.

Parmi les caractéristiques communes retrouvées dans les trois trajectoires se retrouve une histoire de couple empreinte de précarités : mariage et grossesses précipitées (4/17); désir d'enfant mitigé ou absent (8/17); historique de la relation conjugale soulève l'existence de tensions parfois dès le début de la relation (8/17); violence conjugale (11/17); instabilité émotionnelle chez l'un ou l'autre des parents (2/17); relation fusionnelle entre l'un des parents et l'enfant, excluant l'autre parent (2/17); attitudes de surprotection camouflant un contrôle excessif d'un des parents envers l'enfant (2/17); de la consommation (3/17); un parent qui est peu présent ou absent (6/17) (particulièrement des parents dénigrés).

Également, les séparations sont initiées autant par l'un ou l'autre des parents. Parmi les sentiments générés par la séparation du couple, les parents délaissés par l'autre conjoint expriment plusieurs émotions négatives (p. ex., tristesse, colère, trahison, désespoir). Pour certains, l'incapacité à accepter la rupture génère un fort sentiment d'hostilité, un désir de vengeance et une blessure narcissique. Ces sentiments se retrouvent exclusivement chez les parents aux conduites aliénantes (9/17)²⁸. Pour le parent dénigré, dans les situations où la

²⁸ Pour l'ensemble des fractions qui seront présentées dans cet article, nous incitons le lecteur à être grandement prudent quant à l'interprétation qu'il puisse en faire. 1- D'une part, rappelons le devis qualitatif de la présente étude et non quantitatif; 2- Une comparaison entre les proportions pourrait être séduisante. Toutefois, l'échantillon étant réduit, on ne peut pas se prononcer sur les résultats qualitatifs comme étant statistiquement significatifs, et ce, en dépit des différences observées; 3- Nous ignorons si certaines fractions exposées ont pu être minimalisées du fait que certaines données ont pu être absentes des rapports d'expertise, malgré que l'élément quantifié puisse être présent chez les familles, mais non recensées dans le rapport. 4- Enfin, il importe de mentionner qu'au point de vue qualitatif, la présence d'un élément dont l'effectif serait évalué à «un» (N=1) pourrait être considérée comme significative.

rupture est initiée par ces derniers, un sentiment de trahison peut être ressenti lorsque la séparation s'accompagne de conduites aliénantes de la part de l'ex-conjoint.

Du côté des enfants, les principales attributions et principaux sentiments exprimés en regard de la séparation et des conflits ont trait à des émotions de tristesse et de colère, généralement associées à un sentiment d'abandon, de confusion, voire un sentiment d'être « pris en otage » dans le conflit parental. De plus, la colère semble une émotion particulièrement forte et se manifeste de différentes façons : envers soi ou le parent initiateur de la rupture, ou, de façon plus générale, face à la nouvelle réalité familiale découlant de la séparation. Pour certains enfants, le refus d'accepter la rupture prend des proportions dramatiques et peut les amener vers des conduites de révoltes ou à l'investissement de fantaisies de réunion de la famille.

Dynamiques entre les parents

De façon générale à travers les trois trajectoires, la relation entre les parents au moment de l'expertise est qualifiée de tendue, conflictuelle, voire litigieuse. Lorsque la communication existe, celle-ci est empreinte de conflits et est teintée de menaces et de propos hostiles. Certains parents attribuent le défaut d'une communication saine aux conduites de l'ex-conjoint et ne semblent aucunement conscients de leur contribution au sein du conflit parental (8/34). Certains se décrivent d'une façon vertueuse et irréprochable. Ils se perçoivent comme des victimes d'une situation déplorable. Ce tableau clinique correspond surtout aux parents identifiés par la chercheuse principale comme étant ceux aux conduites aliénantes (7/17 vs 1/17).

La coparentalité post-séparation est colorée par la relation conflictuelle entre les parents. Les quatre éléments les plus récurrents au sein de la relation parentale sont : une rigidité se traduisant par un refus de communiquer (9/17); une impossibilité de concilier les points de vue différents quant aux valeurs éducatives et aux besoins perçus chez les enfants (8/17); des prises de décisions unilatérales, et ce, malgré les positions exprimées par l'autre parent (10/17); et une mise en échec des tentatives d'établir ou de maintenir les systèmes de communication (6/17). Certains parents outrepassent les ententes de toutes sortes, que celles-ci

soient convenues à l'amiable, devant un médiateur ou légalement quant aux rôles respectifs et sabotent l'autorité parentale de l'autre. Ces éléments sont d'ailleurs des manœuvres aliénantes visant le rejet de la parentalité de l'ex-conjoint. Alors que certains parents adoptent des conduites qui manifestent explicitement le refus de considérer l'autre parent dans les décisions pour l'enfant (10/17), d'autres parents aux conduites aliénantes (2/17) contournent les règles de manière qu'il soit difficile pour un tiers d'y voir une intention délibérée de porter atteinte à l'image et à l'autorité de l'autre parent, notamment aux yeux de l'enfant.

Chez les parents de la trajectoire T1, le PCAM adopte des conduites parentales vindicatives par lesquelles il tente d'écarter l'autre parent dans une lutte de pouvoir où il cherche à saboter l'autorité parentale. Par des conduites hostiles, harcelantes et teintées de mépris et de dénigrement envers l'autre parent, ce parent peut tenter de prendre le contrôle sur l'autre et de se venger. Certaines de ces relations partagent des caractéristiques avec la notion de relation d'emprise. Ce rapport de force, traduisant un déséquilibre des rapports parentaux, est associé à l'effritement d'un lien de coparentalité (p. ex., envahissement sur le droit parental de l'autre). Dans ces situations de haut litige, un PDR exacerbe à son tour les conflits, que ce soit par sa grande sensibilité et réactivité aux conduites du PCAM. L'autre adopte davantage une position de soumission et a tendance à réprimer ses frustrations et à céder l'espace au PCAM.

Les PDM de la trajectoire T2 se différencient des PDR de la T1 par la présence d'un désir d'avoir une meilleure coparentalité. Ils adoptent des stratégies pour éviter les conflits et ils sont capables de certains efforts en partageant certaines informations et en soutenant la parentalité de l'autre (5/8). Certains parents (2/8) expriment un sentiment d'échec, voire d'incompréhension face à la séparation du couple. Ils ont le souci de préserver leur enfant des conflits d'autant plus qu'ils souhaitent que ceux-ci se terminent. Les PDR de la T1 ont une attitude passive ou vindicative face à la coparentalité. Celui passif reconnaît la parentalité de l'autre parent.

Trajectoire 1

Dynamiques parents-enfants

Lien affectif. Tout d'abord, il y a deux niveaux d'analyse de la relation parent-enfant. Le premier niveau concerne les comportements manifestes de l'enfant tandis que le deuxième a trait aux sentiments et aux pensées moins facilement décelables sans un regard spécialisé. La relation du PCAM avec l'enfant est habituellement caractérisée par une relation de grande proximité affective. La dynamique relationnelle génère de l'insécurité chez les enfants qui sont souvent décrits comme très anxieux, introvertis, apeurés et qui tolèrent difficilement les séparations d'avec ce parent. La dynamique affective et relationnelle est ainsi généralement dysfonctionnelle entre le PCAM et son enfant. Le profil de personnalité de ces parents provenant de l'analyse du psychologue expert fait ressortir des caractéristiques qui semblent nuire à l'établissement d'une relation parent-enfant saine. Malgré une centration sur soi, ces PCAM adoptent un discours par lequel ils se disent défendre et protéger l'intérêt de leurs enfants. Ces parents se démarquent aussi par une difficulté d'empathie à l'égard d'autrui, dont leur enfant. Dans la mesure où le PCAM offre un parentage inconsistant et imprévisible, l'enfant peut aussi démontrer des indices d'un lien désorganisé (p.ex., incohérence des propos de l'enfant, contradiction entre le discours et les faits).

La majorité de ces enfants ont une faible confiance en eux, ce qui se traduit par une difficulté à s'affirmer dans les relations, dont celles avec le PCAM. Ces enfants ont ainsi tendance à réprimer leurs besoins et sentiments, dont la colère et l'agressivité relatives au lien avec ce parent. En conséquence, ces enfants peuvent être plus immatures sur le plan affectif et recourir à des stratégies d'extériorisation pour exprimer leurs tensions et leur colère sans nécessairement en être conscients (p.ex., anxiété, colère déplacée sur soi et/ou sur l'autre parent, irritabilité, affirmation de soi régressive, opposition).

Peu d'informations sont disponibles concernant la relation entre les PDR et leur enfant, dont les raisons ne nous sont pas connues. Rappelons que seuls deux PDR constituent cet échantillon. Le lien d'attachement semble néanmoins soulever de l'insécurité bien que celle-ci s'exprime différemment selon l'enfant et le parent.

Lien surinvesti et inversion des rôles. Dans une forte proportion (3/3), les liens se caractérisent par une faible différenciation des identités entre l'enfant et le PCAM. Ces parents établissent un lien exclusif avec l'enfant, fusionnel, voire symbiotique. La nature fusionnelle

ou symbiotique (selon le cas) se traduit par une difficulté à établir et maintenir des frontières entre soi et l'autre et entraîne des difficultés à départager les états affectifs de l'un et de l'autre. Les PCAM ont des comportements surinvestis et ont des exigences et des attitudes intrusives envers les enfants. De plus, les rôles parent-enfant sont enchevêtrés et indifférenciés (adultification et parentification²⁹). L'enfant peut être l'objet narcissique de valorisation et de possession ou un objet contra-dépressif de ce parent. Il est alors contraint de répondre aux besoins de ce parent et à prendre soin de lui (parentification) afin d'éviter qu'il s'effondre tel que la séparation physique avec celui-ci pourrait occasionner. Ces parents sont habituellement perçus par l'entourage comme étant surprotecteurs. Leurs conduites traduisent généralement un surinvestissement de la relation avec l'enfant. Ces parents ont aussi tendance à transposer chez l'enfant leurs propres états internes et sont enclins à interpréter les comportements et propos de l'enfant en correspondance à leurs perceptions de la situation.

Certains enfants (2/3) adoptent une attitude de séduction face au PCAM et se montrent dociles en cherchant à lui plaire et à obtenir son approbation. L'enfant peut donner l'impression d'une apparente soumission qui traduit souvent l'insécurité du lien. La réponse du PCAM renforce souvent les attitudes de docilité et de soumission de l'enfant. Ces parents adoptent aussi des attitudes infantilisantes envers l'enfant en renforçant les comportements régressifs de celui-ci, ce qui le maintient dans une relation de dépendance.

Moins d'informations sont disponibles sur l'investissement des parents dénigrés (PDR). Ces parents semblent néanmoins moins investis auprès de leurs enfants que les PCAM, ces derniers étant surinvestis. Chez l'un des deux PDR, l'investissement envers ses enfants n'est pas constant. Ce parent vacille entre une position où il souhaite se mobiliser et une autre où il abandonnerait le combat conjugal face aux droits d'accès des enfants.

Discipline et autorité. Les PCAM de la T1 ont des méthodes éducatives rigides, sévères et coercitives par lesquelles ils tentent d'imposer leurs points de vue et de « contrôler » l'enfant. L'enfant se conforme aux règles et aux attentes souvent par peur d'être puni. Ces parents semblent avoir un style parental à risque d'être abusif. À l'inverse, le milieu de vie chez l'autre parent (PDR) est moins structuré et peu cohérent. Ces deux parents peuvent se

²⁹ L'adultification et la parentification en lien avec l'AP sont définis dans l'article de Alary & Cyr (2013).

soumettre et donner le pouvoir à leur(s) enfant(s).

Rapport de force. Des dynamiques relationnelles inégales, où existe un rapport de force et de toute-puissance, sont observées. Certains enfants (2/3) adoptent des conduites de contrôle sur le PDR en cherchant à dominer ce dernier. L'alliance entre l'enfant et l'autre parent (PCAM) semble alimenter un sentiment de puissance et de pouvoir chez l'enfant envers le parent dénigré. Lorsque le PDR obtempère et se soumet aux exigences de l'enfant, celui-ci peut contribuer à son tour à ce sentiment de pouvoir chez l'enfant. D'autre part, un second rapport de force se retrouve chez certains enfants (2/3) qui se soumettent au PCAM et lui sont dociles.

Temps

Dans la T1, la dynamique relationnelle qui prévalait avant la séparation, semble avoir contribué à augmenter le risque d'AP avéré. En effet, chez la famille où nous observons la présence d'AP, les conclusions cliniques de l'expert font ressortir un processus d'AP identifié bien avant la séparation des parents. Le contrôle du PCAM et la soumission du PDR peuvent avoir été présents avant la séparation tout comme le PDR peut avoir été écarté de la relation fusionnelle entre le PCAM et son enfant dès le très jeune âge de celui-ci. Ces dynamiques instaurées ainsi depuis une période remontant avant la séparation du couple semblent associées au développement de la DLPE une fois la séparation survenue. Par ailleurs, des accès irréguliers avec le PDR, peu importe s'ils sont ou non refusés par l'enfant, entravés par le PCAM ou résultants d'un évitement ou de l'abandon du PDR, peuvent aussi être associés au risque d'AP. Chez cette famille où l'on retrouve une dynamique d'AP, la séparation a eu lieu 11 ans avant l'expertise avec des périodes de réunification du couple entre temps. Chez l'autre famille, un an sépare la séparation et l'expertise. Des améliorations du lien PDR-enfant (2/3) ont aussi été observées dans le cadre du processus d'expertise où l'enfant, à l'abri du PCAM, est capable d'exprimer à l'expert des indices d'ambivalence et de nuancer ses sentiments envers le PDR.

Tiers

Fratrie. Certaines dynamiques au sein de la fratrie peuvent être associées à la DLPE.

Notamment, dans la T1, le rôle d'un aîné semble avoir influencé le cadet en servant de modèle et en l'incitant à adopter une position en bloc, soit une alliance contre le PDM. Lorsque les enfants sont séparés, la force du bloc est atténuée.

Trajectoire 2

Dynamiques parents-enfants

Les caractéristiques de la dynamique parent-enfant de la trajectoire 1 (T1) se retrouvent également chez les PCAM de cette trajectoire. Seuls les éléments qui se distinguent entre les deux trajectoires seront spécifiés par souci de synthèse.

Lien affectif. Les caractéristiques de la relation parent-enfant avec le parent dénigré qui maintient la relation avec ses enfants (PDM) se différencient de la relation PDR-enfant de la T1. Les PDM sont capables d'être sécurisants et chaleureux. Ils sont sensibles envers l'enfant et valorisent les initiatives et l'autonomie de leurs enfants. Les frontières entre ce parent et l'enfant sont définies et les rôles et limites favorisent la sécurité du lien affectif. Une complicité s'observe dans ce lien. La sécurité de la relation les amène à se sentir autorisés à exprimer leurs émotions et pensées avec ce parent. Bien que ce lien puisse être mis à l'épreuve par le conflit parental, ces parents arrivent généralement à sécuriser l'enfant en adoptant des conduites de réassurance et de réconfort en regard du conflit de loyauté. Toutefois, les enfants se permettent peu de démontrer et de verbaliser leur attachement envers ce parent en dehors de cette relation, selon ce qui est rapporté par le psychologue expert. Ces enfants éprouvent de la difficulté à ne pas réagir au conflit parental. Ils affichent des comportements de rejet à l'égard de ce parent lorsqu'ils sont en présence de l'autre (PCAM). Les PDM, quoiqu'étant généralement capables de sensibilité face aux besoins et aux états émotionnels de leur enfant, peuvent tout de même adopter des comportements « réactifs ». Ces écarts de conduite peuvent alors être interprétés de façon négative par l'enfant et viennent appuyer les éléments de la programmation parentale du PCAM contre ce parent (PDM).

Lien surinvesti. Au même titre que dans la T1, la dynamique relationnelle entre le PCAM et l'enfant se traduit par un surinvestissement du PCAM et une très faible différenciation sur le plan identitaire. À leur tour, les enfants de la trajectoire 2 (T2) cherchent

à plaire au PCAM et peuvent adopter des conduites de soumission face à ce parent. Toutefois, alors que les enfants de la T1 ne s'opposent pratiquement pas face aux PCAM, certains des enfants de la T2 (4/10) vont adopter des conduites d'opposition ouvertes à l'égard de ce parent.

Discipline et autorité. De façon générale, les PCAM de la T2 (6/8) éprouvent des difficultés à adopter un rôle d'autorité et mettre en place des règles et limites adaptées à l'âge de l'enfant. La discipline manque de cohérence et de consistance. Dans cette optique, ces parents vont tantôt alterner entre des réactions parfois soudaines par lesquelles ils réagissent avec intensité aux écarts de conduite de l'enfant, et, à d'autres moments, ils se montrent excessivement tolérants, voire semblent contribuer à renforcer les écarts de conduite de l'enfant. Une alternance entre une position de contrôle et de domination versus une de soumission semble caractériser ces dyades. D'autres PCAM (2/8) ont des méthodes éducatives rigides, sévères et coercitives telles que les PCAM de la T1.

À l'inverse, les PDM offrent un milieu de vie davantage structuré. Ils sont capables de mettre en place des règles et des limites claires et cohérentes. Ces parents peuvent offrir une discipline constante et donc prévisible pour l'enfant. Habituellement, ces parents sont capables d'être pédagogues, favorisent les discussions et l'échange et font preuve de flexibilité et d'ouverture face aux besoins exprimés par leurs enfants. Ces parents valorisent un parentage démocratique et recherchent les compromis, plutôt que d'imposer leurs idées et leurs positions. Chacun peut exprimer ses attentes face à l'autre et la discipline valorise le respect. Bien que certaines situations liées aux conflits conjugaux puissent les amener à s'opposer aux PDM, ces enfants respectent plus souvent qu'autrement les règles et l'autorité de ce parent.

Temps

Pour certains dossiers de cette trajectoire, la séparation remonte dans le temps (variant entre 2 et 8 ans, au moment de l'expertise; la moyenne d'années entre la séparation et l'expertise étant de 4 ans pour les familles de cette trajectoire; médiane de 3,5 ans) et la famille a déjà fait l'objet d'une ordonnance quant aux accès de garde (3/8). Lorsque la révision à la cour a amené un changement à la hausse des contacts entre le PDM et l'enfant, l'expert

souligne, dans l'après-coup, une amélioration considérable du lien parent-enfant. Dans cette situation (1/8), les enfants sont alors davantage capables d'apprécier les contacts avec le PDM, alors que préalablement au changement légal des temps d'accès, ces enfants pouvaient adopter des conduites par lesquels ils tenaient ce même parent à distance.

Tiers

Fratrie. Dans les familles de deux enfants et plus, un aîné (1/2) adopte une attitude de protection face à son cadet, désirant le préserver du conflit familial. Il tente ainsi de préserver sa fratrie plutôt que de souhaiter l'endoctriner.

Proches parents. Dans certains dossiers (2/8), l'influence des membres de la famille élargis permet de constater leur contribution au conflit parental. On dénote la présence de grands-parents qui ont pu faire écran à l'intimité du couple avant la séparation et ainsi avoir alimenté le déclin de celui-ci. Certains parents des PCAM adoptent un discours très noirci du PDM et peuvent tenir ouvertement des propos dénigrants à son endroit en présence des enfants. La dynamique familiale associée aux PCAM démontre des indices d'enchevêtrement des frontières et de relations souvent conflictuelles au sein du couple parental, auxquels l'enfant (le PCAM) a été exposé. À l'inverse de ces situations, d'autres grands-parents (2/8), tant les parents du PDM que du PCAM, demeurent neutres, ont un discours nuancé à l'égard des deux parents ou dénoncent les comportements aliénants. Ainsi, malgré les tensions et conflits au sein du couple parental, certains grands-parents contribuent à promouvoir une communication respectueuse et s'abstiennent de prendre ouvertement part aux conflits parentaux. Ils sont soucieux des conséquences des conflits sur leurs petits-enfants, les amenant à privilégier une position distanciée face à ceux-ci. Certains grands-parents, tout en restant à l'écart du conflit parental, soutiennent leur enfant (PDM) dans les démarches légales concernant la garde et les accès des enfants.

Conjoint(e)s. La présence d'un nouveau conjoint est mentionnée dans une famille comme étant la source des conflits post-séparation. Certains conjoints des PCAM (2/8 dossiers) exacerbent les conflits et l'animosité envers l'autre parent en véhiculant une image négative de ce dernier. Ils peuvent interférer négativement dans la communication entre le

PDM et les enfants et entre les parents. Quelques couples forment une alliance contre le PDM. Certains conjoints des PCAM ont un parentage inadéquat et peu sensible envers l'enfant. Il n'est alors pas rare que l'enfant rejette ce beau-parent. On retrouve également une exposition aux conflits conjugaux, voire de la violence conjugale, entre un PCAM et son conjoint. À l'opposé, les conjoints peuvent aussi avoir un rôle atténuant dans la dynamique familiale litigieuse et soutenir le PDM dans ses démarches afin de maintenir ses accès, ce qui est retrouvé chez un couple. Ce conjoint est capable de nuancer ses propos relatifs à l'autre parent et reconnaît l'importance des liens parent-enfant. Il peut tenter de soustraire l'enfant des conflits et aide son conjoint à assumer un rôle parental centré sur les besoins de l'enfant. Il soutient de même son conjoint à maintenir l'enfant dans un rôle approprié à son âge et à le distancier d'un parent fusionnel.

Intervenants sociojuridiques. Alors que pour certaines familles (2/8), l'implication d'intervenants sociojuridiques (avocats, psychologues, intervenants de la DPJ, juges, etc.) peut contribuer à favoriser la régularité des contacts entre le parent dénigré et l'enfant et ainsi améliorer la relation entre ce parent et l'enfant, pour d'autres cas (3/8), le système judiciaire peut être utilisé à mauvais escient. En effet, qu'il s'agisse d'une tactique consciente ou non, la multiplication ainsi que les délais engendrés par les procédures légales peuvent être associés au risque d'une DLPE. Le PCAM (1/8) peut également être fort convaincant et tenter d'aligner les professionnels afin de valider ses positions et invalider l'autre parent.

Trajectoire 3

Dynamiques parents-enfants

Toujours par souci de synthèse, seuls les éléments qui se distinguent dans cette trajectoire seront présentés. La structure des différentes rubriques n'a ainsi pas été conservée.

Le lien PCAR-enfant est insécure dans cette relation tout comme l'est celui entre les PCAM et leur enfant. Les PCAR offrent un milieu de vie très peu structuré ou rigide et coercitif tels que les PCAM. Ils ont aussi des conduites indifférenciées et intrusives qui briment l'indépendance des enfants. Toutefois, à l'opposé des PCAM, ces parents oscillent entre des mouvements de rapprochement et d'éloignement qui insécurisent d'autant plus la

relation et qui peuvent repousser l'enfant. Ces parents peuvent désirer garder leurs enfants collés contre eux tout en ressentant cette proximité et leur rôle parental comme exigeant, voire épuisant sur le plan affectif. Ainsi, ils peuvent manifester des attitudes ou des comportements pouvant être interprétés par les enfants comme du rejet et de l'indifférence. L'analyse de l'expert met en évidence que ces parents présentent ainsi un problème de santé mentale suffisamment important pour entraîner un parentage inconsistant, voire désorganisé. Par exemple, on observe des parents qui ont des problématiques sur le plan des frontières, des mécanismes de défense primitifs et une certaine rigidité et inflexibilité dans leurs positions, ceci pouvant paraître comme des tentatives de contrôle au niveau de leur environnement et interférer avec leurs habiletés parentales et dans leurs capacités à maintenir un cadre de vie stable et routinier centré sur les besoins des enfants. Les fragilités des PCAR peuvent être suffisamment importantes pour mettre en doute le maintien des enfants dans ces milieux familiaux (2/7). Les enfants semblent ainsi moins sous l'emprise de ce parent et le perçoivent davantage comme étouffant et envahissant. Certains arrivent à s'opposer clairement dans cette relation (5/11), tandis que d'autres sont plus passifs et craignent les réactions de ce parent (8/11).

De l'autre côté, les PDM de la trajectoire 3 (T3), tout comme ceux de la deuxième, sont des parents sécurisants et chaleureux qui instaurent un lien d'attachement sécurisé avec leur enfant. L'enfant vient ainsi à préférer ce lien à celui avec l'autre parent.

Temps

Le nombre d'années entre la séparation et la présente expertise est en moyenne de six ans chez les familles de cette trajectoire (médiane de 8 ans). Au cours de cette période, une majorité (5/7) a eu recours au minimum à une expertise préalable à celle constituant l'objet de la présente étude. Par ailleurs, malgré les expertises au dossier, il semble que le conflit parental n'ait jamais été réellement freiné par une ordonnance légale.

Tiers

Fratrie. Dans ces familles, certains des enfants (4/5) tendent à reproduire à leur tour une dynamique familiale conflictuelle avec leur fratrie. Des indices de relations abusives

(violence verbale, physique et psychologique) sont notés ainsi que des relations de rivalité et de jalousie. Un PCAR semble enclin à développer un lien privilégié avec l'un de ses enfants et alimente ainsi une rivalité fraternelle en manifestant ouvertement sa préférence envers l'un d'eux. Chez l'enfant mis de côté, des sentiments d'hostilité s'observent et sont déplacés sur la fratrie. Cet enfant peut exprimer une préférence pour le parent dénigré, cherchant en quelque sorte à compenser ce sentiment de rejet parental. La rivalité fraternelle est moins marquée en présence du PDM. Le haut niveau de tensions et de rivalité observé dans la fratrie se distingue clairement de la relation de soutien fraternel en bloc relevée dans la T1 à risque élevé d'AP.

Proches parents. Certains parents des PCAR (3/7) ont une influence au sein des tensions familiales. Ces personnes (2/7) ont des conduites dénigrantes envers l'ex-conjoint de leur enfant, ils alimentent la position clivée de leur progéniture (PCAR) dans les conflits conjugaux et insécurisent leurs petits-enfants. D'autres parents des PCAR (1/7) ont quant à eux un rôle neutre et gardent une distance relative aux conflits conjugaux de leur enfant.

Conjoint(e)s. Tel que rapporté dans la section des tiers de la T2, les conjoints des parents peuvent avoir une influence positive (1/7) comme négative (1/7) au sein de la dynamique de DLPE, ce qui est également retrouvé dans la présente trajectoire.

Discussion

Les résultats démontrent l'importance de tenir compte des interactions multiples et complexes entre les facteurs en cause dans les situations à risque d'AP. Sans une identification exacte des multiples facteurs dynamiques sous-jacents à la dynamique familiale conflictuelle observée, l'intervention risque de perdre en efficacité. Notre étude démontre la nature multifactorielle et systémique des situations familiales où une DLPE est notable. Ces situations peuvent se déployer selon trois trajectoires. Ainsi, bien que l'ensemble des enfants soit assujéti à des manœuvres aliénantes dans les trois trajectoires, seuls quelques-uns s'allient à un parent et repoussent le second, et ce, pas nécessairement le parent dénigré. Les comportements aliénants ne sont ainsi pas suffisants en soi pour expliquer un processus de DLPE. De plus, un seul enfant rejette complètement un parent sans raison valable confirmant une situation d'AP, que l'on pourrait qualifier de « cas pur ». Cette faible représentation de

l'AP dans l'échantillon va dans le même sens que les études qui rapportent sa faible prévalence (Bernet et al., 2010; Johnston, Lee, Olesen, & Walters, 2005; Johnston, Walters, & Olesen, 2005a).

À travers l'analyse des trois trajectoires, certains éléments des facteurs présentés (contexte familial, dynamiques relationnelles, temps et tiers) se retrouvent dans les trois trajectoires alors que d'autres les distinguent les uns des autres. Les facteurs en soi, lorsqu'ils sont pris de façon isolée, ne sont ainsi pas prédicteurs de la trajectoire qui sera empruntée, mais ce sont plutôt leurs interactions qui semblent orienter la trajectoire finale. Comment les différents facteurs se déploient-ils dans le processus de DLPE et interagissent-ils qu'il y ait une perte du lien ou non? Les trois trajectoires qui ont émergé de l'analyse seront maintenant discutées à travers l'interaction systémique des divers facteurs et à la lumière des écrits disponibles sur le sujet. Nous tenterons de cibler quels facteurs semblent constituer des facteurs de risque et lesquels des facteurs de protection de ces dynamiques malsaines présentant une DLPE. Nous désirons rappeler le lecteur que notre analyse est assujettie à celle du psychologue expert mandaté à l'évaluation des familles. Les conclusions incitent ainsi à une certaine prudence.

Facteurs de risques

Histoire conjugale et contexte de séparation

Histoires conjugales chaotiques. Tout d'abord, l'histoire conjugale et le contexte de séparation ne semblent pas être une variable distinctive entre les trajectoires puisque plusieurs éléments se retrouvent dans les trois. Il n'est pas étonnant que cette variable ne les distingue pas puisque les familles sont toutes considérées à haut niveau de conflits. De plus, plusieurs de ces éléments se retrouvent également chez les couples à risque de rupture qui se séparent par la suite sans qu'ils évoluent nécessairement vers une situation de DLPE. Il n'en demeure pas moins que certains éléments de l'histoire conjugale et du contexte de séparation semblent être des facteurs de risque associés à une DLPE. On retrouve ainsi des histoires conjugales chaotiques caractérisées par des conflits et des tensions chroniques dans chacune d'elles. À cet effet, la dissolution d'un mariage à haut niveau de conflits et les procédures juridiques

auxquelles cela donne lieu peuvent augmenter les conflits déjà présents entre les parents, ce qui accroîtrait la propension de ces familles à l'AP (Vassiliou & Cartwright, 2001).

Sentiment de trahison. Les parents qui subissent la rupture peuvent se sentir trahis et délaissés. La rupture peut engendrer une blessure narcissique et un besoin de vengeance envers l'autre parent. Kelly et Johnston (2001) expliquent cette blessure narcissique et ce besoin de vengeance par les sentiments d'humiliation et de rage vécus par le parent aliénant qui a été abandonné (que l'abandon soit réel ou imaginaire) par l'autre parent et qui peuvent raviver des traumatismes à l'enfance. L'enfant devient alors l'instrument de vengeance où le parent aliénant se présente comme la victime de la séparation ou comme le parent le plus adéquat pour l'enfant alors qu'il le sollicite comme source de soutien (Goudart, 2012). Rappelons toutefois que la séparation a été initiée également par le parent aux conduites aliénantes dans certaines familles à l'étude. Cette notion de blessure narcissique réactivée par la séparation initiée par l'autre parent ne s'appliquerait ainsi pas exclusivement aux parents aux conduites aliénantes et ne mènerait pas nécessairement à des conduites aliénantes, ce que les écrits dans le domaine ne mentionnent généralement pas. De plus, le parent éloigné par son enfant peut également se sentir trahi par le parent aux conduites aliénantes. Le sentiment de trahison ne semble donc pas spécifique au parent délaissé par son conjoint, qui serait ici le parent aux conduites aliénantes, et qui se venge par le biais des enfants.

Sentiment d'abandon, colère et révolte. Chez les enfants, la séparation peut générer des sentiments de tristesse, d'abandon et de colère notamment envers le parent initiateur de la rupture à qui la faute est attribuée. Or, le sentiment d'abandon et la colère seraient liés à un risque de devenir aliéné chez les enfants (Kelly & Johnston, 2001) d'autant plus si le parent aliénant se sent trahi et abandonné et qu'il transmet ses sentiments à l'enfant. De même, il est possible de croire que les enfants de l'échantillon qui se révoltent de la séparation puissent faire porter le blâme au parent qu'ils considèrent le plus fautif et inadéquat.

Dynamique entre les parents

Position vindicative vs soumission, contre-attaque ou retrait. Les ex-conjoints entretiennent généralement une relation hautement conflictuelle, peu importe la trajectoire.

Les PCAM des trajectoires 1 (T1) et 2 (T2) et le PCAR de la trajectoire 3 (T3) sont vindicatifs et tentent d'écarter l'autre parent dans une lutte de pouvoir où ils sabotent l'autorité parentale, ce qui constitue une forme de violence conjugale ou du moins de violence psychologique (Chamberland, 2003). On retrouve d'ailleurs un historique de violence conjugale et d'abus psychologique chez plusieurs de ces couples à l'étude. La haine pathologique des parents aux conduites aliénantes envers l'autre parent a tendance à éroder leur capacité à subvenir aux besoins émotionnels et physiques de l'enfant où celui-ci est un pion dans le conflit (Demby, 2009). Certains PDR, en réponse aux attaques de l'ex-conjoint, adoptent des conduites par lesquelles ils réagissent à leur tour, ce qui semble contribuer à alimenter les conflits et leur rejet par l'enfant. D'autres adoptent une position plus passive de soumission et d'isolement où ils ne revendiquent pas leur place auprès de leur enfant. Il est possible de croire que cette passivité face aux conflits est associée à l'éloignement du parent par l'enfant. En effet, les enfants peuvent percevoir cette passivité comme un équivalent de rejet et d'abandon (Kelly & Johnston, 2001), ceci générant des sentiments négatifs à même de renforcer, chez l'enfant, l'adoption de comportements réactionnels. Ces états émotionnels négatifs face au PDR peuvent également être alimentés et renforcés par les messages véhiculés par le PCAR. Bien que le choix du PDR de se retirer du conflit parental par une prise de distance avec le PCAR et l'enfant puisse découler d'un désir de sortir l'enfant d'une dynamique parentale conflictuelle afin de lui éviter plus de souffrance, un tel choix peut ne pas être compris par l'enfant et peut être interprété par celui-ci comme un désinvestissement de la part de son parent (Fidler & Bala, 2010).

Dynamiques parent-enfant

Lien d'attachement insécure. La relation entre les enfants et les PCAM et les PCAR à l'étude est marquée par un lien affectif insécure. Selon Johnston et ses collègues (2005a), la centration sur soi et les fragilités du parent aliénant le rendent insensible, distant et froid sur le plan affectif et rendent leur parentage instable et insécurisant. Le lien d'attachement entre les enfants et les PDR semble également insécure. Notons que peu d'informations sont disponibles concernant la relation entre les PDR et leurs enfants tant au niveau des écrits sur le sujet que dans notre échantillon.

Lien indifférencié, surinvesti, d'emprise et inversion des rôles. Le lien PCAM-enfant est surinvesti et les rôles sont enchevêtrés et indifférenciés dus aux difficultés de ces parents à établir et maintenir une frontière entre leurs états internes et ceux de l'enfant PCAM (Garber, 2011). Ces problèmes de frontières semblent tenir un rôle important dans la dynamique relationnelle de ces familles hautement conflictuelles. Les relations parent-enfant sont caractérisées par des liens peu différenciés, où les limites et rôles de chacun sont enchevêtrés, voire inversés. Notamment, certains enfants peuvent être parentifiés, adultifiés et/ou infantilisés³⁰. L'enfant peut alors se retrouver triangulé dans le conflit parental à travers ces inversions de rôles où le parent aliénant utilise son enfant pour que celui-ci le soutienne et réponde à ses besoins, sabotant ainsi la relation de l'enfant avec son autre parent (Johnston & Kelly, 2004). Dû à l'enchevêtrement des identités respectives, la différenciation des états internes entre le parent et l'enfant se trouve brouillée, ce qui donne lieu à des difficultés à départager les pensées, les sentiments et les désirs de l'un et de l'autre, et ce, tant chez le parent que l'enfant (Friedlander & Walters, 2010; Garber, 2011). Une grande proximité affective entre l'enfant et le parent peut également être associée au maintien de l'enfant dans un registre relationnel plus immature. Puisque le parent renforce la dépendance de l'enfant à son égard, ce dernier demeure peu autonome. De plus, le parent aliénant est susceptible de renforcer le respect, l'obéissance et l'adhésion à sa position plutôt que de promouvoir une pensée libre chez l'enfant (Siegel, 1988). L'emprise relationnelle n'autorise pas les enfants à développer d'autres liens profonds, en l'occurrence envers l'autre parent. Les enfants ont peur de s'affirmer et de s'exprimer en présence de ce parent où ils adoptent une position passive ou ils adoptent, au contraire, une position omnipotente leur permettant de reprendre le pouvoir. Au niveau le plus pathologique, la capacité du parent de voir l'enfant comme un individu séparé est compromise par la nécessité de l'impliquer dans sa haine envers l'autre parent et de l'utiliser pour punir, dominer, blesser, ou même éliminer l'autre parent. L'enfant souffre énormément, mais cette souffrance n'est pas reconnue par le parent aveuglé par la haine (Demby, 2009). Les enfants idéalisent le PCAM et cherchent à lui plaire, même s'il peut y avoir des angoisses réprimées ou déniées sous-jacentes à cette relation, selon la compréhension clinique du psychologue expert. Les enfants s'allient à ce parent puisqu'ils se

³⁰ L'adultification, la parentification et l'infantilisation en lien avec l'AP sont définis dans l'article de Alary & Cyr (2013).

sentent responsables de celui-ci ou qu'ils ont peur de le perdre ou d'être punis s'ils ne lui manifestent pas clairement leur alignement, ce qui est décrit par Fidler et Bala (2010). Chez l'enfant, la crainte des représailles du PCAM révèle l'emprise que ce parent a sur l'enfant. Quelques indices ou attitudes chez les enfants démontrant une affection envers le PDR qui sont non congruents à ses propos dénigrants sont retrouvés. Les enfants peuvent ainsi manifester une légère ambivalence envers le parent rejeté. D'autres n'affichent plus d'ambivalence, ce qui constitue un indicateur d'AP avéré (Fidler, Bala, & Saini, 2013) et plus grave parce qu'il est alors difficilement réversible. On retrouve également dans l'échantillon un mode relationnel indifférencié et intrusif entre le PCAR et l'enfant où le parent se soumet, est surinvesti et donne le pouvoir à son enfant alimentant l'omnipotence à son égard.

Lien peu investi. En outre, certains parents rejetés sont ou auraient toujours été peu présents ne permettant pas à l'enfant d'invalidier ses impressions et les propos du parent aliénant renforçant l'aliénation (Kelly & Johnston, 2001). Notons qu'une situation où un enfant refuse d'être en contact avec un parent qui a toujours été absent et avec lequel l'enfant n'a pas pu établir de lien ne constitue pas un cas d'AP puisqu'il ne peut y avoir une perte d'un lien inexistant. Une exception figure néanmoins, et ce, si l'autre parent s'interpose au développement d'un lien potentiel.

Parentage incohérent et coercitif ou permissif. Les PCAM et les PCAR offrent un milieu de vie non structuré ou rigide et coercitif. Les PDR ont quant à eux un milieu de vie peu structuré et peu cohérent. Ils ont un style parental rigide et sévère (Kelly & Johnston, 2001) ou à l'inverse permissif (Fidler & Bala, 2010). Ces milieux peu structurés et encadrés ou, à l'inverse, coercitifs, sont à risque d'alimenter un lien d'attachement insécurisé entre les enfants et leur parent et d'autant plus les jeux de pouvoir qui s'installent et qui ont été discuté précédemment.

Temps

Exposition prolongée aux manœuvres aliénantes. Il ressort de l'analyse que le temps est un facteur important puisqu'il met en lumière que la DLPE peut s'être amorcée bien avant la séparation des parents chez certaines familles, selon la compréhension clinique qu'en fait

l'expert. Friedlander et Walters (2010) relèvent également la précocité des comportements aliénants dans certaines familles qui seraient plus à risque d'AP. Il importe ainsi que le processus de perte du lien parent-enfant soit évalué en amont de la séparation tout comme l'évaluation des relations entre les divers membres de la famille. Le temps peut aussi aviver une situation de DLPE lorsqu'il n'y a pas d'interventions mises en place pour maintenir des accès réguliers entre le parent dénigré et son enfant et baliser, dans certains cas, les accès du parent aux conduites aliénantes. Au même titre, les parents ont pu étirer le temps en ayant recours à plusieurs expertises et contre-expertise, remettant constamment en cause les interventions qui auraient pu être mises en place et en augmentant le nombre d'intervenants sociojuridiques saisis du dossier. Or, ces intervenants ont pu avoir une lecture différente de la dynamique familiale et pas toujours en accord avec la précédente. Il importe que les intervenants sociojuridiques travaillent ensemble et se concertent dans ces cas familiaux si complexes (DeJong & Davies, 2013). En somme, il importe de considérer le temps d'exposition aux conflits avant, pendant et après la rupture. L'évolution d'une trajectoire ne sera pas la même si les conflits et la séparation sont récents que si les conflits sont présents et judiciairisés depuis plusieurs années. Dans le dernier cas, le risque d'une perte de lien s'intensifie.

Tiers

Proches parents, fratrie, conjoint, intervenants sociojuridiques. Des personnes issues ou proches (grands-parents, fratrie, conjoint) des familles à l'étude ont pu alimenter les conflits dans la présente étude, et ce, dans certaines ou dans les trois trajectoires. Garber (2004) parle à cet effet de personnes très significatives qui influencent les attitudes et comportements de l'enfant et ceux des parents. Un frère ou une sœur aîné(e) qui refuse les contacts avec un parent peut influencer le cadet à ce qu'il devienne résistant à ce même parent (Fidler, Bala, & Saini, 2013), tel que retrouvé dans la T1. À l'inverse, la rivalité fraternelle observée à la T3 a pu alimenter un clivage entre les relations parent-enfant. À d'autres égards, dans la T2, un aîné tente de protéger le cadet de la situation familiale. Toutefois, ce rôle potentiellement parentifié qui peut d'abord paraître adéquat peut ne pas être adapté puisqu'il serait lié à un risque d'AP (Johnston, Walters, et al., 2005 b). Selon Warshak (2000), l'union

du parent aliénant avec un nouveau conjoint peut déclencher de l'AP, ou du moins en être associée; c'est le cas notamment lorsque le couple forme une alliance visant à repousser l'autre parent afin de créer une place au beau-parent ou de donner à ce nouveau conjoint la place du parent rejeté. Ce scénario a été observé chez certains conjoints des parents aux conduites aliénantes de la T2 et T3. Notons que les parents de la T1 n'étaient pas avec un nouveau conjoint. De plus, certains PCAM de la T2 abusent des services sociojuridiques afin de valider leur position ou pour gagner du temps à la cour. Or, les retards (tel qu'abordés au paragraphe précédent) et les interventions sociojuridiques inefficaces sont susceptibles de cristalliser les problèmes familiaux, les rendre plus difficiles à régler et compromettent les interventions thérapeutiques (Fidler, Bala, & Saini, 2011). Le système professionnel peut pareillement devenir dysfonctionnel, reflétant les désaccords et l'animosité des parents, où les intervenants deviennent polarisés (DeJong & Davies, 2013). Le manque de soutien dans l'environnement de l'enfant peut par ailleurs augmenter sa vulnérabilité à être aliéné surtout s'il est émotionnellement isolé avec le parent aux conduites aliénantes (Kelly & Johnston, 2001). Enfin, à un niveau du macrosystème, le fonctionnement du système judiciaire et l'évolution des mentalités autour des rôles maternel et paternel peuvent influencer l'AP (Kelly & Johnston, 2001; Gagne, Drapeau, & Henault, 2005, tiré de Drapeau et al., 2008). Ainsi, Gagne, Drapeau, & Henault (2005) émettent l'hypothèse que « l'augmentation des conflits et des litiges autour de la garde des enfants serait un effet pervers de l'évolution des mentalités : certaines mères seraient tentées d'aliéner leurs enfants de leur père en contexte de séparation parce que dans le contexte social actuel, elles n'obtiennent plus automatiquement la garde des enfants» (Gagne, Drapeau, & Henault, 2005, p. 83). Or, antérieurement, on privilégiait davantage le lien avec la mère, surtout chez les plus jeunes (Rand, 1997, tiré de Gagne, Drapeau, & Henault, 2005). Pareillement, des stratégies classiques de défense employées par les avocats afin de gagner leur cause pourraient nuire à l'intérêt de l'enfant (Rand, 1997, tiré de Gagne, Drapeau, & Henault, 2005). «Cartwright (1993) dénonce le manque de vigueur des jugements condamnant les conduites parentales aliénantes, ce qui pourrait contribuer à cautionner socialement ce type de comportement» (Gagne, Drapeau, & Henault, 2005, p.83).

Notons que les facteurs Temps et Tiers soulevés en tant que facteurs de risque n'ont pas été retrouvés nécessairement dans les trois trajectoires, il est néanmoins possible de croire

qu'ils pourraient y être dans d'autres familles n'étant pas à l'étude. Ils ne constitueraient donc pas des facteurs permettant de discriminer les trajectoires, bien qu'ils soient des facteurs de risque d'une DLPE.

Facteurs de protection

Les T2 et T3 sont constituées d'un parent aux conduites aliénantes (PCAM ou PCAR) et d'un second parent (PDM) qui, à l'opposé du PDR, met en place des facteurs de protection atténuant la DLPE dans la dynamique familiale perverse. L'enfant ne rejette pas ce parent, bien qu'il puisse être en conflit de loyauté, s'en distancier momentanément et avoir une affinité avec l'autre. Nous discuterons maintenant de ces facteurs de protection.

Dynamique entre les parents

Valorisation de la coparentalité de l'autre. Les PDM des T2 et T3 aspirent généralement à une meilleure coparentalité. Cette attitude est bénéfique puisqu'elle vise notamment à soustraire leur enfant des conflits et à ne pas les alimenter, ce qui contraste avec les comportements aliénants de l'autre parent et protège l'enfant.

Dynamiques parent-enfant

Lien d'attachement sécurisé, relation différenciée et autorité parentale adéquate. Les PDM des T2 et T3 présentent une grande sensibilité affective et sont empathiques à leur enfant. Leurs frontières soi-même et intergénérationnelles sont bien établies, ce qui leur permet d'entretenir des relations différenciées et non intrusives avec leur enfant (Alary, Cyr & Mercier, soumis a). Le lien d'attachement est sécurisé. Bien que les enfants puissent le cacher au PCAM ou au PCAR, ils préfèrent cette relation. Ils préfèrent également ce milieu familial structuré dont les limites sont claires. On observe ainsi un écart important entre la qualité du lien affectif et les conduites et les attitudes repoussantes de l'enfant envers ce parent.

Mobilisation et recadrage de la réalité. Par leur capacité d'adaptation leur permettant d'être résilients à la dynamique familiale malsaine, les PDM se mobilisent auprès de leur enfant en recherchant notamment les contacts (Alary, Cyr & Mercier, soumis a). Ces parents se montrent respectueux du rythme de l'enfant et gèrent adéquatement leurs émotions

lorsqu'ils sont provoqués. Toutefois, le désir légitime de donner de l'« espace » à l'enfant peut être repris par le parent aliénant qui allègue alors un désintérêt du parent et de l'abandon (Baker & Darnall, 2006). Ces parents doivent ainsi demeurer présents et patients. Ensuite, certains des PDM recadrent adéquatement la réalité, selon l'analyse qu'en fait le psychologue expert, ce qui est suggéré pour permettre à l'enfant d'entendre une réalité autre que celle véhiculée par le parent aliénant (Johnston, Walters, & Friedlander, 2001).

Temps et tiers

Proches parents, conjoint, intervenants sociojuridiques. À l'inverse des tiers qui alimentent un risque d'AP (Garber, 2004), certains tiers (conjoint et grands-parents) atténuent le risque dans les T2 et T3. De plus, des procédures judiciaires rapides et des interventions juridiques et psychosociales adaptées qui favorisent progressivement les contacts entre le parent dénigré et l'enfant peuvent améliorer la relation et freiner un processus d'AP, ce qui semble avoir été le cas chez une famille de la T2. Les jugements rendus et leur application doivent néanmoins être maintenus dans le temps (Fidler et al., 2011). Enfin, l'expertise en tant que telle semble avoir été bénéfique pour certaines familles de l'échantillon. L'expertise peut ainsi avoir agi à titre de premier travail thérapeutique répondant d'ailleurs à certains éléments des interventions thérapeutiques suggérés auprès de ces familles à risque : implication de tous les membres de la famille, collaboration interdisciplinaire (Fidler et al., 2011) et offrir un milieu neutre contrôlé par un tiers où l'enfant peut s'exprimer (Jaffe, Ashbourne, & Mamo, 2010).

Les facteurs Temps et Tiers peuvent se retrouver dans les trois trajectoires, tel que rapporté précédemment, et peuvent aussi se déployer autant en facteurs de risque que de protection. Il faut ainsi prendre le temps d'évaluer l'influence potentielle et spécifique de chacun propre à chaque situation familiale.

En somme, le modèle proposé (figure 2, p. 162) permet, à partir des différents facteurs relevés, de tracer le profil des différentes trajectoires que peuvent emprunter les familles à haut niveau de conflits en prenant compte l'ensemble du système familial, ce qui n'a jamais été fait à notre connaissance dans des écrits antérieurs et apporte ainsi une contribution unique.

Ce modèle qui tente de faire valoir la complexité de ces dynamiques familiales permet de dégager certains facteurs de risque et de protection inhérents à une DLPE, dont les situations d'AP. Tous ces facteurs ne sont néanmoins pas suffisants en soi pour protéger ou créer une situation à risque d'une DLPE, voire d'une perte du lien (AP). C'est l'interaction des différents facteurs de risque et de protection qui donne lieu aux trois trajectoires possibles.

Il est important de ne pas percevoir ces trajectoires de façon rigide et immuable. Il n'est pas exclu que certaines familles puissent changer de trajectoire à travers le temps en fonction des relations qui évoluent (T1 vers T3, T2 vers T1, etc.).

Bien que le modèle proposé dans ce présent article apporte une contribution unique et importante au sein des écrits empiriques sur le sujet, celui-ci présente tout de même certaines limites qui seront présentées dans la prochaine section.

Limites de l'étude

Tout d'abord, la méthode d'analyse se veut une inspiration de la Théorie ancrée puisque le but recherché n'est pas de théoriser le vécu expérientiel complexe (Glaser, 1998) des différents membres de la famille à l'égard de la dynamique familiale. Le corpus de données n'est pas constitué d'entrevues réalisées directement avec les membres familiaux, mais plutôt de données de seconde source, les entretiens ayant été effectués par le psychologue expert. Les résultats proviennent d'une analyse du construit du psychologue entre autres quant aux différentes attitudes des parents et des enfants et des relations entre ceux-ci. Notons toutefois que le corpus de données choisi permet d'accéder à une analyse plus approfondie des divers facteurs relevant de la dynamique familiale. De plus, le recrutement ne se veut pas un processus itératif pur où, à travers la collecte de données, un retour sur le terrain est effectué, comme suggéré par Paillé (1994). Une seule collecte de donnée a été réalisée. La méthode utilisée n'a pas permis un dialogue constructiviste entre le chercheur et les participants. Les résultats sont ainsi plus descriptifs que dynamiques. De plus, certains liens énoncés suggèrent une causalité, notamment liés aux rubriques Temps et Tiers. Notons que le devis d'étude ne nous a pas permis d'évaluer la causalité à proprement dit. Toutefois, la compréhension clinique du psychologue expert permet d'émettre des hypothèses quant à certains liens

causaux potentiels. Il est ainsi important de demeurer prudent quant à l'interprétation de ces éléments. Enfin, bien que la saturation des données ait été jugée satisfaisante dans l'ensemble, peu de données étaient disponibles quant aux comportements et aux relations des PDR, limitant la compréhension des dynamiques relationnelles de ces parents.

Conclusion

Pour qu'une situation familiale soit à risque d'engendrer une perte du lien parent-enfant allant, dans certains cas, jusqu'à un phénomène d'AP, plusieurs facteurs doivent être mis en interaction. Un niveau de pathologie élevé chez l'un des parents et des lacunes importantes chez l'autre, ceci donnant lieu à des relations dysfonctionnelles à plusieurs niveaux entre les différents membres de la famille et notamment entre l'enfant et le PCAM (relation symbiotique dès le très jeune âge de l'enfant) semblent être des facteurs clés. Toutefois, à la lumière de notre analyse puisant source dans la compréhension clinique de l'expert quant aux familles à l'étude, un lien affectif sécure et investi avec le PDM permettrait à l'enfant de départager ses émotions et d'établir des frontières délimitées entre l'imaginaire et la réalité et ainsi le préserver, en partie, de l'influence oppressante du parent aux conduites aliénantes. Le PDM a ainsi pu agir ou agit à titre de tiers séparateur dans la relation fusionnelle malsaine entre le PCAM et l'enfant apprenant à ce dernier à s'individualiser. Ces éléments permettraient à l'enfant d'être plus résilient face à la situation familiale conflictuelle. Les contacts avec ce parent doivent néanmoins être maintenus pour que celui-ci puisse continuer d'agir comme facteur de protection auprès de l'enfant. Ce lien peut être privilégié et l'enfant peut venir à se distancier du parent aux conduites aliénantes. Toutefois, ce lien préservé avec le PDM pouvant agir à titre de facteur de protection n'est pas suffisant en soi. En effet, d'autres facteurs qui interagissent les uns sur les autres, et ce, parfois en effet domino tel que souligné par Cyr et Carobene (2004), doivent être considérés, soit la famille proche, les conjoints, les intervenants sociojuridiques et le temps, sans nommer ceux relatifs aux parents, à l'enfant et au contexte familial. Bien que dans le cadre de la présente étude il ne nous ait pas été possible d'évaluer le degré de sévérité des situations familiales par la nature de nos données, il est possible d'émettre l'hypothèse que plus il y a de facteurs de risque, plus le risque sera élevé que la dynamique familiale évolue vers une perte de lien parent-enfant,

notamment d'AP. Plusieurs des facteurs présentés corroborent les écrits cliniques et empiriques sur l'AP. Cet article permet de plus de nuancer les trajectoires possibles que peuvent emprunter des familles où l'on observe une DLPE. Peu d'écrits ont souligné la distanciation de l'enfant envers le parent aux conduites aliénantes et ont fait ressortir l'importance d'une approche cas par cas afin de déterminer les interventions taillées sur mesure pour chaque famille. Une étude a néanmoins abordé le rejet possible de ce parent par les jeunes adultes qui rapportent s'être sentis aliénés à l'enfance et qui réalisent le tort que ce parent a pu leur occasionner (Mone & Biringen, 2006). Le présent article apporte ainsi une contribution théorique, empirique et clinique unique quant à l'une des façons de conceptualiser les familles à risque d'une perte du lien parent-enfant, notamment les cas d'AP.

La modélisation proposée selon les trois trajectoires permet également de mieux évaluer les facteurs de risque et de protection présents chez les familles à haut niveau de conflits et ainsi de mieux orienter une intervention juridique et thérapeutique individualisée auprès de celles-ci. Les forces du parent rejeté doivent ainsi être valorisées et soutenues au cours de l'intervention. Ensuite, au niveau judiciaire, un seul juge devrait être saisi du dossier dès que la situation familiale est judiciairisée selon Fidler et al. (2011) afin d'éviter une prolifération des interventions et afin d'intervenir rapidement et efficacement. Tout comme l'évaluation du système familial, l'intervention doit inclure les deux parents, tous les enfants et potentiellement les tiers significatifs. La psychothérapie peut s'avérer nécessaire et doit également impliquer tous les membres de la famille, en sous-groupe et selon différentes configurations par exemple. La thérapie individuelle avec l'enfant, seulement, peut ne pas résoudre l'éloignement parent-enfant, voire l'exacerber (Fidler et al., 2011). Les projections inconscientes déposées chez l'enfant par le parent aux conduites aliénantes et provenant de la relation parent-enfant indifférenciée doivent être prises en compte afin d'atténuer le conflit de loyauté (Govindama & De Maximy, 2012). Les interventions thérapeutiques doivent prendre en compte le fait que les enfants peuvent agir en bloc ou même reproduire la dynamique familiale conflictuelle; en conséquence, le travail de reprise de contacts parent-enfant dans des suivis individuels pourrait être préférable à des interventions conjointes avec tous les enfants. De même, dans les situations avérées d'AP sévère où un placement des enfants dans un milieu neutre est prescrit, la fratrie pourrait être séparée. La thérapie doit de plus être appuyée par le

tribunal et le juge devrait sanctionner les jugements non respectés afin de ne pas alimenter le narcissisme du parent aliénant et sa violation de l'autorité. Enfin, les différents professionnels impliqués auprès de ces familles devraient maintenir une communication ouverte afin d'éviter d'être aliénés à l'image de la dynamique familiale (Fidler et al., 2011; Cyr, 2012).

Bien que les études et les écrits cliniques sur l'AP abondent de plus en plus, l'évaluation et l'intervention auprès de ces familles demeurent un défi considérable par la nature enchevêtrée et insidieuse du conflit et des conduites. La présente étude ne s'est pas penchée sur les situations familiales où l'on observe des conduites aliénantes chez les deux parents, phénomène qui n'est pas rare dans toutes les situations de rupture de couple, du moins au moment de la séparation. Mais que dire quand les reproches et le dénigrement persistent à travers le temps et des risques pour l'enfant? Des études empiriques à plus grande échelle demeurent nécessaires afin de poursuivre notre compréhension des mécanismes et des facteurs sous-jacents à la mise en place de ces situations familiales de DLPE. Ces situations fort complexes ne pourront jamais être expliquées par une théorie générale unique malgré les constats dégagés par cette étude et rapportés dans les écrits scientifiques dans le domaine. L'évaluation de la singularité de chacune des dynamiques familiales sera toujours indispensable pour éclairer les plans d'intervention appropriés.

Figure 1

Trois trajectoires possibles chez les familles à haut niveau de conflit de l'échantillon.

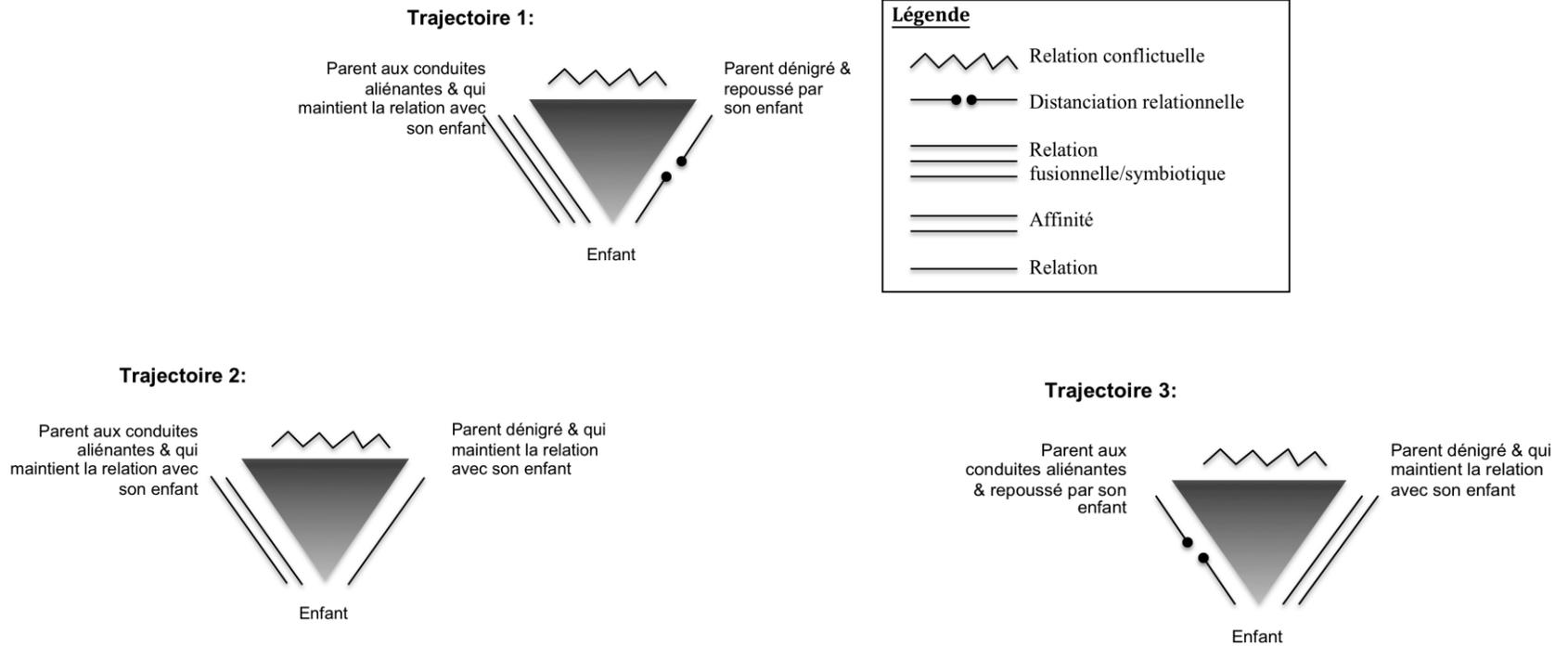
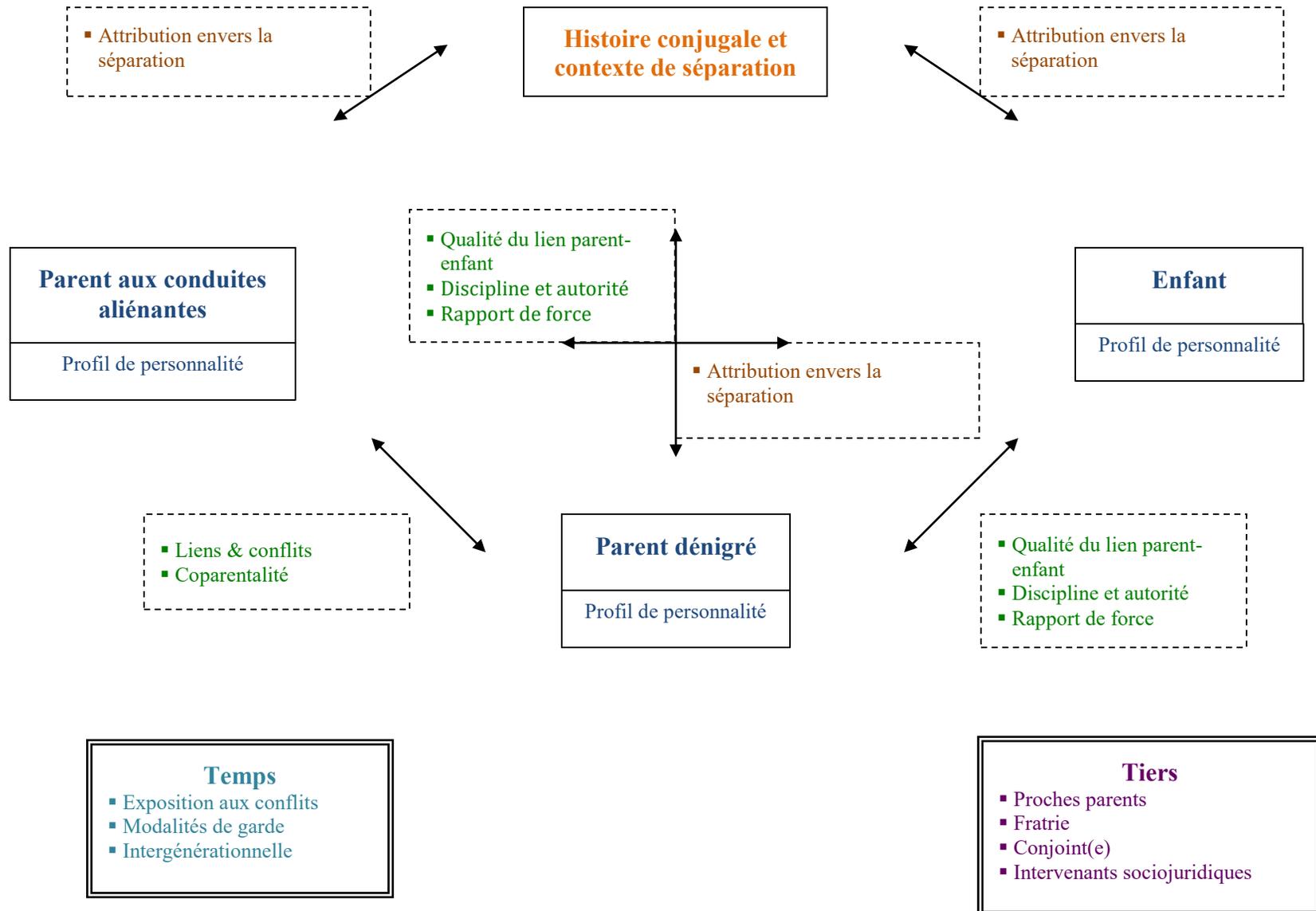


Figure 2

Modélisation systémique de différents facteurs associés à une dynamique familiale en situation de DLPE



Références

- Alary, B., & Cyr, F. (2013). Variables individuelles chez les adultes et les enfants et dynamiques relationnelles susceptibles d'engendrer un phénomène d'aliénation parentale. *Revue scientifique de l'AIFI*, 7(1), 1-33.
- Alary, B., Cyr, F., & Mercier, M.-J. (soumis a). Détérioration ou perte du lien parent-enfant : Contribution des profils individuels des parents.
- Alary, B., Cyr, F., & Mercier, M.-J. (soumis b). Risque d'une détérioration ou d'une perte du lien parent-enfant : Facteurs de risque et de protection chez les enfants.
- Baker, A. J., & Darnall, D. (2006). Behaviors and strategies employed in parental alienation: A survey of parental experiences. *Journal of Divorce & Remarriage*, 45(1-2), 97-124. doi : http://dx.doi.org/10.1300/J087v45n01_06
- Bala, N., Hunt, S., & McCarney, C. (2010). Parental alienation: Canadian court cases 1989-2008. *Family Court Review*, 48(1), 164-179. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01296.x>
- Bernet, W., Von Boch-Galhau, W., Baker, A. J., & Morrison, S. L. (2010). Parental alienation, DMS-V, and ICD-11. *American Journal of Family Therapy*, 38(2), 76-187. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/01926180903586583>
- [Cartwright, G.F. \(1993\). Expanding the parameters of parental alienation syndrome. *The American Journal of Family Therapy*, 21\(3\), 205-215.](#)
- Chamberland, C. (2003). *Violence parentale et violence conjugale. Des réalités partielles, multidimensionnelles et interreliées*. Sainte-Foy, Qc : Presses de l'Université du Québec.
- Cyr, F. (2012). Soutenir la co-parentalité chez les couples séparés à hauts conflits. Défi ou utopie? Des solutions innovatrices basées sur la complémentarité des interventions psycho-juridique. *Revue scientifique de l'AIFI*, 5 (2), 1-17.
- Cyr, F., & Carobene, G. (2004). Le devenir des enfants de parents séparés : Bilan d'une réalité complexe. In M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau, & R. Cloutier with C. Doré (Eds.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale. Bilan d'une réalité complexe* (pp. 3-31). Sainte-Foy, Québec, Canada : PUL.
- DeJong, M., & Davies, H. (2013). Contact refusal by children following acrimonious

- separation: Therapeutic approaches with children and parents. *Clinical Child Psychology and Psychiatry*, 18(2), 185-198. doi: <http://dx.doi.org/10.1177/1359104512444629>
- Demby, S. (2009). Interparent hatred and its impact on parenting: Assessment in forensic custody evaluations. *Psychoanalytic Inquiry*, 29(6), 477-490. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/07351690903013959>
- Drapeau, S., Tremblay, J., Cyr, F., Godbout, É., & Gagné, M.-H. (2008). La coparentalité chez les parents séparés : Un idéal à soutenir pour l'enfant. Dans S. D. C. Parent, M. Brousseau & E. Pouliot (dir.), *Visages multiples de la parentalité* (p. 255-282). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Fidler, B. J., & Bala, N. (2010). Children resisting postseparation contact with a parent: Concepts, controversies, and conundrums. *Family Court Review*, 48(1), 10-47. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01287.x>
- Fidler, B. J., Bala, N., J.D., & Saini, M. (2011). Ten tips for legal and mental health professionals involved in alienation, or alleged alienation, Cases.
- Fidler, B. J., Bala, N., & Saini, M. A. (2013). *Children who resist postseparation parental contact: A differential approach for legal and mental health professionals*. New York, NY : Oxford University Press; US.
- Friedlander, S., & Walters, M. G. (2010). When a child rejects a parent: Tailoring the intervention to fit the problem. *Family Court Review*, 48(1), 98-111. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01291.x>
- Friedman, M. (2004). The so-called high-conflict couple: A closer look. *American Journal of Family Therapy*, 32(2), 107-117. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/01926180490424217>
- Gagne, M.-H., Drapeau, S., & Henault, R. (2005). Parental alienation: An overview of research and controversy. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 46(2), 73-87. doi : <http://dx.doi.org/10.1037/h0087007>
- Garber, B. D. (2004). Parental alienation in light of attachment theory: Consideration of the broader implications for child development, clinical practice, and forensic process. *Journal of Child Custody: Research, Issues, and Practices*, 1(4), 49-76. doi: http://dx.doi.org/10.1300/J190v01n04_04
- Garber, B. D. (2011). Parental alienation and the dynamics of the enmeshed parent-child dyad:

- Adultification, parentification, and infantilization. *Family Court Review*, 49(2), 322-335. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2011.01374.x>
- Gardner, R. A. (2002). Parental alienation syndrome vs. parental alienation: Which diagnosis should evaluators use in child-custody disputes? *American Journal of Family Therapy*, 30(2), 93-115. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/019261802753573821>
- Glaser, B. G. (1998). *Theoretical sensitivity*. Mill Valley: Sociology Press.
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory*. Hawthorne, NY: Aldine de Gruyter.
- Goudart, B. (2012). Le syndrome d'aliénation parentale : Une forme moderne de l'inceste. *Le journal des psychologues* (294), 20-24.
- Govindama, Y., & De Maximy, M. (2012). Conflit de loyauté et conflit psychique. Une articulation anthropologique, clinique et judiciaire. *Enfances & Psy*, 56, 46-56.
- Jaffe, P. G., Ashbourne, D., & Mamo, A. A. (2010). Early identification and prevention of parent child alienation: A framework for balancing risks and benefits of intervention. *Family Court Review*, 48(1), 136-152. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01294.x>
- Johnston, J. R., & Kelly, J. B. (2004). Rejoinder to Gardner's "Commentary on Kelly and Johnston's 'The Alienated Child: A reformulation of parental alienation syndrome.' » « . *Family Court Review*, 42(4), 622-628. doi : <http://dx.doi.org/10.1177/1531244504268658>
- Johnston, J. R., Lee, S., Olesen, N. W., & Walters, M. G. (2005). Allegations and substantiations of abuse in custody-disputing families. *Family Court Review*, 43(2), 283-294. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2005.00029.x>
- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Friedlander, S. (2001). Therapeutic work with alienated children and their families. *Family Court Review*, 39(3), 316-333.
- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Olesen, N. W. (2005a). Clinical ratings of parenting capacity and Rorschach protocols of custody-disputing parents: An exploratory study. *Journal of Child Custody : Research, Issues, and Practices*, 2(1-2), 159-178. doi : http://dx.doi.org/10.1300/J190v02n01_09
- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Olesen, N. W. (2005 b). Is it alienating parenting, role reversal or child abuse? A study of children's rejection of a parent in child custody

- disputes. *Journal of Emotional Abuse*, 5(4), 191-218. doi : http://dx.doi.org/10.1300/J135v05n04_02
- Kelly, J. B., & Johnston, J. R. (2001). The alienated child: A reformulation of parental alienation syndrome. *Family Court Review*, 39(3), 249-266. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.174-1617.2001.tb00609.x>
- Margolin, G., Gordis, E. B., & John, R. S. (2001). Coparenting: A link between marital conflict and parenting in two-parent families. *Journal of Family Psychology*, 15(1), 3-21.
- Martinson, D. J. (2010). One case-one specialized judge: Why courts have an obligation to manage alienation and other high-conflict cases. *Family Court Review*, 48(1), 180-189. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01297.x>
- Mone, J. G., & Biringen, Z. (2006). Perceived parent-child alienation: Empirical assessment of parent-child relationships within divorced and intact families. *Journal of Divorce & Remarriage*, 45(3-4), 131-156. doi : http://dx.doi.org/10.1300/J087v45n03_07
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181.
- Rand, D. C. (1997). The spectrum of parental alienation syndrome (Part II). *American Journal of Forensic Psychology*, 15(4), 39-92.
- Saini, M., Johnston, J. R., Fidler, B. J., & Bala, N. (2012). Empirical studies of alienation. Dans K. Kuehnle & L. Drozd (dir.), *Parenting plan evaluations : Applied Research for the family court* (p. 399-441). New York : Oxford.
- Siegel, H. (1988). *Educating reason: Rationality, critical thinking, and education*. New York, NY : Routledge, Chapman & Hall.
- Siegel, J. C., & Langford, J. S. (1998). MMPI-2 validity scales and suspected parental alienation syndrome. *American Journal of Forensic Psychology*, 16(4), 5-14.
- Vassiliou, D., & Cartwright, G. F. (2001). The lost parents' perspective on parental alienation syndrome. *American Journal of Family Therapy*, 29(3), 181-191. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/019261801750424307>
- Warshak, R. A. (2000). Remarriage as a trigger of parental alienation syndrome. *American Journal of Family Therapy*, 28(3), 229-241. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/01926180050081667>

Conclusion

Cette recherche doctorale avait pour objectif principal d'élargir notre compréhension de la détérioration du lien parent-enfant (DLPE) dans un contexte de rupture conjugale litigieuse. Nous visons à dépeindre un portrait systémique des différentes variables impliquées dans une DLPE à risque d'aliénation parentale (AP) chez les familles éclatées conflictuelles pour lesquelles la garde et l'accès aux enfants sont un objet de litige.

Le premier article constitue une recension des écrits des différents facteurs, conduites ou contextes individuels et relationnels associés à l'AP et à une DLPE dans un contexte de rupture conjugale litigieuse. Cette recension critique des recherches a fait ressortir le besoin d'évaluer la DLPE et l'AP dans une perspective systémique et la nécessité d'étudier davantage les caractéristiques individuelles, les comportements de dénigrement et les dynamiques relationnelles entre les différents membres de la cellule familiale. La complexité du phénomène d'AP et les contextes spécifiques à chaque famille dans lesquels cela se développe mettent en lumière l'existence de plusieurs profils individuels chez les divers membres de la famille qui demandent à être étudiés empiriquement. Il ressort enfin de cet article qu'il importe d'établir quels sont les facteurs de résilience et de protection permettant d'élucider en partie pourquoi des familles présentant des facteurs de risque sont résistantes à la DLPE ou, au contraire, ne le sont pas.

Le deuxième article démontre l'influence de chacun des parents au sein de la dynamique familiale, selon qu'ils augmentent ou atténuent le risque d'une DLPE. Quatre profils parentaux ont émergé d'une analyse qualitative inspirée de la Théorie ancrée et sont présentés. Ils permettent de distinguer en quoi les parents aux conduites aliénantes se distinguent des parents dénigrés au niveau de leur structure de personnalité et en quoi ces parents respectifs de notre échantillon se distinguent qu'ils soient repoussés ou qu'ils maintiennent la relation avec leur enfant. Peu d'auteurs se sont intéressés aux parents qui ont des comportements dénigrants et qui sont repoussés par leur enfant et encore moins aux parents qui sont dénigrés, mais dont la relation avec leur enfant est maintenue. Les résultats de cet article ont permis d'identifier des facteurs de risque et de protection relatifs à la structure de la personnalité des parents potentiellement liés à une distanciation ou au maintien de la relation parent-enfant. Nous retrouvons de manière générale chez les parents aux conduites

aliénantes de notre étude des facteurs de risques associés à des fragilités identitaires et affectives, certains traits pathologiques de personnalité, une faible capacité d'introspection et empathique, des limites cognitives, un contact avec la réalité précaire et des relations d'objet primitives et enchevêtrées. Chez les parents dénigrés, nous retrouvons également à travers les résultats des facteurs de risque tels que des fragilités identitaires, une faible capacité d'introspection et de responsabilisation, une gestion impulsive ou passive des émotions, des relations indifférenciées et soumises, des mécanismes de défense archaïques et de l'impuissance et un repli sur soi face à la situation familiale. Toutefois, les parents dénigrés qui maintiennent la relation avec leur enfant présentent certaines caractéristiques qui semblent constituer des facteurs de protection, notamment une confiance en soi, une capacité d'introspection, d'empathie, de responsabilisation et de discernement, une gestion émotionnelle adéquate, un contact adéquat avec la réalité, des relations différenciées et des capacités d'adaptation et de mobilisation.

Dans le troisième article, une analyse qualitative fouillée de dossiers d'expertise a permis d'extraire différents facteurs de risque et de protection chez les enfants potentiellement associés à une DLPE. Parmi les caractéristiques identifiées chez ces enfants et qui constituent des facteurs de risque, nous retrouvons entre autres : une faible estime de soi, une individuation diffuse, une faible autorégulation des émotions, un contact altéré avec la réalité, des capacités cognitives défaillantes, des relations fusionnelles et enchevêtrées et des problèmes d'adaptation. Ces enfants sont envahis sur la scène interne par des angoisses archaïques et ils sont dépendants, soumis ou, à l'opposé, désobéissants. Or, il importe d'évaluer le fonctionnement psychique de ces enfants puisqu'ils peuvent paraître asymptomatiques par leur pseudo-adaptation et leur pseudo-maturité. Ce serait d'ailleurs ces derniers qui seraient le plus à risque d'une DLPE et d'AP en raison de leurs fragilités et leur détresse interne pas nécessairement visible. À l'inverse, des enfants qui ont une identité et une image de soi mieux construite, des frontières soi-autre étanches, qui s'affirment, qui savent identifier et exprimer adéquatement leurs émotions, et qui ont de bonnes capacités sociales et empathiques seraient mieux en mesure de résister à un contexte propice à une DPLE et à de l'AP selon les résultats de notre étude. Enfin, les résultats soulignent la nécessité d'évaluer les

enfants en relation avec leurs deux parents indépendamment puisque leurs attitudes, leurs comportements et leur mode relationnel diffèrent selon le parent avec lequel ils interagissent.

Le quatrième article propose une modélisation systémique de différents facteurs associés à une DLPE ou à un maintien des liens parent-enfant selon trois trajectoires familiales (se référer à la figure 2 présentée à l'appendice 2, p. xxiii). Ainsi, le contexte familial; les caractéristiques, les comportements et les attitudes des divers membres de la famille; les dynamiques relationnelles; les tiers impliqués dans la dynamique familiale ainsi que le déploiement du processus de DLPE dans le temps sont exposés et mis en contexte selon qu'il y ait une distanciation du lien entre le parent dénigré et l'enfant, un maintien des liens avec les deux parents ou une distanciation du lien entre le parent aux conduites aliénantes et l'enfant. Une des principales conclusions de cette étude est l'implication clé du parent dénigré. En effet, la capacité du parent dénigré à demeurer un « bon parent » semble protéger la relation entre ce parent « adéquat » et son enfant, malgré les conduites aliénantes de l'autre parent. Ce cas de figure se distingue des situations où l'enfant repousse le parent dénigré qui peut avoir lui-même des attitudes de contre-rejet envers son enfant.

Le corpus de données pour les articles 2, 3 et 4 provient de rapports d'expertise effectués par un psychologue expert. Notre analyse provient ainsi des conclusions et des interprétations du psychologue, ce qui incite à une certaine prudence quant aux résultats trouvés dont on ne peut oublier la nature doublement interprétative (soit notre interprétation et celle du psychologue mandaté).

Quoi qu'il en soit, les quatre articles constituant la présente étude doctorale apportent de façon unique des avancées importantes dans le domaine de la DLPE dans un contexte de séparation conjugale litigieuse. Ces différents apports au point de vue théorique, empirique et clinique seront présentés dans la prochaine section.

Apports des études effectuées

Cette thèse à caractère exploratoire visait une évaluation empirique de nature qualitative des dynamiques associées à une DLPE, un sujet d'étude encore relativement récent (Baker, 2007; Cyr-Villeneuve, 2010; Reay, 2007). Jusqu'à maintenant la plupart des écrits sur

le sujet sont de nature théorique et descriptive (Baker, 2007). Un devis qualitatif et exploratoire nous a ainsi semblé opportun par la possibilité d'apporter un regard nouveau et unique sur la DLPE, voire des situations d'AP. Cette étude exploratoire constitue une première étape de compréhension du phénomène par le détour d'un terrain empirique. Elle permettra ultimement la mise en place de futures études empiriques à devis qualitatif, mixte ou quantitatif sur des échantillons plus importants et une description mieux circonscrite des conditions susceptibles de conduire ou pas à une perte de lien partielle ou totale entre un parent et un enfant dans un contexte de dénigrement et de conflits parentaux.

Avant de présenter les apports des études empiriques réalisées, nommons la contribution théorique du premier article qui constitue une recension exhaustive des écrits publiés au cours des dernières années. Cette synthèse critique des écrits théoriques et empiriques sur la DLPE et sur l'AP a permis de mettre la table pour les trois articles suivants.

L'élaboration théorique du phénomène de la DLPE sous un regard systémique et interactionnel permet une compréhension élargie de sa complexité. Plusieurs études se concentrent exclusivement sur un seul des parents, généralement celui qui dénigre et tente d'aliéner l'autre ou sur les enfants qui rejettent un parent avec plus ou moins d'intensité en présentant une vision réductionniste de cette condition. On y trace le portrait d'un parent qui programme un enfant à rejeter l'autre parent et d'un enfant assujéti à cette emprise sans égard aux innombrables autres facteurs qui entrent en cause tant chez les individus que dans les dynamiques relationnelles au sein du système familial. C'est un portrait plus complexe multifactoriel et systémique de ce phénomène que dépeint notre quatrième article. Notre quatrième article démontre de plus l'importance d'évaluer l'influence au sein de la dynamique familiale de personnes tierces. À ce titre, des membres de la famille élargie, de nouveaux conjoints, des intervenants psychosociaux ainsi que le système juridique peuvent être fortement associés aux dynamiques mises en place et influencer potentiellement l'issue de ces familles. Notre compréhension systémique et interactionnelle de la DLPE, à partir d'une analyse empirique, représente une contribution unique et une force conceptuelle de notre étude.

Le premier article de la thèse démontre la nécessité d'évaluer empiriquement les caractéristiques individuelles des parents et des enfants susceptibles de vivre une DLPE. C'est ce à quoi sont consacrés le deuxième et le troisième article qui tracent les profils individuels des parents (second article) et des enfants (troisième article) à partir d'une lecture psychodynamique et une analyse qualitative fouillée de rapports d'expertise psychosociale de famille en litige pour la garde des enfants où l'on retrouve notamment une évaluation de la personnalité de l'ensemble des membres de la famille. Ce cadre d'analyse a permis un apport singulier qui est rarement retrouvé dans les écrits sur le sujet. En effet, les quelques études disponibles s'intéressant aux manifestations visibles d'une DLPE et ne prennent pas nécessairement en compte les mécanismes et modes de fonctionnement interne, certes moins visibles, pourtant inhérents au fonctionnement global des individus. Notre analyse fouillée des enjeux psychiques, du mode de relation d'objet et de l'organisation défensive des parents et des enfants, de même que la prise en compte des manifestations symptomatiques et comportementales chez ceux-ci, le tout provenant de la compréhension clinique du psychologue expert mandaté, a permis une compréhension plus approfondie du phénomène de DLPE. Une importante contribution empirique, théorique et clinique découle d'ailleurs des résultats du troisième article où il en ressort que les enfants de notre échantillon les plus impliqués dans une perte du lien parent-enfant et d'AP semblent être ceux qui ne présentent pas ou peu de manifestations symptomatiques externes de détresse. Ces enfants semblent adaptés et non souffrants. Or, une évaluation de leur monde interne révèle leur profonde souffrance et l'impact possiblement délétère des dynamiques familiales malsaines sur leur développement identitaire, leurs relations d'objet et leurs angoisses. Ces enfants bien adaptés et parfaitement fonctionnels et performants en apparence cacheraient une détresse sourde; une potentielle bombe à retardement dans leur développement futur.

La méthode d'analyse qualitative employée a ensuite permis d'observer l'émergence de trois trajectoires inhérentes à des dynamiques de DLPE (se référer à la figure 1 présentée à l'appendice 1, p. xix). Peu d'écrits ont souligné la distanciation de l'enfant envers le parent aux conduites aliénantes, mis à part une étude qui s'est intéressée au rejet possible de ce parent par les jeunes adultes qui rapportent s'être sentis aliénés à l'enfance et qui réalisent le tort que ce parent a pu leur occasionner (Mone & Biringen, 2006). À notre connaissance, aucun écrit

théorique, clinique ou empirique n'a rapporté que les situations de DLPE, incluant l'AP, pouvaient se décliner en différentes trajectoires. Cette recherche empirique apporte une contribution conceptuelle unique sur les familles en situation de DLPE, notamment sur les cas d'AP.

L'émergence des trajectoires a de plus permis de mieux cerner les nuances et les spécificités des caractéristiques individuelles des parents de ces familles où l'on observe une DLPE. Ainsi nous avons montré que dans les dynamiques de DLPE, les résultats de notre étude suggèrent que les parents dénigrants ont un rôle et un profil individuel distincts des parents dénigrés, mais de plus, ce rôle et leur profil se distinguent de ceux des parents qui maintiennent ou non la relation avec leur enfant. Or, bien que la comparaison à d'autres études pose problème par la nature variable des méthodologies respectives, dans les écrits disponibles sur le sujet, un certain nombre d'études n'ont pas trouvé de différences entre les caractéristiques psychologiques du parent aliénant et ceux du parent aliéné (Lampel, 1996) ou entre les parents aliénés et les parents non aliénés (Gordon, Stoffey, & Bottinelli, 2008). Notre étude contribue à une avancée dans la compréhension de ce phénomène en traitant la question d'une DLPE sous l'angle de facteurs de risque et de protection chez des familles en litige autour de la garde des enfants et qui ont fait appel à un expert, ce qui constitue un apport conceptuel intéressant et novateur. On s'éloigne ainsi d'une vision dichotomique et réductionniste du phénomène.

Bien que cette thèse doctorale représente une contribution singulière au champ de recherche sur la DLPE dans un contexte de litige post-séparation, certaines critiques peuvent être émises.

Limites des recherches effectuées

Méthode d'analyse

Une limite peut être faite à l'égard de la méthode d'analyse qualitative utilisée. En effet, notre étude ne satisfait pas tous les critères de la Théorie ancrée, mais s'en inspire étroitement. Le but recherché ici n'est pas de théoriser le vécu expérientiel complexe (Glaser, 1998) des familles à l'égard de la DLPE. Le corpus de données n'est pas constitué d'entrevues

réalisées directement avec les membres familiaux, mais plutôt de données de seconde source provenant des rapports d'expertises d'un psychologue expert. La méthode utilisée ne permet pas non plus un dialogue constructiviste entre le chercheur et les participants. Les résultats sont ainsi plus descriptifs que dynamiques et constructivistes, bien qu'ils demeurent interprétatifs. Le recrutement ne se veut pas un processus itératif pur où, à travers la collecte de données, un retour sur le terrain est effectué, comme suggéré par Paillé (1994). Une seule collecte de donnée a été réalisée. Selon Mucchielli (1996), il est toutefois possible de conserver l'esprit de comparaison constante avec un corpus collecté en une série bien que cela ne corresponde pas à la simultanéité de la cueillette et de l'analyse. Par notre souci de transparence, nous ne prétendons ainsi pas avoir utilisé la méthode de la Théorie ancrée tel que ces concepteurs l'ont élaborée (Glaser et Strauss, 1967). D'autres critiques inhérentes à la méthode d'analyse seront spécifiquement présentées quant à la méthode de recrutement et à l'échantillonnage dans les sections suivantes.

Méthode de recrutement

Une seconde critique concerne la source de recrutement. Tel qu'il vient d'être mentionné, le corpus de données provient de données de seconde source. Les résultats proviennent d'une analyse du construit du psychologue expert entre autres quant aux différentes attitudes des parents et des enfants, des relations entre ceux-ci et de leur profil de personnalité. L'analyse fouillée des rapports d'expertise psychosociale rédigés par l'expert suite aux diverses rencontres avec les membres des familles et à l'évaluation de leur personnalité a permis d'extraire les informations recherchées. Toutefois, nous n'avons pu établir notre propre analyse et interprétation des diverses rencontres avec les membres de la famille. Des entrevues réalisées directement avec les parents et les enfants ou l'accès aux données brutes du psychologue auraient pu donner lieu à d'autres interprétations que celles qui ont pu être retenues et transposées dans le rapport du psychologue expert dont sa démarche a été orientée par son mandat précis qui ne constitue pas le nôtre. Des entrevues réalisées directement avec les familles et l'obtention de données brutes occasionnent toutefois des considérations éthiques importantes auxquelles nous ne pouvions nous soustraire et qui auraient limité la faisabilité de l'étude.

De plus, les rapports d'expertise ont été recrutés auprès d'un seul psychologue expert. Cette méthode de recrutement a permis d'assurer une continuité et une constance dans la présentation et l'élaboration des rapports d'expertise et la démarche effectuée auprès des familles. Notons que ce ne sont pas tous les experts qui effectuent leurs expertises selon un modèle systématique aussi approfondi et détaillé des profils de personnalité et des dynamiques relationnelles. Les expertises sur lesquelles s'est appuyée cette étude comportaient généralement une évaluation approfondie systématisée notamment sur la qualité relationnelle parent-enfant et de la personnalité (*testing* objectif et projectif) de tous les membres de la famille. Le psychologue expert est d'approche systémique et psychodynamique, ce qui a grandement facilité l'exploitation des données vu la concordance avec nos propres prémisses conceptuelles. Nonobstant, notre interprétation est encore une fois limitée à celle de ce seul psychologue quant aux dynamiques de ces familles. Un recrutement auprès de plusieurs psychologues experts aurait pu permettre d'élargir notre champ d'interprétation par la diversité même des sources de données, mais nous n'aurions pu assurer une homogénéité et une standardisation des rapports. Notons de plus que certains centres d'expertises, notamment sous la juridiction de la Cour supérieure, n'effectuent pas systématiquement des évaluations du profil personnel des différents membres familiaux, n'utilisent aucun test projectif et évaluent essentiellement les compétences parentales.

Échantillonnage

Le principe de diversification de l'échantillon et le principe de saturation ont été jugés satisfaisants dans leur ensemble permettant ainsi la transférabilité des résultats, soit la capacité à transposer les résultats à d'autres populations semblables dans des contextes analogues (Laperrière, 1997b; Pires, 1997). Toutefois, la diversification de l'échantillon spécifique à l'âge des enfants demeure restreinte aux enfants âgés de moins de 14 ans (absence d'adolescents de 14 ans et plus). Il n'a pas été possible non plus d'établir de constats entre différentes tranches d'âge au sein de notre échantillon d'enfants (p.ex., concernant les manifestations d'allégeance ou de distanciation envers les parents chez les plus jeunes versus chez les plus vieux). D'une part, il n'était parfois pas possible d'établir des analyses spécifiques pointues, les données étant de secondes sources et ne nous permettant pas d'aller

obtenir des informations spécifiques supplémentaires. D'autre part, nous pouvions retrouver des comportements ou des manifestations dans toutes les tranches d'âge sans que nous puissions les quantifier statistiquement, ce qui n'était d'ailleurs pas l'objectif de la présente étude.

Au même titre, seuls deux parents ont été classés comme étant des « parents dénigrés et repoussés par leur enfant (PDR) », ceci limitant potentiellement l'observation de caractéristiques personnelles ou de dynamiques relationnelles autres chez ces parents qui auraient pu émerger d'un plus grand échantillon. Nous avons également peu retrouvé de pertes du lien parent-enfant en situation d'AP dans l'échantillon, ce qui appuie d'une part les études sur la prévalence de ce phénomène, mais qui nous informe peu quant à ces situations qui se situent spécifiquement à l'extrême du continuum d'une DLPE.

Des recherches supplémentaires sont souhaitables afin de confirmer la transférabilité des résultats et également afin de pallier certaines des limites de notre étude. Voici quelques recommandations pour des recherches futures.

Pistes de recherches futures

Tout d'abord, un devis mixte pourrait être envisagé permettant ainsi de systématiser certaines variables (devis quantitatif) tout en offrant un regard plus élargi et exploratoire (devis qualitatif) sur d'autres variables, dont le vécu expérientiel des membres de la famille. Ainsi, des questionnaires pourraient être utilisés en complément à des entrevues. La *Grille des comportements et attitudes des parents et des enfants* traduite et adaptée de la version anglophone de Johnston et ses collègues (2005) par Francine Cyr (document inédit)³¹ est un questionnaire pertinent à utiliser permettant d'évaluer systématiquement les données sociodémographiques, les données relatives à l'union et la garde, les pertes et les traumatismes antérieurs des parents, l'histoire conjugale, la relation entre les ex-conjoints, les allégations et les preuves, les attitudes et comportements de l'enfant envers ses parents, les comportements aliénants, les comportements parentaux et les comportements des tiers. Également, la *Trousse*

³¹ Document inédit résultant des travaux de recherche effectués au CJM-IU entre 2009-2013 dans le cadre d'une étude intitulée : *Exploration de deux laboratoires naturels pour étudier l'aliénation parentale* (Gagné, Cyr, Drapeau, Lessard, & Saint-Jacques, 2012) et financée par le CRSH.

de soutien à l'évaluation du risque d'aliénation parentale élaborée et diffusée par Lachance & Gagné (2014) pourrait également être employée afin de documenter divers éléments contextuels et comportementaux indiquant un risque d'AP. Toutefois, cette trousse ne permet pas d'obtenir un portrait exhaustif et complexe des situations familiales, mais bien de dépister certains éléments visibles et quantifiables. Les questionnaires permettant peu d'évaluer le vécu expérientiel et la mise en place de l'émergence de nouveaux facteurs, un devis d'analyse qualitative pourrait être utilisé en complément. Le volet quantitatif d'une étude mixte serait fondé sur un échantillon plus large que ce que l'on retrouve dans les études qualitatives exploratoires. Ceci permettrait alors d'évaluer l'incidence de certaines variables qui n'ont pu l'être spécifiquement dans la présente étude telle que, par exemple, le statut socioéconomique, l'origine ethnique et l'étendue du temps depuis la séparation en lien avec le nombre d'années où le conflit perdure.

En second lieu, des entrevues directement réalisées avec les différents membres des familles et autres personnes significativement impliquées auprès de celles-ci permettraient d'accéder à leur vécu expérientiel complémentaire aux attitudes et aux comportements observés par des tiers. Des entrevues réalisées par le chercheur éviteraient que le corpus de données passe par une personne tierce qui est dans la présente étude l'expert et éviteraient que la synthèse des données rapportées dans le rapport passe par le filtre de l'interprétation de cette personne. Ceci implique que le chercheur réalise lui-même le *testing* auprès des parents et des enfants ou qu'il ait accès aux données brutes. Or, ceci nécessite que le chercheur ait des connaissances et une formation approfondies en évaluation de la personnalité, affective, cognitive et de la relation parent-enfant d'autant plus que certains des outils et l'interprétation de ceux-ci sont réservés aux psychologues en exercice. De plus, le recrutement et le consentement (deux parents et enfants âgés de 14 ans et plus) peuvent constituer un défi considérable, notamment en contexte de conflits majeurs où les parents s'opposent généralement à l'opinion et aux décisions de l'autre. Il peut ainsi être ardu de recruter des familles où l'ensemble des membres consente à leur participation à l'étude. Pour toutes ces raisons, la chercheuse responsable de cette étude ne pouvait effectuer une telle cueillette des données d'expertise.

Ensuite, si nous écartons la possibilité d'effectuer des entrevues directement avec les membres de la famille, le corpus de données pourrait être constitué d'expertises réalisées par différents psychologues experts tel qu'il en a été soulevé dans les limites de l'étude. Ceci permettrait l'accès à d'autres types de données et potentiellement l'émergence d'autres interprétations, mais on y perdrait au niveau de l'homogénéité des rapports et de la standardisation de la méthode d'évaluation des cas. De plus, il faudrait probablement composer avec une diversité de cadres de référence conceptuel et théorique, ceux-ci n'étant pas toujours compatibles, notamment avec ceux qui sont à la base de cette étude.

Quatrièmement, un plus grand échantillon ou un échantillonnage ciblé (p. ex., famille où les enfants sont adolescents) permettrait de répondre aux limites de la présente étude quant à la faible diversification de l'échantillon spécifique à l'âge des enfants (absence d'adolescents de 14 ans et plus), aux « parents dénigrés et repoussés par leur enfant » et aux dynamiques familiales de perte du lien parent-enfant en situation d'AP. Il doit cependant être considéré que le recrutement de familles où l'on observe une DLPE élevée en situation d'AP peut s'avérer ardu étant donné la faible prévalence de ce phénomène. Il faut ainsi s'attendre à ce que la réalisation de telles études soit longue, dépassant ainsi le cadre des études de cycles supérieurs tel qu'a relevé Cyr-Villeneuve (2010).

Enfin, dans l'optique d'une étude comparative, il serait pertinent de comparer des familles séparées chez lesquelles nous ne retrouvons pas ou peu de litiges post-séparation à des familles à haut niveau de conflits chez lesquelles nous retrouvons une DLPE. Il serait également intéressant de comparer des familles en litige chez lesquelles nous ne retrouvons pas de DLPE à celles où nous en retrouvons et qui sont également en litige. Ces familles pourraient être comparées quant à leurs dynamiques relationnelles, aux conduites et attitudes, aux différents profils psychologiques retrouvés chez les membres de la famille, à l'implication de personnes tierces, etc.

Outre des retombées empiriques et de recherche, la présente étude offre un apport clinique qui sera présenté dans la prochaine section.

Implications cliniques

Les nouvelles connaissances issues de cette thèse devraient permettre d'améliorer les pratiques cliniques en évaluation et en interventions auprès des familles à haut niveau de conflit post-séparation. Tout d'abord, les résultats obtenus dans la présente thèse permettent de mieux comprendre les dynamiques familiales malsaines que peuvent développer les familles éclatées litigieuses, et ce, selon trois trajectoires proposées d'une détérioration du lien parent-enfant (DLPE), dont l'une inclut les familles où l'on retrouve de l'aliénation parentale (AP). Ces trois trajectoires permettent de distinguer les familles selon les comportements et les attitudes retrouvés chez chacun des membres et les dynamiques entre ceux-ci. Une telle classification a permis de relever les caractéristiques uniques à chacune des trajectoires permettant d'une part une évaluation différentielle des familles et en second lieu la possibilité de penser une intervention spécifique adaptée à chacune des familles.

Nous espérons que la proposition de ces trois trajectoires retrouvées dans les situations de DLPE conscientisera les intervenants sociojuridiques de l'importance de ne pas employer les termes d'« aliénation parentale » pour toute situation où un parent dénigre le second devant son enfant. Des éléments de programmation parentale relevant d'idées fausses ou négatives à l'égard de l'autre parent sont retrouvés dans 80 % des familles divorcées (Clawar & Rivlin, 1991). Or, nous réitérons que l'AP est un phénomène rare encore fortement mal compris et pour lequel aucune définition de fait l'unanimité à ce jour, ce pourquoi nous devrions être prudent lorsque ces termes sont employés à tout usage. La présente étude fait ressortir la complexité de ces situations et des divers facteurs à considérer afin d'établir un bon diagnostic différentiel de chacune des situations d'éloignement ou de risque de perte de lien parent-enfant dans les ruptures conjugales hautement conflictuelles.

Notre étude a permis de faire ressortir les limites et les forces inhérentes à la dynamique personnelle des parents et des enfants. Il est ainsi fort important d'adapter réalistement les interventions selon les faiblesses de chacun, mais en tenant compte également de leurs forces et leur potentiel. À cet effet, il semble que le parent dénigré qui présente un profil psychologique plus construit et non archaïque puisse protéger son enfant de l'influence négative de l'autre parent. Par son profil et ses forces, ce parent est en mesure de créer un lien affectif sécurisé avec son enfant et lui permet de départager ses émotions et d'établir des

frontières délimitées entre l'imaginaire et la réalité et ainsi le préserver en partie de l'influence oppressante du parent aux conduites aliénantes. Les forces du parent dénigré doivent ainsi être évaluées, mises de l'avant et soutenues dans l'intervention. Des programmes de prévention et de sensibilisation auprès des parents dénigrés devraient ainsi être mis en place afin de conscientiser ces parents sur l'importance déterminante de leur rôle au sein de la trajectoire que peut emprunter leur famille. De même, un *coaching* parental pourrait leur être offert afin de les outiller et de mettre à profit leur potentiel.

Ensuite, il importe d'être aux aguets quant au caractère asymptotique de la souffrance de certains enfants, notamment chez les plus aliénés. Ces enfants affichent une pseudo-maturité et une pseudo-adaptation à la réalité familiale. Ce résultat est fort important puisqu'il démontre qu'il ne faut pas écarter qu'un enfant soit en danger de compromission quant à son développement lorsqu'il ne présente pas de souffrance visible ni de dysfonctionnement notable sur le plan social ou académique à prime à bord. Cet élément relève un enjeu spécifique à l'article 38 c) « mauvais traitement psychologique » de la Loi sur la protection de la jeunesse où il peut devenir difficile d'évaluer la compromission de l'enfant s'il ne manifeste pas de symptômes apparents. Il est fort dangereux de passer à côté de symptômes non apparents si l'évaluation s'attarde aux comportements visibles. Il est ainsi suggéré d'effectuer une évaluation approfondie par un *testing* approprié (notamment l'utilisation de tests projectifs) permettant d'accéder à la réalité psychique interne des enfants.

La modélisation proposée permet de cerner un ensemble de facteurs de risque et de protection présents chez les familles à haut niveau de conflits à investiguer lors de l'évaluation des familles (comportements et attitudes, dynamiques individuelles et relationnelles, temps, tiers, historique et contexte familial). L'identification de facteurs de risque et de protection devrait permettre d'élaborer des pistes d'interventions ciblées et sur mesure au niveau juridique et thérapeutique auprès de ces familles. Il est néanmoins important d'évaluer les divers facteurs en interaction les uns avec les autres avant d'intervenir, sans quoi l'intervention pourrait être inefficace, voire dommageable.

Enfin, nous tenons à souligner spécifiquement l'influence, qui a été démontrée dans le quatrième article, des intervenants sociojuridiques (avocats, juges, intervenants sociaux,

experts, thérapeutes, etc.) œuvrant auprès des familles en situation de DLPE. Nous espérons que ces intervenants seront conscientisés de leur rôle qui est majoritairement aidant, mais qui peut parfois être également dommageable malgré leurs bonnes intentions.

Il est à noter que d'autres pistes d'interventions, notamment à l'égard de la psychothérapie et de la saisie sociojuridique du dossier de ces familles en litige, sont proposées au sein de la discussion et de la conclusion de certains articles constituant la présente thèse doctorale.

Mot de la fin

En conclusion, il importe de s'intéresser aux familles éclatées chez lesquelles nous retrouvons une persistance des conflits post-séparation. Ces situations familiales étant fortement représentées dans la population québécoise et canadienne sont malheureusement à risque d'une détérioration du lien parent-enfant (DLPE) dont les conséquences peuvent devenir irréversibles et se cristalliser dans une perte totale du lien parent-enfant. Plusieurs facteurs inhérents aux deux parents et à l'enfant (notamment liés aux profils individuels), à leurs dynamiques relationnelles, aux personnes significatives impliquées auprès de la famille, à l'histoire familiale, au contexte sociojuridique et au temps semblent accentuer ou atténuer une DLPE. Ceux-ci doivent être contextualisés dans la dynamique systémique familiale où l'observation de l'un de ces facteurs distinctement ne peut expliquer ou rendre justice au processus complexe et systémique enclenché. Certains facteurs accentuant un risque de DLPE ont été présentés dans le cadre de la présente étude et peuvent nous pister sur les indices auxquels nous devons rester sensibles et sur lesquels il faut intervenir rapidement. Pareillement, les facteurs de protection identifiés peuvent guider les intervenants sur les leviers dont ils disposent pour renverser les processus d'une DPLE en cours. Nous croyons que la présente étude doctorale offre une vision nouvelle de la DLPE notamment par sa classification en trois trajectoires familiales et qu'elle suscitera une réflexion continue chez les chercheurs et les divers intervenants sociojuridiques œuvrant dans ce domaine d'étude ou auprès de ces familles. Nous espérons pouvoir ainsi mobiliser une réflexion et des actions innovatrices et plus adaptées aux besoins spécifiques et uniques de ces familles.

Références citées dans l'introduction et la conclusion

- Alary, B. (2015, avril). *Profils individuels associés à des dynamiques familiales à risque d'une détérioration du lien parent-enfant*. Communication orale présentée dans le cadre du Colloque annuel de la Société québécoise des méthodes projectives (SQMP), Les distorsions relationnelles, Montréal, Québec.
- Alary, B., & Cyr, Francine (2013, juin). *Profils individuels et dynamiques interactionnelles des parents et des enfants à risque d'aliénation parentale*. Communication orale présentée dans le cadre du 6e colloque international bisannuel de l'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI), Sainte-Adèle, Québec.
- Alary, B., Cyr, F., & Mercier, M.-J. (2015, octobre). *Détérioration du lien parent-enfant : Analyse systémique de trajectoires relationnelles*. Communication par affiche présentée au Colloque bilan de l'ARUC- Séparation parentale recomposition familiale présentée, Québec, Québec.
- Alary, B., & Cyr, F. (2013). Variables individuelles chez les adultes et les enfants et dynamiques relationnelles susceptibles d'engendrer un phénomène d'aliénation parentale. *Revue scientifique de l'AIFI*, 7(1), 1-33.
- Alary, B., & Mercier, M.-J. (2011, novembre). *Aliénation parentale*. Communication orale présentée dans le cadre de la Onzième journée professionnelle annuelle du conseil multidisciplinaire des Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, Montréal, Québec.
- Alary, B., & Mercier, M.-J. (2013, novembre). *Enjeux et interventions auprès des familles présentant une dynamique interactionnelle dysfonctionnelle à risque*. Communication orale présentée dans le cadre de la Treizième journée professionnelle du conseil multidisciplinaire des Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, Montréal, Québec.
- Alary, B., Mercier, M.-J. , & Cyr, F. (2015, octobre). *Systemic model of different trajectories at risk of parental alienation*. Communication par affiche présentée au 14th Congress of the International Society for the Study of Personality Disorders (ISSPD), Montréal, Québec.
- Anderson, S. R., Anderson, S. A., Palmer, K. L., Mutchler, M. S., & Baker, L. K. (2010). Defining high conflict. *American Journal of Family Therapy*, 39(1), 11-27.

- Baker, A. J. (2007). Knowledge and attitudes about the Parental Alienation Syndrome: a survey of custody evaluators. *The American Journal of Family Therapy*, 35, 1-19.
- Baker, A. J. (2010). Adult recall of parental alienation in a community sample: Prevalence and associations with psychological maltreatment. *Journal of Divorce & Remarriage*, 51(1), 16-35. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/10502550903423206>
- Bernet, W., Von Boch-Galhau, W., Baker, A. J., & Morrison, S. L. (2010). Parental alienation, DMS-V, and ICD-11. *American Journal of Family Therapy*, 38(2), 76-187. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/01926180903586583>
- Birnbaum, R., & Bala, N. (2010). Toward the differentiation of high-conflict families: An analysis of social science research and Canadian case law. *Family Court Review*, 48(3), 403-416. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2010.01319.x>
- Bowen, M. (1966). The use of family theory in clinical practice. *Comprehensive psychiatry*, 7, 345-374.
- Bruch, B. (2001). Parental alienation syndrome and parental alienation: Getting it wrong in child custody cases. *Family Law Quarterly*, 35(3), 527-552.
- Cashmore, J. A., & Parkinson, P. N. (2011). Reasons for disputes in high conflict families. *Journal of Family Studies*, 17(3), 186-203. doi : <http://dx.doi.org/10.5172/jfs.2011.17.3.186>
- Clawar, S. S., & Rivlin, B. V. (1991). *Children held hostage: Dealing with programmed and brainwashed children*. Chicago, IL : American Bar Association Press; US.
- Cyr, F., & Carobene, G. (2004). Le devenir des enfants de parents séparés : Bilan d'une réalité complexe. Dans M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau & R. Cloutier (dir.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale : Bilan d'une réalité complexe et pistes d'action* (p. 3-32). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Cyr-Villeneuve, C. (2010). *Étude exploratoire de la détérioration du lien parent-enfant : Contexte d'apparition, caractéristiques et comportements des couples parentaux séparés impliqués dans ces dynamiques*. (Dissertations & Theses, Université de Montréal, Montréal (Canada)). Repéré à <http://search.proquest.com/docview/1147448443?accountid=12543> Accessible par ProQuest Dissertations and Theses. (NR89026)
- Cyr-Villeneuve, C., & Cyr, F. (2009). In what and why the men and the women are differently

- affected by marital separation? *Psychologie Française*, 54(3), 241-258. doi : <http://dx.doi.org/10.1016/j.psfr.2009.05.001>
- Davies, P. T., & Cummings, E. M. (1994). Marital conflict and child adjustment: An emotional security hypothesis. *Psychological Bulletin*, 116, 387-411.
- Drapeau, S., Gagné, M.-H., & Cloutier, R. (2004). Conflits conjugaux et séparation des parents. Dans M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau & R. Cloutier (dir.), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale : bilan d'une réalité complexe et pistes d'action* (p. 175-194). Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Drapeau, S., Gagné, M.-H., Saint-Jacques, M.-C., Lépine, R., & Ivers, H. (2009). Post-separation conflict trajectories: A longitudinal study. *Marriage & Family Review*, 45(4), 353-373.
- Emery, R. E., & Forehand, R. (1996). Parental divorce and children's well-being: A focus on resilience (*Stress, risk, and resilience in children and adolescents: Processes, mechanisms, and interventions* (p. 64-99). New York, NY : Cambridge University Press; US.
- Fauteux, M. H. (2013). *Les mauvais traitements psychologiques caractérisés par des conflits entre les parents en contexte de Centre Jeunesse*. (Mémoire doctoral, Université Laval). Repéré à <http://www.theses.ulaval.ca/2013/30052/> (30052)
- Fidler, B. J., & Bala, N. (2010). Children resisting postseparation contact with a parent: Concepts, controversies, and conundrums. *Family Court Review*, 48(1), 10-47. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01287.x>
- Friedlander, S., & Walters, M. G. (2010). When a child rejects a parent: Tailoring the intervention to fit the problem. *Family Court Review*, 48(1), 98-111. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01291.x>
- Friedman, M. (2004). The so-called high-conflict couple: A closer look. *American Journal of Family Therapy*, 32(2), 107-117. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/01926180490424217>
- Gagné, M.-H., Cyr, F., Drapeau, S., Lessard, G., & Saint-Jacques, M.-C. (2012). Exploration de deux laboratoires naturels pour étudier l'aliénation parentale : Rapport de recherche remis au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.
- Gagne, M.-H., Drapeau, S., & Henault, R. (2005). Parental alienation: An overview of research and controversy. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 46(2), 73-

87. doi : <http://dx.doi.org/10.1037/h0087007>

- Garbarino, J., & Stott, F. M. (1989). *What children can tell us*. San Francisco, CA : Jossey-Bass.
- Gardner, R. A. (1987). *The parental alienation syndrome and the differentiation between fabricated and genuine child sex abuse*. Creskill, NJ: Creative Therapeutics.
- Gardner, R. A. (1998). « The parental alienation syndrome: What is it and what data support it? » : Comment. *Child Maltreatment*, 3(4), 309-312. doi : <http://dx.doi.org/10.1177/1077559598003004001>
- Gardner, R. A. (2002). Parental alienation syndrome vs. parental alienation: Which diagnosis should evaluators use in child-custody disputes? *American Journal of Family Therapy*, 30(2), 93-115. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/019261802753573821>
- Glaser, B. G. (1998). *Theoretical sensitivity*. Mill Valley: Sociology Press.
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory*. Hawthorne, NY: Aldine de Gruyter.
- Godbout, É., Parent, C., & Saint-Jacques, M.-C. (2014). Le meilleur intérêt de l'enfant dont la garde est contestée : enjeux, contexte et pratiques. *Enfances Familles Générations*, (20). Repéré à <http://efg.inrs.ca/index.php/EFG/article/view/290>
- Gordon, R. M., Stoffey, R., & Bottinelli, J. (2008). MMPI-2 findings of primitive defenses in alienating parents. *American Journal of Family Therapy*, 36(3), 211-228. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/01926180701643313>
- Greene, S., Anderson, E., Hetherington, E., Forgatch, M., & DeGarmo, D. (2003). Risk and resilience after divorce. Dans F. Walsh (dir.), *Normal family processes, Third Edition: Growing diversity and complexity* (Third^e éd., p. 96-120). New York : Guilford Press.
- Hetherington, E. (1987). Family relations six years after divorce. Dans K. Pasley & M. Ihinger-Tollman (dir.), *Remarriage and Stepparenting: Current Research and Theory*. New York : Guilford Press.
- Hetherington, E., Cox, M., & Cox, R. (1979). Play and social interaction in children following divorce. *Journal of Social Issues*, 35, 26-48.
- Hetherington, E. M., & Kelly, J. (2002). *For better or for worse: Divorce reconsidered*. New York, NY : W W Norton & Co; US.
- Institut de la statistique du Québec (2011). *Nombre de divorces et indices synthétique de*

divortialité, Québec, 1969-2008.

- Johnston, J., Roseby, V., & Kuehnle, K. (2009). *In the name of the child: A developmental approach to understanding and helping children of conflicted and violent divorce (2nd ed.)*. New York, NY : Springer Publishing Co; US.
- Johnston, J. R. (1993). Children of divorce who refuse visitation (*Nonresidential parenting: New vistas in family living* (p. 109-135). Thousand Oaks, CA : Sage Publications, Inc; US.
- Johnston, J. R. (2003). Parental alignments and rejection: An empirical study of alienation in children of divorce. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 31(2), 158-170.
- Johnston, J. R., & Campbell, L. E. G. (1988). *Impasses of divorce: The dynamics and resolution of family conflict*. New York, NY : Free Press; US.
- Johnston, J. R., & Kelly, J. B. (2004). Rejoinder to Gardner's «Commentary on Kelly and Johnston's 'The Alienated Child: A reformulation of parental alienation syndrome. » “. *Family Court Review*, 42(4), 622-628. doi : <http://dx.doi.org/10.1177/1531244504268658>
- Johnston, J. R., Lee, S., Olesen, N. W., & Walters, M. G. (2005). Allegations and substantiations of abuse in custody-disputing Families. *Family Court Review*, 43(2), 283-294. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2005.00029.x>
- Johnston, J. R., & Roseby, V. (1997). *In the name of the child: A developmental approach to understanding and helping children of conflicted and violent divorce*. New York, NY : Free Press; US.
- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Olesen, N. W. (2005). Is it alienating parenting, role reversal or child abuse? A study of children's rejection of a parent in child custody disputes. *Journal of Emotional Abuse*, 5(4), 191-218. doi : 10.1300/J135v05n04_02
- Kelly, J. B. (2003). Parents with enduring child disputes: Multiple pathways to enduring disputes. *Journal of Family Studies*, 9(1), 37-50. doi : <http://dx.doi.org/10.5172/jfs.9.1.37>
- Kelly, J. B., & Johnston, J. R. (2001). The alienated child: A reformulation of parental alienation syndrome. *Family Court Review*, 39(3), 249-266. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.174-1617.2001.tb00609.x>

- Kerr, M., & Bowen, M. (1988). *Family evaluation*. New York : Norton.
- Lachance, V. & Gagné, M-H. (2014). *Trousse de soutien à l'évaluation du risque d'aliénation parentale*. Québec : ARUQ séparation parentale, recomposition familiale. Chaire de partenariat de prévention en maltraitance.
- Lampel, A. K. (1996). Children's alignment with parents in highly conflicted custody cases. *Family & Conciliation Courts Review*, 34(2), 229-239. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.174-1617.1996.tb00416.x>
- Lansford, J. E. (2009). Parental divorce and children's adjustment. *Perspectives on Psychological Science*, 4, 140-152.
- Laperrière, A. (1997a). La théorisation ancrée (grounded theory) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer & A. Pires (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 309-340). Montréal, Canada : Gaëtan Morin éditeur.
- Laperrière, A. (1997 b). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer & A. Pires (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 365-389). Montréal, Canada : Gaëtan Morin éditeur.
- Lowenstein, L. F. (2013). Is the concept of parental alienation a meaningful one? *Journal of Divorce & Remarriage*, 54(8), 658-667. doi : <http://dx.doi.org/10.1080/10502556.2013.810980>
- Minuchin, S. (1974). *Families & family therapy*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Mone, J. G., & Biringen, Z. (2006). Perceived parent-child alienation: Empirical assessment of parent-child relationships within divorced and intact families. *Journal of Divorce & Remarriage*, 45(3-4), 131-156. doi : http://dx.doi.org/10.1300/J087v45n03_07
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Collin/Masson.
- O'Leary, K., & Moerk, K. C. (1999). Divorce, children and the courts: Evaluating the use of the Parent Alienation Syndrome in custody disputes. *Expert Evidence*, 7(2), 127-146. doi : <http://dx.doi.org/10.1023/A:1008911200643>
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23,

147-181.

- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. (2e éd. éd.). Paris : Armand Colin.
- Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologie. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L. H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer & A. Pires (dir.), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-169). Montréal, Canada : Gaëtan Morin éditeur.
- Rand, D. C. (1997a). The spectrum of parental alienation syndrome (Part I). *American Journal of Forensic Psychology*, 15(3), 23-52.
- Rand, D. C. (1997 b). The spectrum of parental alienation syndrome (part II). *American Journal of Forensic Psychology*, 15(4), 39-92.
- Raso, C. (2004). *If the bread goes stale, it's my dad's fault: The parental alienation syndrome*. (Dissertations & Theses, Concordia University (Canada)). Repéré à <http://search.proquest.com/docview/305132931?accountid=12543> Accessible par ProQuest Dissertations and Theses. (MQ91105)
- Reay, K. M. (2007). *Psychological distress among adult children of divorce who perceive experiencing parental alienation syndrome in earlier years*. (Dissertations & Theses, Capella University (USA)). Repéré à <http://search.proquest.com/docview/250061749?accountid=12543> Accessible par ProQuest Dissertations and Theses. (3266272)
- Reich, W. (1949). *Character analysis*. (3rd^e éd.). New York: Farrar, Straus & Giroux.
- Roseby, V., & Johnston, J. R. (1997). *High-conflict, violent and separating families*. New York : Free Press.
- Sandler, I., Miles, J., Cookston, J., & Braver, S. (2008). Effects of father and mother parenting on children's mental health in high- and low-conflict divorces. *Family Court Review*, 46(2), 282-296. doi : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1744-1617.2008.00201.x>
- Sparta, S. N. (2008). Introduction to special issue : Helping families and courts in high conflict divorce cases: Familiar practices and new ideas. *Journal of Psychiatry & Law*, 36(1), 5-8.
- Statistique Canada (2006). *Enquête sociale générale*. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-625-x/2007002/t/4055014-fra.htm>

- Stover, C. S. (2013). Commentary: Factors predicting family court decisions in high-conflict divorce. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law, 41*(2), 219-223.
- Trinder, L., Kellet, J., & Swift, L. (2008). The relationship between contact and child adjustment in high conflict cases after divorce or separation. *Child & Adolescent Mental Health, 13*, 181-187.
- Waldron, K. H., & Joanis, D. E. (1996). Understanding and collaboratively treating parental alienation syndrome. *American Journal of Family Law, 10*, 121-133.
- Wallerstein, J. S., & Kelly, J. B. (1980). Effects of divorce on the visiting father-child relationship. *The American Journal of Psychiatry, 137*(12), 1534-1539.
- Warshak, R. A. (2000). Remarriage as a trigger of parental alienation syndrome. *American Journal of Family Therapy, 28*(3), 229-241. doi: <http://dx.doi.org/10.1080/01926180050081667>
- Warshak, R. A. (2001). Current controversies regarding parental alienation syndrome. *American Journal of Forensic Psychology, 19*(3), 29-59.
- Warshak, R. A. (2002). Misdiagnosis of parental alienation syndrome. *American Journal of Forensic Psychology, 20*(2), 31-52.

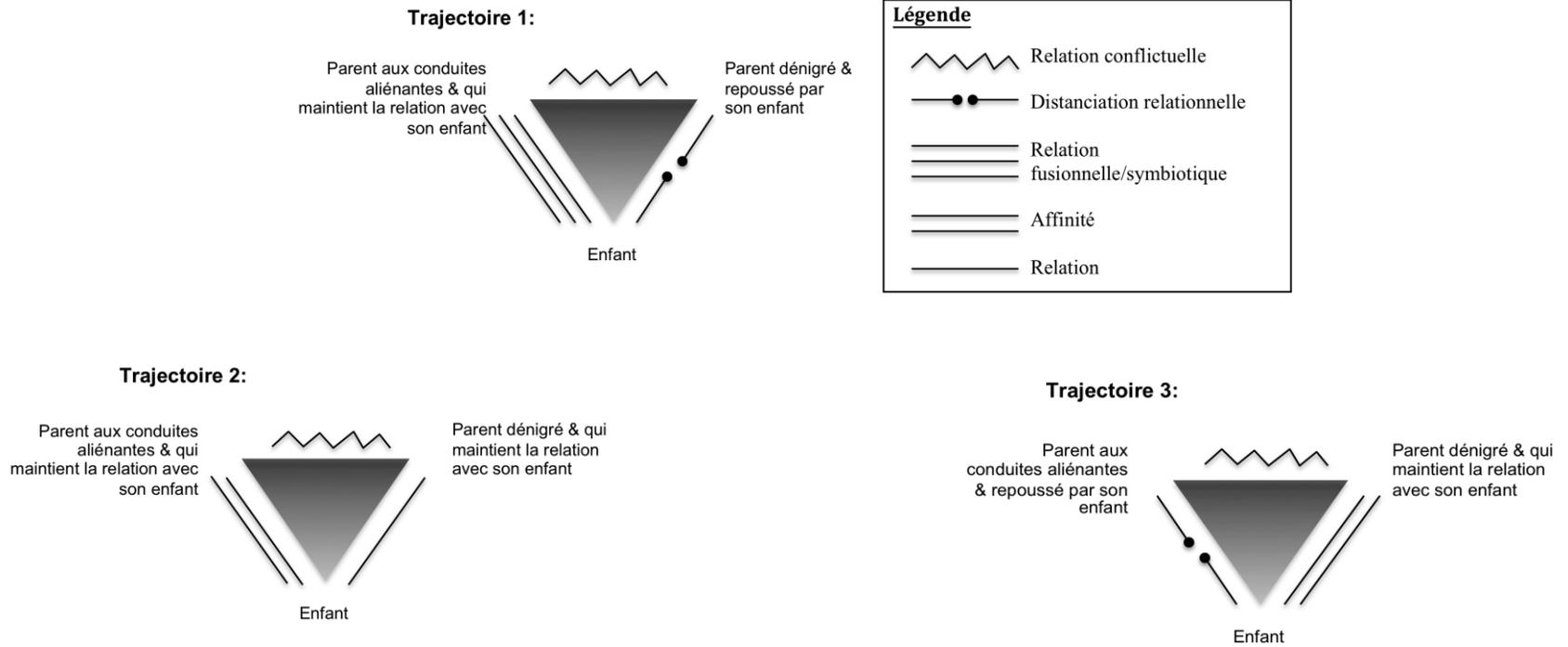
Appendices

Appendice 1

Figure 1 : Trois trajectoires possibles chez les familles à haut niveau de conflit de l'échantillon.

Figure 1

Trois trajectoires possibles chez les familles à haut niveau de conflit de l'échantillon.

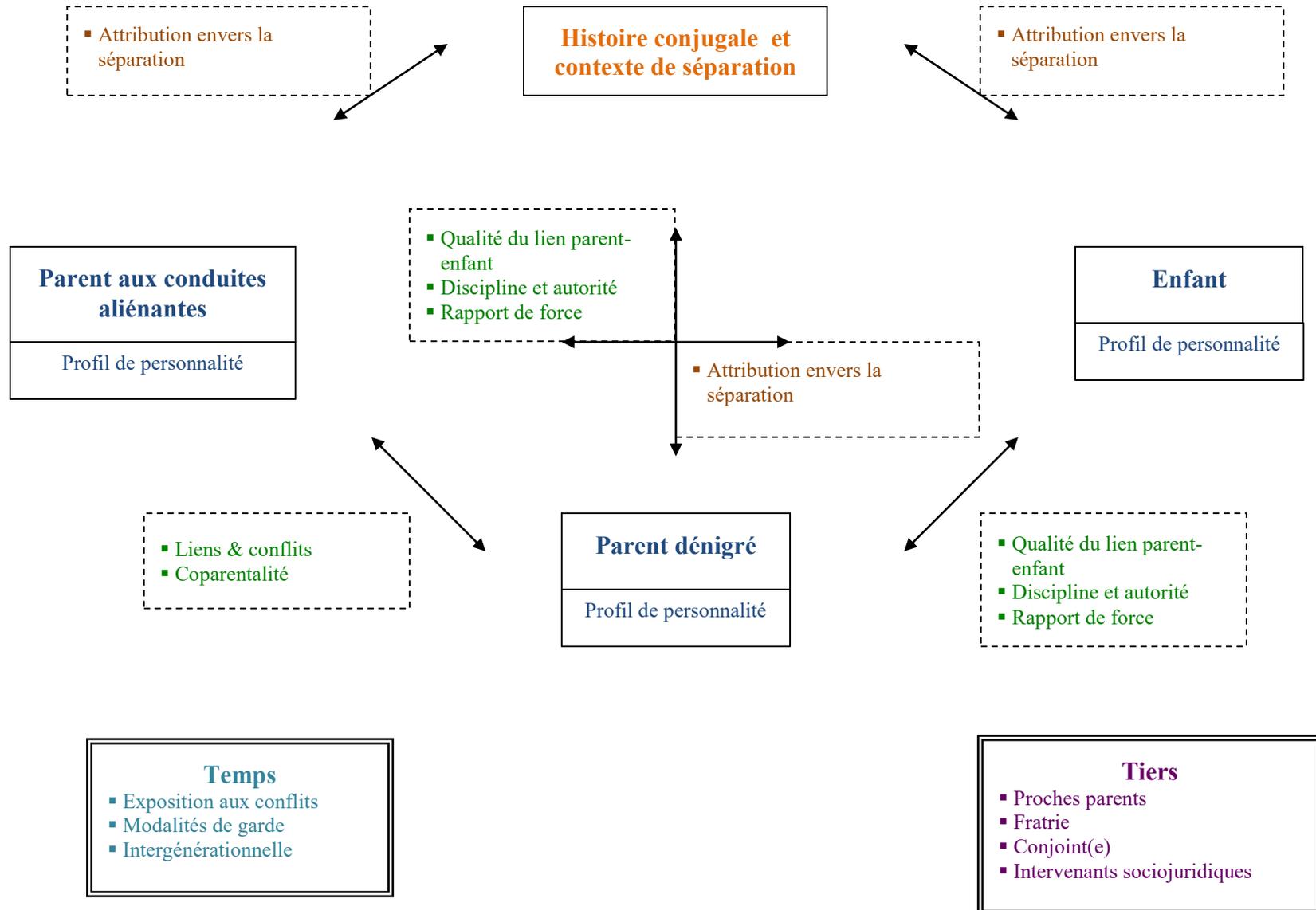


Appendice 2

Figure 2 : Modélisation systémique de différents facteurs associés à une dynamique familiale en situation de DLPE

Figure 2

Modélisation systémique de différents facteurs associés à une dynamique familiale en situation de DLPE



Appendice 3

Copie du certificat d'éthique émis par le CERFAS

**COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DE LA
FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES (CERFAS)**

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences, selon les procédures en vigueur et en vertu des documents qui lui ont été fournis, a examiné le projet de recherche suivant et conclu qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la *Politique sur la recherche avec des êtres humains* de l'Université de Montréal :

TITRE : *Profils individuels et dynamiques interactionnelles des parents et des enfants à risque d'aliénation parentale dans un contexte d'une rupture conjugale litigieuse*

REQUÉRANTS : *ALARY, Brigitte (code permanent ALAB05608702), étudiante au doctorat, Département de psychologie*

sous la direction de :

CYR, Francine, professeure titulaire, Département de psychologie

Tout changement anticipé au protocole de recherche devra être communiqué au CÉRFAAS qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique.

Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave devra être immédiatement signalé au CÉRFAAS.

Selon les exigences éthiques en vigueur, **un suivi annuel est minimalement exigé afin de maintenir la validité de ce certificat**, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi peut être consulté sur la page Web du CÉRFAAS.


Karia Maliantovitch, secrétaire
CERFAS

Date de délivrance : 2012/05/15
AAAA / MM / JJ

Date d'échéance : 2017/06/01
AAAA / MM / JJ


Deirdre Meintel, présidente
CERFAS

